TOYOTA TUNDRA 2020



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Centre
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2019 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

	Index illustré	Recherche par illustration
1	**Sécurité routière et antivol**	À lire absolument
2	**Combiné d'instruments**	Comment lire les instruments et les compteurs, interpréter les divers témoins d'alerte et indicateurs, etc.
3	**Utilisation de chaque équipement**	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglages avant de prendre le volant, etc.
4	**Conduite**	Explications et conseils indispensables à la conduite
5	**Caractéristiques de l'habitacle**	Utilisation des équipements intérieurs, etc.
6	**Entretien et soin**	Comment prendre soin de votre véhicule et l'entretenir
7	**En cas de problème**	Comment réagir en cas d'urgence ou de défaillance
8	**Caractéristiques techniques du véhicule**	Caractéristiques techniques du véhicule, fonctions personnalisables, etc.
	Index	Recherche par symptôme
		Recherche alphabétique

Pour en savoir davantage 8
Comment lire ce manuel 14
Comment rechercher 15
Index illustré 16

1 **Sécurité routière et antivol**

1-1. Pour la sécurité d'utilisation
Avant de prendre le volant 30
Pour conduire en toute sécurité 32
Ceintures de sécurité 34
Coussins gonflables SRS 40
Système de classification d'occupant du siège passager avant 53
Informations relatives à la sécurité des enfants 58
Sièges de sécurité enfant 59
Installation des sièges de sécurité enfant 63
Précautions avec les gaz d'échappement 78

1-2. Assistance d'urgence
Safety Connect 79

1-3. Système antivol
Système antidémarrage 85
Alarme 87

2 **Combiné d'instruments**

2. Combiné d'instruments
Témoins d'alerte et indicateurs 92
Instruments et compteurs 97
Écran multifonctionnel 102
Informations de consommation de carburant 109

3 **Utilisation de chaque équipement**

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 112

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes latérales 119
Hayon 125
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 130

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant 139
Sièges arrière 142
Mémorisation de la position de conduite (siège conducteur) 144
Appuis-tête 149

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant de direction 153
Rétroviseur intérieur 156
Rétroviseurs extérieurs 159

3-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant
Lève-vitres électriques 164
Lunette arrière 167
Lunette arrière électrique 168
Toit ouvrant 171

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant
Conduite du véhicule 178
Chargement et bagages 186
Limites de charge du véhicule 189
Conduite avec une caravane/remorque 191
Remorquage de loisirs 210

4-2. Procédures de conduite
Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") 211
Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") 213
Transmission automatique 219
Commodo de clignotants 226
Frein de stationnement 227

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces
Sélecteur d'éclairage 228
Feux de route automatiques 233
Sélecteur d'antibrouillards 238
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 239

4-4. Ravitaillement en carburant
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant 242

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite
Système Toyota Safety Sense P 246
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 253
LDA (Alerte de sortie de voie) 266
Régulateur de vitesse actif 274
Régulateur de vitesse 288
Système intuitif d'aide au stationnement 292
BSM (Surveillance de l'angle mort) 299
Système de transmission intégrale (4 roues motrices) 309
Système AUTO LSD 312
Systèmes d'aide à la conduite 314
Régulateur de freinage de caravane/remorque 321

4-6. Conseils de conduite
Conseils de conduite en hiver 325
Précautions en tout-terrain..... 329

5 Caractéristiques de l'habitacle

5-1. Utilisation du système de climatisation
Système de climatisation manuel 334
Système de climatisation automatique 341
Chauffages/ventilateurs de sièges..... 348

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs
Détail des éclairages intérieurs 351
• Sélecteur principal d'éclairages intérieurs/individuels 351
• Éclairages intérieurs/individuels 352
• Sélecteur principal d'éclairage de chargement..... 353

5-3. Utilisation des rangements
Détail des rangements.....354
• Boîte à gants 356
• Rangement de console (sièges avant de type individualisés).....357
• Porte-carte 358
• Porte-carte routière (siège avant de type banquette) 360
• Porte-stylo 361
• Pochette à mouchoirs ...362
• Console de pavillon.....363
• Porte-gobelets.....364
• Porte-bouteilles 366
• Rangements auxiliaires (siège avant de type banquette) 367
• Compartiment de rangement 369
Équipements de coffre.....371

5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs
Autres équipements intérieurs.....372
• Pare-soleil de pare-brise 372
• Miroirs de courtoisie 372
• Prises d'alimentation 373
• Prises de recharge USB.....376
• Accoudoir 377
• Poignées de maintien....378
Commande d'ouverture de porte de garage 379
Boussole.....388

6 Entretien et soin

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 394

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 397

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 400

Entretien général..... 402

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) 405

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même 406

Capot..... 408

Compartiment moteur 409

Pneus..... 420

Pression de gonflage des pneus 434

Jantes..... 437

Filtre de climatisation 440

Pile de la clé électronique/ télécommande du verrouillage centralisé..... 443

Vérification et remplacement des fusibles..... 446

Ampoules 449

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse.....466

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 467

Si le véhicule est piégé par une montée des eaux.....469

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 470

Si vous suspectez un problème 475

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 476

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche 477

Si un message d'alerte s'affiche 485

En cas de crevaison 501

Si le moteur ne démarre pas.....516

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").....518

Si la batterie du véhicule est déchargée.....520

Si votre véhicule surchauffe.....524

Si le véhicule est bloqué....527

8 Caractéristiques techniques du véhicule

8-1. Caractéristiques techniques
Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)..... 530
Informations sur le carburant..... 547
Informations sur les pneus 550
8-2. Personnalisation
Fonctions personnalisables 560
8-3. Systèmes à initialiser
Systèmes à initialiser 570

Index

Que faire si... (Dépannage) 572
Index alphabétique 576

Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE" pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-après.

- Système de navigation
- Système audio
- Système mains libres (pour téléphone mobile)
- Système de rétrovision sur écran

Pour en savoir davantage

Manuel du propriétaire principal

Veuillez prendre note du fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements de série et en option. Par conséquent, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits que poursuit Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder à des modifications, à tout moment et sans préavis.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du moteur

Cinq heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation, et n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas d'origine Toyota risque d'affecter les performances de votre véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible d'enfreindre la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un émetteur-récepteur radio

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur dans votre véhicule peut perturber les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
- Système Toyota Safety Sense P (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Systèmes de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Veillez à vous assurer auprès de votre concessionnaire Toyota des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur.

Enregistrement des données du véhicule

Le véhicule est équipé de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données, dont notamment:

Les données enregistrées varient selon le niveau de finition du véhicule et les options dont il est équipé

Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations ni aucun autre son, et les seules images qu'ils enregistrent sont extérieures au véhicule, dans certaines situations.

- La vitesse du moteur/vitesse du moteur électrique (vitesse du moteur de traction)
- L'état de l'accélérateur
- L'état du frein
- La vitesse du véhicule
- L'état actif ou non des systèmes d'aide à la conduite, notamment le système ABS et le système de sécurité de pré-collision
- Les images de la caméra (disponibles uniquement si certains systèmes de sécurité sont activés, ce qui varie en fonction des caractéristiques techniques du véhicule).

● Transmission des données

Votre véhicule peut être amené à transmettre à Toyota les données enregistrées par ces calculateurs sans vous en donner notification.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces ordinateurs pour diagnostiquer des dysfonctionnements, mener la recherche & le développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulgue en aucun cas les données enregistrées à des tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire.
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire de véhicule spécifique

● Votre concessionnaire Toyota peut effacer les images enregistrées.

La fonction d'enregistrement d'images est désactivable. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données recueillies au moment où le système de sécurité de pré-collision est actif ne seront pas disponibles.

● Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez-vous connecter sur www.toyota.com/privacyvts/.

Utilisation des données collectées par le système Safety Connect (territoire continental des États-Unis uniquement)

Si votre Toyota est équipée du système Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez consulter le Contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'information sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez vous connecter sur www.toyota.com/privacyvts/

Enregistreur de bord (EDR)

Ce véhicule est pourvu d'un enregistreur de données routières (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer des données associées à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pour un court laps de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'EDR qui équipe ce véhicule est conçu pour enregistrer entre autres des données sur:

- La façon dont différents systèmes ont fonctionné dans votre véhicule;
- Le fait que les ceintures du conducteur et du passager étaient bouclées/attachées ou non;
- Jusqu'où le conducteur a appuyé (éventuellement) sur la pédale de l'accélérateur et/ou de frein; et
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances de certains accidents et certaines lésions.

REMARQUE: L'EDR enregistre les données de votre véhicule uniquement en cas de situation inhabituelle, dans des conditions de conduite normales, l'EDR ne procède à aucun enregistrement de données et de données personnelles (par ex. nom, sexe, âge, et emplacement de la collision). D'autres intervenants, comme la police par exemple, peuvent rapprocher les données de l'EDR avec les types de données d'identification personnelle obtenues à l'occasion d'une enquête sur un accident.
Il faut un équipement spécial pour lire les données enregistrées par l'EDR, et pouvoir accéder au véhicule et à ce dispositif. Outre le constructeur automobile, d'autres intervenants, comme la police, disposant d'équipements spéciaux, peuvent lire les informations s'ils ont un accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgation des données de l'enregistreur de bord

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire

Cependant, si nécessaire, Toyota pourra:

- Utiliser les données à des fins de recherche sur le niveau de sécurité des véhicules
- Communiquer les données à un tiers à des fins de recherche sans divulguer les informations portant spécifiquement sur le véhicule ou son propriétaire

Élimination en fin de vie de votre Toyota

Les dispositifs des coussins gonflables SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les coussins gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Produits composés de perchlorate

Des précautions spéciales de manipulation peuvent s'appliquer,
Voir le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des organes et pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent inclure les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les piles des télécommandes du verrouillage centralisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Précautions générales pendant la conduite

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des personnes pourrait être grièvement blessées, voire tuées.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, utiliser un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être grièvement blessé ou tué.

Précautions générales relatives à la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

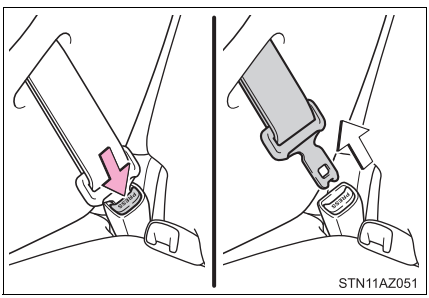
Comment lire ce manuel

AVERTISSEMENT:
Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence que vous-même ou autrui soyez tué ou gravement blessé.

NOTE:
Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence des dommages ou un mauvais fonctionnement du véhicule ou de ses équipements.

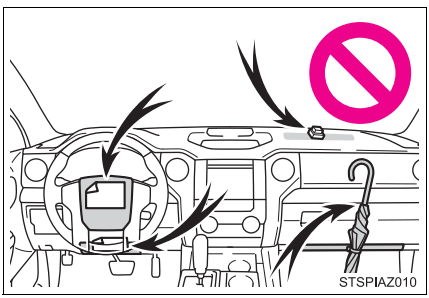
1 2 3 ··· Indique un mode opératoire ou une procédure à appliquer. Suivez les étapes dans leur ordre numérique.

Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.



Indique le résultat de l'action (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

Indique l'organe ou la position dont il est question dans les explications.

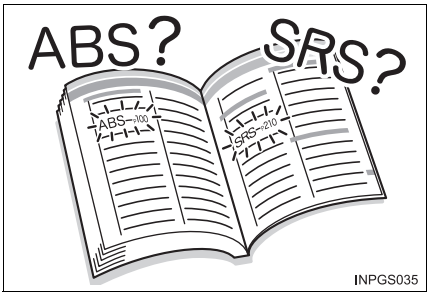


Signifie "Ne pas", "Ne pas faire", ou "Ne pas laisser faire".

Comment rechercher

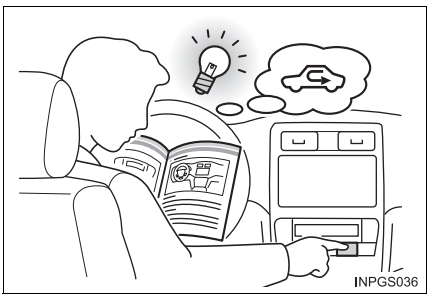
■ **Recherche par nom**

• Index alphabétique.....P. 576



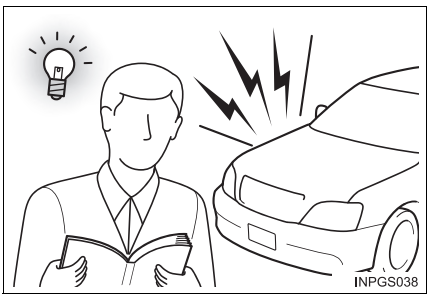
■ **Recherche par position d'installation**

• Index illustré.....P. 16



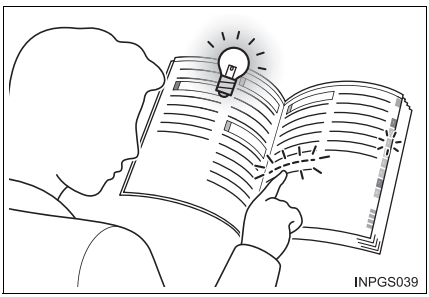
■ **Recherche par symptôme ou par bruit**

• Que faire si... (Dépannage).....P. 572



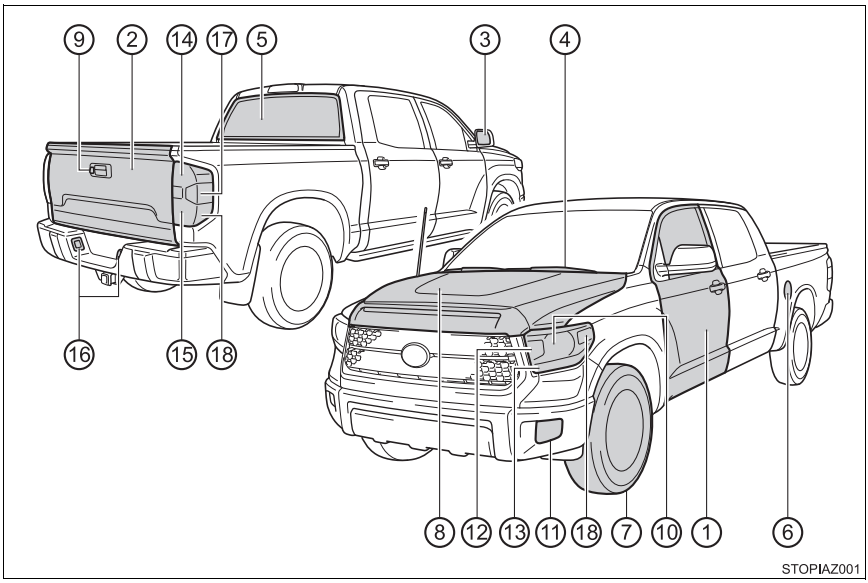
■ **Recherche par titre**

• Table des matières.....P. 2



Index illustré

Extérieur



① **Portes latérales . . . . . P. 119**
Verrouillage/déverrouillage . . . . . P. 119
Ouverture/fermeture des vitres de portes . . . . . P. 164
Verrouillage/déverrouillage avec la clé conventionnelle*1 . . . . P. 518
Messages d'alerte . . . . . P. 486

② **Hayon . . . . . P. 125**
Verrouillage/déverrouillage . . . . . P. 125
Ouverture/fermeture du hayon . . . . . P. 125
Démontage du hayon . . . . . P. 126

③ **Rétroviseurs extérieurs . . . . . P. 159**
Orientation des rétroviseurs . . . . . P. 159
Escamotage des rétroviseurs . . . . . P. 160
Mémorisation de la position de conduite*2 . . . . . P. 144
Désembuage des rétroviseurs*3 . . . . . P. 336, 343

④ **Essuie-glaces de pare-brise . . . . . P. 239**
Précautions pendant la saison hivernale . . . . . P. 325
Pour éviter le gel (dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise)*3 . . . . . P. 337, 344

⑤ **Lunette arrière . . . . . P. 167, 168**

⑥ **Trappe à carburant . . . . . P. 242**
Méthode de ravitaillement en carburant . . . . . P. 242
Type de carburant/contenance du réservoir . . . . . P. 537
⑦ **Pneus . . . . . P. 420**
Dimensions/pression de gonflage des pneus . . . . . P. 543
Pneus neige/chaînes à neige . . . . . P. 325
Contrôle/permutation/système d'alerte de pression des pneus . . . . . P. 420
En cas de pneu crevé . . . . . P. 501
⑧ **Capot. . . . . P. 408**
Ouverture. . . . . P. 408
Huile moteur . . . . . P. 538
En cas de surchauffe . . . . . P. 524
⑨ **Caméra*4**

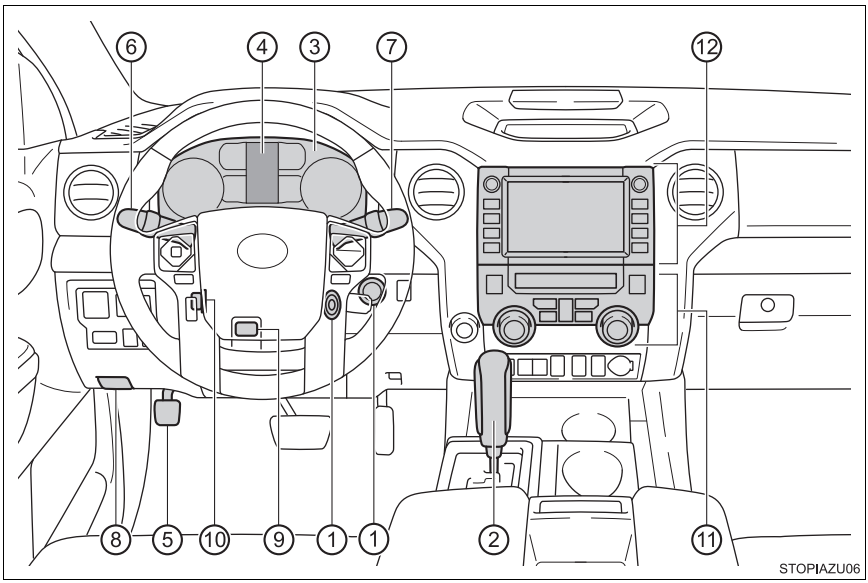
Ampoules des éclairages extérieurs
(Méthode de remplacement: P. 449, Puissances: P. 546)

⑩ **Projecteurs. . . . . P. 228**
⑪ **Antibrouillards*3 . . . . . P. 238**
⑫ **Clignotants avant. . . . . P. 226**
⑬ **Feux de stationnement/éclairages de jour . . . . . P. 228**
⑭ **Clignotants arrière. . . . . P. 226**
⑮ **Feux arrière . . . . . P. 228**
⑯ **Éclairages de plaque d'immatriculation . . . . . P. 228**
⑰ **Feux de recul**
Manœuvre du sélecteur de vitesses sur R . . . . . P. 219
⑱ **Feux de position latéraux . . . . . P. 228**

*1: Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
*2: Sur modèles CrewMax équipés
*3: Sur modèles équipés
*4: Se reporter au "STSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Tableau de bord

▶ Sièges avant de type individualisés



① **Contacteur de démarrage . . . . . P. 211**
Démarrage du moteur/changements de position*1 . . . . . P. 211
Démarrage du moteur/changements de mode*2 . . . . . P. 214
Arrêt d'urgence du moteur . . . . . P. 467
Lorsque le moteur ne démarre pas . . . . . P. 516
Message d'alerte*2 . . . . . P. 495

② **Sélecteur de vitesses . . . . . P. 219**
Changement de la position de sélection . . . . . P. 219
Précautions en cas de remorquage . . . . . P. 470
Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué . . . . . P. 223

③ **Compteurs . . . . . P. 97**
Consultation des compteurs/réglage de l'éclairage du tableau de bord . . . . . P. 97
Témoins d'alerte/indicateurs . . . . . P. 92
Lorsque les témoins d'alerte s'allument . . . . . P. 477

④ **Écran multifonctionnel . . . . . P. 102**
Affichage . . . . . P. 102
Lorsque les messages d'alerte sont affichés . . . . . P. 485

⑤ **Pédale du frein de stationnement . . . . . P. 227**
Serrage/desserrage . . . . . P. 227
Précautions pendant la saison hivernale . . . . . P. 326
Message/signal sonore d'alerte . . . . . P. 478, 487

⑥ **Commodo de clignotants . . . . . P. 226**
Sélecteur d'éclairage . . . . . P. 228
Projecteurs/feux de stationnement/feux arrière/ éclairages de jour . . . . . P. 228
Antibrouillards*3 . . . . . P. 238

⑦ **Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise . . . P. 239**
Utilisation . . . . . P. 239
Appoint en liquide de lave-glace . . . . . P. 419
Messages d'alerte . . . . . P. 487

⑧ **Levier de déverrouillage du capot . . . . . P. 408**

⑨ **Levier de déverrouillage de volant réglable en hauteur et en profondeur*4 . . . . . P. 153**

⑩ **Sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant*5 . . . . . P. 154**
Réglage . . . . . P. 154
Mémorisation de la position de conduite . . . . . P. 144

⑪ **Système de climatisation manuel*3 . . . . . P. 334**
Système de climatisation automatique*3 . . . . . P. 341
Utilisation . . . . . P. 334, 341
Désembueur de lunette arrière*6 . . . . . P. 336, 343
Dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise*3 . . . . . P. 337, 344

⑫ **Système multimédia*7**

*1: Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

*2: Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

*3: Sur modèles équipés

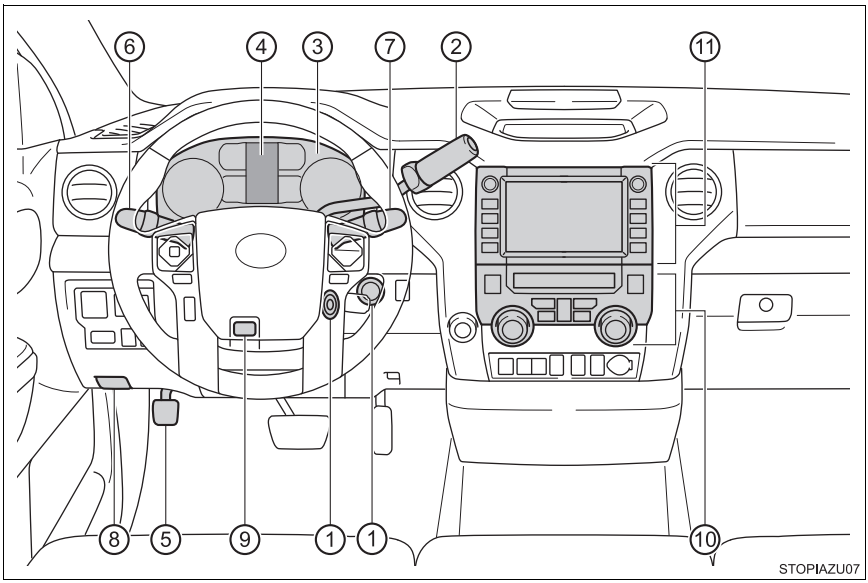
*4: Véhicules dépourvus de la mémorisation de la position de conduite

*5: Véhicules équipés de la mémorisation de la position de conduite

*6: Sur modèles CrewMax

*7: Consultez le "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

▶ Siège avant de type banquette



① **Contacteur de démarrage . . . . . P. 211**
Démarrage du moteur/changements de position*1 . . . . . P. 211
Démarrage du moteur/changements de mode*2 . . . . . P. 214
Arrêt d'urgence du moteur . . . . . P. 467
Lorsque le moteur ne démarre pas . . . . . P. 516
Message d'alerte*2 . . . . . P. 495

② **Sélecteur de vitesses . . . . . P. 219**
Changement de la position de sélection . . . . . P. 219
Précautions en cas de remorquage . . . . . P. 470
Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué . . . . . P. 223

③ **Compteurs . . . . . P. 97**
Consultation des compteurs/réglage de l'éclairage du tableau de bord . . . . . P. 97
Témoins d'alerte/indicateurs . . . . . P. 92
Lorsque les témoins d'alerte s'allument . . . . . P. 477

④ **Écran multifonctionnel . . . . . P. 102**
Affichage . . . . . P. 102
Lorsque les messages d'alerte sont affichés . . . . . P. 485

⑤ **Pédale du frein de stationnement . . . . . P. 227**
Serrage/desserrage . . . . . P. 227
Précautions pendant la saison hivernale . . . . . P. 326
Message/signal sonore d'alerte . . . . . P. 478, 487

⑥ **Commodo de clignotants . . . . . P. 226**
Sélecteur d'éclairage . . . . . P. 228
Projecteurs/feux de stationnement/feux arrière/
éclairages de jour . . . . . P. 228
Antibrouillards*3 . . . . . P. 238

⑦ **Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise . . . P. 239**
Utilisation . . . . . P. 239
Appoint en liquide de lave-glace . . . . . P. 419
Témoins d'alerte/messages d'alerte . . . . . P. 487

⑧ **Levier de déverrouillage du capot . . . . . P. 408**

⑨ **Levier de déverrouillage de volant réglable en hauteur. . . P. 153**

⑩ **Système de climatisation manuel*3 . . . . . P. 334**
Système de climatisation automatique*3 . . . . . P. 341
Utilisation . . . . . P. 334, 341
Désembueur de lunette arrière*4 . . . . . P. 336, 343
Dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise*3 . . . . . P. 337, 344

⑪ **Audio*3,5**
Audio Plus*3,5
Premium Audio*3,5
Montre*5

*1: Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

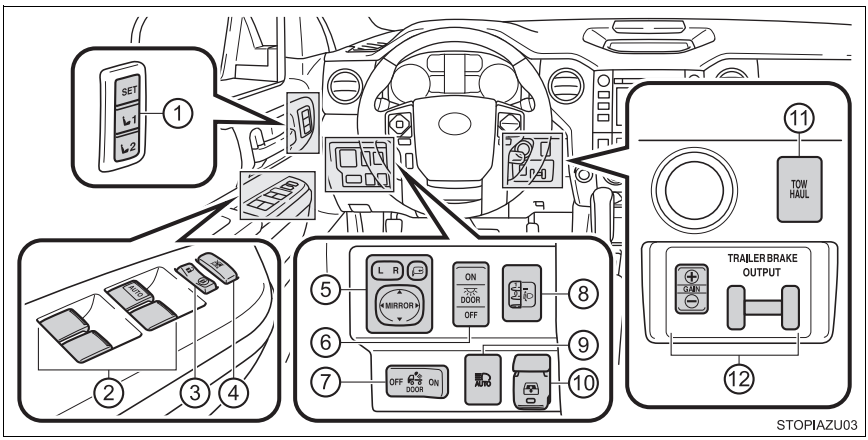
*2: Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

*3: Sur modèles équipés

*4: Sur modèles CrewMax

*5: Consultez le "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Boutons



Est représenté dans l'illustration le tableau de bord des modèles à sièges avant de type individualisés.

① **Boutons de mémorisation de la position de conduite*1 . . P. 145**

② **Boutons des lève-vitres électriques*1 . . . . . P. 164**

③ **Bouton de verrouillage des portes*1 . . . . . P. 122**

④ **Bouton de verrouillage des lève-vitres*1 . . . . . P. 164**

⑤ **Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs*1 . . . . . P. 159**

⑥ **Sélecteur principal d'éclairages intérieurs/individuels . . . P. 351**

⑦ **Sélecteur principal d'éclairage de chargement . . . . . P. 353**

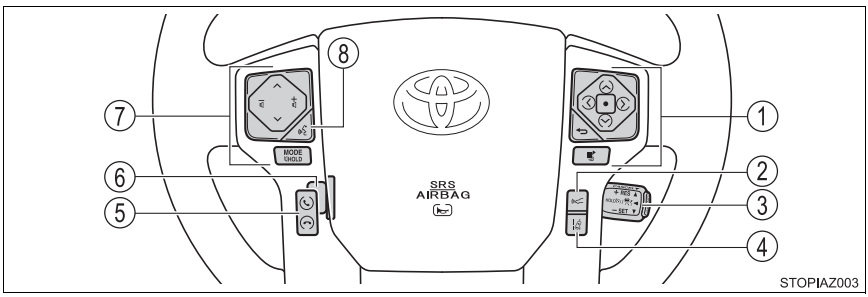
⑧ **Sélecteur de correction manuelle d'assiette des projecteurs . . . . . P. 230**

⑨ **Bouton de feux de route automatiques*1 . . . . . P. 233**

⑩ **Bouton de lunette arrière électrique*2 . . . . . P. 168**

⑪ **Bouton TOW/HAUL*1 . . . . . P. 222**

⑫ **Régulateur de freinage de caravane/remorque*1 . . . . . P. 321**



① **Sélecteur d'instrumentation . . . . . P. 103**

② **Bouton de distance entre véhicules*1 . . . . . P. 281**

③ **Commodo de régulateur de vitesse**
Régulateur de vitesse*1 . . . . . P. 288
Régulateur de vitesse actif*1 . . . . . P. 274

④ **Bouton de LDA (Alerte de sortie de voie)*1 . . . . . P. 269**

⑤ **Boutons de téléphonie*3**

⑥ **Sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant*1 . . . . . P. 154**

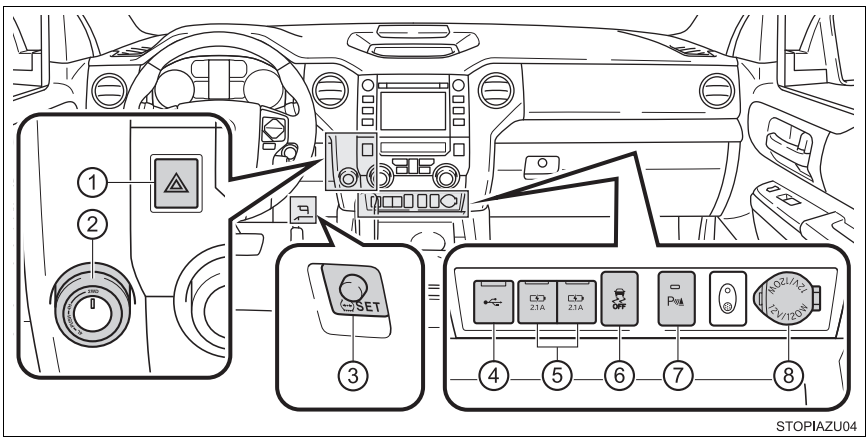
⑦ **Boutons du système audio au volant*3**

⑧ **Bouton d'activation vocale*3**

*1: Sur modèles équipés

*2: Sur modèles CrewMax et sur modèles à Double Cabine si équipés

*3: Reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".



① **Bouton de feux de détresse . . . . . P. 466**

② **Sélecteur de transmission aux roues avant*1 . . . . . P. 309**

③ **Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus . . . . . P. 422**

④ **Prise USB*2**

⑤ **Prises de recharge USB . . . . . P. 376**

⑥ **Bouton de désactivation du VSC . . . . . P. 312, 317**

⑦ **Bouton du système intuitif d'aide au stationnement*1 . . . P. 292**

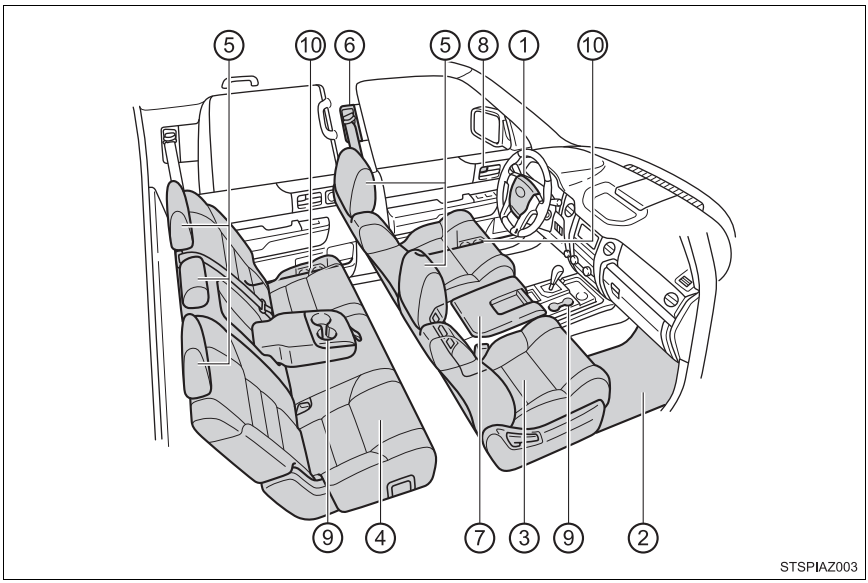
⑧ **Prise d'alimentation. . . . . P. 373**

*1: Sur modèles équipés

*2: Consultez le "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

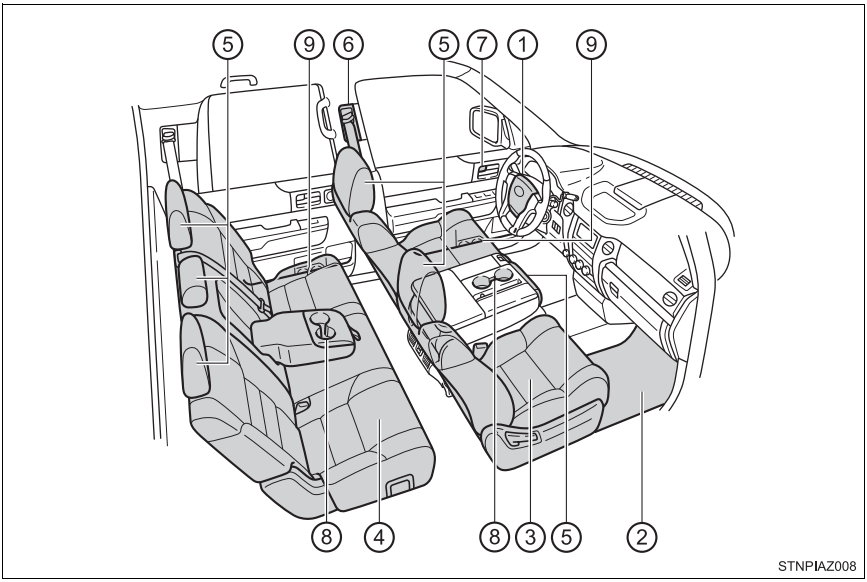
Intérieur

▶ Sièges avant de type individualisés

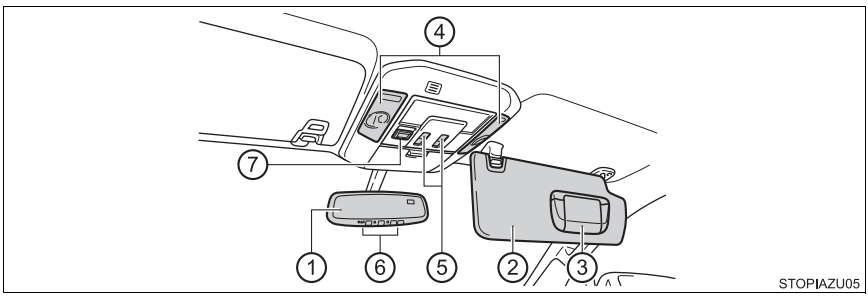


① **Coussins gonflables SRS** . . . . . **P. 40**
② **Tapis de sol** . . . . . **P. 30**
③ **Sièges avant** . . . . . **P. 139**
④ **Sièges arrière** . . . . . **P. 142**
⑤ **Appuis-tête** . . . . . **P. 149**
⑥ **Ceintures de sécurité** . . . . . **P. 34**
⑦ **Rangement de console** . . . . . **P. 357**
⑧ **Boutons intérieurs de verrouillage** . . . . . **P. 122**
⑨ **Porte-gobelets** . . . . . **P. 364**
⑩ **Porte-bouteilles** . . . . . **P. 366**

▶ Siège avant de type banquette



① **Coussins gonflables SRS** . . . . . **P. 40**
② **Tapis de sol** . . . . . **P. 30**
③ **Sièges avant** . . . . . **P. 139**
④ **Sièges arrière** . . . . . **P. 142**
⑤ **Appuis-tête** . . . . . **P. 149**
⑥ **Ceintures de sécurité** . . . . . **P. 34**
⑦ **Boutons intérieurs de verrouillage** . . . . . **P. 122**
⑧ **Porte-gobelets** . . . . . **P. 364**
⑨ **Porte-bouteilles** . . . . . **P. 366**



① **Rétroviseur intérieur . . . . . P. 156**
② **Pare-soleil de pare-brise . . . . . P. 372**
③ **Miroirs de courtoisie*1 . . . . . P. 372**
④ **Éclairages intérieurs/individuels*2 . . . . . P. 352**
⑤ **Boutons de toit ouvrant*1 . . . . . P. 171**
⑥ **Boutons de commande d'ouverture de porte de garage*1 . . . . . P. 379**
⑦ **Bouton "SOS"*1 . . . . . P. 79**

*1: Sur modèles équipés
*2: L'illustration présente l'avant, mais l'arrière en est également équipé.

Sécurité routière et antivol

1

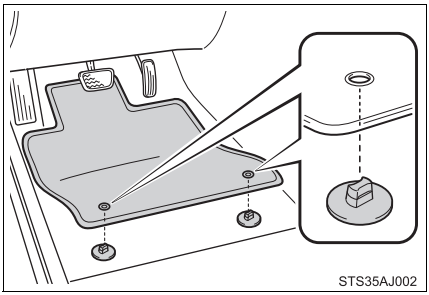
1-1. Pour la sécurité d'utilisation
Avant de prendre le volant 30
Pour conduire en toute sécurité 32
Ceintures de sécurité 34
Coussins gonflables SRS ... 40
Système de classification d'occupant du siège passager avant 53
Informations relatives à la sécurité des enfants..... 58
Sièges de sécurité enfant ... 59
Installation des sièges de sécurité enfant 63
Précautions avec les gaz d'échappement 78
1-2. Assistance d'urgence
Safety Connect 79
1-3. Système antivol
Système antidémarrage..... 85
Alarme..... 87

Avant de prendre le volant

Tapis de sol

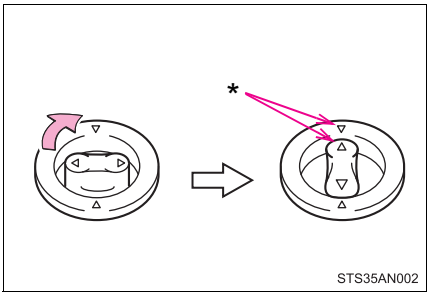
Utilisez uniquement les tapis de sol conçus spécialement pour les véhicules dont le modèle et l'année correspondent à votre véhicule. Fixez-les solidement sur la moquette.

1 Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.


STS35AJ002

2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères △.



STS35AN002

Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.

⚠ AVERTISSEMENT

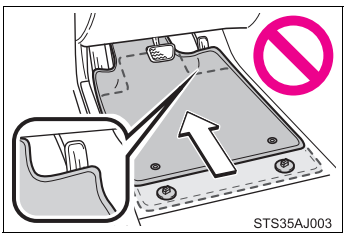
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou inversement.

■ Avant de prendre le volant

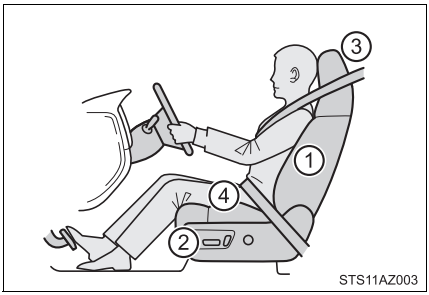
- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Moteur arrêté et levier sélecteur sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.



Pour conduire en toute sécurité

Pour conduire en toute sécurité, réglez le siège et le rétroviseur à la bonne position avant de prendre le volant.

Position de conduite correcte



① Réglez l'inclinaison du dossier de siège de sorte à être assis bien droit et à ne pas avoir à vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P. 139)

② Réglez le siège de sorte à pouvoir appuyer sur les pédales sur toute leur course et à avoir les bras légèrement pliés au coude lorsque vous avez le volant en mains. (→P. 139)

③ Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 149)

④ Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 34)

Utilisation adéquate des ceintures de sécurité

Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité. (→P. 34)
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 59)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous que vous avez une vue dégagée vers l'arrière en réglant correctement les rétroviseurs extérieurs et intérieur. (→P. 156, 159)

⚠ AVERTISSEMENT

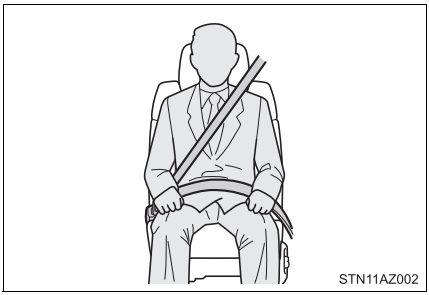
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas régler la position du siège conducteur tout en conduisant.
  Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
  Un coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne rien ranger sous les sièges avant.
  Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela peut entraîner un accident et également occasionner des dommages au mécanisme de réglage.
- Respectez toujours les limitations de vitesse réglementaires lorsque vous circulez sur la voie publique.
- Lorsque vous voyagez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant d'être atteint par la fatigue.
  De même, si vous sentez la fatigue ou la somnolence vous gagner pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à continuer votre route et arrêtez-vous tout de suite pour faire une pause.

Ceintures de sécurité

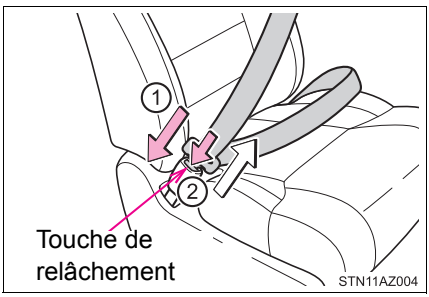
Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité.

Utilisation adéquate des ceintures de sécurité



- Tirez sur la ceinture épaulière jusqu'à ce qu'elle recouvre entièrement l'épaule; elle ne doit cependant pas toucher le cou ni glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale de la ceinture de sécurité le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier du siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne pas vriller la ceinture de sécurité.

Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité



① Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

② Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

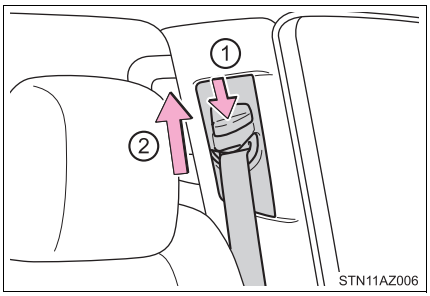
Réglage de la hauteur d'ancrage de ceinture de sécurité

① Poussez vers le bas l'ancrage haut de la ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

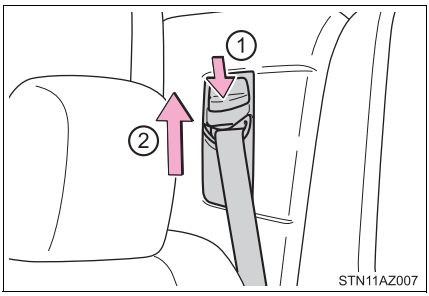
② Poussez vers le haut l'ancrage haut de la ceinture de sécurité.

Déplacez vers le haut et le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

▶ Sièges avant



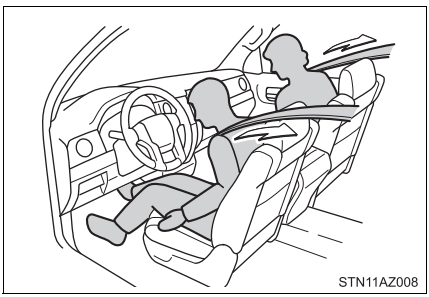
▶ Sièges arrière (modèles CrewMax)



Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)

Les prétensionneurs agissent sur les ceintures de sécurité pour plaquer très rapidement les occupants contre leur siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit certains types de choc frontal violent ou de choc latéral, ou lorsqu'il se retourne.

Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc léger à l'avant et par le côté, ou de percussion par l'arrière.



■ **Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)**

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ **Enrouleur à verrouillage automatique (ALR)**

Quand la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis légèrement rétractée, elle reste verrouillée dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement un siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 63)

■ **Utilisation des ceintures avec les sièges enfant**

Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

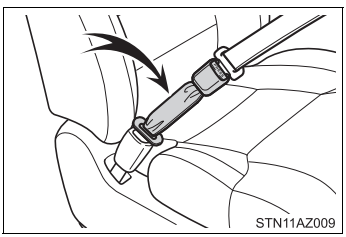
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 59)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P. 34)

■ **Remplacement de la ceinture après l'activation du dispositif de tension des ceintures**

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

■ **Rallonge de ceinture de sécurité**

Si vous ne pouvez pas attacher vos ceintures de sécurité parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

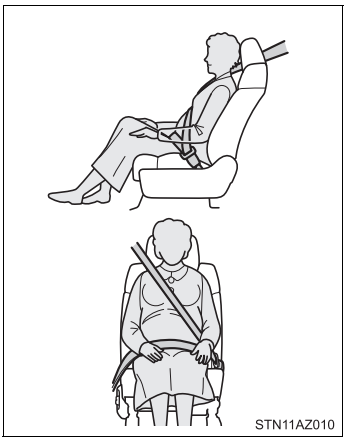
- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne pas passer la sangle diagonale sous le bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

■ Femmes enceintes

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 34)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel autre passager, en déroulant complètement la sangle diagonale par-dessus l'épaule et en évitant de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'occasionner des blessures graves, voire mortelles, non seulement à la femme enceinte, mais aussi au fœtus.



■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 34)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ Prétensionneurs de ceintures de sécurité

- Ne placez aucun objet, par exemple un coussin, sur le siège du passager avant. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, le prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas se déclencher en cas de choc.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Ancrage haut réglable

Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. Négliger cette précaution pourrait réduire la protection lors d'un accident et causer des blessures graves, voire mortelles, en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident. (→P. 35)

■ Dommages et usure de la ceinture de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en prenant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant contre des blessures graves, voire mortelles.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
  Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- Ne pas essayer d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Par une mauvaise manipulation des prétensionneurs, vous êtes susceptible d'en altérer le fonctionnement correct, avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture sans la rallonge.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, car la ceinture ne maintiendra pas correctement le siège, ce qui augmentera les risques de blessures graves voire mortelles en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

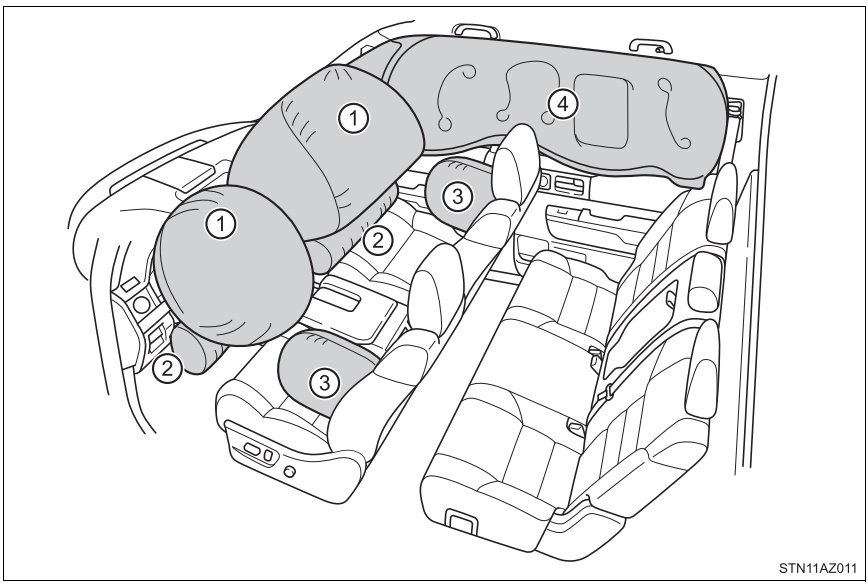
NOTE

Lorsqu'on utilise une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité. Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types d'impacts violents pouvant blesser gravement les occupants. Ils fonctionnent en conjonction avec les ceintures de sécurité afin de réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.



◆ Coussins gonflables SRS frontaux

① Coussins gonflables SRS conducteur/passager avant
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle

② Coussins gonflables SRS de genoux
Participent à la protection du conducteur et du passager avant

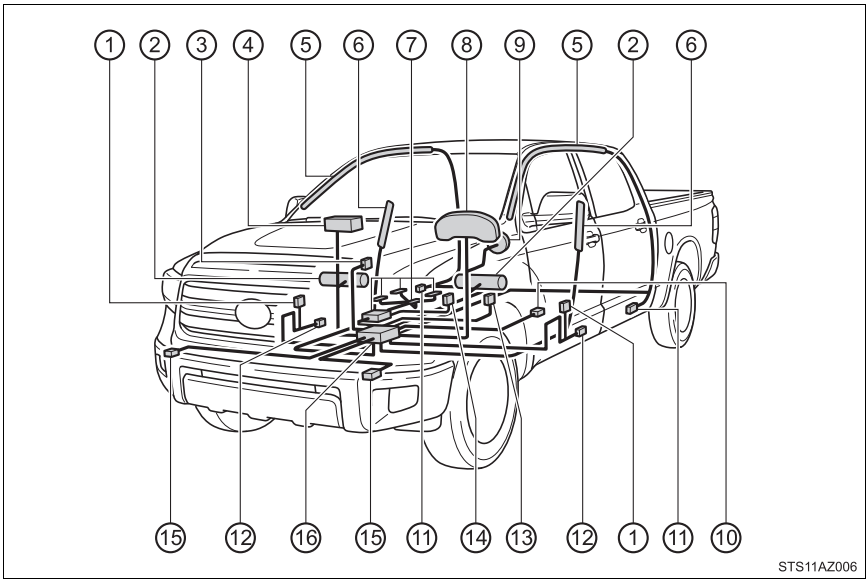
◆ Coussins gonflables SRS latéraux et rideau

③ Coussins gonflables SRS latéraux
Participent à la protection du haut du corps des occupants des sièges avant

④ Coussins gonflables SRS rideau

- Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis dans les sièges des places extérieures
- Participent à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de retournement de celui-ci

Composition du système de coussins gonflables SRS



① Prétensionneurs de ceintures de sécurité
② Coussins gonflables de genoux
③ Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"
④ Coussin gonflable passager avant
⑤ Coussins gonflables rideau
⑥ Coussins gonflables latéraux (sièges avant)
⑦ Système de classification d'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)
⑧ Témoin d'alerte SRS
⑨ Coussin gonflable conducteur
⑩ Capteur de position du siège conducteur
⑪ Capteurs d'impact latéral (arrière)
⑫ Capteurs d'impact latéral (porte avant)
⑬ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur
⑭ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant
⑮ Capteurs d'impact avant
⑯ Boîtier électronique de coussins gonflables

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES ÉVOLUÉS, dont la conception est basée sur les normes de sécurité des véhicules automobiles américains (FMVSS208). Le boîtier électronique de coussins gonflables (ECU) utilise les informations reçues des capteurs, etc. détaillés dans le schéma ci-dessus de composition du système pour commander le déploiement des coussins gonflables. Ces informations comprennent des informations sur la gravité de la collision et les occupants. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

Siège avant de type banquette: Les coussins gonflables SRS sont conçus pour protéger le conducteur et le passager avant droit, et en aucun cas une personne assise à la place centrale avant.

AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les coussins gonflables SRS. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

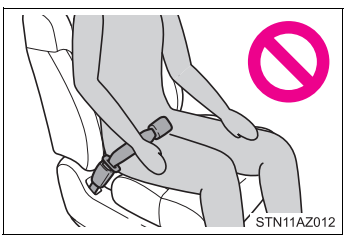
- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
  Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS conducteur se déploie avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. Conseils de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA):

  Sachant que la zone de danger pour le coussin gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 - 3 in. (50 - 75 mm) du déploiement, placez-vous à 10 in. (250 mm) du coussin gonflable conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

  • Reculez votre siège le plus possible, tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.
  • Inclinez légèrement le dossier du siège.
    Bien que les véhicules puissent être différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
  • Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela vous permet d'orienter le coussin gonflable vers votre buste plutôt que vers la tête et le cou.

  Le siège doit être réglé selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales et du volant, et la vue des commandes au tableau de bord.

- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles des ceintures de sièges avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité proprement dite, les coussins gonflables SRS frontaux déterminent que le conducteur et le passager avant portent leur ceinture de sécurité, alors même qu'elle n'est pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables SRS frontaux risquent de ne pas se déployer correctement en cas de collision, causant des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.

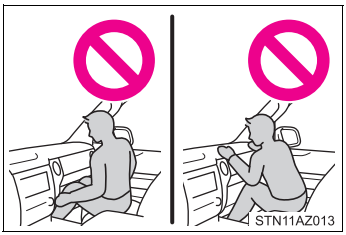


AVERTISSEMENT

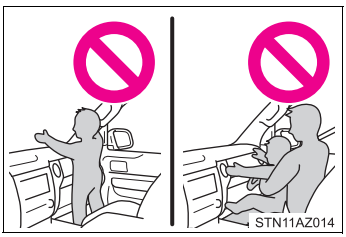
Précautions avec les coussins gonflables SRS

- Le coussin gonflable SRS passager avant se déploie également avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit se trouver le plus loin possible du coussin gonflable et le dossier doit être réglé de manière à ce que le passager avant soit assis bien droit.
- Le déploiement d'un coussin gonflable risque d'infliger des blessures graves, voire mortelles, aux bébés et aux enfants mal assis et/ou mal attachés. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que tous les nourrissons et enfants soient installés dans les sièges arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P. 59)

- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



- Ne laissez pas un enfant debout face au coussin gonflable SRS passager avant ni assis sur les genoux d'un passager avant.
- Ne pas laisser les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.



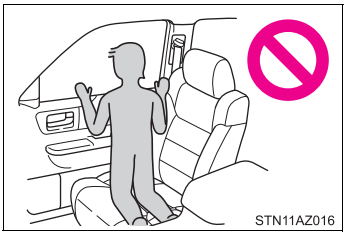
- Ne pas s'appuyer contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



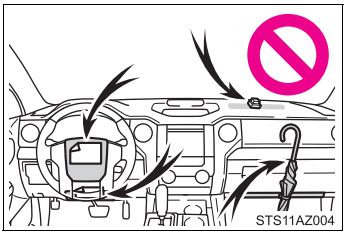
AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

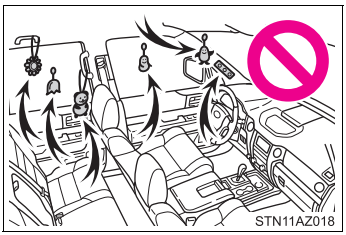
- Ne laissez personne s'agenouiller face à la portière sur les sièges du passager ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.



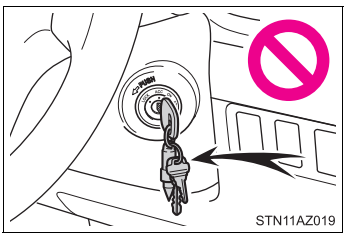
- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur la planche de bord, la garniture centrale du volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.
  Lors du déploiement des coussins gonflables SRS conducteur, passager avant et de genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.



- Ne rien fixer aux portes, à la vitre de pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée de maintien.



- Ne pas attacher à la clé des objets lourds, pointus ou très durs, comme d'autres clés par exemple. Ces objets risquent d'entraver le déploiement du coussin gonflable SRS de genoux ou d'être projetés en direction du siège conducteur par la force de déploiement, constituant ainsi un danger potentiel.



- Ne suspendez aux crochets à vêtements aucun cintre nu ni aucun objet dur. En cas de déploiement des coussins gonflables SRS rideau, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si une housse en vinyle recouvre la partie où le coussins gonflable SRS de genoux se déploie, veillez à l'enlever.

AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des coussins gonflables SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux de fonctionner correctement, désactiver le dispositif ou entraîner le déploiement accidentel des coussins latéraux, entraînant la mort ou des blessures graves.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux zones renfermant les composants des coussins gonflables SRS.
  En effet, cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez à aucun composant des coussins gonflables SRS immédiatement après leur déploiement (gonflage), car ils pourraient être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Retirez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, telles que la garniture centrale du volant de direction et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez aucun objet, par exemple un coussin, sur le siège du passager avant. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent ne pas se déployer en cas de collision.

Modification et élimination en fin de vie des éléments du système de coussins gonflables SRS

Consultez impérativement votre concessionnaire Toyota si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule ou de procéder à l'une des modifications suivantes. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit
- Réparation ou modification des ailes avant, du bouclier avant, ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un équipement de protection sur la calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), d'un chasse-neige, de treuils ou d'une galerie de toit
- Modification des suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un émetteur/récepteur radio ou lecteur de CD
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique

■ **Si les coussins gonflables SRS se déploient (se gonflent)**

- Il peut arriver que les coussins gonflables SRS provoquent des blessures bénignes (abrasions, brûlures, ecchymoses, etc.) du fait de leur déploiement (gonflage) ultra-rapide sous l'action des gaz chauds.
- Le déploiement s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, habillage du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. Le coussin gonflable, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.
- Les feux de détresse s'allument automatiquement. (→P. 466)
- Pour les abonnés Safety Connect, si les coussins gonflables SRS se déploient, ou en cas de collision violente à l'arrière du véhicule, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre d'assistance, qui l'informe de la localisation du véhicule (sans que vous ayez à appuyer sur la touche "SOS"), après quoi un opérateur va tenter d'entrer en communication vocale avec les occupants pour évaluer le niveau d'urgence et d'assistance nécessaire. Si les occupants ne sont pas en capacité de communiquer, l'opérateur traite automatiquement l'appel comme une urgence et s'occupe de dépêcher les services de secours nécessaires. (→P. 79)

  • Un coussin gonflable SRS est déployé.
  • Un prétensionneur de ceinture de sécurité est activé.
  • Le véhicule est impliqué dans une collision violente où il est percuté par l'arrière.

■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (Coussins gonflables SRS frontaux)**

● Les coussins gonflables SRS frontaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse de 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) environ contre un obstacle fixe et indéformable.

Toutefois, cette vitesse de seuil est beaucoup plus élevée dans les situations suivantes:

- Si le véhicule heurte un obstacle déformable ou mobile à l'impact, un véhicule en stationnement ou un panneau de signalisation par exemple
- Si le véhicule est impliqué dans un accident avec encastrement, c'est-à-dire où dans la collision, l'avant du véhicule passe sous le plateau d'un poids lourd

● Selon le type de collision, il est possible que les prétensionneurs de ceinture de sécurité soient les seuls à se déclencher.

● Les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant ne se déploient pas si personne n'est assis dans le siège du passager avant droit. Cependant, les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent se déployer si un bagage est placé sur le siège, même si le siège est inoccupé. (→P. 53)

■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideau)**

● Les coussins gonflables SRS latéraux et rideau se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force correspondant au choc généré par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).

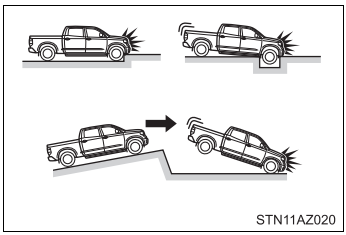
● Les coussins gonflables SRS rideau se déploient en cas de retournement du véhicule.

● Les coussins gonflables SRS rideau peuvent également se déclencher en cas de choc frontal violent.

■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision**

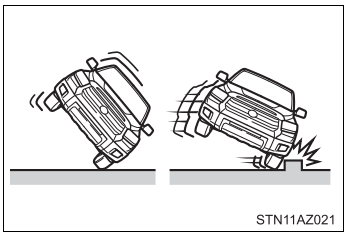
Les coussins gonflables SRS frontaux et rideau peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule



Les coussins gonflables SRS rideau peuvent également se déployer dans les cas illustrés par la figure.

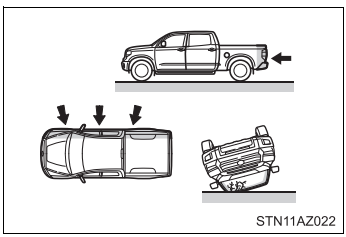
- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte un obstacle en dur.



■ **Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS frontaux) peuvent ne pas se déployer**

Les coussins gonflables SRS frontaux ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'une collision, quelle qu'elle soit, provoque une décélération avant suffisante du véhicule, les coussins gonflables SRS frontaux peuvent se déployer.

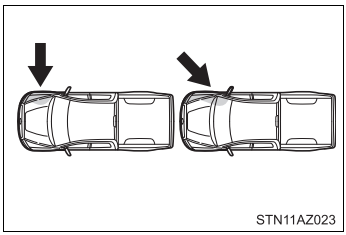
- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule



■ Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideau) peuvent ne pas se déployer

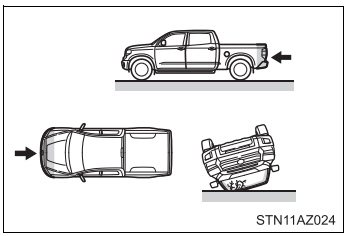
Les coussins gonflables SRS latéraux et rideau peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts



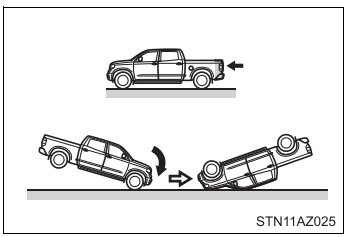
Les coussins gonflables SRS latéraux ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, se retourne ou subit un choc latéral à vitesse réduite.

- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule



Les coussins gonflables SRS rideau ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière, se retourne par l'avant ou subit un choc latéral ou frontal à vitesse réduite.

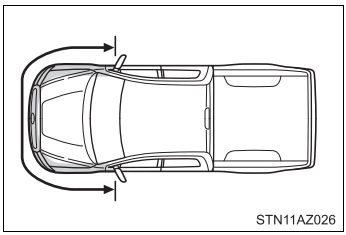
- Choc arrière
- Retournement par l'avant



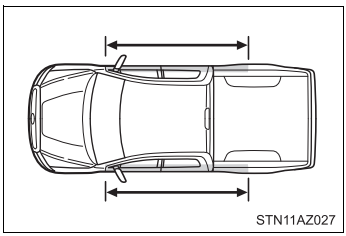
Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

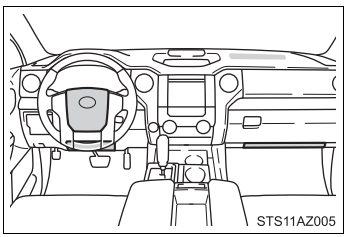
- Un coussin gonflable SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.
- Le véhicule a subi des dommages ou est déformé à l'avant, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS frontaux.


STN11AZ026

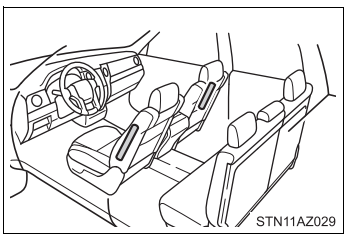
- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau d'une porte, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau.


STN11AZ027

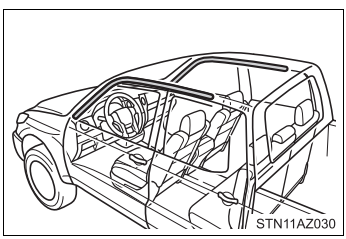
- La garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant le coussin gonflable passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.


STS11AZ005

- La partie des sièges renfermant le coussin gonflable latéral est rayée, fendue ou endommagée d'une autre manière.

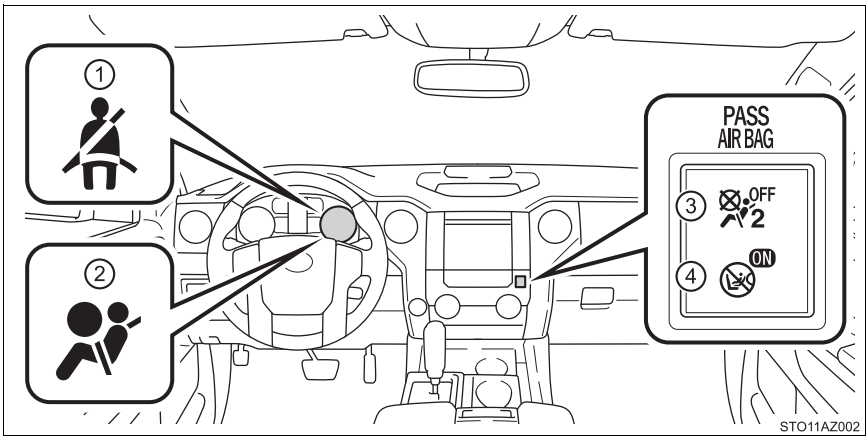

STN11AZ029

- La partie des garnitures (rembourrage) des montants avant, des montants arrière ou du longeron du toit où se trouvent les coussins gonflables rideau est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.


STN11AZ030

Système de classification d'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence le coussin gonflable de passager avant, le coussin gonflable de genoux de passager avant et le prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant.



① Témoin de rappel de ceinture de sécurité
② Témoin d'alerte SRS
③ Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
④ Témoin indicateur "AIR BAG ON"

Logique de fonctionnement du système de classification d'occupant du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	

■ Enfant*4 ou siège de sécurité enfant*5

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*6
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ Inoccupé

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	Éteint
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé *7 ou désactivé*8

■ Il y a un mauvais fonctionnement dans le système

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un enfant, selon sa constitution et sa façon de se tenir.

*2: Dans le cas où le passager avant porte sa ceinture de sécurité

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité

*4: Lorsqu'un enfant trop grand pour le dispositif de retenue pour enfants s'assied sur le siège du passager avant, le système peut le considérer comme un adulte selon son physique et sa posture.

*5: Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route sur le siège du passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. (→P. 59)

*6: Si le voyant n'est pas allumé, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 63)

*7: En cas de collision latérale.

*8: En cas de collision frontale ou de retournement du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions avec le système de classification d'occupant du siège passager avant**

Observer les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que le pêne de ceinture de sécurité du passager avant n'a pas été laissé inséré dans la boucle avant que quelqu'un s'assoie sur le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" n'est pas allumé lorsque la personne installée dans le siège passager avant droit utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, sortez le pêne de la rallonge de la boucle de la ceinture de sécurité et bouclez de nouveau la ceinture de sécurité. Remettez en place la rallonge de ceinture de sécurité en vérifiant que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déploieront pas en cas de collision, avec pour résultat des blessures graves voire mortelles.
- Ne pas faire subir une charge excessive au siège passager avant ou à ses équipements (poches aumônières par ex.).
- Ne pas faire porter un poids sur le siège passager avant en mettant les mains ou les pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne pas laisser un passager arrière soulever le siège passager avant avec ses pieds ou s'appuyer contre le dossier de siège avec ses jambes.
- Ne pas placer d'objets sous le siège passager avant.

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le système de classification d'occupant du siège passager avant

- Ne pas incliner le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risquerait alors de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déclencheront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège peut diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, au fond de son siège, avec les pieds posés sur le plancher et la ceinture de sécurité portée correctement. Si le voyant "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Quand on ne peut pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège passager avant, installez le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant dans l'ordre correct. (→P. 63)
- Ne pas modifier ni démonter les sièges avant.
- Ne pas donner de coup de pied dans le siège passager avant et ne pas lui faire subir de choc violent. Sinon, le témoin d'alerte SRS risque de s'allumer pour indiquer un mauvais fonctionnement du système de classification d'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé à une place arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne pas utiliser d'accessoire de siège, comme un coussin ou une housse, qui couvre la surface du coussin de siège.
- Ne pas fixer une tablette de dossier de siège du commerce ou toute autre charge lourde au dos du siège passager avant.
- Ne pas modifier ni remplacer la sellerie du siège avant.

Informations relatives à la sécurité des enfants

Respectez les précautions suivantes quand des enfants sont à bord du véhicule.
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Modèles à Double Cabine et CrewMax: Il est recommandé d'installer les enfants dans les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le sélecteur de vitesses, le commodo d'essuie-glaces, etc.
- Utilisez la sécurité enfants des portes arrière ou le bouton de verrouillage des lève-vitres (sur modèles équipés) pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la marche du véhicule ou n'utilisent accidentellement le lève-vitre électrique.
- Ne pas laisser les jeunes enfants jouer avec les équipements susceptibles de leur coincer ou pincer une partie du corps, comme le lève-vitre électrique, le capot, le hayon, les sièges, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Un dispositif de retenue pour enfant en bas âge ou pour bébé doit être correctement fixé sur le siège à l'aide de la sangle abdominale de la ceinture de sécurité deux points ou trois points.

La législation des 50 États des États-Unis et celle du Canada impose désormais l'utilisation de dispositifs de retenue pour enfants.

Éléments à retenir

Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que sur le siège passager avant.

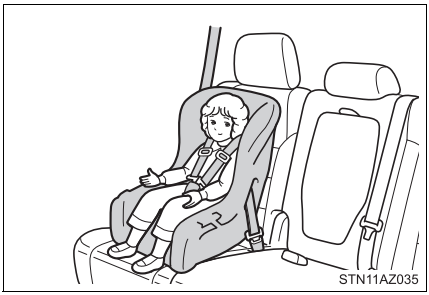
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour les détails concernant l'installation, suivez les instructions fournies avec le siège de sécurité enfant.
  Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général. (→P. 63)

Types de dispositifs de retenue pour enfants

Les sièges de sécurité enfant sont classés dans les 3 types suivants en fonction de l'âge et de la taille de l'enfant:

- ▶ Dos à la route — Siège bébé/ modulable
- ▶ Face à la route — Siège modulable





- ▶ Coussin de rehausse



■ Choix d'un dispositif de retenue adapté à l'enfant

- ● Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- ● Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 34)

AVERTISSEMENT

Précautions concernant les dispositifs de retenue pour enfants

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule et installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant parfaitement adapté à la taille de l'enfant, et de l'installer à l'arrière. Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le voyant "AIR BAG OFF" est allumé.
  En cas d'accident, la force exercée par le déploiement rapide du coussin gonflable passager peut causer des blessures graves, voire mortelles à un enfant, si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant équipé d'une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant, en raison de l'absence d'ancrage sur le siège passager avant. Relevez le dossier de siège le plus possible et reculez toujours le siège au maximum même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, car le déploiement du coussin gonflable passager avant peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant les dispositifs de retenue pour enfants

- Ne pas utiliser la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez le siège de sécurité enfant avec la rallonge attachée à la ceinture de sécurité, le siège de sécurité enfant n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe que l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué en cas d'accident.
- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. S'il est mal arrimé, le risque existe que l'enfant soit grièvement blessé, voire tué lors d'un arrêt brusque ou d'un accident.

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ Lorsque le dispositif de retenue pour enfants n'est pas en cours d'utilisation

- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le complètement du véhicule. Cela évitera qu'il blesse les passagers en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

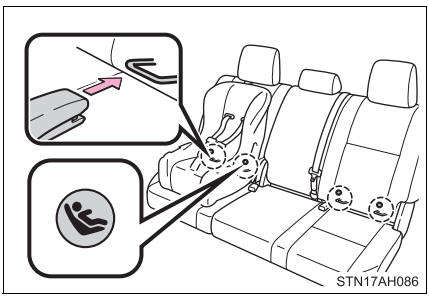
Installation des sièges de sécurité enfant

Suivez les directives fournies par le fabricant du système de retenue pour enfants. Fixez solidement les sièges bébé aux sièges à l'aide des ancrages LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.
La ceinture abdominale/épaulière peut être utilisée si votre dispositif de retenue pour enfants n'est pas compatible avec le système LATCH (ancrages inférieurs et supérieurs pour siège d'enfant).

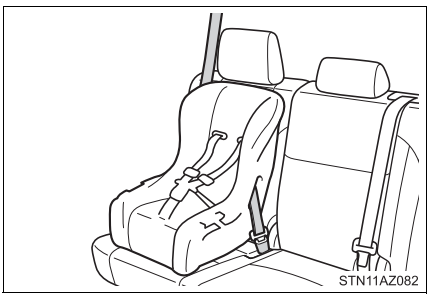
▶ Modèles à Double Cabine

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges arrière sont équipés de points d'ancrage LATCH aux places extérieures. (Des boutons indiquant l'emplacement des ancrages sont fixés aux sièges.)

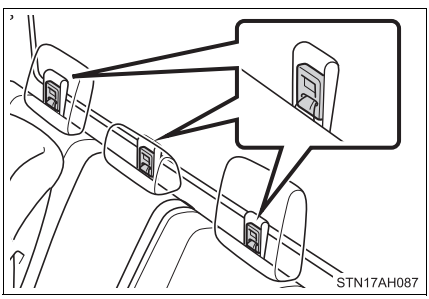


Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour siège de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR sauf ceinture de sécurité du conducteur)
(→P. 36)



Patte d'ancrage (pour sangle de retenue supérieure)

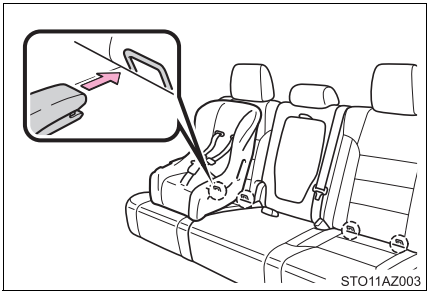
Un support d'ancrage est prévu sur chaque siège arrière.



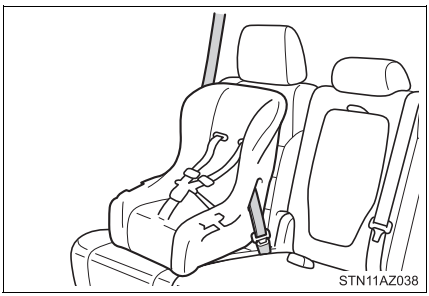
▶ Modèles CrewMax

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges arrière sont équipés de points d'ancrage LATCH aux places extérieures.

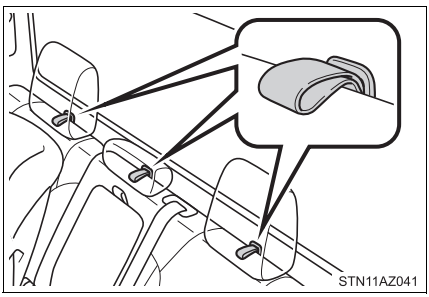


Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour siège de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR sauf ceinture de sécurité du conducteur)
(→P. 36)



Patte d'ancrage (pour sangle de retenue supérieure)

Un support d'ancrage est prévu sur chaque siège arrière.



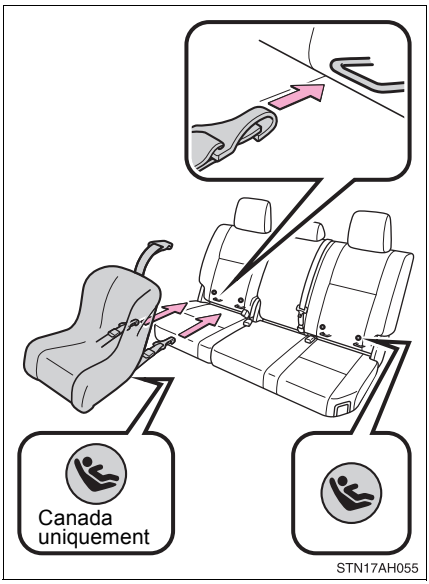
Installation avec le système LATCH (modèles à Double Cabine)

▶ Type A

1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

2 Fixez les crochets des sangles inférieures sur les ancrages LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les propriétaires au Canada:
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique la présence d'un système de fixation inférieur.

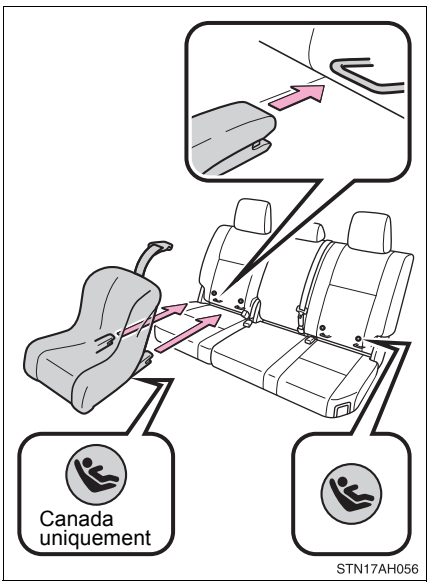


▶ Type B

1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

2 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les propriétaires au Canada:
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique la présence d'un système de fixation inférieur.



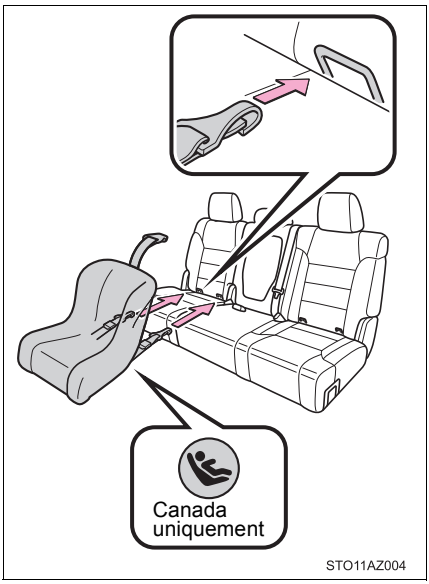
Installation avec le système LATCH (modèles CrewMax)

▶ Type A

1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

2 Fixez les crochets des sangles inférieures sur les ancrages LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les propriétaires au Canada:
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique la présence d'un système de fixation inférieur.

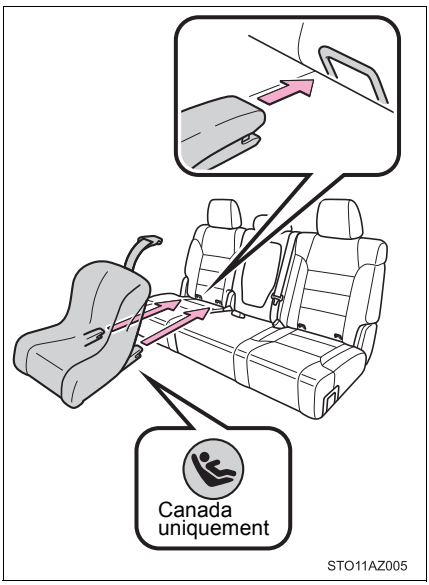


▶ Type B

1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

2 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

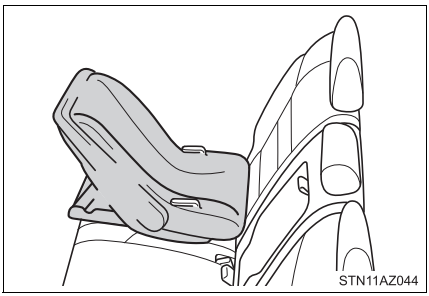
Pour les propriétaires au Canada:
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique la présence d'un système de fixation inférieur.



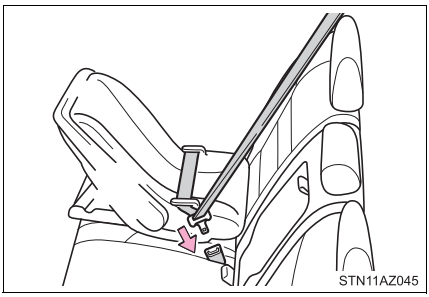
Installation des sièges de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

■ Dos à la route — Siège jeune enfant/modulable

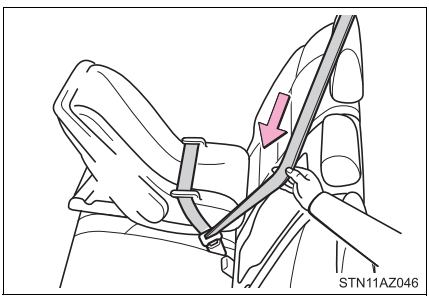
1 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, dos à la route.



2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

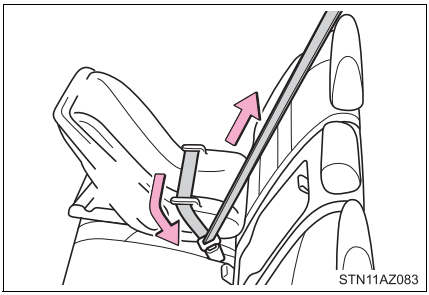


3 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



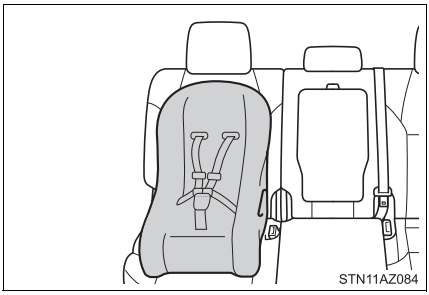
4 Tout en poussant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale se réenrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit immobilisé en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

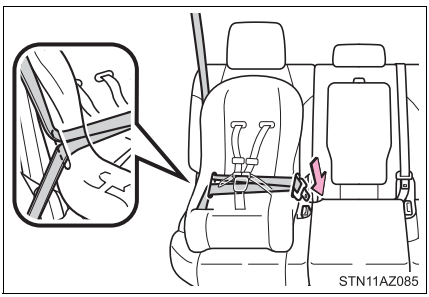


■ Face à la route — Siège modulable

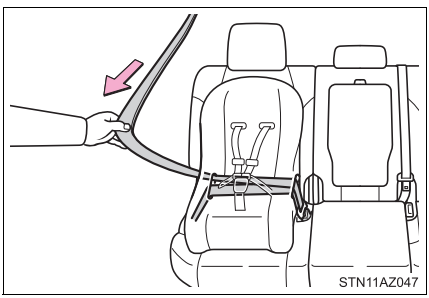
1 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



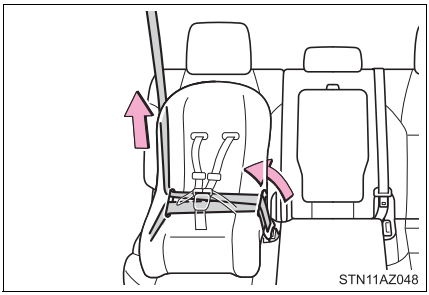
2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



3 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



4 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

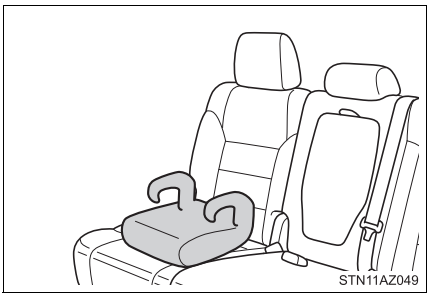


Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

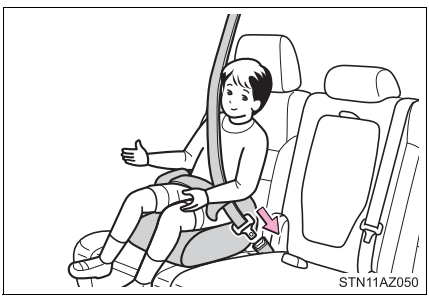
5 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 70, 73)

■ Coussin de rehausse

1 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



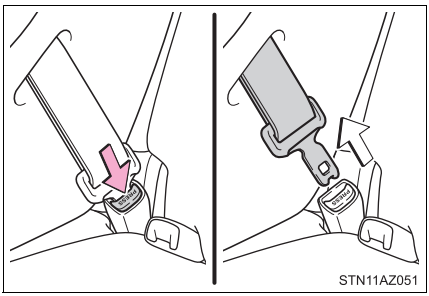
2 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 34)

Retrait d'un dispositif de retenue pour enfants installé à l'aide d'une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

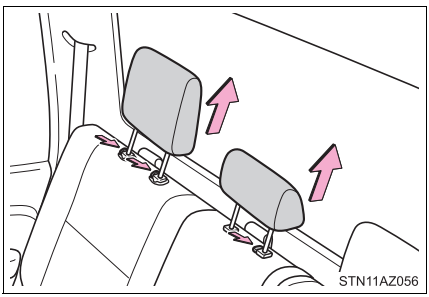


Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure (modèles à Double Cabine)

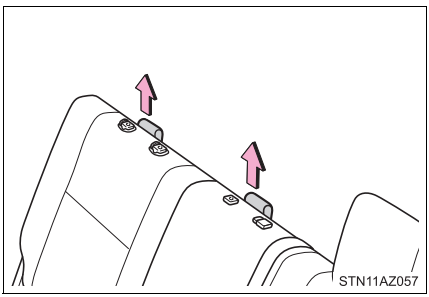
■ Siège arrière droit ou central arrière

1 Arrimez le siège de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité ou les points d'ancrage inférieurs.

2 Démontez les appuis-tête des sièges arrière droit et central arrière. (→P. 150)



3 Tirez vers le haut les sangles des sièges droit et central.

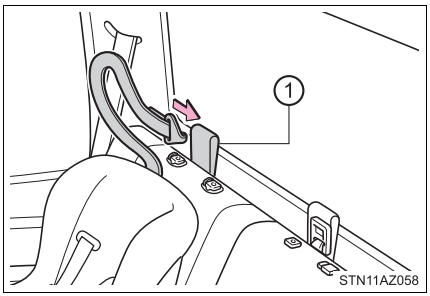


4 Passez la sangle de retenue supérieure dans la boucle d'ancrage pour sangle comme indiqué sur la figure.

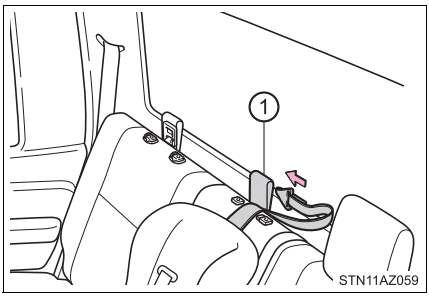
Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure n'est pas vrillée.

① Boucle d'ancrage pour sangle

▶ Siège arrière droit



▶ Siège central arrière

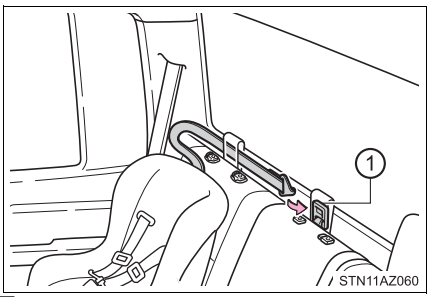


5 Accrochez la sangle de retenue supérieure par son crochet à l'anneau d'ancrage et tendez-la.

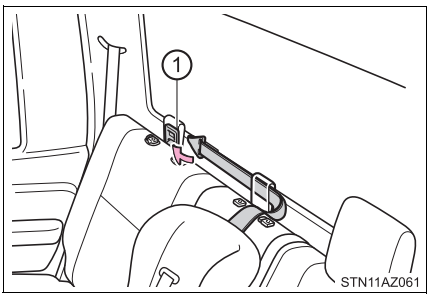
Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

① Anneau d'ancrage pour sangle

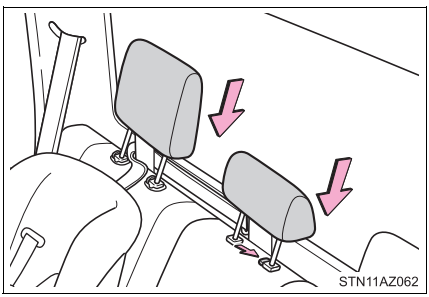
▶ Siège arrière droit



▶ Siège central arrière



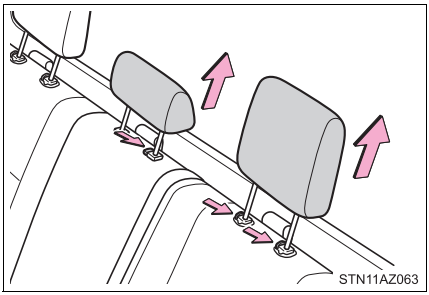
6 Remontez les appuis-tête des sièges arrière droit et central arrière. (→P. 151)



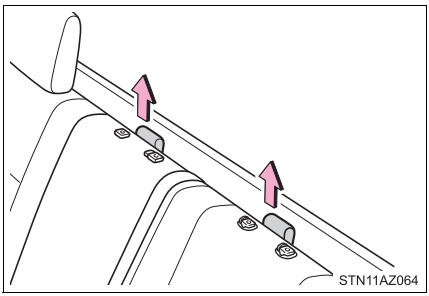
■ Siège arrière gauche

1 Arrimez le siège de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité ou les points d'ancrage inférieurs.

2 Démontez les appuis-tête des sièges central arrière et arrière gauche. (→P. 150)



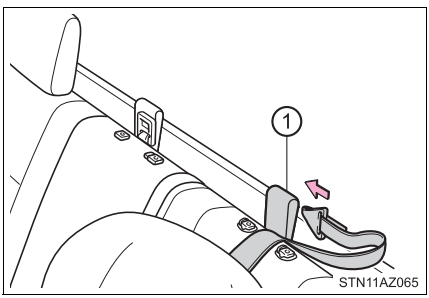
3 Tirez vers le haut les sangles des sièges gauche et central.



4 Passez la sangle de retenue supérieure dans la boucle d'ancrage pour sangle comme indiqué sur la figure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure n'est pas vrillée.

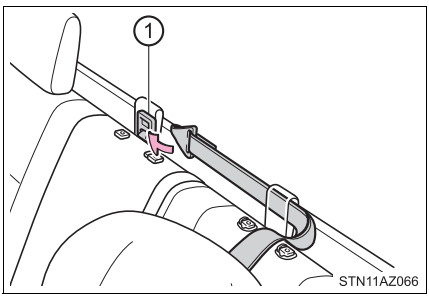
① Boucle d'ancrage pour sangle



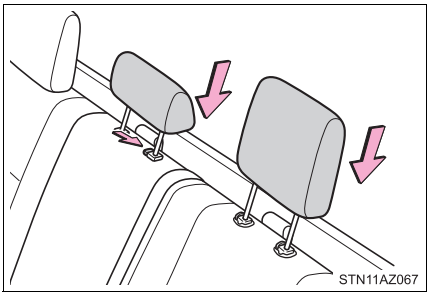
5 Accrochez la sangle de retenue supérieure par son crochet à l'anneau d'ancrage et tendez-la.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

① Anneau d'ancrage pour sangle



6 Remontez les appuis-tête des sièges gauche et central. (→P. 151)

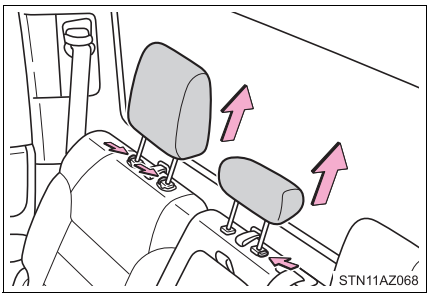


Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure (modèles CrewMax)

■ Siège arrière droit ou central arrière

1 Arrimez le siège de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité ou les points d'ancrage inférieurs.

2 Démontez les appuis-tête des sièges arrière droit et central arrière. (→P. 150)

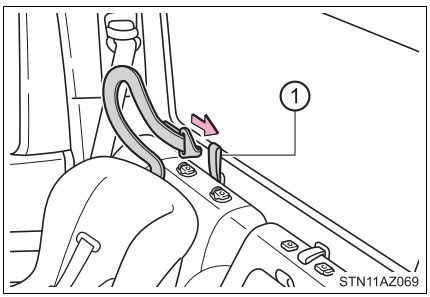


3 Passez la sangle de retenue supérieure dans la sangle d'ancrage comme indiqué sur la figure.

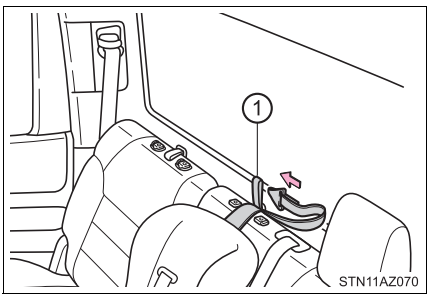
Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure n'est pas vrillée.

① Sangle d'ancrage

▶ Siège arrière droit



▶ Siège central arrière

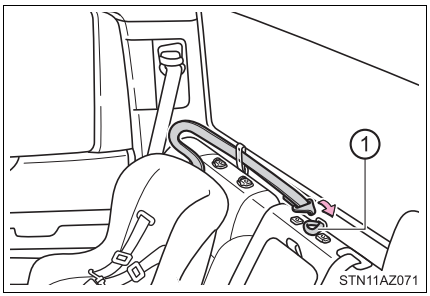


4 Accrochez la sangle de retenue supérieure par son crochet à la sangle d'ancrage et tendez-la.

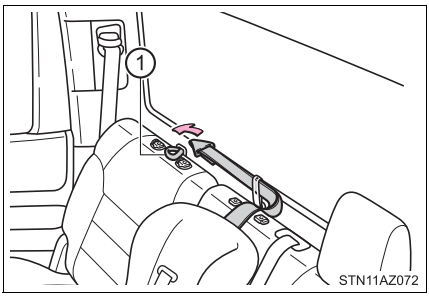
Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

① Sangle d'ancrage

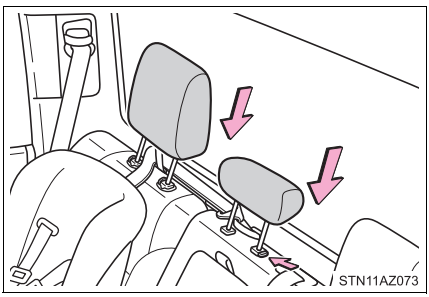
▶ Siège arrière droit



▶ Siège central arrière



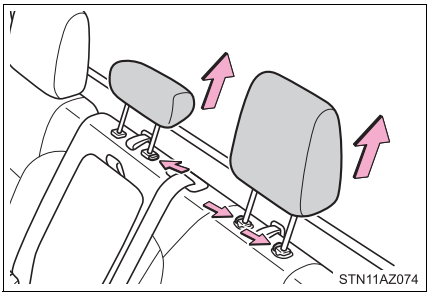
5 Remontez les appuis-tête des sièges arrière droit et central arrière. (→P. 151)



■ **Siège gauche**

1 Arrimez le siège de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité ou les points d'ancrage inférieurs.

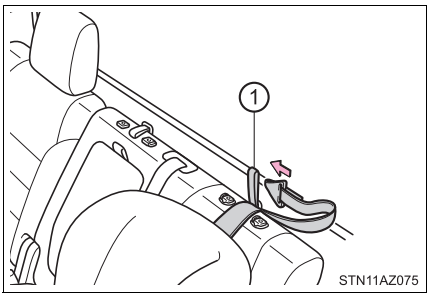
2 Démontez les appuis-tête des sièges central arrière et arrière gauche. (→P. 150)



3 Passez la sangle de retenue supérieure dans la sangle d'ancrage comme indiqué sur la figure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure n'est pas vrillée.

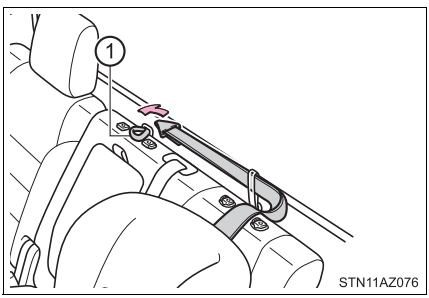
① Sangle d'ancrage



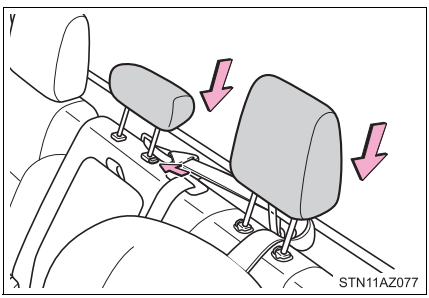
4 Accrochez la sangle de retenue supérieure par son crochet à la sangle d'ancrage et tendez-la.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

① Sangle d'ancrage



5 Remontez les appuis-tête des sièges central arrière et arrière gauche. (→P. 151)



Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
On peut utiliser des sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications FMVSS213 ou CMVSS213.
Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

AVERTISSEMENT

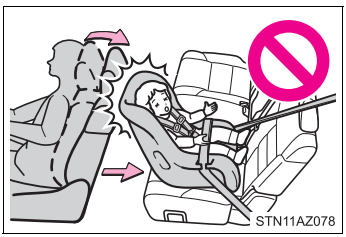
Lorsque vous installez un siège de rehausse

Pour empêcher la ceinture de passer en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. Le mode ALR est conçu pour serrer uniquement la ceinture. Cela pourrait blesser ou gêner l'enfant. (→P. 36)

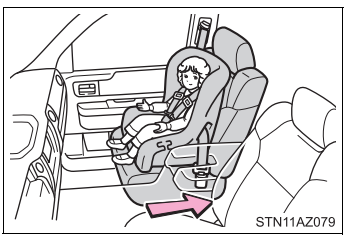
Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.
Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé en place, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque ou d'accident.

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et l'empêche d'être correctement arrimé, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Réglez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.



- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège avant que s'il n'est pas possible de faire autrement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le voyant "AIR BAG OFF" est allumé. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déploiement des coussins gonflables.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

- Lorsque vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule. Dans le cas contraire, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas d'accident ou freinage brusque.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est correctement arrimé.
- Après avoir fixé un siège de sécurité enfant, ne réglez jamais le siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant aux sièges arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il faut sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité pour arrimer le siège de sécurité enfant, celui-ci n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe que l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement ou tué en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Pour arrimer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés ou tués en cas de freinage brusque ou d'accident.

Précautions avec les gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent des substances nocives pour le corps humain s'ils sont inhalés.

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et entraîner un accident par suite de somnolence, ou risquent d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Points importants pendant que vous conduisez

- Modèles à Double Cabine et CrewMax: Laissez la lunette arrière fermée.
- Modèles à Double Cabine et CrewMax: Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement dans le véhicule alors que la lunette arrière est fermée, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
- Toyota vous déconseille d'occuper l'arrière du véhicule lorsqu'il est équipé d'une cellule habitable, d'une coque rapportée ou de tout type de recouvrement, pendant que le moteur est en marche. Cette mise en garde est valable que le véhicule soit en mouvement ou à l'arrêt ou en stationnement, avec le moteur en marche. Des mesures particulières doivent être prises pour éviter que les gaz d'échappement ne pénètrent dans les espaces fermés (cellule habitable, caravane ou autres) ou ne s'accumulent autour du véhicule. Si vous détectez la présence des gaz d'échappement, ouvrez toutes les vitres et ventilez soigneusement la zone.

■ Lorsque vous stationnez

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée ou fermée, comme un garage par exemple, arrêtez le moteur.
- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le moteur en marche.
  Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne pas laisser le véhicule moteur en marche au voisinage de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur est en marche, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles périodiques. S'il y a un trou ou une fissure causé par la corrosion, un joint endommagé ou un bruit d'échappement anormal, faites impérativement inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Safety Connect*

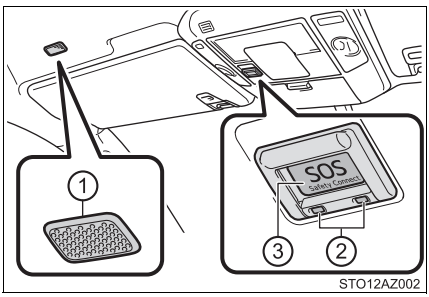
Safety Connect est un service de télécommunication fonctionnant sur la base d'un abonnement, qui utilise les données du système de géo-positionnement par satellite (GPS) et une technologie cellulaire intégrée offrant des fonctions de sécurité à ses abonnés. Safety Connect est pris en charge par le centre d'assistance Toyota désigné, lequel est ouvert 24h/24 et 7j/7.

Le service Safety Connect est accessible par abonnement et destiné aux véhicules sélectionnés, muni d'équipement de télécommunication.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par le Contrat d'abonnement aux services télématiques, ses modalités et ses conditions générales d'utilisation en vigueur et telles qu'elles sont modifiées de temps à autre, dont une copie est à votre disposition sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada. Toute utilisation du service Safety Connect est dès lors soumise à l'application de ces modalités et conditions.

■ Composition du système

① Microphone
② Témoins indicateurs DEL
③ Bouton "SOS"



*: Sur modèles équipés

■ **Services**

Les abonnés ont accès aux services Safety Connect suivants:

● Notification automatique de collision*

Aide les conducteurs à recevoir l'aide nécessaires des services d'urgence. (→P. 82)

*: Brevet américain No. 7,508,298 B2

● Localisation de véhicule volé

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P. 82)

● Touche d'assistance d'urgence ("SOS")

Permet au conducteur de communiquer avec le centre d'assistance. (→P. 82)

● Assistance routière améliorée

Procure aux conducteurs divers services d'assistance routière. (→P. 83)

■ **Abonnement**

Après avoir signé le contrat de service d'abonnement de télécommunication et une fois inscrit, vous commencez à recevoir les services. Diverses durées d'abonnement sont proposées à la vente. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota, appelez parmi les centres de Customer Experience suivants celui dont vous dépendez, ou appuyez sur le bouton "SOS" dans votre véhicule, pour tout complément d'information sur les abonnements.

- États-Unis

  1-800-331-4331
- Canada

  1-888-869-6828
- Porto Rico

  1-877-855-8377

■ **Information sur les services Safety Connect**

- Il n'est pas possible de passer des appels téléphoniques utilisant la technologie Bluetooth® du véhicule lorsque Safety Connect est actif et en cours d'utilisation.
- Safety Connect est disponible depuis l'automne 2009 sur une sélection de modèles Toyota (uniquement sur le territoire continental des États-Unis). Le contact avec le centre d'assistance Safety Connect dépend de l'état opérationnel de l'équipement de télécommunication, de la disponibilité de la connexion cellulaire, et de la réception du signal GPS, lesquels peuvent restreindre la capacité de joindre le centre d'assistance ou de recevoir l'aide des services d'urgence. Une inscription et un Contrat d'abonnement aux services télématiques sont obligatoires. Diverses durées d'abonnement sont disponibles; les frais varient selon le lieu et la durée d'abonnement choisie.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence et Localisation du véhicule volé sont disponibles aux États-Unis (y compris Hawaï et Alaska), à Porto Rico et au Canada, et le service Assistance routière améliorée est disponible aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence, Localisation du véhicule volé et Assistance routière améliorée ne sont pas disponibles aux Îles vierges américaines. Pour les véhicules commercialisés initialement aux Îles vierges américaines, aucun service Safety Connect n'est fonctionnel à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire des Îles vierges américaines.
- Les services Safety Connect ne sont pas soumis à l'article 255 du Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible avec le système ATS.

■ **Langues**

Le centre d'assistance Safety Connect offrira une assistance dans plusieurs langues. Le système Safety Connect offrira des messages vocaux en anglais, espagnol et français. Lorsque vous vous inscrivez, veuillez préciser la langue souhaitée.

■ **Lorsque vous communiquez avec le centre d'assistance**

Il peut s'avérer impossible de communiquer avec le centre d'assistance si le réseau est occupé.

Témoins indicateurs à DEL Safety Connect

Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, la lampe témoin verte s'allume, signalant que le service est actif.

Les séquences suivantes des lampes témoins indiquent des conditions d'utilisation particulières du système:

- Lampe témoin verte allumée = Service actif
- Lampe témoin verte clignotante = Appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (sauf au démarrage du véhicule) = Défaillance du système
  (prenez contact avec votre concessionnaire Toyota)
- Aucune lampe témoin (éteint) = Service Safety Connect inactif

Témoins indicateurs à DEL Safety Connect

■ Notification automatique en cas de collision

En cas de déploiement de l'un des coussins gonflables ou de collision arrière grave, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'assistance. Le préposé en service reçoit la position du véhicule; il tente alors de parler avec ses occupants afin d'évaluer le niveau d'urgence. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considère systématiquement l'appel comme étant une urgence. Il communique avec le prestataire de services d'urgence le plus proche afin de décrire la situation et lui demander d'envoyer une assistance sur place.

■ Localisation de véhicule volé

Si votre véhicule est volé, Safety Connect pourra travailler avec les autorités locales afin de les aider à le repérer et le récupérer. Après avoir porté plainte auprès des services de police, appelez le Customer Experience Center au 1-800-331-4331 aux États-Unis, au 1-877-855-8377 à Porto Rico ou au 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les invites Safety Connect pour lancer la procédure.

En plus d'aider à l'application de la loi en récupérant le véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule équipé de Safety Connect peuvent, dans certains cas, être partagées avec un tiers afin de localiser votre véhicule. De plus amples informations sont disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

■ Touche d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour joindre le centre d'assistance Safety Connect. Le préposé en service déterminera la position de votre véhicule, évaluera le niveau d'urgence et enverra l'assistance nécessaire.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", informez l'opérateur du centre d'assistance que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

■ Assistance routière améliorée

L'assistance routière améliorée ajoute les données GPS au service d'assistance routière Toyota déjà inclus dans la garantie.

Les abonnés peuvent appuyer sur le bouton "SOS" pour joindre un opérateur du centre d'assistance Safety Connect, qui pourra répondre à un grand nombre de besoins, dont notamment: remorquage, pneu à plat, livraison de carburant, etc. Pour une description des services Assistance routière améliorée et de leurs limitations, veuillez consulter les conditions générales de Safety Connect, disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

Informations sur la sécurité concernant Safety Connect

Important! Lisez ces informations avant d'utiliser Safety Connect.

■ Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect installé sur votre véhicule est un émetteur et un récepteur de faible puissance radioélectrique. Il reçoit et émet aussi des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté des lignes directrices et des niveaux de sécurité concernant l'exposition aux RF pour les téléphones mobiles sans fil. Ces lignes directrices sont compatibles avec les normes de sécurité déjà établies par les organisations américaines et internationales de normalisation suivantes.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Report 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes s'appuient sur des évaluations complètes des publications scientifiques pertinentes, tenues régulièrement. Plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins provenant d'universités, d'agences de santé gouvernementales et de l'industrie ont revu le corpus de recherche disponible afin d'établir la norme ANSI Standard (C95.1).

La conception du système Safety Connect est conforme aux lignes directrices de la FCC ainsi qu'à ces normes.

Certification Safety Connect

FCC ID: JOYDA39
IC: 574B-DA39

FCC/IC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the manufacture could void the user's authority to operate the equipment.
This device complies with Part 15 of the FCC Rules and Industry Canada license-exempt RSS standards. Operation is subject to the following two conditions:
(1) this device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.
This equipment complies with IC RSS-102 radiation exposure limits set forth for uncontrolled environment.
The antennas used for this transmitter must be installed to provide a separation distance of least 20cm from all persons.

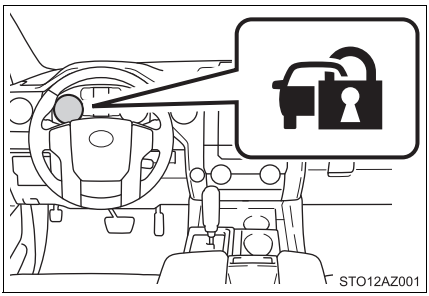
FCC/IC AVERTISSEMENT:
L'utilisateur est averti que les changements ou modifications non express ément approuvés par le fabricant pourraient annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser l'équipement.
Ce appareil est compatible avec la Partie 15 du règlement FCC et de la Licence de l'industrie canadienne et des normes exemptes de RSS.
Opération soumise aux deux conditions suivantes :
(1) ce appareil ne doit pas causer des interférences nuisibles, et
(2) cet appareil doit accepté toutes les interférences, y compris les interférences qui peuvent entraîner un fonctionnement indésirable de l'appareil.
Cet appareil est compatible aux limites d'exposition aux radiation IC RSS-102 définies pour un environnement non contrôlé.
Les antennes utilisées pour cet émetteur doivent être installées à une distance d'au moins 20 cm de toutes les personnes.

Système antidémarrage

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement reconnue par le calculateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.



Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le témoin indicateur clignote dès lors que vous retirez la clé du contacteur de démarrage, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter dès lors que vous insérez la clé enregistrée dans le contacteur de démarrage, pour indiquer que le système est neutralisé.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le témoin indicateur clignote après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, pour indiquer que le système a été désactivé.

■ **Entretien du système**

Le système d'antidémarrage dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ **Conditions pouvant causer un mauvais fonctionnement du système**

- Si la partie par laquelle on tient la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé, appartenant au système antivol (et utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ **Certifications du système antidémarrage**

▶ For vehicles sold in Canada

This device complied with RSS-210 of Industry Canada.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Cet équipement est conforme à la norme CNR-210 d'Industrie Canada.

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Certifications du système d'antidémarrage**

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

⚠ NOTE

■ **Pour assurer un fonctionnement correct du système**

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Alarme*

L'alarme

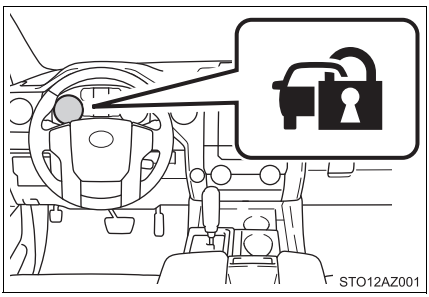
L'alarme donne l'alerte par une signalisation lumineuse et sonore dès qu'une intrusion est détectée.
L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est activée:

- Une porte verrouillée est déverrouillée ou ouverte par n'importe quel autre moyen qu'une clé ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.
- Véhicules équipés du capteur de bris de glace: Des coups sont donnés sur les vitres latérales ou celles-ci sont brisées.

Activation de d'alarme

Fermez les portes et le capot et verrouillez toutes les portes. Le système sera armé automatiquement au bout de 30 secondes.

Le témoin indicateur qui était fixe commence à clignoter une fois que le système est armé.



Désactivation ou interruption de l'alarme

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, ou démarrez le moteur. (L'alarme sera désactivée ou arrêtée au bout de quelques secondes.)

*: Sur modèles équipés

■ **Entretien du système**

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ **Éléments à vérifier avant le verrouillage du véhicule**

Pour éviter un déclenchement imprévu de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Il n'y a personne dans le véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant (sur modèles équipés) sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre objet personnel n'est laissé dans le véhicule.

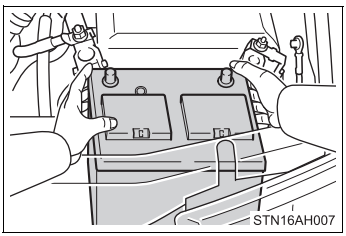
■ **Déclenchement de l'alarme**

L'alarme peut être déclenchée dans les cas suivants:
(En arrêtant l'alarme, le système d'alarme est désactivé.)

- Une personne dans le véhicule ouvre une porte ou le capot.



- La batterie est rechargée ou remplacée quand le véhicule est verrouillé.



■ **Verrou de portière à activation par alarme**

Dans les cas suivants, selon la situation, la porte peut se verrouiller automatiquement pour empêcher l'entrée malvenue dans le véhicule:

- Quand une personne restée à bord du véhicule verrouille la porte alors que l'alarme est active.
- Alors que l'alarme est active, une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte.
- Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie;

NOTE

■ **Pour assurer un fonctionnement correct du système**

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Combiné d'instruments

2

2. Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et indicateurs 92

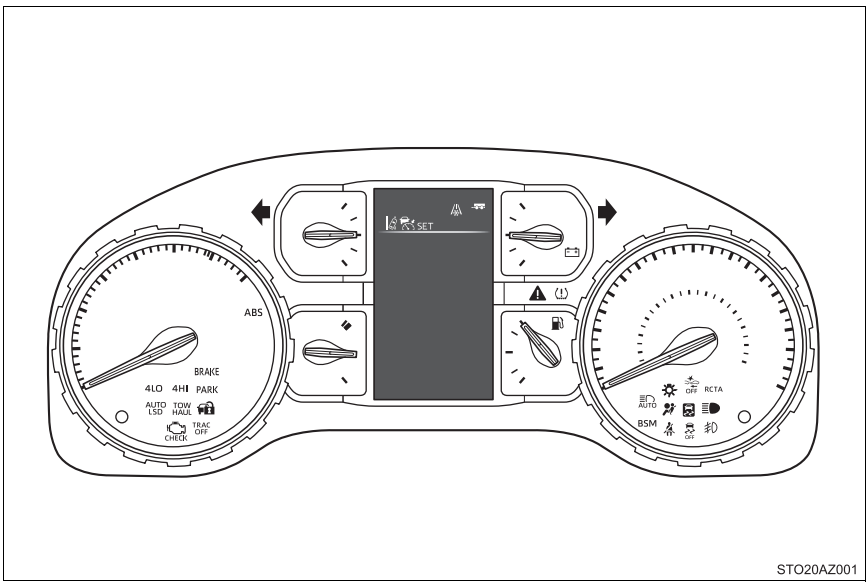
Instruments et compteurs ... 97

Écran multifonctionnel..... 102

Informations de consommation de carburant..... 109

Témoins d’alerte et indicateurs

Les témoins d’alerte et témoins indicateurs répartis entre le combiné d’instruments et la console centrale informent le conducteur de l’état des différents systèmes du véhicule.
Pour les besoins de l’explication, tous les témoins d’alerte et indicateurs sont allumés dans les illustrations qui suivent.



Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes indiqués du véhicule.

*1 

(États-Unis)

Témoin d'alerte de système de freinage (→P. 477)

*1 
(Canada)

Témoin d'alerte de système de freinage (→P. 477)

*1 

Témoin d'alerte du circuit de charge (→P. 477)

*1 

(États-Unis)

Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement (→P. 477)

*1 
(Canada)

Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement (→P. 477)

*1 

Témoin d'alerte SRS (→P. 477)

*1 

(États-Unis)

Témoin d'alerte ABS (→P. 478)

*1 

(Canada)

Témoin d'alerte ABS (→P. 478)



Témoin d'alerte de réserve de carburant (→P. 478)



Témoin de rappel de ceinture de sécurité (→P. 478)

*1 

Témoin d'alerte principal (→P. 478)

*1, 3 

(États-Unis)

Témoin d'alerte de frein de stationnement (→P. 478)

*1, 3 
(Canada)

Témoin d'alerte de frein de stationnement (→P. 478)

*1 

Témoin d'alerte de pression des pneus (→P. 479)

*1, 2 

Témoin de perte d'adhérence (→P. 479)

*1, 5 

Témoin d'alerte PCS (→P. 480)

*2, 4, 5 
(Jaune)

Témoin indicateur LDA (→P. 480)

*4 

Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur (→P. 486)

*4

Témoin d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace de pare-brise (→P. 486)

*4

Témoin d'alerte de système à freinage prioritaire/sécurité de mise en mouvement (→P. 488, 491)

*4

Témoin d'alerte de réserve de carburant (→P. 487)

*4, 5


Témoin de feux de route automatiques (→P. 492)

*1: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

*2: Le témoin s'allume pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*3: Le témoin clignote pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*4: Le témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

*5: Sur modèles équipés

Témoins indicateurs

Les témoins indicateurs informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.


Témoin des clignotants (→P. 226)

*9


Témoin de feux de route automatiques (→P. 233)


(États-Unis)
Témoin de projecteurs (→P. 228)

*1


(États-Unis)
Témoin de frein de stationnement (→P. 227)


(Canada)
Témoin de feux arrière (→P. 228)

*1


(Canada)
Témoin de frein de stationnement (→P. 227)


Témoin de feux de route (→P. 229, 233)

*6, 9

Témoin indicateur de régulateur de vitesse (→P. 283)

*6


Témoin "SET" du régulateur de vitesse (→P. 283)

*6, 9

(Vert)
Témoin indicateur LDA (→P. 269)


Témoin des projecteurs antibrouillard (→P. 238)

*1, 5


Témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" (→P. 53)

*6, 9

Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif (→P. 274)

*1, 2

Témoin de perte d'adhérence (→P. 315)

*1


Témoin de désactivation du VSC (→P. 312)



Témoin "TOW HAUL" (→P. 222)

*9


Témoin "BSM" (→P. 299)

*3, 4, 9

Témoin BSM de rétroviseur extérieur (→P. 299)

*1


Témoin "TRAC OFF" (→P. 315)

*9


Témoin "RCTA" (→P. 299)


Témoin de sécurité antivol (→P. 85, 87)

*1


Témoin "AUTO LSD" (→P. 312, 315)

*1, 8 , 9


Témoin d'alerte PCS (→P. 257)



(modèles à 4 roues motrices)
Témoin "4HI" (→P. 309)



(modèles à 4 roues motrices)
Témoin "4LO" (→P. 309)

*6

(Vert)
Témoin d'attelage de la caravane/remorque (→P. 321)

*6, 7

Témoin de basse température extérieure

*1: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

*2: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

*3: Pour confirmer le bon fonctionnement, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'allument dans les situations suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, la fonction BSM est activée à l'écran de l'écran multifonctionnel.
- Alors que la fonction BSM est active à l'écran de l'écran multifonctionnel, vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

Si le système est fonctionnel, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'éteignent après un délai de quelques secondes.
Si les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs ne s'allument ou ne s'éteignent pas, cela peut indiquer la présence d'une anomalie dans le système.
Si cela se produit, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*4: Le témoin s'allume aux rétroviseurs extérieurs.

*5: Le témoin s'allume à la console centrale.

*6: Le témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

*7: Lorsque la température extérieure est inférieure à 37°F (3°C) environ, le témoin clignote 10 fois environ, puis reste allumé en permanence.

*8: Le témoin s'allume lorsque le système est désactivé.

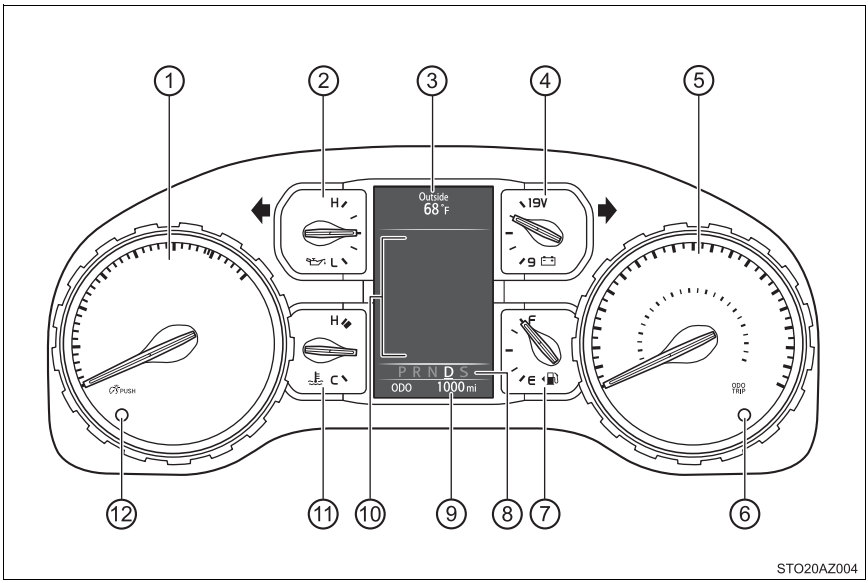
*9: Sur modèles équipés

AVERTISSEMENT

Si l'une des lampes témoin de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou le témoin d'alerte SRS) ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Si tel est le cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Instruments et compteurs



① Compte-tours

Indique le régime du moteur en tours par minute

② Manomètre de pression d'huile moteur

Indique la pression d'huile moteur

③ Affichage de la température extérieure

Affiche la température extérieure dans la plage de -104°F (-40°C) à 122°F (50°C). Le témoin de basse température extérieure s'allume lorsque la température extérieure est inférieure à 37°F (3°C).

④ Voltmètre

Indique l'état de charge

⑤ Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule

⑥ Bouton de sélection du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel et de remise à zéro du totalisateur partiel

Permet d'afficher successivement les distances du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel. Un appui long sur ce bouton permet de remettre à zéro le totalisateur partiel lorsque celui-ci est affiché.

⑦ Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

⑧ Affichage de la position de sélection et de la plage de rapports

Affiche la position de sélection sélectionnée ou la plage de rapports sélectionnée. (→P. 219)

⑨ Affichage du totalisateur kilométrique et totalisateur partiel

Affiche les informations suivantes.

Totalisateur kilométrique:
Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

Totalisateur partiel:
Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

⑩ Écran multifonctionnel

Présente au conducteur des données variées liées à l'utilisation du véhicule. (→P. 103)

Affiche les messages d'alerte en cas de mauvais fonctionnement. (→P. 485)

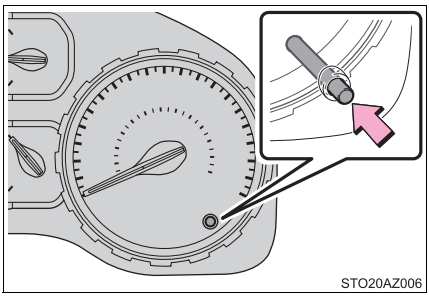
⑪ Thermomètre de liquide de refroidissement moteur

Indique la température du liquide de refroidissement moteur.

⑫ Bouton de commande d'éclairage du tableau de bord

Sélection de l'affichage du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

Appuyez sur le bouton pour alterner entre le totalisateur kilométrique et le totalisateur partiel.



■ **Totalisateur kilométrique**

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

■ **Totalisateur partiel A*/totalisateur partiel B***

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

*: Appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage pour remettre à zéro.

Commande d'éclairage du tableau de bord

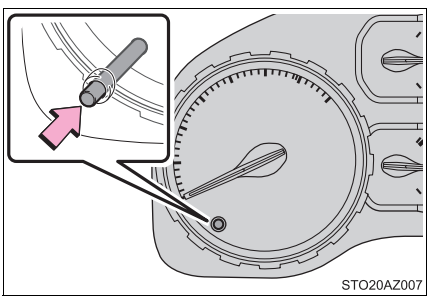
La luminosité des éclairages du tableau de bord est réglable.

Appuyez sur le bouton pour régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.

Vous pouvez régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord en appuyant sur le bouton.

Appui court: modification par étape du niveau de luminosité.

Appui long: modification en continu du niveau de luminosité jusqu'au relâchement.



■ **Conditions d'éclairage de l'écran multifonctionnel**

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ **Luminosité de l'éclairage du tableau de bord**

Lorsque les feux arrière sont allumés, l'affichage baisse légèrement en luminosité, sauf si l'instrumentation est déjà réglée sur le niveau maximum de luminosité.

■ **Affichage de la température extérieure**

- Dans les circonstances suivantes, il se peut que la température affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude.
  - À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
  - Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Si "--" ou "E" est affiché, c'est que le système est peut-être défaillant. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

■ **Écran à cristaux liquides**

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l'écran. Il s'agit d'un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n'y a aucun problème à continuer à l'utiliser.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **L'affichage des informations par temps froid**

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel peut réagir avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.
Par exemple, il y a un décalage entre le moment où le conducteur change de vitesse et celui où le rapport correspondant est affiché à l'écran. Ce décalage peut pousser le conducteur à rétrograder de nouveau, provoquant un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, et ainsi éventuellement un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires**

- Ne pas laisser l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle matérialise le régime maximum du moteur.
- Le moteur risque de surchauffer si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 524)

■ **Voltmètre**

Lorsque le voltmètre indique une tension supérieure à 19 V ou inférieure à 9 V lorsque le moteur est en marche, cela peut indiquer une défaillance de la batterie ou du circuit de charge. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Manomètre de pression d'huile moteur**

Lorsque la valeur indiquée par le manomètre de pression d'huile moteur baisse alors que le moteur est en marche, arrêtez le véhicule en lieu sûr dans les plus brefs délais et vérifiez le niveau d'huile moteur. (→P. 410)
Lorsque la pression d'huile moteur baisse alors même que le niveau n'a pas diminué, ou si elle n'augmente pas après que vous ayez ajouté de l'huile, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota, car un problème est à craindre avec le circuit de lubrification.

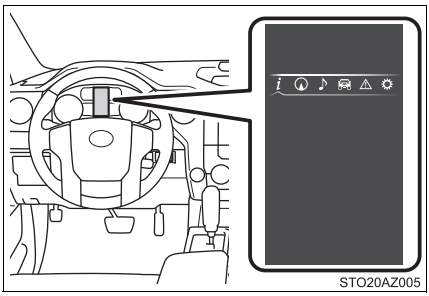
Écran multifonctionnel

Informations de l'afficheur

L'écran multifonctionnel présente au conducteur des informations variées liées au véhicule.

● Icônes de menu

La sélection d'une icône permet d'afficher les informations suivantes.
Il peut arriver que certaines informations soient affichées automatiquement, selon la situation.



Informations de parcours

Sélectionnez pour afficher diverses informations liées au parcours. (→P. 103)

Affichage lié au système de navigation*

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes asservies au système de navigation.
- Guidage sur itinéraire
- Affichage de la boussole (nord en haut/cap suivi en haut)

Affichage asservi au système audio

Sélectionnez pour pouvoir faire votre choix à l'écran entre les sources audio ou les plages musicales avec le sélecteur d'instrumentation.

Informations sur le véhicule

Sélectionnez pour afficher l'état fonctionnel des systèmes suivants:
- LDA (Alerte de sortie de voie)* (→P. 266)
- Régulateur de vitesse actif* (→P. 274)
- Pression de gonflage des pneus (→P. 421)
- Régulateur de freinage de caravane/remorque* (→P. 321)

Affichage des messages d'alerte

Sélectionnez pour afficher les messages d'alerte et les mesures à prendre si une défaillance est détectée. (→P. 485)

Affichage des paramètres

Sélectionnez pour configurer l'affichage de l'instrumentation. (→P. 104)

*: Sur modèles équipés

■ **Utilisation du sélecteur d'instrumentation**

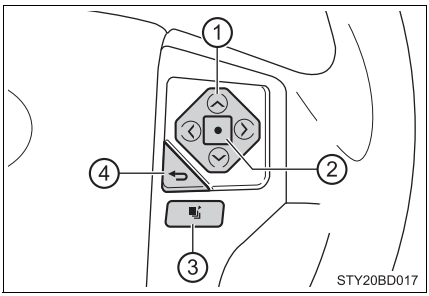
① Sélection d'un élément/ changement des pages

② Appui: Entrée/Validation

Appui long: Remise à zéro

③ Sélection des menus/ Affichage de l'écran principal

④ Retour à l'écran précédent



Informations de parcours

● Moyenne totale*/Moyenne du réservoir/Moyenne du parcours

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis que la fonction a été remise à zéro, depuis que le véhicule a été ravitaillé en carburant, ou depuis que le moteur a été démarré, respectivement

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

● Autonomie

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant, la distance parcourue depuis que le moteur a été démarré ou la distance depuis que la fonction a été remise à zéro, respectivement.

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
  Lorsque vous faites le plein de carburant, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. Si vous faites le plein en carburant du véhicule sans mettre le contacteur de démarrage sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

● Actuel

Affiche le niveau instantané de consommation de carburant

● Vitesse moyenne*/Vitesse moyenne du parcours

Affiche la moyenne depuis que le moteur a été démarré ou depuis que la fonction a été remise à zéro, respectivement

● Durée totale*/Durée de parcours

Affiche le temps écoulé depuis que le moteur a été démarré ou depuis que la fonction a été remise à zéro, respectivement

● Distance de parcours

Affiche la distance parcourue depuis que le moteur a été démarré

● Compteur de vitesse numérique

● Affichage éteint

Le système affiche un écran noir

*: Procédures de remise à zéro:

- Sélectionnez la fonction à remettre à zéro avec le sélecteur d'instrumentation, puis appuyez longuement sur le bouton central pour remettre à zéro.
- S'il y a plus d'une seule fonction pouvant être remise à zéro, des cases à cocher sont affichées en regard de ces fonctions.

Affichage des paramètres

Les options suivantes sont paramétrables, voir P. 560.

Pour les fonctions qu'il est possible d'activer ou désactiver, elles alternent entre les états marche et arrêt chaque fois que vous appuyez sur .

● LDA (Alerte de sortie de voie)*1 (→P. 563)

- Sensibilité de la LDA

  Sélectionnez pour configurer la sensibilité de la LDA (Alerte de sortie de voie).
- Alerte de louvoiement

  Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'alerte de louvoiement.
- Sensibilité de l'alerte de louvoiement

  Sélectionnez pour configurer la sensibilité de l'alerte de louvoiement.

● PCS (Système de sécurité de pré-collision)*1 (→P. 563)

- PCS

  Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction PCS (Système de sécurité de pré-collision).
- Sensibilité

  Sélectionnez pour configurer la sensibilité du PCS (Système de sécurité de pré-collision).

● BSM (Surveillance de l'angle mort)*1 (→P. 563)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de surveillance de l'angle mort.

● RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)*1 (→P. 563)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'alerte de trafic transversal arrière.

● Paramètres du véhicule

- Luminosité BSM*1 (→P. 563)

  Sélectionnez pour configurer la luminosité des témoins BSM (Surveillance de l'angle mort) intégrés aux rétroviseurs extérieurs.

- Volume RCTA *1 (→P. 563)

  Sélectionnez pour configurer le volume du signal sonore d'alerte de la RCTA (Alerte de trafic transversal arrière).

- Type de TBC pour caravane/remorque*1 (→P. 563)

  Sélectionnez pour configurer le type des freins équipant la caravane/remorque.

- Remise à zéro de l'entretien*2 (→P. 401)

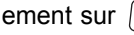
  Sélectionnez pour remettre à zéro le message après qu'ait été effectué l'entretien nécessaire.

● Configuration de l'instrumentation

- Langue

  Sélectionnez pour changer la langue à l'affichage.
- Unités

  Sélectionnez pour changer l'unité de mesure de consommation de carburant et de température.
- Paramètres du bouton

  Vous pouvez enregistrer 1 écran en tant qu'écran principal. Pour enregistrer, appuyez longuement sur  alors que l'écran de votre choix est affiché.

  Certains écrans ne peuvent pas être configurés en tant qu'écran principal.
- Informations de parcours 1 et 2

  Sélectionnez pour choisir jusqu'à 2 éléments à afficher à l'écran des informations de parcours; vous pouvez configurer jusqu'à 2 écrans d'informations de parcours.
- Affichage contextuel

  Sélectionnez pour activer/désactiver les affichages contextuels suivants, susceptibles d'être affichés dans certaines situations.
  - Affichage du guidage sur itinéraire du système asservi au système de navigation (sur modèles équipés)
  - Affichage des appels entrants du système téléphonique mains libres
  - Affichage du réglage de luminosité du tableau de bord
- Couleur d'accentuation

  Sélectionnez pour changer les couleurs d'accentuation à l'écran, telles que la couleur des icônes de menu.
- Réglage par défaut

  Les configurations enregistrées ou modifiées pour l'instrumentation vont être supprimées ou rétablies à leur réglage par défaut.

*1: Sur modèles équipés

*2: Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

■ **Options de configuration**

- Les options de configuration "Param. Véhic." et "Param. compt." ne sont pas sélectionnables pendant la marche du véhicule, et vous ne pouvez pas les utiliser.
  Par ailleurs, l'écran des configurations est temporairement désactivé dans les situations suivantes.
  - Lorsque le système affiche un message d'alerte.
  - Lorsque le véhicule commence à rouler.
- Les options liées aux fonctions dont le véhicule n'est pas équipé ne sont pas affichées.
- Lorsqu'une fonction est désactivée, les paramètres correspondants ne sont pas sélectionnables.

■ **Affichage contextuel**

Dans certaines situations, notamment lorsque vous appuyez sur un bouton, des informations contextuelles s'affichent temporairement à l'écran multifonctionnel.

■ **Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie**

Les informations de parcours sont remises à zéro.

■ **Affichage du récapitulatif de parcours**

Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, chacune des informations suivantes est affichée à l'écran multifonctionnel, pour ensuite disparaître après 30 secondes environ.

- Distance parcourue
- Consommation moyenne de carburant
- Autonomie

■ **Pression de gonflage des pneus**

- Plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que soit affichée la pression de gonflage des pneus, après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur MARCHE. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires pour que la pression de gonflage des pneus soit affichée après que vous l'ayez corrigée.
- Il peut arriver que l'écran affiche "---" si les informations de position des pneus ne peuvent pas être déterminées parce que les conditions de réception des ondes radio sont défavorables.
- La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Il peut arriver que les valeurs affichées ne soient pas cohérentes avec celles mesurées avec un manomètre pour pneus.

■ **Écran à cristaux liquides**

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l'écran. Il s'agit d'un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n'y a aucun problème à continuer à l'utiliser.

AVERTISSEMENT

Précautions d’utilisation pendant la conduite

- Lorsque vous utilisez l’écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, redoublez d’attention vis-à-vis de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule.
- Ne pas regarder en permanence l’écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, sous peine de risquer de ne pas voir les piétons, les obstacles sur la route, etc. devant votre véhicule.

Précautions pendant que vous configurez l’affichage

Comme le moteur doit être en marche pour qu’il soit possible de configurer l’affichage, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d’échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s’accumuler et de pénétrer dans l’habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

Pendant que vous configurez l’affichage

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d’affichage.

Informations de consommation de carburant*

Vous pouvez afficher les informations de consommation de carburant à l'écran Audio, Premium Audio et Audio Plus.

Affichage de l'écran d'information de parcours ou des antécédents

▶ Audio

Appuyez sur le bouton "TRUCK".

▶ Premium Audio et Audio Plus

Appuyez sur le bouton "APPS", puis sélectionnez "Eco" à l'écran.

Consommation de carburant

■ **Informations de parcours**

Si l'écran "Historique" est affiché, sélectionnez "Informations sur le trajet".



CTA20BT023CA

① Remise à zéro des données de consommation

② Vitesse moyenne du véhicule depuis que le moteur est démarré

③ Temps écoulé depuis que le moteur est démarré

④ Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

⑤ Autonomie restante (→P. 110)

⑥ Consommation instantanée de carburant

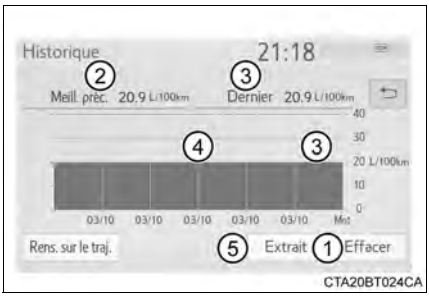
L'historique de la consommation moyenne de carburant des 15 dernières minutes est divisé en plusieurs couleurs distinguant les moyennes passées et les moyennes atteintes depuis la dernière fois que le contacteur de démarrage a été mis sur MARCHE. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

Cette image n'est donnée qu'à titre d'exemple.

*: Sur modèles équipés

■ **Antécédents**

Si l'écran "Historique" est affiché, sélectionnez "Informations sur le trajet".



① Remise à zéro des données d'antécédents

② Meilleure consommation de carburant enregistrée

③ Consommation moyenne de carburant (sur modèles équipés)

④ Antécédents de consommation de carburant

⑤ Actualisation des données de consommation moyenne de carburant

L'historique de la consommation moyenne de carburant est divisé en plusieurs couleurs distinguant les moyennes passées et la consommation moyenne de carburant depuis la dernière actualisation. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

Cette image n'est donnée qu'à titre d'exemple.

■ **Remise à zéro des données**

Vous pouvez sélectionner "Effacer" pour effacer les données de consommation de carburant.

■ **Actualisation des données d'antécédents**

Sélectionnez "Mettre à jour" pour actualiser la consommation moyenne de carburant et recommencer à mesurer la consommation de carburant.

■ **Autonomie restante**

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.

Utilisation de chaque équipement

3

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 112
3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes latérales 119
Hayon 125
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 130
3-3. Réglage des sièges
Sièges avant 139
Sièges arrière 142
Mémorisation de la position de conduite (siège conducteur) 144
Appuis-tête 149
3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant de direction 153
Rétroviseur intérieur 156
Rétroviseurs extérieurs 159
3-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant
Lève-vitres électriques 164
Lunette arrière 167
Lunette arrière électrique 168
Toit ouvrant 171

Clés

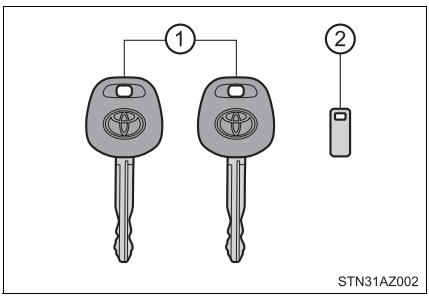
Les clés

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.

▶ Type A

① Clés

② Languette de numéro de clé

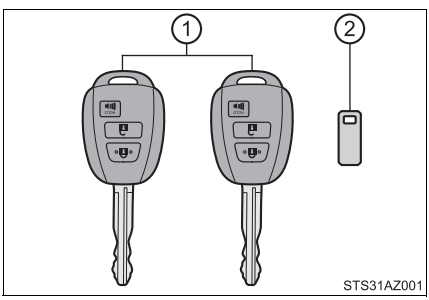


▶ Type B

① Clés

Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé

② Languette de numéro de clé



▶ Type C

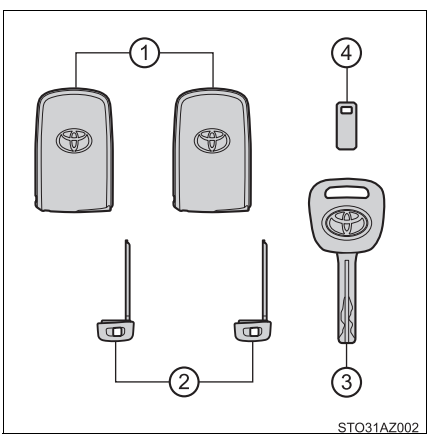
① Clés électroniques

- Utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 130)
- Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé

② Languette de numéro de clé

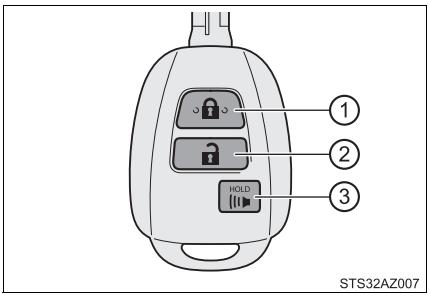
③ Clé

④ Languette de numéro de clé



Télécommande du verrouillage centralisé (type B ou type C)

▶ Type B



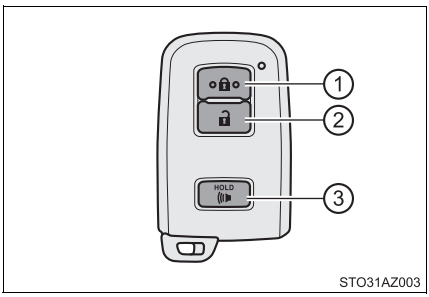
① Verrouillage de toutes les portes (→P. 119)

② Déverrouillage de toutes les portes (→P. 119)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

③ Déclenchement de l'alarme (appui long) (→P. 114)

▶ Type C



① Verrouillage de toutes les portes (→P. 119)

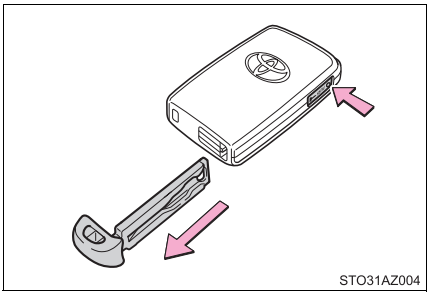
② Déverrouillage de toutes les portes (→P. 119)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

③ Déclenchement de l'alarme (appui long) (→P. 114)

Utilisation de la clé conventionnelle (type C)

Pour sortir la clé conventionnelle, appuyez sur le bouton de déverrouillage puis tirez la clé à l'extérieur.


STO31AZ004

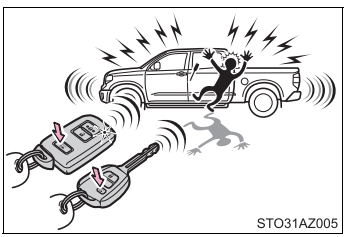
La clé conventionnelle ne peut être insérée que dans un sens, car elle n'est rainurée que sur un côté.

Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans la serrure, retournez-la et essayez de nouveau.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l'accès "mains libres" ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 518)

■ Mode panique (type B ou type C)

Si vous appuyez sur HOLD pendant plus de 1 seconde, une alarme produit un son intermittent et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.


STO31AZ005

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé (avec télécommande du verrouillage centralisé) ou de la clé électronique.

■ Lorsque vous devez laisser la clé du véhicule à un gardien de parking (type C)

Fermez à clé la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P. 356)
Gardez la clé conventionnelle pour votre usage personnel et ne remettez au gardien que la clé électronique.

■ **Si vous perdez vos clés**

▶ Types A et B

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de réaliser une nouvelle clé d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé et le numéro gravé sur la languette qui l'accompagne.
Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

▶ Type C

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de réaliser une nouvelle clé d'origine.
Les éléments nécessaires à la confection de nouvelles clés sont les suivants.

Clé conventionnelle:
Le numéro de clé de la clé conventionnelle, gravé sur la languette de numéro et l'autre clé.

Clé:
Le numéro de clé gravé sur la languette de numéro de clé.
Conservez ces languettes en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.
Les languettes de numéro de clé sont distinctes entre la clé conventionnelle et la clé. Lorsque vous les rangez, conservez-les en lieu sûr et de manière à pouvoir distinguer l'une de l'autre (par ex. en les marquant, etc.).

■ **Lorsque vous voyagez en avion (type B ou type C)**

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde à n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez la clé dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur un bouton de la clé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio pouvant perturber le fonctionnement de l'appareil.

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement (type B ou type C)**

▶ Type B

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé peut ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes.

- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique, d'un aéroport ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque plusieurs clés à télécommande sont proches les unes des autres
- Lorsque la clé à télécommande est en contact ou recouvert par un objet métallique
- Lorsqu'une autre clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
- Lorsque la clé à télécommande a été laissée à proximité d'un appareil électrique, un ordinateur personnel par exemple

▶ Type C

→P. 134

■ **Usure de la pile de la clé (type B ou type C)**

▶ Type B

Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, cela peut signifier que la pile est usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 443)

▶ Type C

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans.
- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du moteur. (→P. 497)
- La pile se décharge même en l'absence de toute utilisation de la clé électronique, car la clé reçoit des ondes radio en permanence. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est probablement usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 443)
  - Le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
  - La zone de détection s'est réduite.
  - Le témoin à DEL de la clé ne s'allume pas.
- Afin d'éviter toute détérioration grave, ne pas laisser la clé électronique dans un rayon de 1 m (3 ft.) des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
  - Postes de télévision
  - Ordinateurs personnels
  - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
  - Téléphones mobiles ou sans fil en cours de recharge
  - Lampes de table
  - Cuisinières à induction

■ **Remplacement de la pile (type B ou type C)**

→P. 443

■ **Confirmation du nombre de clés programmées**

Il est possible de confirmer le nombre de clés déjà programmées. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ **Personnalisation (type B ou type C)**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le système de télécommande du verrouillage centralisé).

(Fonctions personnalisables: →P. 560)

■ **Certification de la télécommande du verrouillage centralisé (type B)**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: GQ4-52T

FCC ID: GQ4-49R

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 52T>
The FCC ID/IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the ID/number when replacing the battery.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE:
This device complies with Industry Canada's license-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 52T>
The FCC ID/IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the ID/number when replacing the battery.

NOTE:
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 52T>
L'identification FCC/Ie numéro d'accréditation IC est apposé(e) à l'intérieur de l'appareil.

■ **Certification de la télécommande du verrouillage centralisé (type C)**

→P. 137

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux clés**

- Éviter de laisser tomber les clés, de leur faire subir des chocs violents ou de les tordre.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant de longues périodes.
- Tenez les clés à l'abri de l'humidité et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons, etc.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques au portière-clé ni n'exposez les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne pas couvrir la surface de la clé d'un adhésif, ni de rien d'autre.
- Ne pas laisser les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une cuisinière à induction ou un équipement électromédical (équipement thérapeutique émettant des basses fréquences par exemple).

■ **Lorsque vous portez la clé électronique sur vous (type C)**

Placez la clé électronique à une distance minimale de 3,9 in. (10 cm) des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques dans un rayon de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent interférer avec cette dernière et provoquer son dysfonctionnement.

■ **En cas de mauvais fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés (type C)**

Confiez votre véhicule avec toutes les clés électroniques associées à votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque vous avez perdu une clé électronique (type C)**

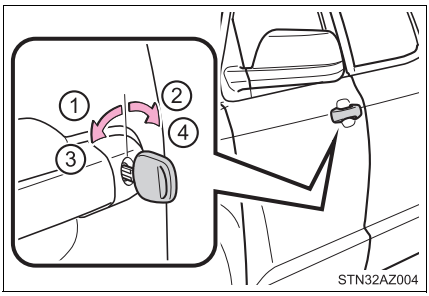
Une clé électronique perdue définitivement augmente considérablement le risque de vol du véhicule. Adressez-vous immédiatement à votre concessionnaire Toyota, en apportant toutes les autres clés électroniques qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

Portes latérales

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

◆ Clé

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"



① Verrouillage de toutes les portes

② Déverrouillage de toutes les portes

En tournant la clé, on déverrouille la porte du conducteur. En tournant de nouveau la clé, on déverrouille les autres portes.

Véhicules équipés d'un toit ouvrant:

③ Fermeture du toit ouvrant (tourner et garder la position)

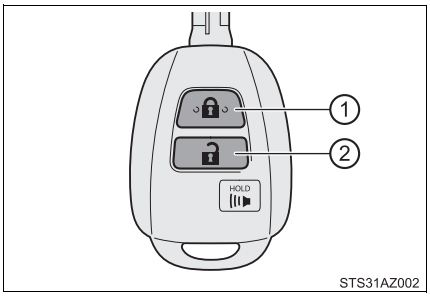
④ Ouverture du toit ouvrant (tourner et garder la position)

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

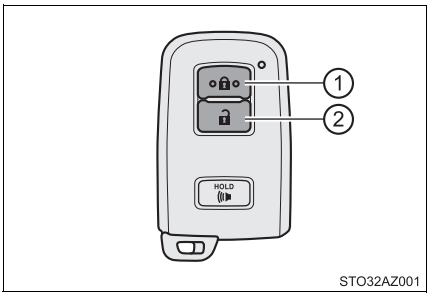
Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 518)

◆ Télécommande du verrouillage centralisé (sur modèles équipés)

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"



▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"



① Verrouillage de toutes les portes

Vérifiez que la porte est bien fermée.

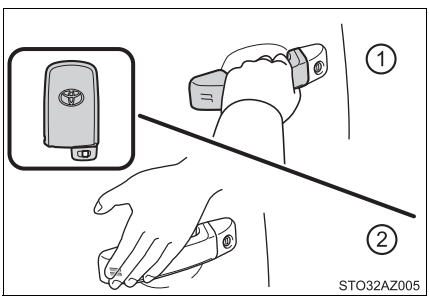
② Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

◆ Système d'accès et de démarrage "mains libres" (sur modèles équipés)

Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.

① Prenez en main la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Prenez en main la poignée de porte passager pour déverrouiller toutes les portes.



Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

② Touchez le capteur de verrouillage (la protubérance sur le côté de la poignée de porte) pour verrouiller les portes.

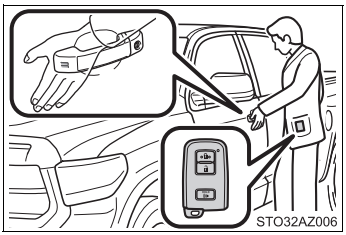
Vérifiez que la porte est bien fermée.

■ **Signaux de fonctionnement (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé ou d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Un signal sonore se déclenche et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: 1 fois; Déverrouillage: 2 fois)

■ **S'il est impossible de verrouiller la porte avec le capteur à la surface de la poignée de porte (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Lorsque vous n'arrivez pas à verrouiller la porte même en touchant directement avec le doigt le capteur de verrouillage à la surface de la poignée de porte, touchez-le avec la paume de votre main.
Si vous portez des gants, retirez-les.



■ **Signal sonore de verrouillage des portes (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé ou d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore produit un son continu pendant 5 secondes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ **Fonction de sécurité antivol (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé ou d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ **Alarme (sur modèles équipés)**

Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller les portières et actionner le système d'alarme. (→P. 87)

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement (sur modèles équipés)**

Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P. 518)

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée. (→P. 443)

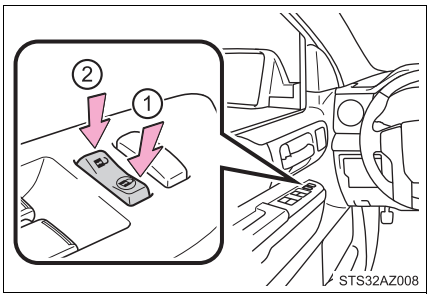
Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

■ Bouton de verrouillage centralisé des portes

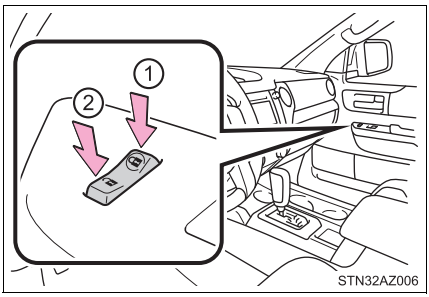
① Verrouillage de toutes les portes

② Déverrouillage de toutes les portes

▶ Bouton de verrouillage centralisé sur la porte conducteur



▶ Bouton de verrouillage centralisé sur la porte passager

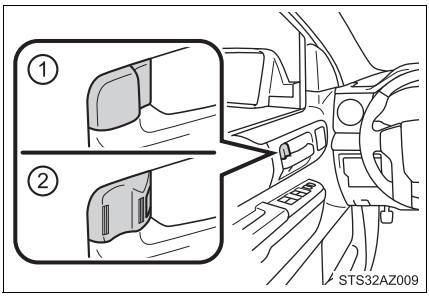


■ Boutons intérieurs de verrouillage

① Verrouillage de la porte

② Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque le bouton de verrouillage est en position verrouillée.



Verrouillage extérieur sans clé des portières avant

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

2 Fermez la porte.

Véhicules équipés du système de verrouillage centralisé des portes:
La porte ne peut pas être verrouillée si une des portes avant est ouverte et si la clé est dans le contacteur de démarrage.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

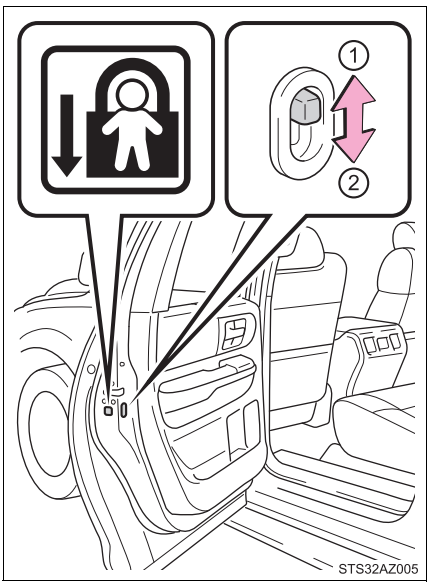
Sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

① Déverrouillage

② Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.



Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Fonction	Opération
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de sélection	Verrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses n'est plus sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de sélection	Déverrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses est sur P.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h) environ.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Déverrouillage de toutes les portes lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 10 secondes qui suivent la mise du contacteur de démarrage sur ARRÊT.

Personnalisation configurable par un concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la fonction de déverrouillage avec une clé).
(Fonctions personnalisables: →P. 560)

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter un accident

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager être éjecté du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

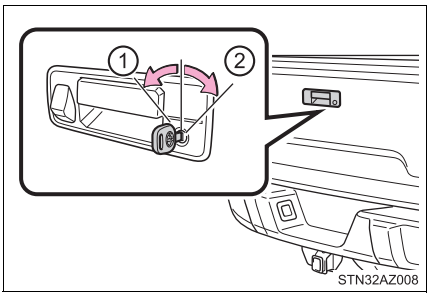
- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant la marche du véhicule.
  Soyez particulièrement vigilant avec les portes avant, car celles-ci peuvent s'ouvrir même si les boutons intérieurs de verrouillage sont en position verrouillée.
- Modèles à Double Cabine et CrewMax: Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

Hayon

Utilisez la poignée du hayon pour ouvrir ce dernier. Utilisez une clé pour verrouiller/déverrouiller hayon.

Verrouillage/déverrouillage du hayon

① Déverrouillage du hayon
② Verrouillage du hayon



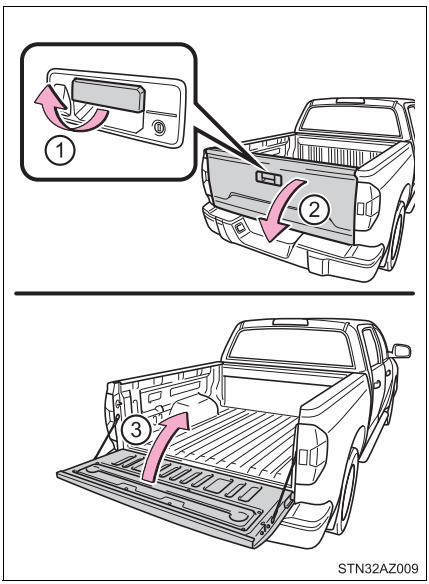
Ouverture/fermeture du hayon

① Tirez sur la poignée
② Ouvrez lentement le hayon

Les câbles de retenue maintiennent le hayon à l'horizontale.

③ Poussez vers le haut et fermez le hayon

Après que vous ayez fermé le hayon, essayez de le tirer à vous pour vérifier qu'il est bien verrouillé.



Démontage du hayon

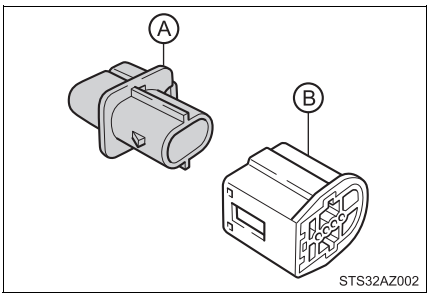
■ Avant de démonter le hayon

Ces protège-connecteurs servent lorsque le hayon est démonté, pour éviter toute contamination des connecteurs du faisceau électrique de la caméra de recul.

Ⓐ Protège-connecteur (gris)

Ⓑ Protège-connecteur (blanc)

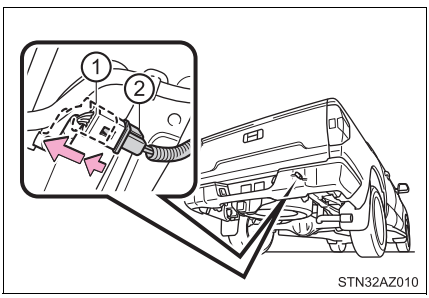
Rangez les protège-connecteurs à l'abri dans la boîte à gants, dans un sac plastique, lorsqu'ils ne servent pas.



1 Pour débrancher les connecteurs de faisceau électrique (① et ②), appuyez sur la petite languette plastique au connecteur ① et séparez-le du connecteur ②.

① Connecteur de faisceau électrique de hayon (blanc)

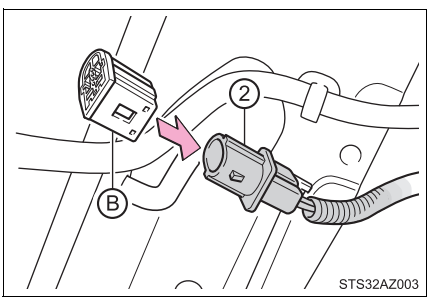
② Connecteur de faisceau électrique de châssis (gris)



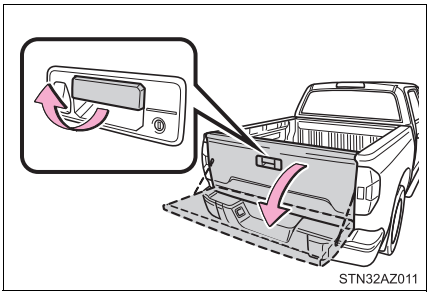
2 Fixez le protège-connecteur (blanc) au connecteur de faisceau électrique de châssis (gris).

Ⓑ Protège-connecteur (blanc)

② Connecteur de faisceau électrique de châssis (gris)

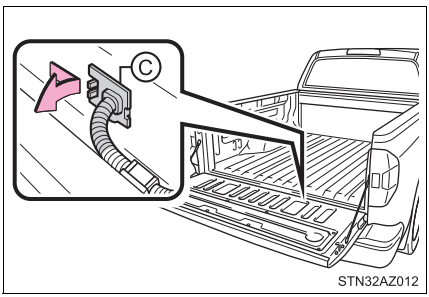


3 Ouvrez le hayon.

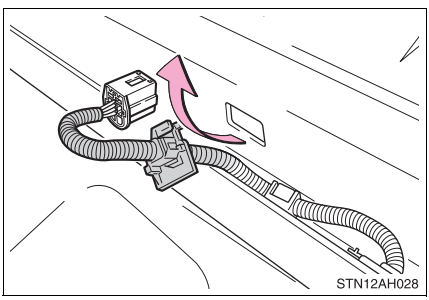


4 Sortez le protège-fil plastique situé dans la benne du véhicule, en tirant dessus tout en appuyant sur les languettes.

Ⓒ Protège-fil plastique



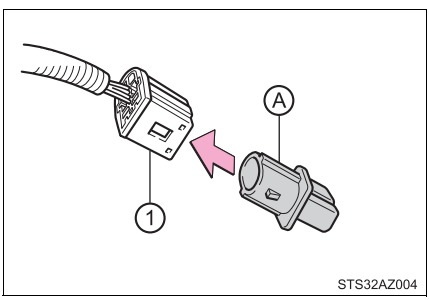
5 Sortez le faisceau électrique de la benne du véhicule.



6 Fixez le protège-connecteur (gris) au connecteur du faisceau électrique de hayon (blanc).

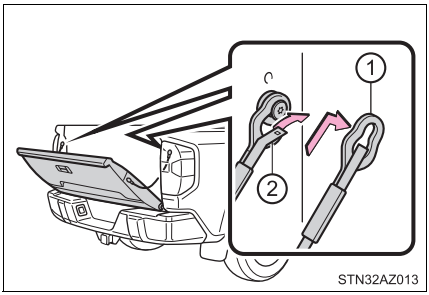
① Connecteur de faisceau électrique de hayon (blanc)

Ⓐ Protège-connecteur (gris)



■ Démontage du hayon

1 Ouvrez le hayon et basculez-le à une inclinaison vous permettant de défaire des pattes d'ancrage les embouts des câbles de retenue, aux deux côtés.
Poussez vers le haut l'embout du câble de retenue et dégagez-le.

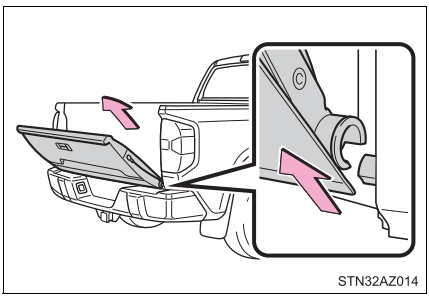


Pour décrocher l'embout du câble de retenue, tirez sur le clip de l'embout et sans le relâcher, décrochez l'embout.

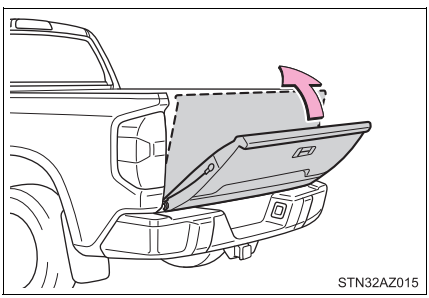
① Embout du câble de retenue

② Clip

2 Basculez le hayon à 45° environ par rapport à la verticale et tirez-en le côté droit vers le haut pour le décrocher.

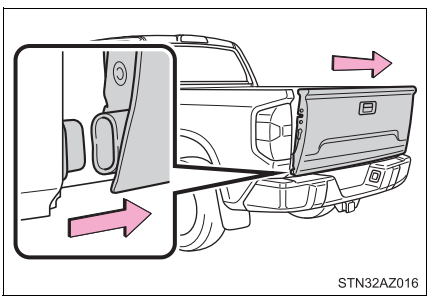


3 Basculez le hayon à 15°.



4 Décalez un peu le hayon sur la droite pour en décrocher le côté gauche.

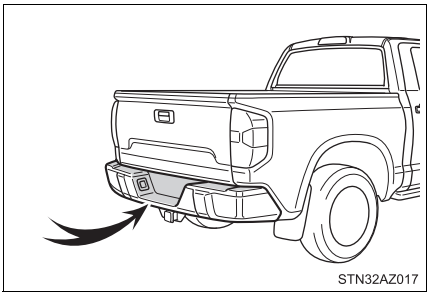
Pour remonter le hayon, appliquez la procédure de démontage dans l'ordre inverse.



Pare-chocs arrière à marchepied intégré

Pour la protection de l'arrière et une plus grande facilité de chargement.

Pour monter sur le pare-choc arrière à marchepied intégré, posez les pieds sur les zones indiquées en ombré sur la figure.



AVERTISSEMENT

■ Avant de démonter le hayon

Débranchez le faisceau électrique entre la caméra de recul et le véhicule. À défaut, vous risquez de vous blesser sévèrement ou de causer des dommages à certains organes du véhicule.

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas rouler avec le hayon ouvert.
- Interdisez à toute personne de monter sur le pare-chocs arrière à marchepied intégré.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage au faisceau électrique du hayon

Ne pas tirer le faisceau électrique du hayon sur toute sa longueur avant d'ouvrir le hayon.

■ Pour éviter tout dommage à l'optique de la caméra

Rangez le hayon démonté avec l'optique de la caméra de recul face vers le haut.

■ Après que vous ayez fermé le hayon

Essayez de le tirer à vous pour vérifier qu'il est bien verrouillé.

■ Pour éviter tout dommage au pare-chocs arrière à marchepied intégré

Ne laissez monter qu'une seule personne à la fois sur le pare-chocs arrière à marchepied intégré.

Système d'accès et de démarrage "mains libres"*

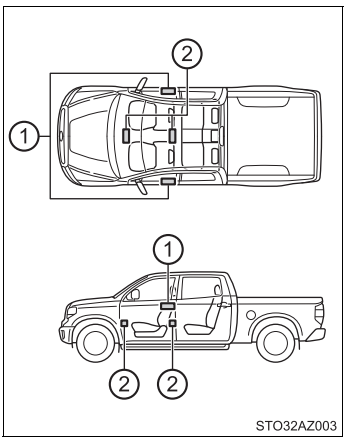
Il vous suffit de porter sur vous la clé électronique, dans votre poche par exemple, pour pouvoir effectuer les opérations suivantes. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Verrouillage et déverrouillage des portes (→P. 120)
- Démarrage du moteur (→P. 214)

Emplacement des antennes

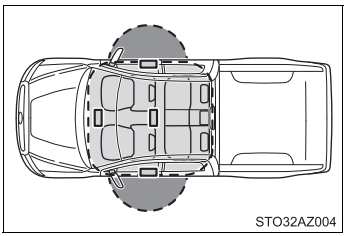
① Antennes à l'extérieur de l'habitacle

② Antennes situées à l'intérieur de l'habitacle



*: Sur modèles équipés

■ **Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)**



- Au verrouillage ou déverrouillage des portes

  Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à moins de 2,3 ft. (0,7 m) environ de la poignée de porte conducteur. (Seule la porte détectant la clé peut être manœuvrée.)

- Lorsque vous démarrez le moteur ou changez de mode le contacteur de démarrage

  Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ **Alarmes et témoins d'alerte**

Les alarmes extérieures et intérieures sont utilisées conjointement aux messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures adéquates en regard de tout message d'alerte affiché sur l'écran multifonctions. (→P. 485)

Le tableau suivant décrit les situations qui déclenchent uniquement les alarmes et présente les procédures de correction afférentes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes	Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte est ouverte.	Fermez et verrouillez toutes les portes à nouveau.
	Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" alors que la clé électronique était encore à l'intérieur du véhicule.	Récupérez la clé électronique à l'intérieur du véhicule et verrouillez à nouveau les portes.
	Vous avez essayé de verrouiller l'une ou l'autre porte avant en l'ouvrant et en mettant le bouton intérieur de verrouillage en position verrouillée, puis en la refermant en tirant sur la poignée extérieure de porte avec la clé électronique encore à l'intérieur du véhicule.	
L'alarme intérieure produit un son continu	Vous avez essayé d'ouvrir la porte et de quitter le véhicule alors que le sélecteur de vitesses n'était pas sur P.	Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
	Vous avez mis le contacteur de démarrage sur ACC alors que la porte conducteur était ouverte (ou vous avez ouvert la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage était sur ACC).	Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et fermez la porte conducteur.

■ **Fonction d'économie de la batterie**

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage "mains libres" prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
  - La clé électronique est restée dans un rayon d'environ 6 ft. (2 m) à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
  - Le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été utilisé pendant au moins 5 jours.
- Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été utilisé pendant au moins 14 jours, les portes ne peuvent être déverrouillées qu'à partir de celle du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande ou la clé conventionnelle pour déverrouiller les portes.

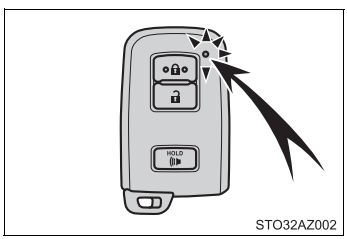
Conditions dans lesquelles le système redevient fonctionnel

- Vous verrouillez le véhicule par le bouton de verrouillage à la poignée de porte, tout en portant sur vous la clé électronique.
- Vous verrouillez/déverrouillez le véhicule avec la télécommande du verrouillage centralisé. (→P. 120)
- Vous verrouillez/déverrouillez le véhicule avec la clé conventionnelle. (→P. 518)

■ **Fonction d'économie de la pile de la clé électronique**

Lorsque le mode d'économie de la pile est actif, la réception des ondes radio par la clé électronique est arrêtée afin que la pile s'use le moins vite possible.

Appuyez deux fois sur tout en appuyant longuement sur . Confirmez que le témoin clignote 4 fois sur la clé électronique.
Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage "mains libres" est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.



STO32AZ002

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement**

Le système d'accès et de démarrage "mains libres" utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé et le système antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P. 518)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes couvertes de papier aluminium
  - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - Sacs ou portefeuilles métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Chauffe-mains en métal
  - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque plusieurs clés électroniques se trouvent à proximité
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous êtes porteur à la fois de la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
  - Une autre clé électronique ou clé sans fil émettant des ondes radio
  - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
  - Lecteurs audio numériques
  - Consoles de jeu portables
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques

■ **Remarque sur l'accès "mains libres"**

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord ou le plancher, ou dans le rangement de console ou la boîte à gants alors que vous démarrez le moteur ou changez de mode le contacteur de démarrage.

- Ne pas laisser la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait devenir verrouillable de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le moteur si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou verrouiller quand la clé électronique est à portée effective alors que la poignée de porte extérieure reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station automatique. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture des portes.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Le fait de toucher le capteur de verrouillage ou déverrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage ou déverrouillage. Retirez vos gants et touchez à nouveau des doigts le capteur.
- Une fois le verrouillage des portes effectué à l'aide du capteur de verrouillage, le véhicule émet deux fois de suite des signaux lumineux. Ensuite aucun signal n'est émis ensuite.
- Si la poignée de la porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:
  - Éloignez la clé électronique à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
  - Réglez la clé électronique en mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 133)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule alors qu'une poignée de porte est humide, pendant le lavage de celui-ci, il peut arriver qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctions et qu'un signal sonore se produise à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Il peut arriver que le capteur de verrouillage ne fonctionne pas normalement s'il est recouvert de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire à nouveau fonctionner, ou utilisez le capteur en partie basse de la poignée de porte.

- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le verrouillage des portes soit plus long après que vous ayez pris en main la poignée de porte.
- Si vous actionnez brusquement la poignée de porte ou tout de suite après être entré à portée effective, il peut arriver que les portes ne se déverrouillent pas. Touchez le capteur de déverrouillage de la porte et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer à nouveau sur la poignée de porte.
- Lorsque vous utilisez la poignée de porte, vos ongles risquent de frotter contre la porte. Prenez garde de ne pas vous casser un ongle ou de ne pas abîmer la surface de la porte.

■ Remarque sur la fonction de déverrouillage

- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous saisissez la poignée.
- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, cette dernière risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de la porte sur sa position initiale et assurez-vous que les portes sont déverrouillées avant d'actionner une nouvelle fois sur la poignée de la porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le verrouillage des portes soit plus long après que vous ayez pris en main la poignée de porte.

■ Lorsque le véhicule n'est pas conduit pendant une période prolongée

- Pour éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé électronique à une distance de 6 ft. (2 m) de ce dernier.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 560)

■ Pour faire fonctionner le système correctement

- Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système à partir de l'extérieur de l'habitacle.
- Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 518)
- Démarrage du moteur: →P. 518

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le système d'accès et de démarrage "mains libres").
(Fonctions personnalisables: →P. 560)

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation**

- Verrouillage et déverrouillage des portes:
  Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (→P. 120, 518)
- Démarrage du moteur et changements de mode du contacteur de démarrage: →P. 518
- Arrêt du moteur: →P. 214

■ **Certification du système d'accès et de démarrage "mains libres"**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et en Nouvelle-Calédonie

RÉF. FCC: HYQ23ABL

RÉF. FCC: HYQ14FBA

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences nocives, et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer son fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:
Cet appareil est conforme aux normes radioélectriques CNR d'Industrie Canada, applicables aux appareils exempts de licence. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes:
(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
(2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

REMARQUE:
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:
(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

AVERTISSEMENT

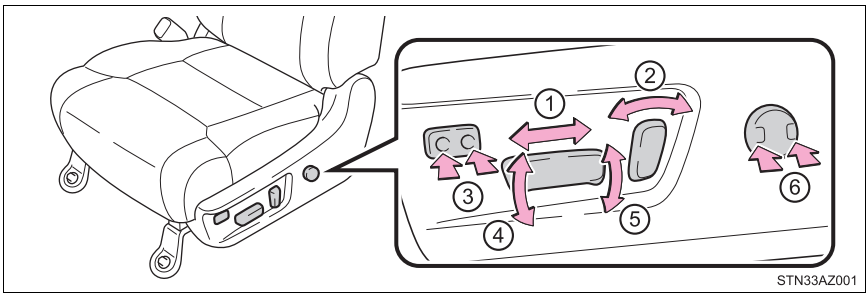
Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques

- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 130)
  Les ondes radio sont en effet susceptibles de perturber le fonctionnement de ce type d'appareil. Il est possible de désactiver l'accès "mains libres", au besoin. Consultez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".
- Il est demandé à l'utilisateur porteur d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio.
  Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.
  Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails sur la désactivation de l'accès mains libres.

Sièges avant

Procédure de réglage (sièges de type individualisés)

■ Siège conducteur



① Bouton de réglage de la position du siège

② Bouton de réglage d'inclinaison du dossier de siège

③ Bouton de réglage en longueur de l'assise de siège (sur modèles équipés)

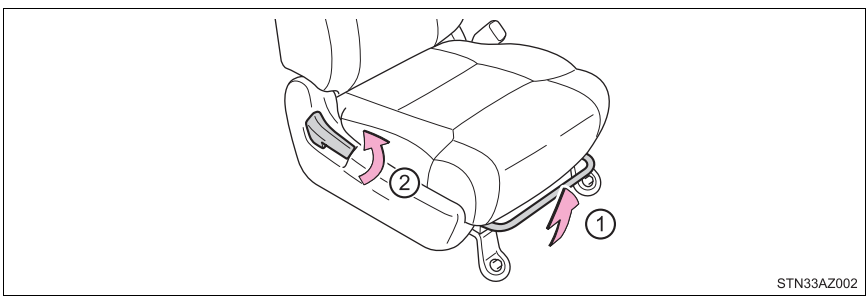
④ Bouton de réglage de l'assise de siège (avant)

⑤ Bouton de réglage en hauteur du siège

⑥ Bouton de réglage du soutien lombaire de siège

■ Siège passager

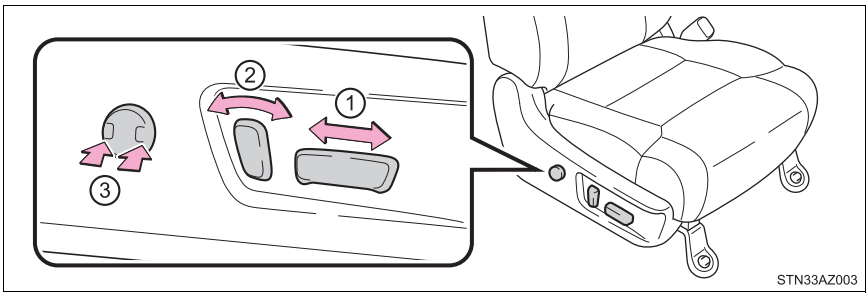
▶ Siège manuel



① Levier de réglage de la position du siège

② Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

▶ Siège électrique

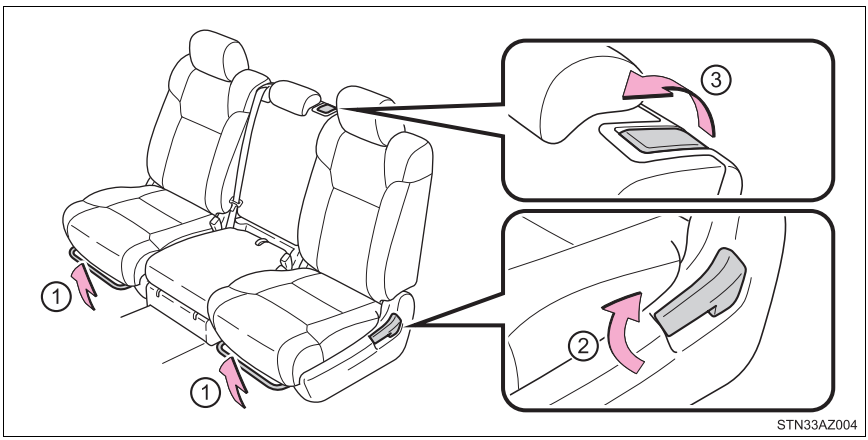


① Bouton de réglage de la position du siège

② Bouton de réglage d'inclinaison du dossier de siège

③ Bouton de réglage du soutien lombaire de siège

Procédure de réglage (sièges de type banquette)



① Leviers de réglage de la position du siège

② Leviers de réglage d'inclinaison du dossier de siège

③ Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège central

■ **Système d'accès assisté (véhicules équipés d'une mémorisation de la position de conduite)**

Le siège conducteur et le volant de direction font mouvement selon la position du contacteur de démarrage et l'état attaché ou pas de la ceinture de sécurité conducteur. (→P. 144)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous réglez la position du siège**

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure.
  Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.

■ **Réglage du siège**

- Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant, car le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Siège de type manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

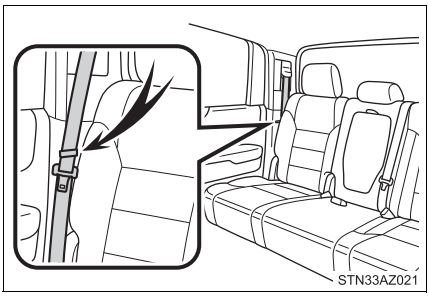
■ **Lorsque vous réglez les positions du siège**

Assurez-vous de laisser suffisamment d'espace autour des pieds afin de ne pas vous les coincer.

Sièges arrière

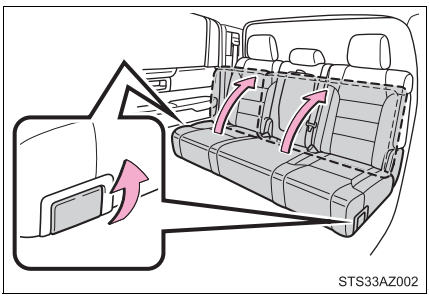
Relèvement de l'assise de siège

1 Utilisez les porte-ceintures de sécurité pour éviter aux sangles de se trouver prises dans les portes.



2 Tirez et relâchez le levier pour déverrouiller tout en relevant l'assise de siège, jusqu'au verrouillage.

Pour rabattre l'assise de siège dans sa position initiale, tirez et relâchez le levier, puis abaissez avec précaution l'assise de siège avec votre autre main.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous relevez l'assise de siège

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas relever l'assise de siège tout en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier sélecteur sur P.

■ Lorsque l'assise de siège est relevée

Interdisez aux passagers de voyager assis sur l'assise de siège relevée et de poser quoi que ce soit sur le compartiment de rangement (modèles à Double Cabine) pendant la marche du véhicule.

■ Lorsque vous rabattez les sièges à leur position initiale

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Prenez garde de ne pas vous coincer les mains ou les pieds dans le siège.
- Assurez-vous que les assises de siège sont bien verrouillées.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises dans le siège.
- Disposez convenablement les ceintures de sécurité afin qu'elles soient prêtes à l'emploi.
- Assurez-vous de l'absence de tout objet sous l'assise de siège ou sur le plancher de chargement.

NOTE

■ Avant de relever l'assise de siège

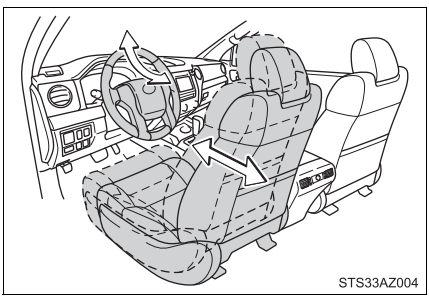
- S'assurer de l'absence de tout objet sur l'assise de siège, comme un coussin.
- Les ceintures de sécurité doivent être rangées.

Mémorisation de la position de conduite (siège conducteur)*

Cette fonction règle automatiquement la position du siège conducteur, du volant de direction et des rétroviseurs pour faciliter la montée à bord et la sortie du véhicule, ou pour se conformer à vos préférences personnelles.

Système d'accès assisté

Le système règle automatiquement le siège conducteur et le volant de direction pour permettre au conducteur de monter à bord et de sortir du véhicule plus facilement.


STS33AZ004

Dès lors que toutes les conditions suivantes sont remplies, le siège conducteur et le volant de direction sont automatiquement réglés à une position facilitant la montée à bord et la sortie du véhicule par le conducteur.

- Vous avez mis le sélecteur de vitesses sur P.
- Vous avez retiré la clé du contacteur de démarrage.
- Vous avez détaché la ceinture de sécurité conducteur.

Dès lors que les conditions suivantes sont remplies, le siège conducteur et le volant de direction reviennent automatiquement à leur position initiale.

- Vous avez inséré la clé dans le contacteur de démarrage.
- Vous avez attaché la ceinture de sécurité conducteur.

■ Fonctionnement du système d'accès assisté

Lorsque vous sortez du véhicule, il est possible que le système d'accès assisté n'intervienne pas si le siège est déjà très proche de sa position la plus reculée, etc.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser l'amplitude du mouvement du siège commandé par le système d'accès assisté.
(Fonctions personnalisables: →P. 560)

*: Sur modèles équipés

Mémorisation de la position de conduite

Vous pouvez enregistrer votre position de conduite idéale (réglage en position du siège conducteur, du volant et des rétroviseurs extérieurs) et la rappeler d'un simple appui sur un bouton.

Vous pouvez enregistrer en mémoire 2 positions de conduite différentes.

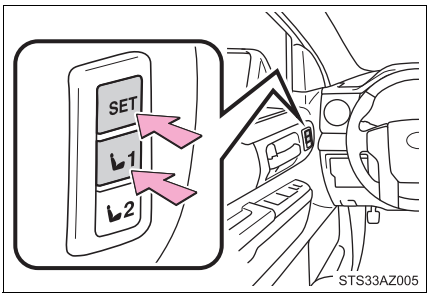
■ Procédure d'enregistrement

1 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

2 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

3 Réglez la position du siège conducteur, du volant et des rétroviseurs extérieurs selon vos préférences personnelles.

4 Tout en appuyant sur la touche "SET", ou dans un délai de 3 secondes après que vous ayez appuyé sur la touche "SET", appuyez sur "1" ou "2" jusqu'à confirmation par un bip.



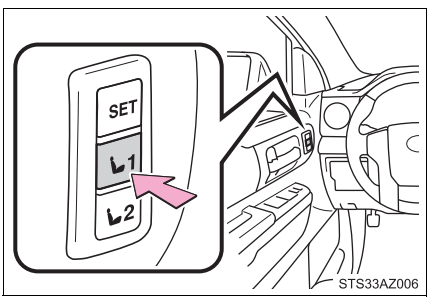
Si la touche sélectionnée a déjà été préprogrammée, la position préalablement enregistrée sera remplacée.

■ Procédure de rappel

1 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

2 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

3 Appuyez sur la touche correspondant à la position de conduite que vous souhaitez rappeler, jusqu'à confirmation par un bip.



■ **Pour arrêter le rappel de position en cours de manœuvre**

Effectuez une des actions suivantes:

- Appuyez sur la touche “SET”.
- Appuyez sur la touche “1” ou “2”.
- Appuyez sur un des boutons de réglage du siège (seul le rappel de la position du siège est annulé).
- Appuyez sur le sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant (seul le rappel de la position du volant est annulé).

■ **Positions qu’il est possible de mémoriser pour le siège (→P. 139)**

Vous pouvez mémoriser les réglages de siège sauf ceux du soutien lombaire.

■ **Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après que vous ayez retiré la clé du contacteur de démarrage**

Vous pouvez rappeler une position enregistrée (sauf volant de direction) dans un délai pouvant aller jusqu’à 30 secondes après que vous ayez ouvert la porte conducteur, même si vous avez retiré la clé du contacteur de démarrage.

■ **Pour utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite**

Si le siège est déjà réglé dans la position la plus avancée ou reculée possible, et si vous le manœuvrez dans la même direction, il peut arriver que la position enregistrée soit légèrement décalée au moment où vous la rappelez.

Fonction de rappel de mémorisation

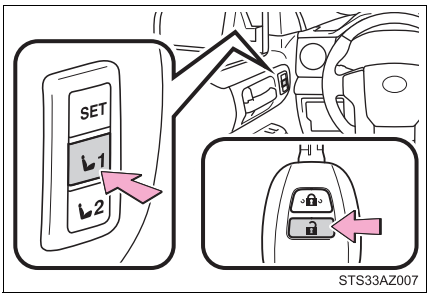
Il est possible d'asservir le rappel d'une position de conduite au déverrouillage de la porte.

■ Procédure d'enregistrement

Affectez la mémorisation de votre position de conduite à la touche "1" ou "2", puis procédez comme suit:

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et fermez la porte conducteur.

2 Tout en appuyant sur la touche "1" ou "2", appuyez sur de la télécommande du verrouillage centralisé, jusqu'à confirmation par un bip.



La position de conduite est automatiquement rappelée lorsque vous déverrouillez la porte conducteur avec la télécommande du verrouillage centralisé, puis l'ouvrez.

Pour éviter que l'alarme ne se déclenche intempestivement, ouvrez et fermez une porte après avoir mémorisé une position de conduite. (Si vous n'ouvrez aucune porte dans un délai de 60 secondes après avoir appuyé sur , les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.)

Au cas où l'alarme se déclencherait, arrêtez-la immédiatement. (→P. 87)

■ **Procédure d'annulation**

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et fermez la porte conducteur.

2 Tout en appuyant sur la touche "SET", appuyez sur de la télécommande du verrouillage centralisé, jusqu'à confirmation par 2 bips.

■ **Si la batterie est débranchée**

Les positions enregistrées pour le siège sont effacées en cas de débranchement de la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions avec le réglage des sièges**

Pendant le réglage du siège, prenez soin de ne pas donner un coup au passager arrière ou à vous retrouver coincé contre le volant.

Appuis-tête

Des appuis-tête sont fournis pour tous les sièges.

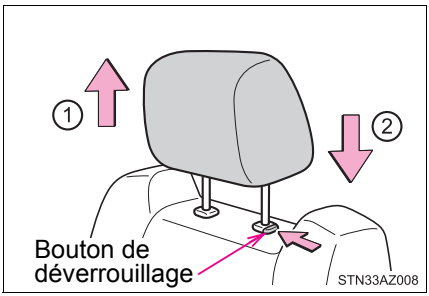
Sièges avant

① Vers le haut

Tirez les appuis-têtes vers le haut.

② Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appuie-tête vers le bas.



Sièges arrière

■ Siège central

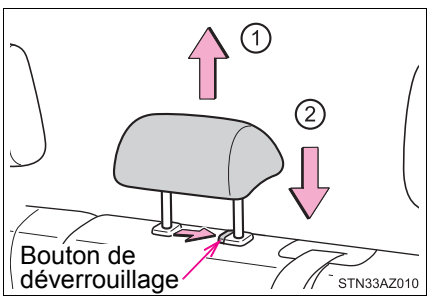
① Vers le haut

Tirez les appuis-têtes vers le haut.

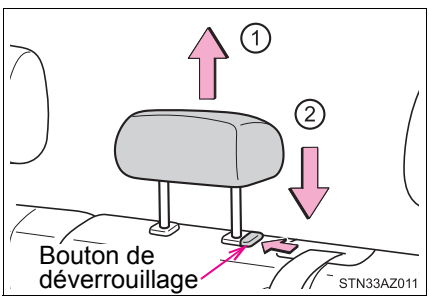
② Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appuie-tête vers le bas.

▶ Modèles à Double Cabine



▶ Modèles CrewMax



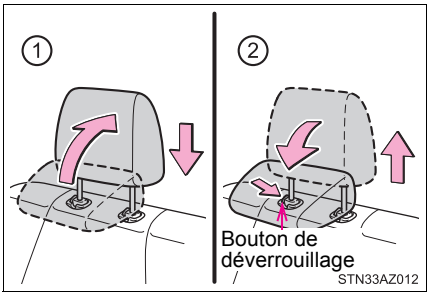
■ Siège latéral

① Pour utiliser

Relevez l'appui-tête en position normale puis poussez dessus pour l'abaisser.

② Pour rabattre

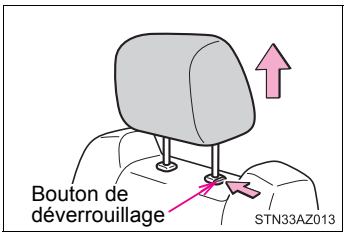
Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton droit de déverrouillage, puis rabattez-le vers l'avant.



■ Retrait des appuis-tête

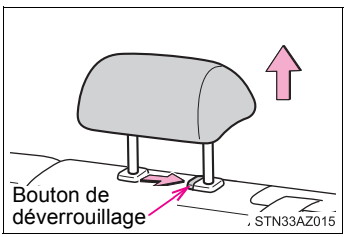
▶ Sièges avant et siège central arrière (modèles CrewMax)

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



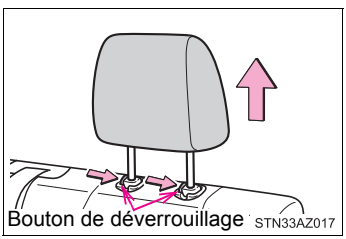
▶ Siège arrière central (modèles à Double Cabine)

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



▶ Siège arrière latéral

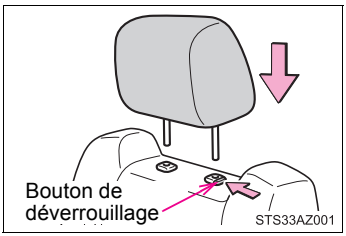
Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur les deux boutons de déverrouillage.



■ Installation des appuis-tête

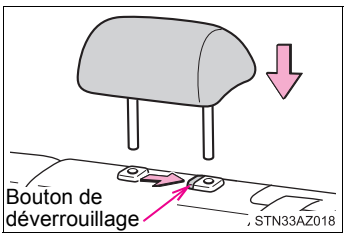
▶ Sièges avant et siège central arrière (modèles CrewMax)

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage. Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



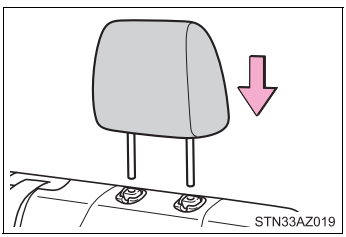
▶ Siège arrière central (modèles à Double Cabine)

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage. Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



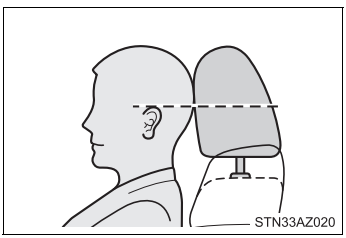
▶ Siège arrière latéral

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.



■ Réglage en hauteur des appuis-tête (sièges avant)

Veillez à ce que les appuis-têtes soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.



■ Réglage des appuis-tête du siège central avant (siège de type banquette) et du siège central arrière

Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos, lorsque vous l'utilisez.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux appuis-tête

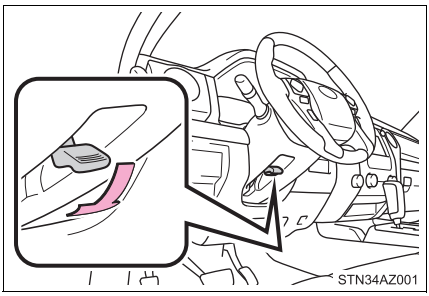
Prenez les précautions suivantes avec les appuis-tête.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuis-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-têtes, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne pas conduire avec les appuis-têtes démontés.

Volant de direction

Procédure de réglage (type à réglage manuel)

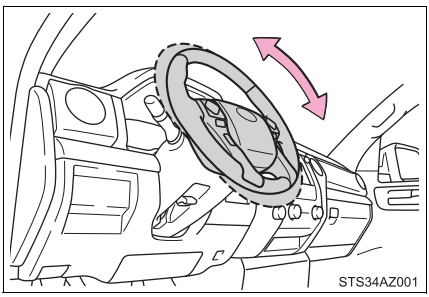
1 Tenez le volant et poussez le levier vers le bas.



▶ Véhicules équipés d'un siège avant de type banquette

2 Réglez la position idéale en déplaçant le volant.

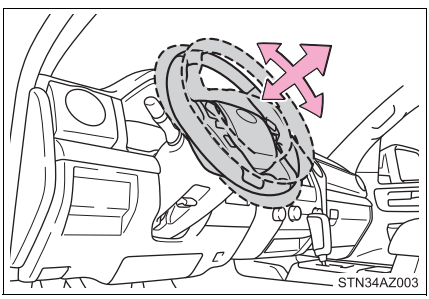
Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.



▶ Véhicules équipés de sièges avant de type individualisés

2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

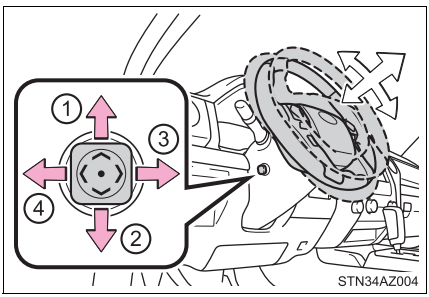
Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.



Procédure de réglage (type à réglage électrique)

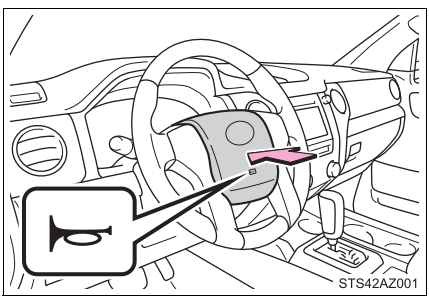
Utilisez le sélecteur pour régler le volant de direction dans les directions suivantes:

① Vers le haut
② Vers le bas
③ Plus près du conducteur
④ Plus loin du conducteur



Avertisseur sonore

Pour déclencher l'avertisseur sonore, appuyez sur le pictogramme ou à proximité.

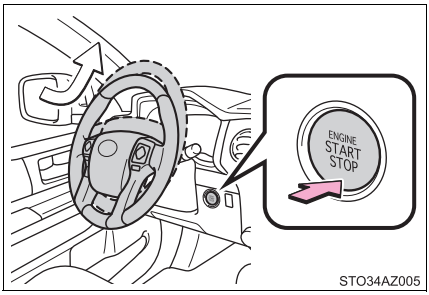


■ Après réglage du volant de direction (type à réglage manuel)

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
L'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement bloqué. (→P. 153)

Escamotage automatique (type à réglage électrique)

Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, le volant de direction reprend sa position de repos, par un mouvement vers le haut et en rétraction, pour permettre au conducteur de sortir du véhicule et d'y accéder plus facilement.



Mettez le contacteur de démarrage en mode ACC ou MARCHE pour rétablir le volant de direction à sa position d'origine.

■ **Condition de réglage de la position du volant de direction (type à réglage électrique)**

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ **Réglage automatique de la position du volant de direction (type à réglage électrique)**

Il est possible de mémoriser une position de prédilection du volant de direction et de la rappeler automatiquement avec le système de mémorisation de la position de conduite. (→P. 144)

■ **Système d'accès assisté (véhicules équipés d'une mémorisation de la position de conduite)**

Le volant de direction et le siège conducteur font mouvement selon la position du contacteur de démarrage et l'état attaché ou pas de la ceinture de sécurité conducteur. (→P. 144)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions à prendre pendant la conduite**

Ne pas régler la position du volant tout en conduisant.
En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Après réglage du volant de direction (système de réglage manuel)**

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant pourrait bouger tout d'un coup, au risque de provoquer un accident grave voire mortel.

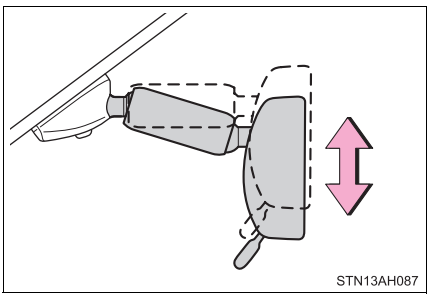
Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur est réglable en position pour vous permettre une vue suffisamment dégagée de l'arrière.

Réglage en hauteur du rétroviseur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

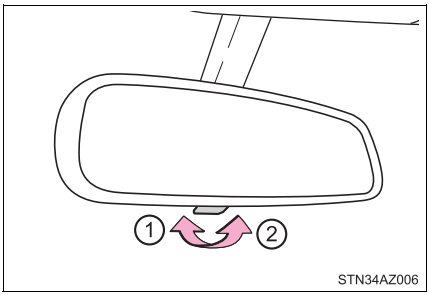


Fonction anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à commande manuelle

Vous pouvez atténuer l'intensité de la lumière réfléchie par les projecteurs des véhicules qui vous suivent en agissant sur le bouton.

① Position normale
② Position anti-éblouissement



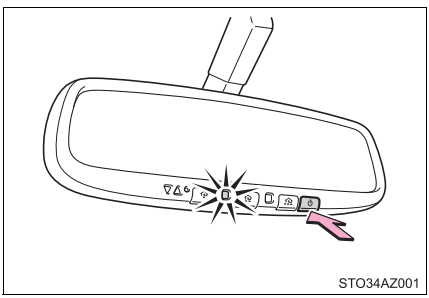
▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

En réponse au niveau d'intensité lumineuse des projecteurs des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est automatiquement atténuée.

Sélection de la fonction anti-éblouissement automatique en mode

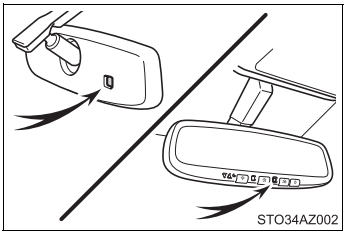
MARCHE/ARRÊT

Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode MARCHE, le témoin s'allume.
La fonction est mise en mode MARCHE chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
Appuyez sur le bouton pour mettre la fonction en mode ARRÊT. (Le témoin s'éteint.)



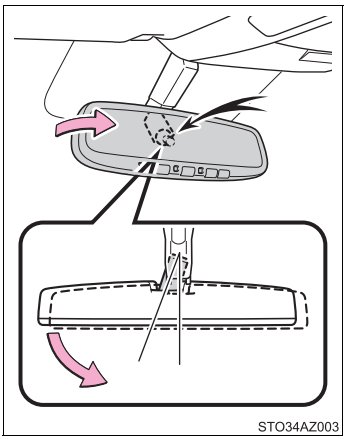
■ Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, ne pas les toucher du doigt et ne pas les recouvrir.



■ Si le rétroviseur est gêné par un pare-soleil de pare-brise

Prenez en main le rétroviseur et tournez-le pour en régler le support.



⚠ AVERTISSEMENT

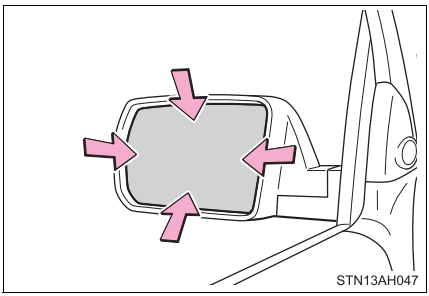
Ne pas régler la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Rétroviseurs extérieurs

Procédure de réglage

▶ Type à réglage manuel

Réglez le rétroviseur de haut en bas et de gauche à droite en appuyant directement sur le miroir.

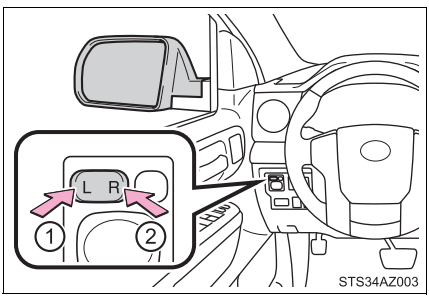


▶ Type à réglage électrique (type A)

1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, appuyez sur le sélecteur.

① Gauche

② Droit



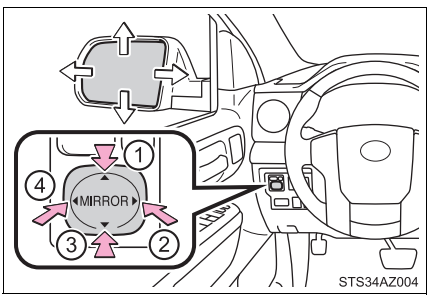
2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le sélecteur.

① Vers le haut

② Droit

③ Vers le bas

④ Gauche



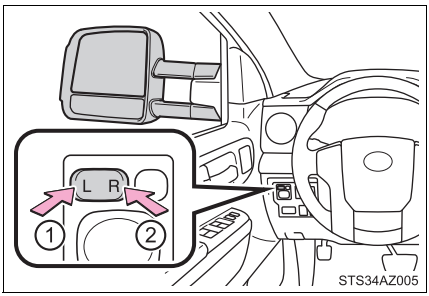
▶ Type à réglage électrique (type B)

Partie supérieure du rétroviseur:

1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, appuyez sur le sélecteur.

① Gauche

② Droit



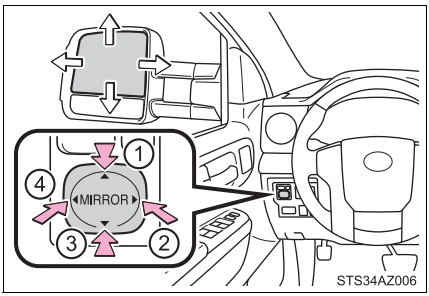
2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le sélecteur.

① Vers le haut

② Droit

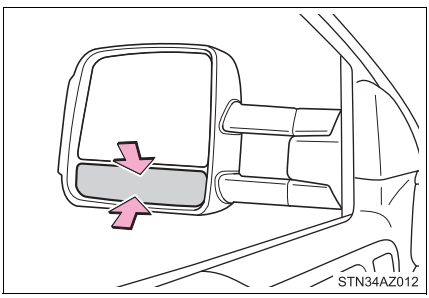
③ Vers le bas

④ Gauche



Partie inférieure du rétroviseur:

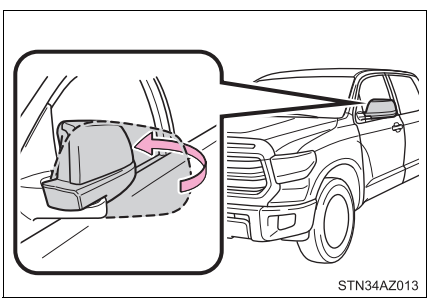
Réglez le rétroviseur de haut en bas et de gauche à droite en appuyant directement sur le miroir.



Escamotage des rétroviseurs

▶ Depuis l'extérieur

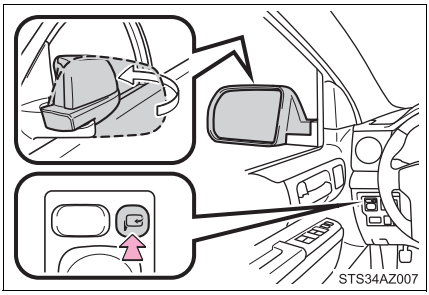
Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.



▶ Depuis l'intérieur (sur modèles équipés)

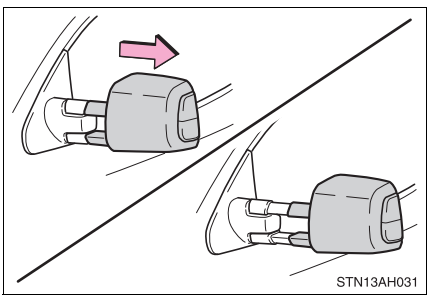
Appuyez sur le bouton pour escamoter les rétroviseurs.

Appuyez à nouveau dessus pour les déployer à leur position initiale.



Écartement des rétroviseurs (sur modèles équipés)

Il est possible d'écarter manuellement les rétroviseurs vers l'extérieur pour améliorer la visibilité avec une caravane/ remorque de grande largeur.



Asservissement des rétroviseurs en marche arrière (sur modèles équipés)

Lorsque le sélecteur de rétroviseur est sur la position L ou R, les rétroviseurs extérieurs s'orientent automatiquement vers le bas lorsque le véhicule est en marche arrière, afin de vous permettre de mieux voir le sol.

Pour désactiver cette fonction, mettez le sélecteur de rétroviseur sur la position centrale (entre L et R).

■ Orientation des rétroviseurs lorsque le véhicule est en marche arrière

Avec le sélecteur de vitesses sur R, réglez l'orientation des rétroviseurs à votre convenance. L'orientation telle que vous la réglez est mémorisée, et le rétroviseur basculera automatiquement dans la position mémorisée la prochaine fois que vous mettrez le sélecteur de vitesses sur R.

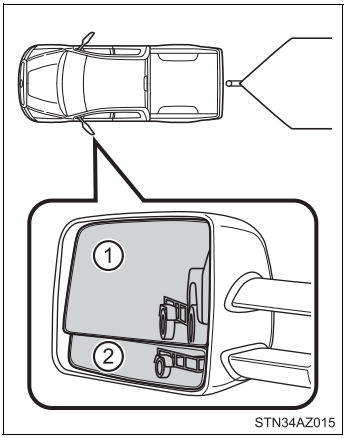
La position mémorisée basculée vers le bas du rétroviseur est asservie à la position normale (orientation du rétroviseur telle qu'elle est réglée lorsque le sélecteur de vitesses n'est pas sur R). Par conséquent, si vous modifiez la position normale après avoir réglé la position basculée, cette dernière va également être modifiée.

Lorsque vous modifiez la position normale, réglez à nouveau l'orientation pour la marche arrière.

■ **Orientation recommandée des rétroviseurs lorsque vous tractez une caravane/remorque (véhicules équipés de rétroviseurs écartables)**

① Réglez électriquement la partie supérieure du rétroviseur de sorte à obtenir une rétrovision convenable. Il est recommandé de régler de sorte que les 2/3 extérieurs du miroir supérieur soient dégagés de l'image du véhicule et de la caravane/ remorque.

② Réglez manuellement la partie inférieure du rétroviseur de sorte à obtenir une rétrovision convenable du véhicule tracté. Il est recommandé de régler de sorte que les 2/3 extérieurs du miroir inférieur soient dégagés de l'image de la caravane/remorque.



■ **Conditions de fonctionnement des rétroviseurs (type à réglage électrique)**

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE.

■ **Quand les rétroviseurs sont embués (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs extérieurs)**

Mettez en marche les désembueurs pour désembuer les rétroviseurs. (→P. 336, 343)

■ **Réglage automatique de l'inclinaison du rétroviseur (véhicules équipé d'une mémoire de position de conduite)**

On peut mémoriser l'inclinaison désirée du rétroviseur et rappeler cette position à l'aide de la commande de mémorisation de la position de conduite. (→P. 144)

■ **Fonction antireflets automatique (si le véhicule en est équipé)**

Lorsque le rétroviseur antireflet intérieur est réglé en mode automatique, les rétroviseurs extérieurs travailleront de concert afin de réduire l'intensité de la lumière réfléchie. (→P. 157)

AVERTISSEMENT

Points importants pendant que vous conduisez

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas régler la position des rétroviseurs tout en conduisant.
- Ne roulez pas avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

Pendant le mouvement d'un rétroviseur (type à réglage électrique)

Afin d'éviter toute blessure ou tout mauvais fonctionnement du rétroviseur, veillez à ne pas vous laisser coincer la main par le rétroviseur en mouvement.

Quand les désembueurs de rétroviseurs extérieurs sont en action (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs extérieurs)

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

Lève-vitres électriques

Procédures d'ouverture et de fermeture

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des vitres assistées avec les boutons.

Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:

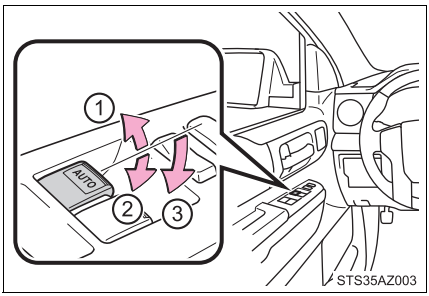
▶ Type A

① Fermeture

② Ouverture

③ Ouverture par simple impulsion* (côté conducteur uniquement)

*: Pour arrêter la vitre à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.



▶ Type B

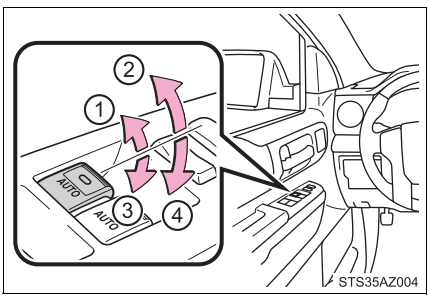
① Fermeture

② Fermeture impulsionnelle* (vitres aux sièges avant)

③ Ouverture

④ Ouverture par simple impulsion* (vitres aux sièges avant)

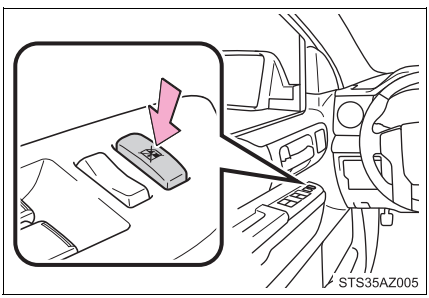
*: Pour arrêter la vitre à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.



Bouton de verrouillage des lève-vitres

Appuyez sur le bouton pour neutraliser toute action sur les boutons de lève-vitres passager.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.



■ **On peut utiliser les vitres assistées lorsque**

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ **Utilisation des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur**

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant environ 43 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement (type B uniquement)**

Si un objet se coince entre la vitre et son encadrement, le mouvement de la vitre s'interrompt et elle s'ouvre légèrement.

■ **Lorsque le lève-vitre électrique ne se ferme pas normalement (type B uniquement)**

Si la protection anti-pincement connaît un fonctionnement anormal qui empêche la fermeture d'une vitre, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de commande de lève-vitre électrique de la porte concernée.

- Après avoir arrêté le véhicule, vous pouvez fermer la vitre en maintenant le bouton de commande de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion alors que le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- Si la vitre refuse toujours de se fermer après que vous ayez effectué les opérations expliquées précédemment, initialisez la fonction en appliquant la procédure suivante.

1 Maintenez le bouton de commande de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 6 secondes après que la vitre se soit fermée.

2 Maintenez le bouton de commande de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre se soit ouverte en grand.

3 Maintenez le bouton de commande de lève-vitre électrique encore une fois en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre se soit fermée.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début.
Si la vitre continue à se fermer mais se rouvre ensuite de quelques millimètres alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Fermeture des vitres**

- Le conducteur est responsable de l'utilisation de tous les lève-vitres électriques, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, interdisez aux enfants d'utiliser les lève-vitres électriques. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le lève-vitre électrique. Par ailleurs, lorsque vous voyagez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le bouton de verrouillage des lève-vitres. (→P. 164)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

■ **Protection anti-pincement (type B uniquement)**

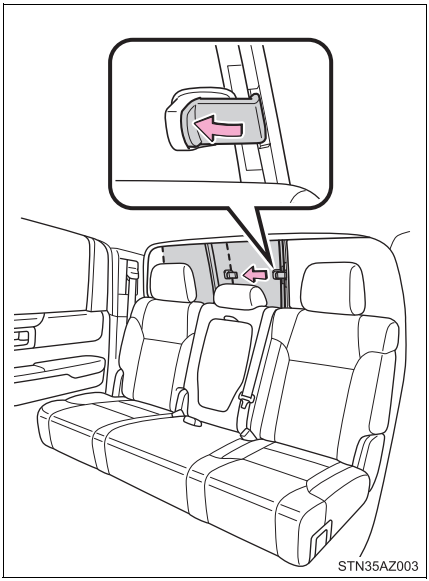
- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher lorsque quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre.

Lunette arrière*

Ouverture et fermeture

Ouverture/fermeture

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et faites coulisser la lunette arrière.



Fermeture de la lunette arrière

Assurez-vous que vous avez bien fermé la lunette arrière.

AVERTISSEMENT

Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez la lunette arrière fermée.
Cela évite non seulement que vos effets personnels ne soient aspirés à l'extérieur, mais empêche également les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule.

*: Sur modèles équipés

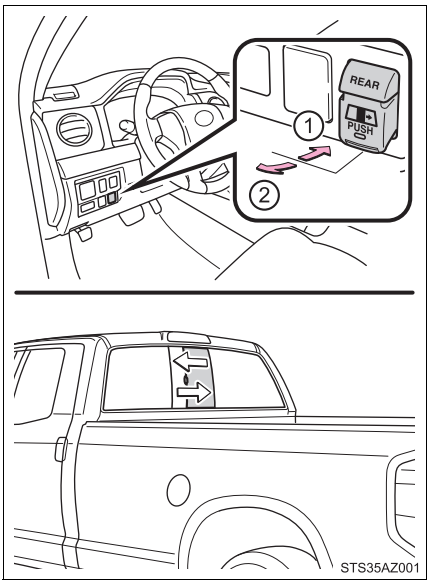
Lunette arrière électrique*

Ouverture et fermeture

▶ Modèles à Double Cabine

① Ouverture

② Fermeture

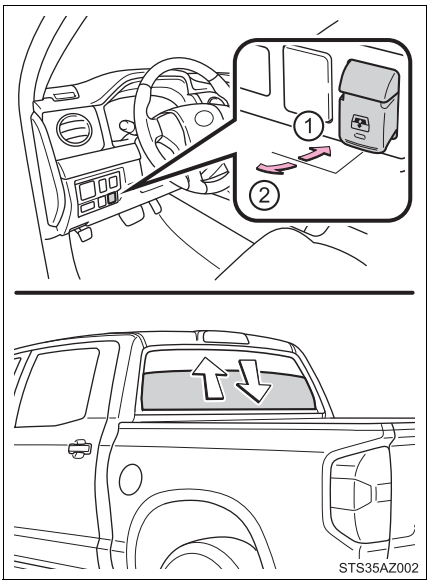


*: Sur modèles équipés

▶ Modèles CrewMax

① Ouverture

② Fermeture



■ **Conditions de fonctionnement de la lunette arrière électrique**

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ **Manœuvre des lunettes arrière électriques après l'arrêt du moteur**

Les lunettes arrière électriques restent fonctionnelles pendant environ 43 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Fermeture de la lunette arrière

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur est responsable de toutes les manœuvres de la vitre électrique arrière, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, ne pas laisser un enfant jouer avec la vitre arrière électrique. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans la vitre arrière électrique.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez la lunette arrière fermée.
Cela évite non seulement que vos effets personnels ne soient aspirés à l'extérieur, mais empêche également les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule.

Toit ouvrant*

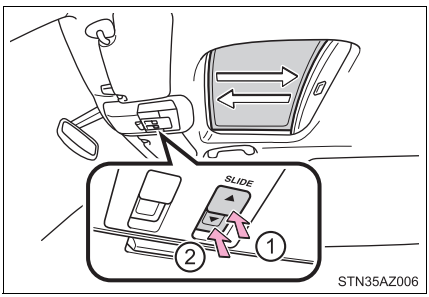
Utilisez les boutons de la console du toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, puis le basculer.

Ouverture et fermeture

① Ouverture du toit ouvrant *

② Fermeture du toit ouvrant *

*: Appuyez légèrement sur l'un ou l'autre sens du bouton de toit ouvrant pour l'arrêter à une position intermédiaire.

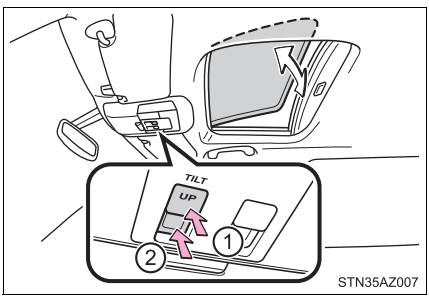


Basculement vers le haut et le bas

① Inclinaison du toit ouvrant vers le haut*

② Inclinaison du toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'un ou l'autre sens du bouton de toit ouvrant pour l'arrêter à une position intermédiaire.



■ On peut utiliser le toit ouvrant lorsque

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Manœuvre du toit ouvrant après l'arrêt du moteur

Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant environ 43 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT. En revanche, toute manœuvre est impossible dès l'instant où l'une des deux portes avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et son cadre pendant la fermeture ou l'inclinaison, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre légèrement.

*: Sur modèles équipés

■ **Écran pare-soleil**

On peut ouvrir et fermer l'écran pare-soleil manuellement. Cependant, l'écran pare-soleil s'ouvrira automatiquement lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ **Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes**

Vous pouvez ouvrir et fermer le toit ouvrant avec la clé. (→P. 119)

■ **Problème de fermeture du toit ouvrant**

Appliquez la procédure suivante:

● Si le toit ouvrant se ferme puis se rouvre de quelques millimètres

1 Arrêtez le véhicule.

2 Appuyez longuement sur le bouton " ▼ " (fermeture par coulissement).*1 Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre et marque une pause d'environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

● Si le toit ouvrant se ferme vers le bas mais se rouvre en position haute

1 Arrêtez le véhicule.

2 Appuyez longuement sur le bouton "UP" (ouverture vers le haut)*1 jusqu'à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s'arrête.

3 Relâchez une fois puis appuyez à nouveau longuement sur le bouton "UP" (ouverture vers le haut).*1
Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes en position haute.*2 Il corrige alors légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

*1: Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez le bouton après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, appuyez longuement sur le bouton " ▼ " (fermeture par coulissement) ou sur le bouton "UP" (ouverture vers le haut), pour que le toit ouvrant s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Ensuite, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Fonction de rappel de toit ouvrant ouvert**

Le signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque vous ouvrez la porte conducteur avec le toit ouvrant ouvert alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt.

■ **Quand la batterie est débranchée**

Le toit ouvrant doit être initialisé afin qu'il puisse fonctionner normalement.

1 Appuyez longuement sur le bouton dans le sens "UP" (ouverture vers le haut) ou dans le sens " ▼ " (fermeture par coulissement).

2 Après que le toit ouvrant se soit ouvert vers le haut et refermé vers le bas, relâchez le bouton.

3 Pour vérifier que l'initialisation est achevée, assurez-vous du fonctionnement normal de l'ouverture et de la fermeture automatiques.

■ **Personnalisation configurable par un concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. l'asservissement au verrouillage des portières).
(Fonctions personnalisables: →P. 560)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Ouverture du toit ouvrant

- Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il est en mouvement.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

- Le conducteur est responsable des manœuvres d'ouverture et de fermeture du toit ouvrant. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, ne pas laisser un enfant jouer avec le toit ouvrant. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le toit ouvrant.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Lorsque vous utilisez la clé pour manœuvrer le toit ouvrant, ouvrez/fermez ce dernier après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par le toit ouvrant. Par ailleurs, ne pas laisser un enfant utiliser la clé pour jouer avec le toit ouvrant. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le toit ouvrant.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

■ Protection anti-pincement

- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher lorsque quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

4-1. Avant de prendre le volant
Conduite du véhicule 178
Chargement et bagages ... 186
Limites de charge du véhicule..... 189
Conduite avec une caravane/remorque..... 191
Remorquage de loisirs 210

4-2. Procédures de conduite
Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") 211
Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") 213
Transmission automatique... 219
Commodo de clignotants ... 226
Frein de stationnement 227

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces
Sélecteur d'éclairage 228
Feux de route automatiques 233
Sélecteur d'antibrouillards..... 238
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 239

4-4. Ravitaillement en carburant
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant..... 242

Conduite 4

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Système Toyota Safety Sense P 246

PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 253

LDA (Alerte de sortie de voie) 266

Régulateur de vitesse actif 274

Régulateur de vitesse 288

Système intuitif d'aide au stationnement 292

BSM (Surveillance de l'angle mort) 299

Système de transmission intégrale (4 roues motrices) 309

Système AUTO LSD 312

Systèmes d'aide à la conduite..... 314

Régulateur de freinage de caravane/remorque..... 321

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite en hiver 325

Précautions en tout-terrain... 329

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes pour une conduite en toute sécurité:

Démarrage du moteur

→P. 211

Conduite

1 Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur D. (→P. 219)

2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 227)

3 Relâchez graduellement la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

Arrêt

1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester à l'arrêt pour une durée prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N. (→P. 219)

Stationnement du véhicule

1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Serrez le frein de stationnement (→P. 227), et mettez le sélecteur de vitesses sur P (→P. 219).

3 Mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT pour arrêter le moteur.

4 Verrouillez la porte, en vous assurant bien que vous avez la clé en votre possession.

Si vous stationnez en côte, calez les roues selon les besoins.

Départ en côte à fort pourcentage

1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le sélecteur de vitesses sur D.

2 Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.

3 Desserrez le frein de stationnement.

■ **Conduite sous la pluie**

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à grande vitesse par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ **Régime moteur pendant la marche du véhicule**

Dans les conditions suivantes, il peut arriver que le régime moteur atteigne des valeurs élevées pendant la marche du véhicule. C'est en raison de la gestion automatique des rapports, qui montent ou descendent pour répondre aux conditions de circulation. Cela n'est pas le signe d'une accélération brutale.

- Le système estime que le véhicule est en côte ou en descente
- Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur
- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein alors que le mode TOW/HAUL est sélectionné (sur modèles équipés)

■ **Restriction de puissance du moteur (système à freinage prioritaire)**

- Lorsque vous appuyez en même temps sur les pédales de frein et d'accélérateur, cela peut restreindre la puissance du moteur.
- Un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque le système est en action.

■ **Restriction au démarrage violent (sécurité de mise en mouvement)**

- Lorsque vous effectuez les manœuvres inhabituelles suivantes, cela peut restreindre la puissance du moteur.
  - Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses de R à D, de D à R, de N à R, de P à D ou de P à R (D y compris S) alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.
  - Lorsque vous appuyez trop sur la pédale d'accélérateur alors que le véhicule est en marche arrière.
- Tant que la sécurité de mise en mouvement est active, il peut être difficile pour votre véhicule de se dégager de la boue ou de la neige fraîche. Dans un tel cas, effectuez les actions suivantes afin que la sécurité de mise en mouvement soit neutralisée et que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.
  - Désactivez le système TRAC (→P. 317)
  - Lorsque le système AUTO LSD est actif. (→P. 312)
  - Modèles 4RM: Le sélecteur de transmission intégrale est sur "4L". (→P. 309)

■ **Rodage de votre Toyota neuve**

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):
  Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 500 premiers miles (800 km):
  Ne pas tracter une remorque ou une caravane.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
  - Ne pas rouler aux vitesses extrêmes.
  - Évitez les accélérations brusques.
  - Ne pas rouler de manière prolongée sur les premiers rapports.
  - Ne pas rouler à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ **Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques**

Votre véhicule est équipé d'un système de frein de stationnement de type à tambour intégré dans le disque. Ce système nécessite un réglage des segments de frein de manière périodique ou à chaque remplacement des segments et/ou des tambours du frein de stationnement. Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage.

■ **Fonctionnement de votre véhicule en pays étranger**

Conformez-vous aux réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 547)

■ **Lorsque vous arrêtez le moteur**

Le système antipollution peut continuer à faire du bruit pendant un court moment après l'arrêt du moteur. Ceci n'est pas un dysfonctionnement, et permet de garantir des performances optimales pour le système d'émission.

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Au moment du démarrage du véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, mais moteur en marche. Ceci évite au véhicule d'avancer.

■ Pendant la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
  - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant entraîner un accident.
  - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
  - Veillez à toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
  - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, avec pour résultat un accident.
- Ne pas rouler sur des produits inflammables et ne pas stationner à proximité de tels produits.
  Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie en cas de présence de matières inflammables à proximité.
- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le moteur. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
  Toutefois, en cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P. 467
- Lorsque vous descendez une pente abrupte, utilisez le frein moteur (rétrogradez) afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
  L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P. 219)
- Abstenez-vous de régler le volant, votre siège ou les rétroviseurs extérieurs et intérieur en conduisant.
  Vous risqueriez en effet de perdre le contrôle du véhicule.
- Veillez toujours à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Pendant la conduite du véhicule

- Ne pas dépasser la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse réglementaires le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus à haut indice de vitesse. Une vitesse supérieure à 85 mph (140 km/h) peut causer une défaillance des pneus, une perte de contrôle et d'éventuelles blessures. Demandez conseil à un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé ou non de pneus à haut indice de vitesse, avant de conduire à de telles vitesses.

■ Lorsque vous roulez sur une chaussée glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction peut provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Toute accélération brutale, rétrogradation prématurée entraînant un important frein moteur, ou variation de régime moteur, peut provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont humides, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction.

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

- Ne pas laisser le véhicule reculer alors que le sélecteur de vitesses est sur une position de marche avant, ou avancer alors qu'il est sur R.
  Le moteur pourrait caler ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou de dommage au véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur P alors que le véhicule est en mouvement.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur une position de marche avant alors que le véhicule recule.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Mettre le sélecteur de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que la transmission n'est plus en prise avec le moteur. Le frein moteur est indisponible quand vous sélectionnez N.
- Veillez à ne pas changer de position le levier sélecteur tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur. Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N, le véhicule pourrait se mettre en mouvement sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident.

AVERTISSEMENT

An cas où vous entendriez un crissement ou un grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

Lorsque le véhicule est immobilisé

- Ne pas emballer le moteur.
  Si le véhicule est en prise, avec le sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N, il risque de se mettre en mouvement brutalement et sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par le recul du véhicule, gardez toujours la pédale de frein enfoncée lorsque le moteur est en marche, et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer ou de monter en régime le moteur.
  Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

Lorsque le véhicule est garé

- Ne pas laisser de lunettes de vue, d'allume-cigares, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
  En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:
  - Du gaz peut s'échapper de l'allume-cigare ou de l'aérosol et peut provoquer un incendie.
  - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes.
  - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne pas laisser d'allume-cigares dans le véhicule. Si vous laissez un allume-cigare dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé lors du chargement des bagages ou du réglage du siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Ne pas coller de disques adhésifs au pare-brise ou aux vitres. Ne pas poser des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.

AVERTISSEMENT

- Ne pas laisser une portière ou une vitre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le levier sélecteur sur P, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.
  Ne pas laisser le véhicule sans surveillance alors que le moteur est en marche.
  Si le véhicule est stationné avec le sélecteur de vitesses sur P mais sans le frein de stationnement serré, le risque existe qu'il se mette en mouvement et provoque éventuellement un accident.
- Ne pas toucher les tuyaux d'échappement alors que le moteur est en marche, ou immédiatement après l'avoir arrêté.
  Vous risqueriez de vous brûler.
- Modèles 4WD: Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses avant que le témoin "4LO" se soit allumé/éteint, le risque existe que la boîte de transfert n'ait pas complètement terminé de changer de mode. La boîte de transfert débraye les arbres de roue avant et arrière du groupe motopropulseur et permet le mouvement du véhicule quelle que soit la position de sélection. (À cet instant, le témoin clignote et le signal sonore est actif.)
  Par conséquent, le véhicule peut rouler librement même si la transmission automatique est sur P. Vous ou autrui pouvez risquer des blessures graves. Vous devez attendre que la boîte de transfert ait complètement terminé de changer de mode. (→P. 309)

■ Lorsque vous faites une sieste dans le véhicule

Arrêtez toujours le moteur. À défaut, si vous accrochez accidentellement le sélecteur de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, il pourrait s'ensuivre un accident ou un incendie par suite d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Au freinage

- Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant.
  Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le servofrein (assistance de freinage) est inopérant, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés où il est nécessaire de freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort qu'habituellement sur la pédale de frein. Par ailleurs, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.
- Ne pas pomper sur la pédale de frein si le moteur cale.
  Chaque appui sur la pédale de frein épuise la réserve de dépression de l'assistance de freinage.
- Le système de freinage se compose de deux circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

NOTE

■ **Pendant la conduite du véhicule**

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire la puissance moteur.
- Ne pas accélérer ni appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Serrez systématiquement le frein de stationnement, et mettez le sélecteur de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ **Prévention contre les dommages des pièces du véhicule**

- Ne pas laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
  Vous risquez de causer des dommages à la pompe de direction assistée.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ **Si vous faites une crevaison pendant que vous roulez**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 501)

■ **Si des routes sont inondées**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans le cas où vous conduisez sur une route inondée et que le véhicule est submergé, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier les points suivants:

- Fonctionnement des freins
- Altération de la quantité et de la qualité de l'huile et des lubrifiants utilisés dans le moteur, la transmission, la boîte de transfert (modèles 4WD), les différentiels, etc.
- État du graissage de l'arbre de transmission, des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible) et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) − (Poids total des occupants)

Détermination de la limite de charge à ne pas dépasser —

(1) Repérez la mention “Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids cumulé du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids cumulé du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la valeur “XXX” est égale à 1400 lbs. et que 5 passagers pesant chacun 150 lb prennent place à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

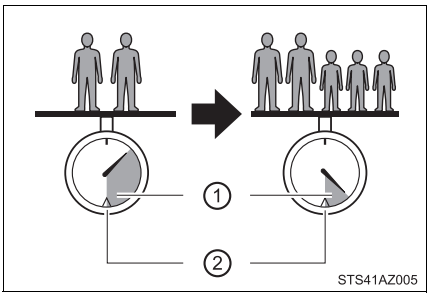
(5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité disponible pour le chargement et les bagages calculée à l’étape 4.

(6) Si votre véhicule doit tracter une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez le présent manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité disponible pour le chargement et les bagages. (→P. 189)

Formule de calcul pour votre véhicule

① Capacité de chargement

② Capacité de charge totale (charge utile du véhicule) (→P. 532)



Lorsque 2 personnes d'un poids combiné de A lb. (kg) sont dans votre véhicule, qui a une capacité de charge totale (poids de capacité de véhicule) de B lb. (kg), la capacité de transport de marchandises et bagages sera C lb. (kg) comme suit:

B*2 lb. (kg) – A*1 lb. (kg) = C*3 lb. (kg)

*1: A = Poids des passagers

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Si dans ces conditions, 3 personnes supplémentaires totalisant un poids de D lb. (kg) prennent place dans le véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg), comme suit:

C lb. (kg) – D*4 lb. (kg) = E*5 lb. (kg)

*4: D = Poids supplémentaire en passagers

*5: E = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la charge correspondant au chargement et aux bagages est réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages

Les articles suivants risquent de provoquer un incendie s'ils sont chargés dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions relatives au rangement

Respectez les précautions suivantes.
Dans le cas contraire, le risque existe que le conducteur ne puisse pas appuyer normalement sur les pédales, que son champ de vision soit masqué ou que lui ou d'autres passagers soient heurtés par des objets, avec pour conséquence possible un accident.

- Ne rien empiler derrière les sièges avant à une hauteur supérieure aux dossiers de sièges.
- Ne pas disposer de charges ou de bagages aux endroits suivants.
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
  - Sur le tableau de bord
  - Sur la planche de bord
  - Sur le rangement auxiliaire ou dans un rangement sans couvercle
- Assurez la sécurité de tous les objets dans l'habitacle.
- Ne jamais laisser quiconque voyager dans la benne arrière. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

■ Capacité et répartition

- Ne pas dépasser les valeurs maximum de poids nominal sur essieu ou de poids nominal du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne pas répartir la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement peut dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le TWR (Trailer Weight Rating [poids nominal de remorque]) et la capacité de chargement.

◆ Capacité de charge totale (charge utile du véhicule): →P. 532

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

◆ Nombre de places assises

Véhicules équipés de sièges avant de type individualisés — 5 occupants (2 à l'avant, 3 à l'arrière)
Véhicules équipés d'un siège avant de type banquette — 6 occupants (3 à l'avant, 3 à l'arrière)

Le nombre de places correspond au nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

Même si le nombre d'occupants reste dans les limites du nombre de places assises, ne pas dépasser la capacité de charge totale.

◆ TWR (Trailer Weight Rating [Poids nominal de remorque]): →P. 195

Le TWR est égal à la valeur maximum de poids brut de remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule est capable de tracter.

◆ Capacité de chargement

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ Capacité totale de chargement et nombre de places assises

Ces renseignements se retrouvent également sur l'étiquette de pression des pneus et d'information de charge. (→P. 434)

AVERTISSEMENT

Surcharge du véhicule

Ne pas surcharger le véhicule.
Non seulement les pneus peuvent en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage peuvent également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Conduite avec une caravane/remorque

Votre véhicule est essentiellement conçu pour transporter des passagers et des charges utiles. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, il vous est interdit de surcharger votre véhicule ou votre caravane/remorque. Vous devez également vous assurer que l'équipement de traction utilisé est adapté, qu'il a été convenablement installé et mis en œuvre, et que vous appliquez les bonnes pratiques qui s'imposent pour la conduite. (→P. 208)

La stabilité et l'efficacité au freinage de l'ensemble véhicule-remorque sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et réglages de freinage, les freins de la caravane/remorque, l'attelage et les systèmes d'attelage (sur modèles équipés).

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de votre caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

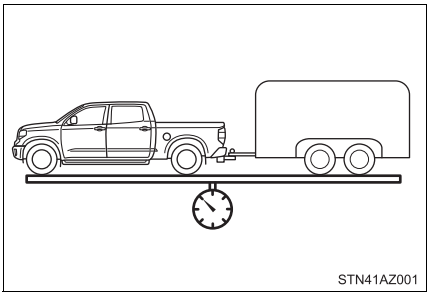
Les dommages ou mauvais fonctionnements causés par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales ne sont pas couverts par les garanties Toyota.

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information sur les équipements supplémentaires, comme un kit de remorquage, etc.

Termes en lien avec le remorquage

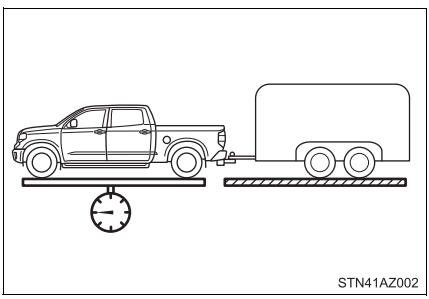
■ GCWR (Gross Combination Weight Rating [Poids Nominal Brut Combiné])

Poids total roulant autorisé techniquement admissible. Le poids total roulant autorisé est égal à la somme du poids total du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids de la caravane/remorque tractée (y compris son chargement).



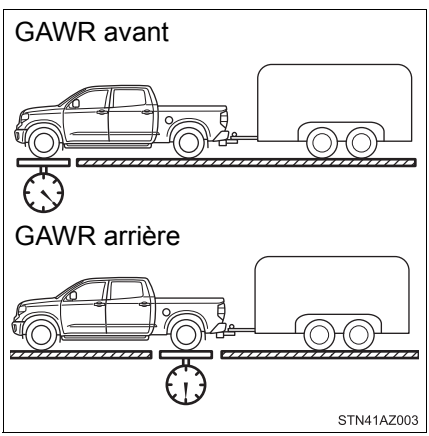
■ GVWR (Gross Vehicle Weight Rating [Poids nominal brut du véhicule])

Poids brut maximum du véhicule techniquement admissible. Le poids brut du véhicule est égal au poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une caravane/ remorque, c'est la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids au timon.



■ GAWR (Gross Axle Weight Rating [Poids nominal brut sur essieu])

Poids brut maximum sur essieu techniquement admissible. Le poids brut sur essieu est égal à la charge qui s'exerce sur chaque essieu (avant et arrière).

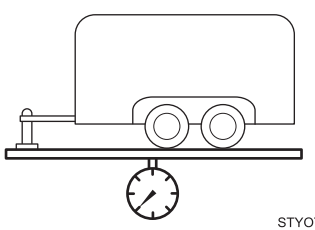


■ TWR (Trailer Weight Rating [Poids Nominal de Remorque])

Poids brut maximum de remorque techniquement admissible. Le poids brut de remorque est égal à la somme entre le poids de la caravane/ remorque et le poids de son chargement.

Le TWR est calculé en prenant pour hypothèse que le véhicule est de base avec un conducteur, un passager avant, un équipement de remorquage (si disponible), un attelage et systèmes d'attelage (si nécessaire).

(Avec freins)



STYOT00135

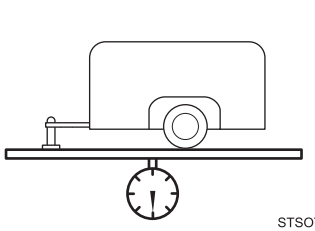
Tout équipement optionnel, passager et chargement supplémentaire dans le véhicule réduit d'autant le poids nominal de remorque, afin que les limites de GCWR, GVWR et GAWR ne soient pas dépassées.

Si le poids brut de remorque excède 3000 lb. (1360 kg), il est recommandé d'utiliser une caravane/remorque dotée de 2 essieux ou plus.

■ TWR non-freiné (Unbraked Trailer Weight Rating [Poids nominal de remorque non-freiné])

Poids nominal de remorque pour tracter une caravane/ remorque dépourvue de système de frein de service.

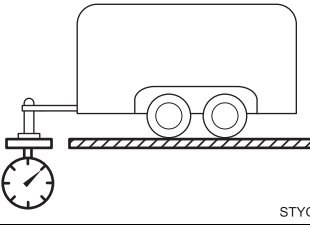
(Sans freins)



STSOT00046

■ Poids au timon

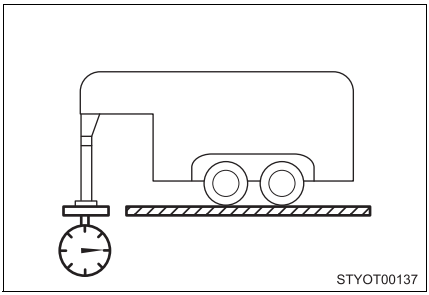
Charge s'exerçant sur la boule d'attelage de la caravane/ remorque. (→P. 199)



STYOT00136

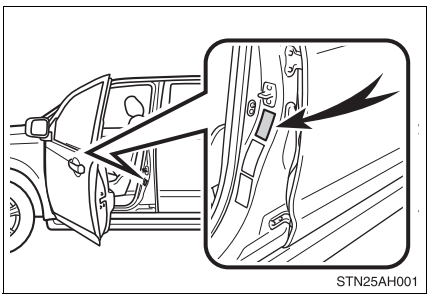
■ **Poids au pivot d'attelage**

Charge s'exerçant sur la 5ème roue ou la boule du col de cygne. (→P. 200)



Limites de poids

- Le poids brut de remorque ne doit jamais excéder le TWR indiqué dans le tableau. (→P. 195)
- Le poids total roulant autorisé ne doit jamais excéder le GCWR indiqué dans le tableau. (→P. 195)
- Le poids brut du véhicule ne doit jamais excéder le GVWR indiqué sur l'étiquette d'homologation.
- Le poids brut sur essieu appliqué sur chaque essieu ne doit jamais excéder le GAWR indiqué sur l'étiquette d'homologation.



- Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée d'un frein de service.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 2000 lb. (907 kg), il faut utiliser des compensateurs de capacité suffisante.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 5000 lb. (2268 kg), il faut utiliser un attelage à répartition de capacité suffisante.

GCWR, TWR, TWR non-freiné, TWR en traction sur 5ème roue et col de cygne

Vérifiez que les valeurs de poids brut de remorque, poids total roulant autorisé, poids brut du véhicule, poids brut sur essieu et poids au timon n'excèdent pas les limites.

■ GCWR*5 et TWR*5

▶ Modèles à Double Cabine

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	GCWR	TWR
USK51L-CRTSKA	Moteur 3UR-FE	2WD	Standard	14000 lb. (6350 kg)*2	8300 lb. (3760 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10200 lb. (4625 kg)*3
				16000 lb. (7255 kg)*4	10100 lb. (4580 kg)*4
USK51L-CRTLKA				14000 lb. (6350 kg)*2	8200 lb. (3715 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10200 lb. (4625 kg)*3
				16000 lb. (7255 kg)*4	10100 lb. (4580 kg)*4
USK52L-CHTSKA			Longue	14000 lb. (6350 kg)*2	8100 lb. (3670 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10100 lb. (4580 kg)*3
				16000 lb. (7255 kg)*4	10000 lb. (4535 kg)*4

*5: Ces modèles sont conformes aux exigences applicables au remorquage par les véhicules tracteurs selon la norme SAE J2807.

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	GCWR	TWR
USK56L-CRTSKA	Moteur 3UR-FE	4WD	Standard	14000 lb. (6350 kg)*2	8000 lb. (3625 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9900 lb. (4490 kg)*3
				15820 lb. (7175 kg)*4	9600 lb. (4355 kg)*4
USK56L-CRTLKA				14000 lb. (6350 kg)*2	7900 lb. (3580 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9900 lb. (4490 kg)*3
				15310 lb. (6945 kg)*4	9100 lb. (4125 kg)*4
USK57L-CHTSKA			Longue	14000 lb. (6350 kg)*2	7800 lb. (3535 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9800 lb. (4445 kg)*3
				15620 lb. (7085 kg)*4	9300 lb. (4215 kg)*4

*1: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 536)

*2: Véhicules sans équipement de remorquage

*3: Véhicules avec équipement de remorquage

*4: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage et d'un réservoir de carburant de grande contenance

▶ Modèles CrewMax

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	GCWR	TWR
USK51L-PSTSKA	Moteur 3UR-FE	2WD	Courte	14000 lb. (6350 kg)*2	8100 lb. (3670 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10100 lb. (4580 kg)*3
				15890 lb. (7205 kg)*4	9900 lb. (4490 kg)*4
USK51L-PSTLKA				14000 lb. (6350 kg)*2	8000 lb. (3625 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10000 lb. (4535 kg)*3
				15530 lb. (7045 kg)*4	9400 lb. (4260 kg)*4
USK51L-PSTZKA				14000 lb. (6350 kg)*2	8000 lb. (3625 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	10000 lb. (4535 kg)*3
				15520 lb. (7040 kg)*4	9400 lb. (4260 kg)*4
USK56L-PSTSKA		4WD		14000 lb. (6350 kg)*2	7800 lb. (3535 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9800 lb. (4445 kg)*3
				15510 lb. (7035 kg)*4	9200 lb. (4170 kg)*4
USK56L-PSTLKA				14000 lb. (6350 kg)*2	7800 lb. (3535 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9700 lb. (4400 kg)*3
				15140 lb. (6865 kg)*4	8800 lb. (3990 kg)*4

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	GCWR	TWR
USK56L-PSTZKA	Moteur 3UR-FE	4WD	Courte	14000 lb. (6350 kg)*2	7800 lb. (3535 kg)*2
				16000 lb. (7255 kg)*3	9800 lb. (4445 kg)*3
				15160 lb. (6875 kg)*4	8800 lb. (3990 kg)*4

*1: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 536)

*2: Véhicules sans équipement de remorquage

*3: Véhicules avec équipement de remorquage

*4: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage et d'un réservoir de carburant de grande contenance

■ **TWR non-freiné*5**

1000 lb. (453 kg)

*5: Ces modèles sont conformes aux exigences applicables au remorquage par les véhicules tracteurs selon la norme SAE J2807.

Poids au timon et au pivot d'attelage de la caravane/remorque

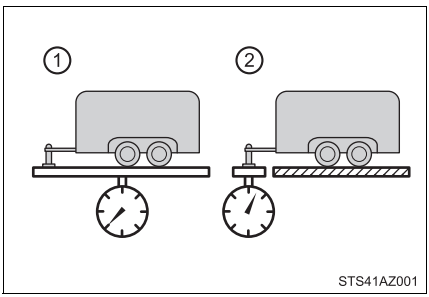
- La valeur préconisée de poids au timon ou au pivot d'attelage varie selon le type de caravane/remorque ou de traction, comme indiqué ci-dessous.
- Afin de garantir les valeurs préconisées indiquées ci-dessous, il faut charger la caravane/remorque conformément aux instructions suivantes.

1.Traction conventionnelle

Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au timon en représente 9% à 11%. (Poids au timon/Poids brut de remorque x 100 = 9% à 11%)

① Poids brut de remorque

② Poids au timon



Si vous utilisez un attelage à répartition pour tracter, rétablissez le poids sur l'essieu avant à la même valeur que celle précédant l'accouplement de la caravane/remorque.

Si la mesure directe du poids sur l'essieu avant n'est pas possible, mesurez la hauteur de l'aile avant au-dessus de l'essieu avant, avant accouplement de la caravane/remorque. Corrigez le couple de l'attelage à répartition de sorte à obtenir que l'aile avant soit rétablie à la hauteur qui était la sienne avant accouplement de la caravane/remorque.

Ne pas abaisser l'aile avant à une hauteur inférieure à celle mesurée initialement.

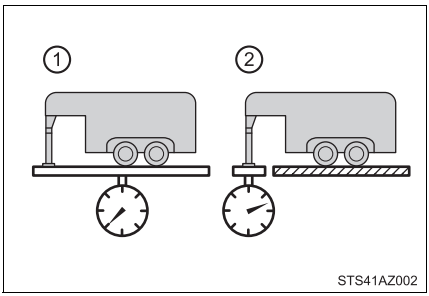
Vous pouvez contrôler le poids brut de remorque, le poids brut sur essieu et le poids au timon sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux en BTP, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

2.Traction sur 5ème roue ou col de cygne

Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au timon en représente 14% à 16%. (Poids au timon/Poids brut de remorque x 100 = 14% à 16%)

① Poids brut de remorque

② Poids au pivot d'attelage



Vous pouvez contrôler le poids brut de remorque et le poids au pivot d'attelage sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux de construction, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

Modèles CrewMax: La conception actuelle des caravanes/remorques avec 5ème roue n'est pas compatible avec le plateau court.

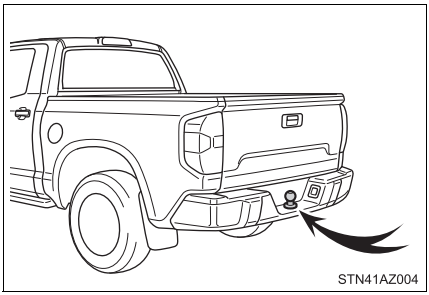
Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes. Toyota vous recommande d'utiliser un attelage Toyota pour votre véhicule. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, consultez votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement un attelage de capacité suffisante pour le poids brut de remorque de votre véhicule.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Lubrifiez la boule d'attelage et de pivot d'attelage en lui appliquant une fine pellicule de graisse.
- Démontez la boule d'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Démontez l'attelage pour caravane/remorque si vous n'en avez pas besoin. Après démontage de l'attelage, protégez les trous de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration d'éléments extérieurs à l'intérieur du véhicule.

Traction par le pare-chocs (véhicules équipés d'un pare-chocs en acier uniquement)

Le pare-chocs arrière de votre véhicule est muni d'une ouverture permettant le montage d'une boule d'attelage. Pour toute question, consultez votre concessionnaire Toyota.



En configuration de traction par le pare-chocs, le poids brut de remorque (poids de la caravane/remorque plus poids du chargement) ne doit jamais excéder le TWR (→P. 195) ou 5000 lb. (2268 kg), selon la valeur la plus faible.

Choix de la boule d'attelage

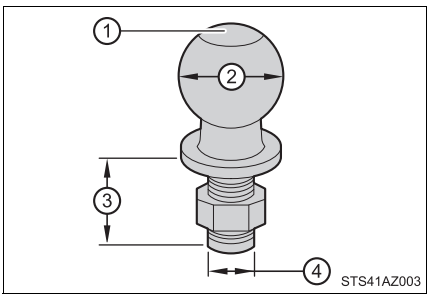
Utilisez une boule d'attelage adaptée à l'application envisagée.

① Capacité nominale de la boule d'attelage

Doit être au moins égale au poids nominal brut de remorque de la caravane/remorque.

② Diamètre de la boule

Doit correspondre en taille au coupleur de la caravane/remorque. Le diamètre de la boule d'attelage à utiliser est généralement indiqué sur la plupart des coupleurs.



Catégorie de caravane/remorque	IV	II et III	I
Diamètre typique de boule d'attelage	2 5/16 in.	2 in.	1 7/8 in.

③ Longueur de tige

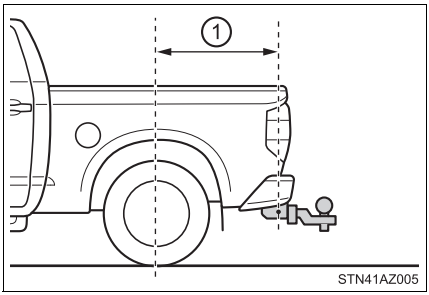
Doit dépasser d'au moins 2 filets sous l'écrou avec rondelle.

④ Diamètre de tige

Doit correspondre au diamètre du support de la boule.

Positions de la tête d'attelage

① Position du trou d'axe de tête d'attelage: 46,4 in. (1179 mm)



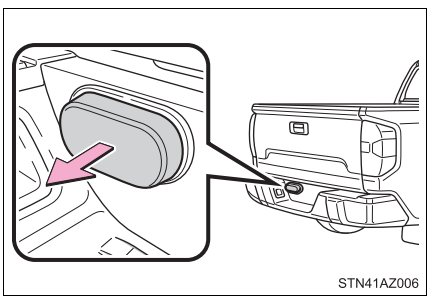
Branchement des feux de la caravane/remorque

Utilisez le faisceau électrique rangé à l'arrière du véhicule.

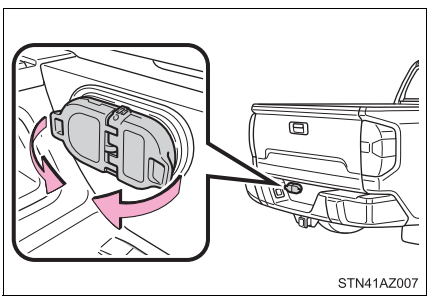
Le système d'éclairage d'attelage est conçu pour une consommation électrique de 64 W/5 A par côté (droit et gauche) pour les feux stop/clignotants de la caravane/remorque.

Veuillez prendre contact avec votre concessionnaire Toyota pour toute question ou interrogation.

▶ Véhicules sans équipement de remorquage



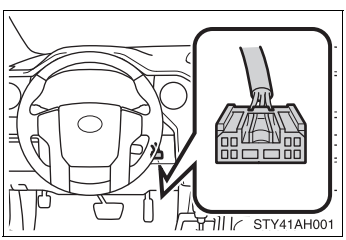
▶ Véhicules avec équipement de remorquage



■ Connecteur de service pour régulateur de freinage de caravane/remorque (véhicule dépourvus d'un régulateur de freinage de caravane/remorque)

Votre véhicule est équipé d'un connecteur de service pour un régulateur supplémentaire de freinage de caravane/remorque.

Veuillez consulter votre concessionnaire pour savoir comment accéder au connecteur de service.



Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment. Afin d'éviter un accident où vous-même ou autrui risqueriez d'être tué ou gravement blessé, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

- Les limitations de vitesse applicables à la traction d'une caravane/remorque sont variables selon les états ou les provinces. Ne pas dépasser la limitation de vitesse indiquée par la signalisation.
- Toyota recommande de limiter la vitesse de l'ensemble véhicule-remorque à 65 mph (104 km/h) sur route sèche, en ligne droite et en parfait état. Ne pas dépasser cette limite, la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. L'instabilité de l'ensemble véhicule tracteur-remorque (louvoiement) s'amplifie à mesure que la vitesse augmente. Tout dépassement des limitations de vitesse peut causer une perte de contrôle.
- Avant de prendre la route, vérifiez les pneus, les feux de la caravane/remorque et les raccordements entre celle-ci et le véhicule. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez en mains votre ensemble véhicule-remorque.
- Réussir une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. En tenant le volant par sa partie inférieure, tournez-le vers la gauche pour orienter la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les changements de direction trop violents et trop longs. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.
- Les distances d'arrêt s'accroissant avec une caravane/remorque attelée, augmentez les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque 10 mph (16 km/h) de vitesse, comptez au moins la longueur d'un véhicule et d'une caravane/remorque.

- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliage en portefeuille de la caravane/remorque et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Évitez les à-coups au démarrage et les accélérations brutales.
- Évitez les coups de volant et les changements de direction trop rapides, et ralentissez à l'approche des virages.
- Sachez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles du véhicule. Compensez ce phénomène en tournant plus large qu'en temps normal.
- Ralentissez avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc.
  La caravane/remorque peut se trouver déstabilisée par l'augmentation de la vitesse.
- Redoublez de vigilance lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- Afin de préserver les performances du système de charge et l'efficacité du frein moteur, lorsque vous vous en servez, ne pas utiliser la transmission sur D.
  La transmission doit être sur la position de sélection 4 en mode S.
- L'instabilité survient plus souvent lorsque vous descendez une pente abrupte ou très longue. Avant d'entamer la descente, ralentissez et rétrogradez. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- À cause du poids de la caravane/remorque, le moteur de votre véhicule risque de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]) dans des côtes longues ou escarpées. Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur indique une surchauffe anormale, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en fonction) et arrêtez-vous sur le bord de la route de manière à ne pas gêner la circulation. (→P. 524)

● Lorsque vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P. Évitez de stationner dans une pente, mais si vous ne pouvez pas faire autrement, procédez comme suit:

1 Freinez et laissez le pied sur la pédale de frein.

2 Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque.

3 Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.

4 Serrez vigoureusement le frein de stationnement.

5 Mettez le sélecteur de vitesse sur P et arrêtez le moteur.

● Lorsque vous repartez en côte après avoir stationné:

1 Avec la transmission sur P, démarrez le moteur. Veillez bien à garder le pied sur la pédale de frein.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R (si vous devez reculer).

3 Desserrez le frein de stationnement et relâchez la pédale de frein, puis avancez ou reculez lentement pour sortir des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.

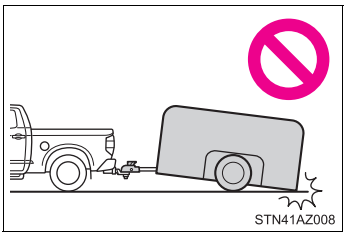
4 Demandez à quelqu'un de retirer les cales.

■ **Régulateur de freinage de caravane/remorque**

→P. 321

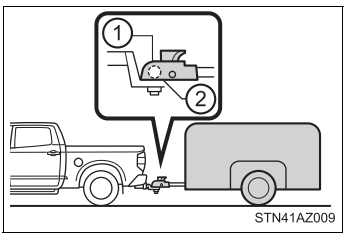
■ **Boule d'attelage à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque**

Quelle que soit la catégorie de l'attelage utilisé, pour que la sécurité soit garantie avec la caravane/remorque attachée, il faut que la boule d'attelage soit à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque.



① Coupleur

② Boule d'attelage



■ **Avant de procéder au remorquage**

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Vérifiez que les pneus du véhicule sont correctement gonflés. (→P. 543)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque imposés par la réglementation sont fonctionnels.
- Tous les feux sont fonctionnels chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est à la bonne hauteur par rapport au coupleur de la caravane/remorque.
- La caravane/remorque est de niveau quand elle est attelée.
  Ne prenez pas la route si la caravane/remorque n'est pas de niveau, et vérifiez que le poids au timon n'est pas excessif, que la caravane/remorque n'est pas surchargée, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement est bien arrimé dans la caravane/remorque.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.
- Appuyez sur le bouton TOW/HAUL (sur modèles équipés). (→P. 222)
- Le sélecteur de correction manuelle d'assiette des projecteurs est correctement réglé. (→P. 230)

■ **Programme de rodage**

Si votre véhicule est neuf ou un des organes de son groupe motopropulseur a été récemment changé (moteur, transmission, différentiel, roulements de roue, etc.), Toyota vous déconseille vivement de tracter une caravane/remorque avant d'avoir préalablement parcouru au moins 500 miles (800 km).

Après que le véhicule ait parcouru plus de 500 miles (800 km), vous pouvez tracter une caravane/remorque. Toutefois, pendant encore 500 miles (800 km), roulez à des vitesses inférieures à 50 mph (80 km/h) quand vous tractez une caravane/remorque, et évitez d'accélérer jusqu'aux plein gaz.

■ **Entretien**

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Consultez le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Guide de l'entretien périodique/ Supplément du manuel du propriétaire".)
- Resserrez les vis de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

■ **Si la caravane/remorque se met à louvoyer**

Le comportement de votre véhicule et de la caravane/remorque peut être perturbé par un ou plusieurs facteurs (vent de travers, véhicules en sens inverse, route en mauvais état, etc.), qui créent une instabilité.

- Si la caravane/remorque se met à louvoyer:
  - Tenez fermement en mains le volant de direction. Dirigez le véhicule en ligne droite.
    Ne pas essayer de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant de direction.
  - Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse.
    Ne pas augmenter la vitesse. Ne pas agir sur les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (lorsqu'il est actif, le contrôle antilouvoiement de caravane/remorque peut également aider à stabiliser le véhicule et la caravane/remorque.)

- Après que la caravane/remorque ait cessé de louvoyer:
  - Arrêtez-vous en lieu sûr. Faites descendre tous les occupants du véhicule.
  - Vérifiez les pneus du véhicule et de la caravane/remorque.
  - Vérifiez la charge dans la caravane/remorque.
    Vérifiez que la charge ne s'est pas déplacée.
    Vérifiez que le poids au timon est conforme, si possible.
  - Vérifiez la charge dans le véhicule.
    Vérifiez que le véhicule n'est pas en surcharge dès lors que les occupants sont à bord.

Si vous ne trouvez aucun problème, c'est que la vitesse à laquelle la caravane/remorque se met à louvoyer dépasse la limite propre à votre ensemble véhicule-remorque.
Roulez à une vitesse plus réduite pour prévenir toute instabilité. Gardez à l'esprit que le louvoiement de l'ensemble véhicule-remorque s'amplifie à mesure que la vitesse augmente.

AVERTISSEMENT

Précautions de conduite avec une caravane/remorque

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation. À défaut, vous pourriez provoquer un accident grave, voire mortel. La stabilité et l'efficacité au freinage du véhicule sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et les réglages du freinage et l'attelage. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment.

Pour éviter tout accident corporel

- Ne pas dépasser les valeurs de TWR, TWR non-freiné, GCWR, GVWR ou GAWR.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 2000 lb. (907 kg), il faut utiliser des compensateurs de capacité suffisante.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 5000 lb. (2268 kg), il faut utiliser un attelage à répartition de capacité suffisante.
- Corrigez le poids au timon de telle sorte qu'il soit dans la plage conforme. Placez les charges plus lourdes au plus près possible de l'essieu de la caravane/remorque.
- Ne pas dépasser la vitesse de 65 mph (104 km/h), la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. Ralentissez suffisamment avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc., pour éviter tout risque d'accident. Si votre ensemble véhicule-remorque est victime d'instabilité suite à décélération depuis une certaine vitesse, ralentissez et veillez à rouler en permanence à une vitesse inférieure à celle à laquelle l'instabilité apparaît.
- Ne pas changer de direction de manière brusque, abrupte ou violente.
- Ne pas freiner brusquement, sous peine de provoquer un dérapage avec pour conséquences un repliage en portefeuille et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Ne pas dépasser les limites de capacité de l'attelage de caravane/remorque, de poids brut du véhicule, de poids brut sur essieu et de poids au timon.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse alors que vous tractez une caravane/remorque.
- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- L'instabilité de l'ensemble véhicule-remorque est plus fréquente dans les pentes abruptes et très longues. Avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne, ralentissez et rétrogradez. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte. Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- Ne pas tracer une caravane/remorque quand le véhicule est équipé de la roue de secours provisoire.

AVERTISSEMENT

Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes, établies par leur fabricant. Même si le véhicule est éventuellement capable physiquement de tracter une charge supérieure, vous ne devez jamais dépasser la limite de poids nominal préconisée pour l'attelage. Excéder la limite préconisée par le fabriquant de l'attelage pour caravane/remorque peut être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

Quand vous tractez une caravane/remorque

Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales et des états/provinces en vigueur.

- Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée de freins. Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.
- Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.
- Ne tractez jamais une caravane/remorque sans attacher la chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de rupture du coupleur ou de la boule d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

NOTE

Lorsque vous installez un attelage pour caravane/remorque

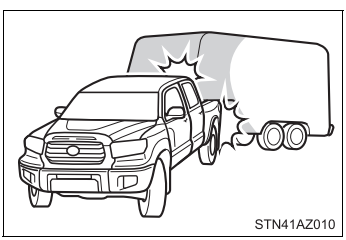
Utilisez exclusivement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. N'installez pas l'attelage sur le pare-chocs; cela risque d'endommager la carrosserie.

Ne pas raccorder les feux de la caravane/remorque par épissure directe

Ne pas raccorder les feux de la caravane/remorque par épissure directe. Un raccordement direct par épissure peut causer des dommages au circuit électrique de votre véhicule et entraîner un mauvais fonctionnement.

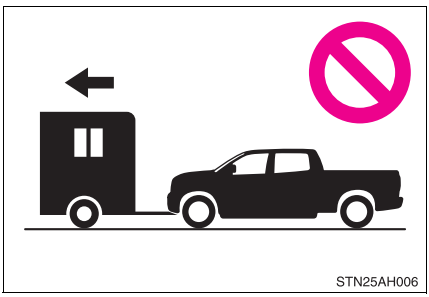
Lorsque vous tractez une caravane/remorque à 5ème roue

Prenez garde de ne pas toucher la cabine ou le plateau avec la caravane/remorque dans les virages serrés.



Remorquage de loisirs

Votre véhicule n'est pas conçu pour être remorqué (les 4 roues au sol) par une autocaravane.



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager gravement votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")

Démarrage du moteur

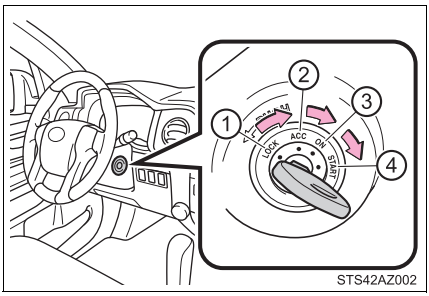
1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

4 Mettez le contacteur de démarrage sur DÉMARRAGE pour démarrer le moteur.

Changements de position du contacteur de démarrage



① ARRÊT (position "LOCK")

Le volant de direction est verrouillé et la clé peut être retirée. (La clé ne peut être retirée que lorsque le levier sélecteur est sur P.)

② ACC (position "ACC")

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

③ MARCHE (position "ON")

Tous les équipements électriques sont utilisables.

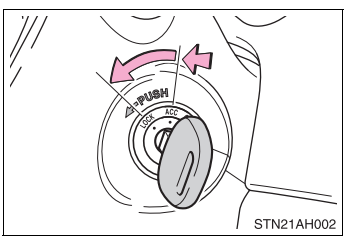
④ DÉMARRAGE (position "START")

Pour démarrer le moteur.

■ Pour passer la clé de ACC à ARRÊT

1 Mettez le levier sélecteur sur P.

2 Exercez une pression dans l'axe de la clé et tournez-la sur ARRÊT.

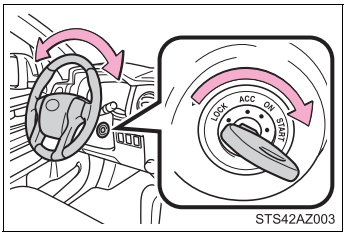


■ Si le moteur ne démarre pas

Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 85)
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Lorsque vous n'arrivez pas à débloquer l'antivol de direction

Au démarrage du moteur, le contacteur de démarrage peut paraître bloqué sur ARRÊT. Pour le débloquer, tournez la clé tout en tournant légèrement le volant de direction vers la droite et la gauche.



Fonction de rappel de clé

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage antivol est sur ACC ou ARRÊT, un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous démarrez le moteur

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. N'appuyez jamais sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le moteur.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Précautions à prendre pendant la conduite

Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur ARRÊT tout en conduisant. Si, dans une situation d'urgence, vous devez arrêter le moteur alors que le véhicule roule encore, mettez simplement le contacteur de démarrage sur ACC pour arrêter le moteur. L'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer un accident. (→P. 467)

NOTE

Pour éviter que la batterie ne se décharge

Ne pas laisser le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE pendant trop longtemps sans que le moteur ne soit en marche.

Lorsque vous démarrez le moteur

- Ne pas actionner le démarreur pendant plus de 30 secondes de suite. Vous risqueriez de faire surchauffer le démarreur et les câbles électriques.
- Ne pas emballer le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le moteur ou changer de mode le contacteur de démarrage.

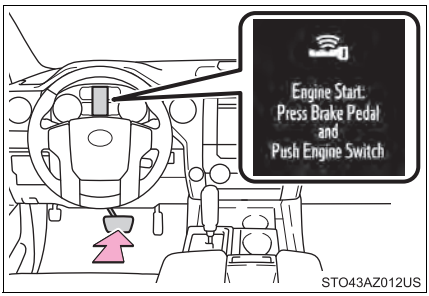
Démarrage du moteur

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.


et un message vont s'afficher à l'écran multifonctionnel.
Si cet affichage est absent, le moteur ne peut pas être démarré.



STO43AZ012US

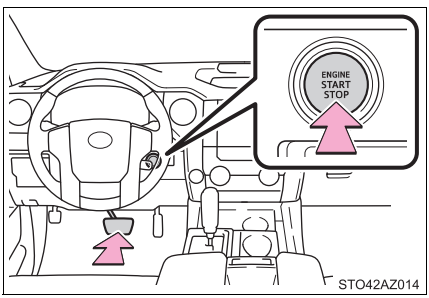
4 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.

Pour utiliser le contacteur de démarrage, un appui court et franc est suffisant. Il n'est pas nécessaire d'appuyer longuement sur ce bouton.

Le moteur est entraîné par le démarreur jusqu'à son démarrage ou pendant 30 secondes au maximum, selon le cas.

Continuez à appuyer sur la pédale de frein jusqu'au démarrage complet du moteur.

Le démarrage du moteur est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage.



STO42AZ014

Arrêt du moteur

1 Arrêtez le véhicule.

2 Serrez le frein de stationnement (→P. 227), et mettez le sélecteur de vitesses sur P.

3 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

4 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que le combiné d'instruments n'affiche plus rien.

Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Pour changer de mode, appuyez sur le contacteur de démarrage avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)

① ARRÊT*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

② ACC

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

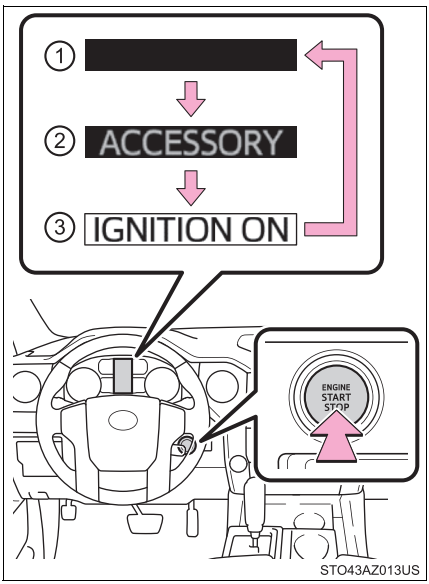
"ACCESSORY" va s'afficher à l'écran multifonctionnel.

③ MARCHE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

"IGNITION ON" va s'afficher à l'écran multifonctionnel.

*: Si le sélecteur de vitesses n'est pas sur P lorsque vous arrêtez le moteur, le contacteur de démarrage passe sur ACC et non sur arrêt.



Lorsque vous arrêtez le moteur alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P

Si vous arrêtez le moteur alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P, le contacteur de démarrage n'est pas mis sur arrêt mais sur ACC. Procédez comme suit pour placer le bouton sur arrêt:

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

3 Vérifiez que "Turn Power OFF" est affiché à l'écran multifonctionnel, puis appuyez une fois sur le contacteur de démarrage.

4 Vérifiez que "Turn Power OFF" n'est plus affiché à l'écran multifonctionnel.

■ Coupure automatique du contact

Si le véhicule est laissé sur ACC pendant plus de 20 minutes ou sur MARCHE (le moteur est arrêté) pendant plus d'une heure alors que le sélecteur de vitesses est sur P, le contacteur de démarrage est automatiquement mis sur arrêt. Toutefois, cette fonction ne permet pas complètement d'éviter la décharge de la batterie. Ne pas laisser le véhicule avec le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE pendant trop longtemps lorsque le moteur est arrêté.

■ Fonction d'arrêt automatique du moteur (sauf Nouvelle-Calédonie)

- Le véhicule est équipé d'une fonction qui arrête automatiquement le moteur lorsque le levier sélecteur est sur P pendant une durée prolongée avec le moteur en marche.
- Le moteur s'arrête automatiquement après un délai de 1 heure environ s'il est laissé en marche alors que le sélecteur de vitesses est sur P.
- La temporisation d'arrêt automatique du moteur repart de zéro si vous appuyez sur la pédale de frein ou si vous mettez le sélecteur de vitesses n'est pas sur P.
- Après que le véhicule est en stationnement, si vous verrouillez la porte avec le bouton de verrouillage centralisé des portes depuis l'intérieur (→P. 122) ou la clé conventionnelle depuis l'extérieur (→P. 518), la fonction d'arrêt automatique du moteur est désactivée. La temporisation d'arrêt automatique du moteur est réactivée si vous ouvrez la porte conducteur.

■ **Pile de la clé électronique usée**

→P. 116

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement**

→P. 134

■ **Remarque sur l'accès "mains libres"**

→P. 136

■ **Si le moteur ne démarre pas**

- Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 72) Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Vérifiez que le sélecteur de vitesses est bien sur P. Le moteur peut ne pas démarrer si le sélecteur de vitesses n'est pas exactement sur P. Le message "Shift to P Position" va s'afficher à l'écran multifonctionnel.

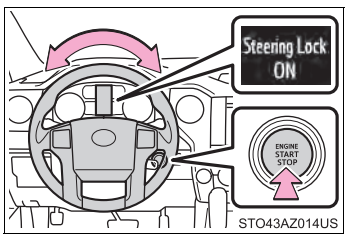
■ **Antivol de direction**

Après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt, et ouvert et fermé les portes, le volant de direction est bloqué par l'antivol de direction. Appuyez à nouveau sur le contacteur de démarrage pour débloquer l'antivol de direction.

■ **Lorsque vous n'arrivez pas à débloquer l'antivol de direction**

Un message va s'afficher à l'écran multifonctionnel.

Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P. Appuyez sur le contacteur de démarrage tout en tournant le volant de direction à gauche et à droite.



■ **Protection contre la surchauffe du moteur d'antivol de direction**

Pour éviter une surchauffe du moteur de l'antivol de direction, il peut arriver que son fonctionnement soit suspendu si vous démarrez et arrêtez le moteur plusieurs fois de suite dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous de démarrer le moteur. Après un délai d'environ 10 secondes, le moteur d'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ **Lorsque le message "Smart Entry & Start System Check" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

→P. 446

■ **Utilisation du contacteur de démarrage**

- Si vous n'appuyez pas sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement, il peut ne pas changer de mode ou le moteur peut ne pas démarrer.
- Si vous essayez de redémarrer le moteur tout de suite après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt, il peut arriver dans certains cas que le moteur ne démarre pas. Après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le moteur.

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation**

→P. 518

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous démarrez le moteur**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. N'appuyez jamais sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le moteur.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ **Précautions à prendre pendant la conduite**

Si le moteur tombe en panne alors que le véhicule roule, ne pas ouvrir ou verrouiller les portes jusqu'à ce que vous puissiez arrêter le véhicule en lieu sûr. Sinon, l'antivol de direction entre en fonction et cela peut conduire à un accident grave, voire mortel.

■ **Arrêt du moteur en cas d'urgence**

Si vous avez besoin d'arrêter le moteur en urgence pendant la marche du véhicule, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes, ou brièvement au moins 3 fois de suite. (→P. 467)
Toutefois, lorsque vous conduisez, n'appuyez sur le contacteur de démarrage qu'en cas d'urgence uniquement. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais l'assistance de direction est alors perdue. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous stationnez (sauf Nouvelle-Calédonie)

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et d'entraîner un accident par suite de somnolence, ou risquent d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée ou fermée, comme un garage par exemple, arrêtez le moteur.
- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le moteur en marche. Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne pas laisser le véhicule moteur en marche au voisinage de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur est en marche, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

- Ne pas laisser le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE pendant trop longtemps sans que le moteur ne soit en marche.
- Si l'écran multifonctionnel affiche "ACCESSORY" ou "IGNITION ON" alors que le moteur n'est pas en marche, le contacteur de démarrage n'est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt.
- Ne pas arrêter le moteur alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P. Si vous arrêtez le moteur alors que le sélecteur de vitesses est sur une autre position, le contacteur de démarrage ne se met pas sur arrêt, mais sur ACC. Si le véhicule est laissé sur ACC, la batterie risque de se décharger.

Lorsque vous démarrez le moteur

- Ne pas emballer le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

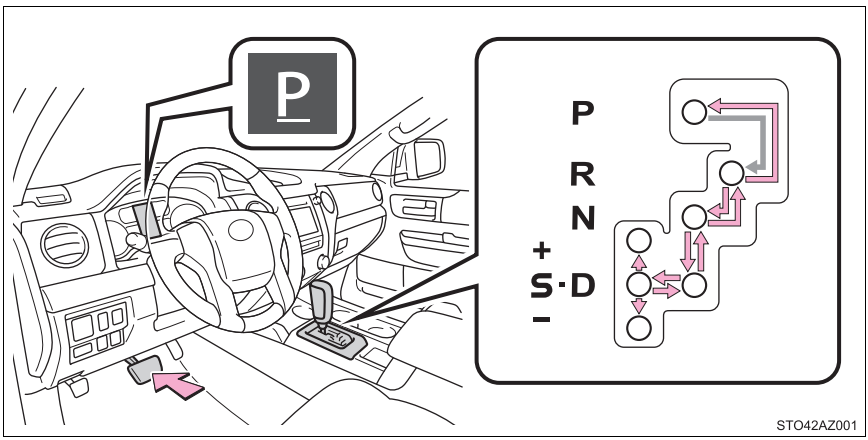
Symptômes indiquant une défaillance dans le contacteur de démarrage

Si le fonctionnement du contacteur de démarrage semble quelque peu inhabituel, si par exemple il accroche légèrement, c'est peut-être le signe d'une défaillance. Prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota.

Transmission automatique

Manœuvre du sélecteur de vitesses

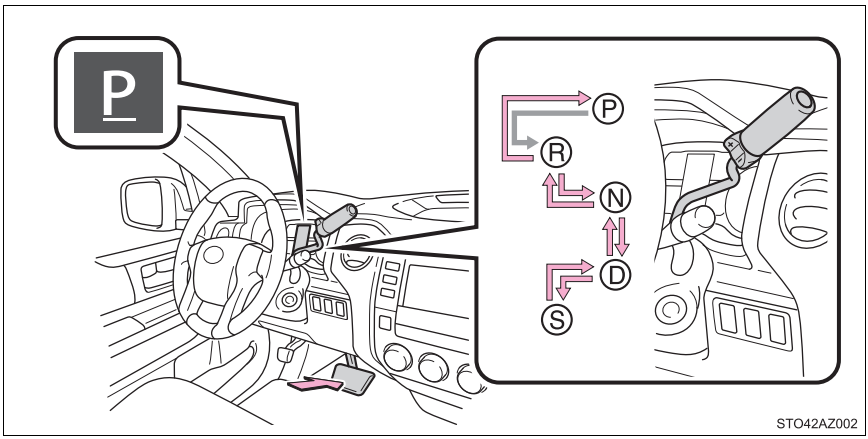
▶ Sélecteur de vitesses au plancher



⬅ Avec le contacteur de démarrage sur MARCHE, manœuvrez le sélecteur de vitesses tout en appuyant sur la pédale de frein.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manoeuvrez le sélecteur de vitesses entre P et D.

▶ Sélecteur de vitesses au volant



⬅ Avec le contacteur de démarrage sur MARCHE, manœuvrez le sélecteur de vitesses tout en appuyant sur la pédale de frein.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manoeuvrez le sélecteur de vitesses entre P et D.

Usage des positions du sélecteur de vitesse

Position de sélection	Fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Point mort (État dans lequel la puissance n'est pas transmise)
D	Conduite normale*1
S	Conduite en mode S*2 (→P. 221)

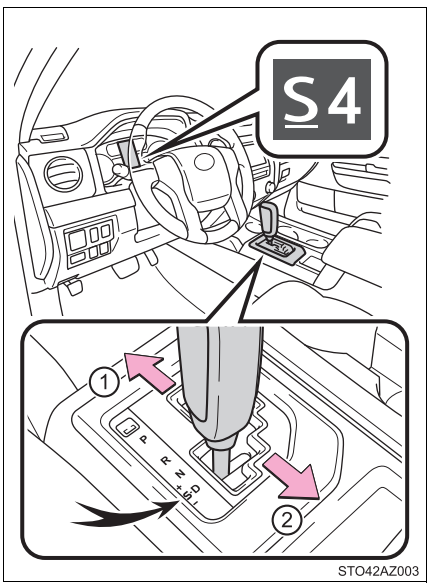
*1: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le sélecteur de vitesses sur D en conduite normale.

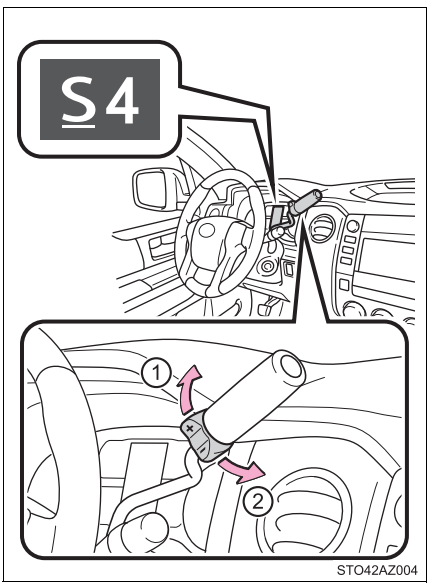
*2: Le mode S permet de limiter vers le haut la gamme de rapports, d'exploiter le frein moteur et d'empêcher tout passage superflu au rapport supérieur.

Sélection des gammes de rapports en position S

Pour passer en mode S, mettez le sélecteur de vitesses sur S. Vous pouvez sélectionner les gammes de rapports en agissant sur le sélecteur de vitesses, ce qui vous permet de conduire dans la gamme de rapports de votre choix. Vous pouvez utiliser le sélecteur de vitesses pour sélectionner la gamme de rapports.

- ▶ Sélecteur de vitesses au plancher
- ▶ Sélecteur de vitesses au volant





① Sélection du rapport supérieur

② Sélection du rapport inférieur

La plage de rapports sélectionnée, entre 1 et 6, va s'afficher à l'instrumentation.

La plage de rapports initialement sélectionnée en mode S est choisie automatiquement entre 5 et 4 selon la vitesse à laquelle roule le véhicule. Toutefois, il peut arriver que la plage de rapports initialement sélectionnée soit 3 ou 2 si le mode AI-SHIFT (→P. 223) était actif alors que le sélecteur de vitesses était sur D.

■ **Gammes de rapports et leur fonctions**

- Sélection automatique des rapports entre 1 et 6 selon la vitesse du véhicule et ses conditions d'utilisation.
- Vous avez le choix entre 6 niveaux de puissance d'accélération et de frein moteur.
- Une gamme de rapports inférieure permet d'obtenir davantage de puissance d'accélération et de frein moteur qu'une gamme supérieure, mais au prix d'une élévation des régimes moteur.

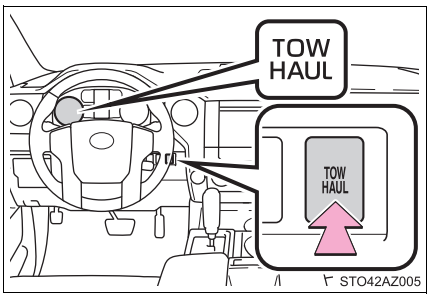
Bouton TOW/HAUL (véhicules équipés d'un équipement de remorquage)

Utilisez le mode TOW/HAUL lorsque vous tractez une caravane/ remorque ou convoyez une charge lourde.

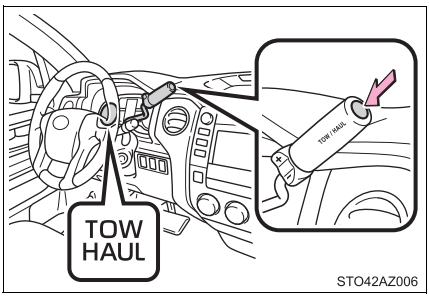
Appuyez sur le bouton TOW/HAUL. Le voyant s'allume.

Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour désactiver le mode.

▶ Sélecteur de vitesses au plancher



▶ Sélecteur de vitesses au volant



■ **Mode AI-SHIFT**

Le mode AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport adapté en fonction des actions du conducteur et des conditions de circulation.

Le mode AI-SHIFT est automatiquement fonctionnel dès lors que le sélecteur de vitesses est sur D. (La fonction est désactivée dès lors que vous mettez le sélecteur de vitesses sur S.)

■ **Lorsque vous roulez avec le régulateur de vitesse enclenché (sur modèles équipés)**

Même si vous agissez comme indiqué ci-dessous dans l'intention d'augmenter le frein moteur disponible, vous n'obtiendrez pas le résultat escompté en passant en mode S et en rétrogradant en 5 ou 4, car cela ne désactive pas le régulateur de vitesse. (→P. 274, 288)

■ **Système de commande de verrouillage de sélecteur**

Le système de commande de verrouillage de sélecteur est un système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses au démarrage.

Pour que le sélecteur de vitesses puisse quitter la position P, il faut que le contacteur de démarrage soit sur MARCHE et que vous appuyiez sur la pédale de frein.

■ **Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P**

En premier lieu, vérifiez si vous appuyez sur la pédale de frein.

Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, c'est qu'il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses.

Déverrouillage du système de commande de verrouillage de sélecteur:

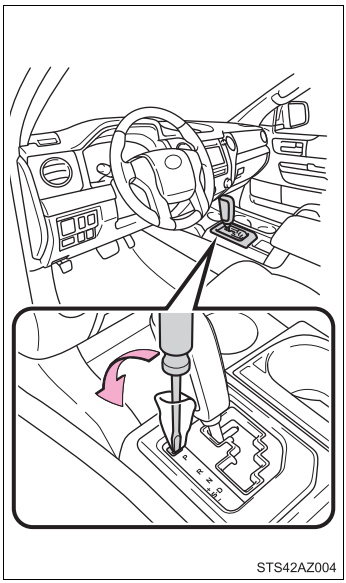
1 Serrez le frein de stationnement.

2 Mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT.

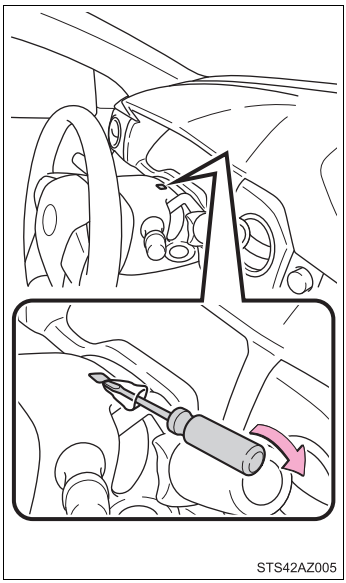
3 Appuyez sur la pédale de frein.

4 Soulevez le couvercle avec un tournevis plat ou un outil équivalent.
Pour éviter d'abîmer le couvercle, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

▶ Sélecteur de vitesses au plancher

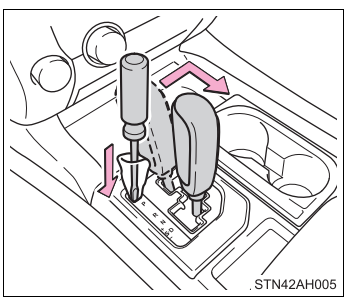

STS42AZ004

▶ Sélecteur de vitesses au volant

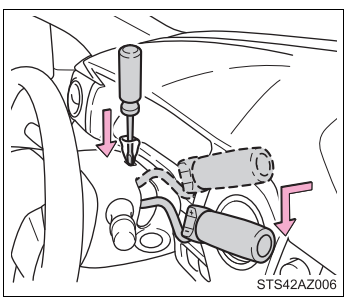

STS42AZ005

5 Appuyez sur le bouton de déverrouillage du sélecteur de vitesses.
Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

▶ Sélecteur de vitesses au plancher


STN42AH005

▶ Sélecteur de vitesses au volant


STS42AZ006

Si le témoin “S” ne s’allume pas alors que vous avez mis le sélecteur de vitesses sur S

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement de la transmission automatique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
(Dans pareil cas, la transmission se comporte comme si le sélecteur de vitesses était sur D.)

Signal sonore de restriction à la rétrogradation (mode S)

Afin de garantir la sécurité et les performances dynamiques, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, il peut arriver qu’il ne soit pas possible de rétrograder même lorsque vous agissez sur le sélecteur de vitesses. (Vous en êtes averti par un double signal sonore.)

Fonction de protection de la transmission

Si les pneus patinent sans aucun adhérence lorsque le véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé, il peut arriver que la transmission automatique s’échauffe de manière trop importante et subisse des dommages.
Pour éviter tout dommage à la transmission automatique, le système peut temporairement la bloquer en 1ère.
Dès lors que la transmission automatique a refroidi, le blocage sur le rapport est annulé et le fonctionnement normal est rétabli.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous roulez sur une chaussée glissante

Ne pas accélérer ni changer de rapport brutalement.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire patiner ou déraper le véhicule, avec pour résultat un accident.

Pour éviter tout accident lorsque vous déverrouillez le système de commande de verrouillage de sélecteur

Avant d’appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, veillez à serrer le frein de stationnement et à appuyer sur la pédale de frein. Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d’accélérateur au lieu de la pédale de frein au moment où vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de sélecteur et mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le risque existe que le véhicule se mette brutalement en mouvement et provoque un accident pouvant être grave, voire mortel.

Commodo de clignotants

Instructions d'utilisation

① Clignotant droit

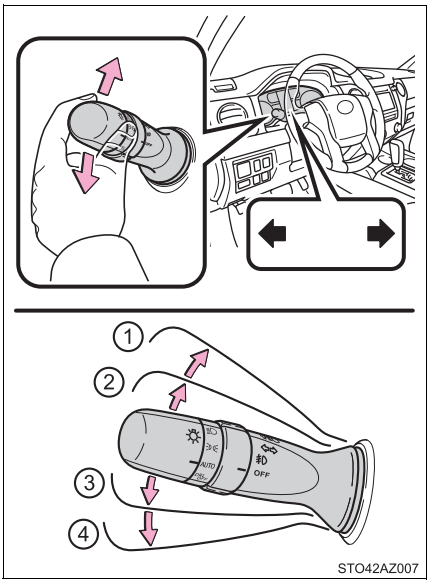
② Changement de voie de circulation, à droite (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

③ Changement de voie de circulation, à gauche (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

④ Clignotant gauche



■ **On peut utiliser les clignotants si**

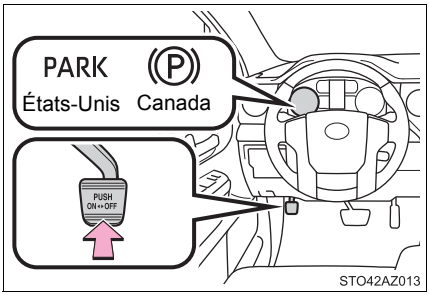
Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ **Si le témoin clignote plus rapidement qu'à la normale**

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

Frein de stationnement

Pour serrer le frein de stationnement, appuyez à fond sur la pédale du frein de stationnement avec votre pied gauche, tout en appuyant sur la pédale de frein avec votre pied droit.
(Le frein se desserre si on appuie à nouveau sur la pédale.)



■ **Stationnement du véhicule**
→P. 178

■ **Utilisation pendant l'hiver**
→P. 326

⚠ NOTE

■ **Avant de prendre le volant**

Desserrez complètement le frein de stationnement.
Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

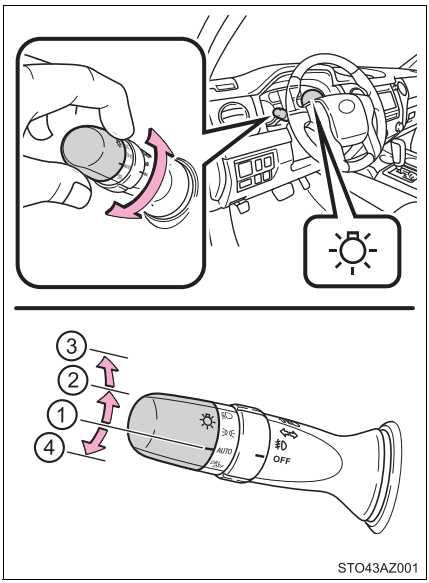
Sélecteur d'éclairage

Il est possible d'activer les phares manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

Agissez comme suit sur le commutateur pour allumer les feux:

▶ Pour les États-Unis



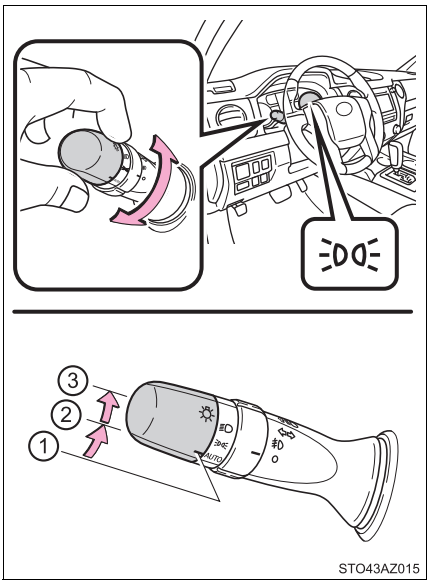
① **AUTO** Les projecteurs, les éclairages de jour (→P. 231) et l'ensemble des feux énumérés précédemment s'allument et s'éteignent automatiquement. (Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE.)

② Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, les éclairages du tableau de bord et les éclairages de jour (→P. 231) s'allument.

③ Les projecteurs et l'ensemble des feux énumérés précédemment s'allument (sauf les éclairages de jour).

④ **DRL OFF** Les éclairages de jour s'éteignent.

▶ Pour le Canada

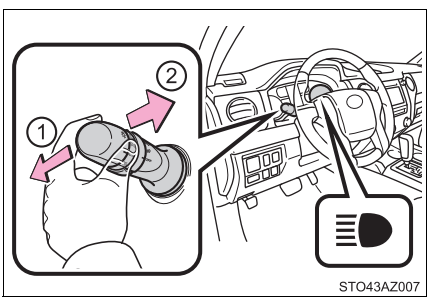


① **AUTO** Les projecteurs, les éclairages de jour (→P. 231) et l'ensemble des feux énumérés précédemment s'allument et s'éteignent automatiquement. (Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE.)

② Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, les éclairages du tableau de bord et les éclairages de jour (→P. 231) s'allument.

③ Les projecteurs et l'ensemble des feux énumérés précédemment s'allument (sauf les éclairages de jour).

Allumage des feux de route



① Projecteurs allumés, poussez le sélecteur vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le sélecteur à vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

② Pour faire un appel de phares, tirez le sélecteur à vous et relâchez-le.

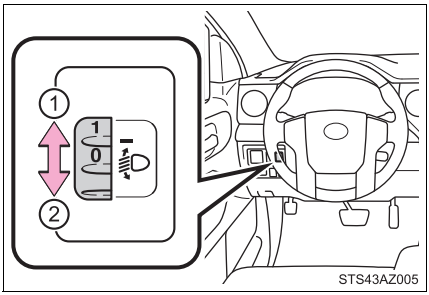
Cela vous permet de faire des appels de phares, que les projecteurs soient allumés ou éteints.

Sélecteur de correction manuelle d'assiette des projecteurs

Vous pouvez régler l'assiette des projecteurs en fonction du nombre de passagers et des conditions de chargement du véhicule.

① Relève l'assiette des projecteurs

② Abaisse l'assiette des projecteurs



■ Guide des positions du sélecteur

Conditions de chargement		Position du sélecteur		
Attelage (équipement de remorquage)	Charge utile	Double Cabine		CrewMax
		Standard	Longue	Courte
Néant	Néant	0	0	0
Néant	Charge maximum	2,5	2	2,5
Charge maximum	Néant	3,5	3	3,5

■ **Système d'éclairage de jour**

- Les éclairages de jour utilisent les mêmes optiques que les feux de stationnement, mais diffusent une lumière plus vive que ces derniers.
- Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule pendant la journée, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)
  - Le moteur est en marche
  - Le frein de stationnement est desserré
  - Le sélecteur d'éclairage est sur ○ (Canada uniquement), ou sur AUTO*

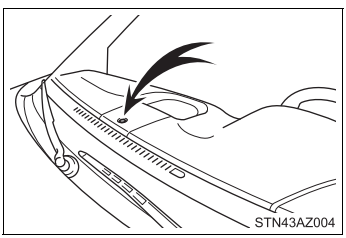
*: Lorsque la lumière ambiante est vive

Les éclairages de jour ne s'éteignent pas même si vous serrez à nouveau le frein de stationnement.

- Pour les États-Unis: Il est possible de désactiver le système d'éclairage de jour avec le sélecteur.
- Pour le Canada: Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
- Comparé aux projecteurs allumés, le système d'éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d'électricité, et donc peut contribuer aux économies de carburant.

■ **Capteur de luminosité (véhicules équipés d'un système de projecteurs automatiques)**

Il se peut que le capteur ne fonctionne pas correctement si l'on place un objet sur celui-ci ou si un objet fixé au pare-brise le bloque.
Dans ce cas, la gêne relative à la détection de la lumière ambiante par le capteur peut nuire au fonctionnement du système de phares automatique.



■ **Système d'extinction automatique de l'éclairage**

- Lorsque les phares s'allument: Les projecteurs et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture d'une porte si le contacteur de démarrage est sur ACC ou ARRÊT. (Les feux s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur le bouton de la clé après avoir verrouillé toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière s'allument: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si vous mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT et ouvrez la porte conducteur.

Véhicules équipés d'un système de projecteurs automatiques: Si l'une des portes reste ouverte, les feux s'éteignent automatiquement après 20 minutes. Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, ou ramenez le sélecteur d'éclairage sur la position d'arrêt avant de le remettre sur ou .

■ **Signal sonore de rappel d'éclairage**

Un signal sonore se déclenche lorsque vous retirez la clé du contacteur de démarrage alors que la porte conducteur est ouverte et que les feux sont allumés.

■ **Personnalisation configurable par un concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (par ex. le système d'extinction automatique de l'éclairage).
(Fonctions personnalisables: →P. 560)

NOTE

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Feux de route automatiques*

Le système de feux de route automatiques utilise un capteur à caméra embarqué pour évaluer la luminosité de l'éclairage public, des feux des véhicules devant le vôtre, etc., pour allumer ou éteindre les feux de route selon les besoins.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Limitations du système de feux de route automatiques**

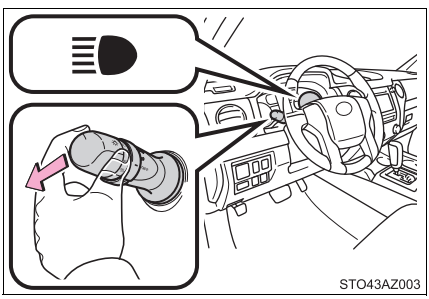
N'accordez pas une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de route s'il le faut.

■ **Pour éviter tout fonctionnement incorrect du système de feux de route automatiques**

Ne surchargez pas le véhicule.

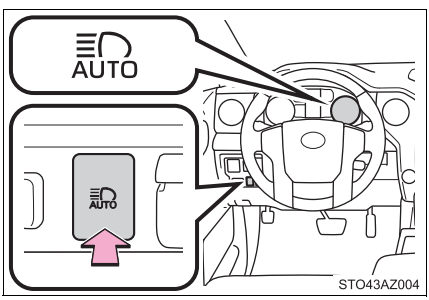
Activation du système de feux de route automatiques

1 Poussez le commodo vers l'avant avec le sélecteur d'éclairage sur ou AUTO.



2 Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'allume lorsque les phares sont allumés, pour indiquer que le système est actif.



*: Sur modèles équipés

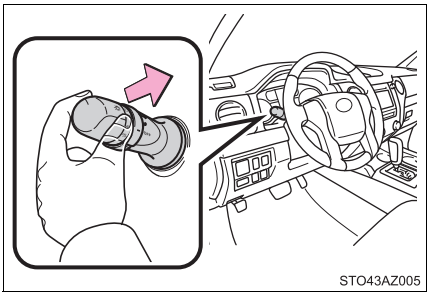
Activation ou désactivation manuelle des feux de route

■ Sélection des feux de croisement

Tirez le commodo en position initiale.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint.

Poussez le commodo vers l'avant pour réactiver le système des feux de route automatiques.

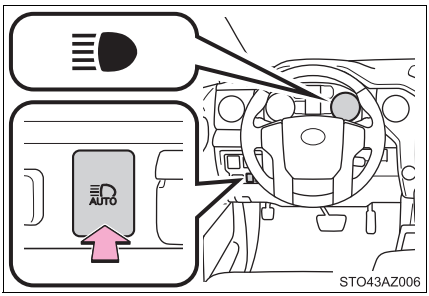


■ Sélection des feux de route

Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Appuyez sur le bouton pour réactiver le système des feux de route automatiques.



■ **Conditions d'activation ou désactivation automatique des feux de route**

● Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement (après environ 1 seconde):

- Le véhicule roule à plus de 21 mph (34 km/h) environ.
- La zone avant du véhicule est dans l'obscurité.
- Il n'y a aucun véhicule devant le vôtre dont les projecteurs ou les feux arrière sont allumés.
- Il y a peu d'éclairages publics sur la route.

● Si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:

- Le véhicule ralentit à moins de 17 mph (27 km/h) environ.
- La zone avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
- Il y a des véhicules devant le vôtre dont les projecteurs ou les feux arrière sont allumés.
- Il y a de nombreux éclairages publics sur la route.

■ **Informations relatives à la détection par le capteur caméra**

● Il peut arriver que les feux de route ne s'éteignent pas automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsqu'un véhicule surgit soudainement d'un virage en sens inverse
- Lorsqu'un autre véhicule traverse la route perpendiculairement au vôtre
- Lorsque les véhicules devant le vôtre sont masqués par une succession de virages, un terre-plein central ou des arbres en bord de route
- Lorsque les véhicules devant le vôtre surgissent d'une voie éloignée, sur route de grande largeur
- Lorsque les véhicules devant le vôtre sont dépourvus de feux

● Il peut arriver que les feux de route s'éteignent si un véhicule est détecté devant le vôtre avec les antibrouillards allumés mais les projecteurs éteints.

● Il peut arriver que les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux rouges, les panneaux d'affichage ou les enseignes lumineuses fassent que les projecteurs passent des feux de route aux feux de croisement, ou restent allumés en feux de croisement.

● Le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route dépend des facteurs suivants:

- L'intensité lumineuse des projecteurs, antibrouillards et feux arrière des véhicules devant le vôtre
- Le mouvement et la direction suivie par les véhicules devant le vôtre
- Lorsqu'un véhicule devant le vôtre n'a de fonctionnels que les feux d'un seul côté
- Lorsqu'un véhicule devant le vôtre est un deux-roues
- L'état de la route (dénivelé, courbe, état de la chaussée, etc.)
- Le nombre de passagers et le chargement en bagages

- Les feux de route peuvent s'allumer ou s'éteindre sans que le conducteur ne s'y attende.
- Il peut arriver que les vélos et véhicules similaires ne soient pas détectés.
- Dans les situations décrites ci-après, il peut arriver que le système n'arrive pas à détecter avec précision le niveau de luminosité ambiante. Cela peut avoir pour conséquence que les projecteurs restent allumés en feux de croisement, ou au contraire passent en feux de route et gênent les piétons, les véhicules devant le vôtre, ou d'autres tiers. Dans ces cas, alternez manuellement entre feux de croisement et feux de route.
  - Intempéries (pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
  - Le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la boue, etc.
  - Le pare-brise est craquelé ou en mauvais état.
  - La caméra de détection est déformée ou sale.
  - La température de la caméra de détection est extrêmement élevée.
  - Le niveau de luminosité ambiante est égal à celui des phares, feux arrière ou antibrouillard.
  - Les projecteurs des véhicules en avant du vôtre sont au choix éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés.
  - Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente l'ombre et la lumière.
  - Lorsque vous roulez sur une route alternant montées et descentes rapprochées, ou une route dont la chaussée est déformée, bosselée ou en mauvais état (pavée, en terre, etc.).
  - Lorsque vous roulez sur une route sinueuse ou comportant beaucoup de virages rapprochés.
  - Présence d'un obstacle hautement réfléchissant en avant du véhicule, comme un panneau de signalisation ou un miroir par exemple.
  - L'arrière du véhicule qui précède est hautement réfléchissant, comme la remorque d'un poids lourd par exemple.
  - Les phares du véhicule sont endommagés ou sales.
  - Le véhicule penche d'un côté ou est cabré, par suite d'un pneu crevé ou de la traction d'une caravane/remorque, etc.
  - Alternance entre les feux de route et les feux de croisement de manière anormalement répétée.
  - Le conducteur pense que les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres usagers de la route ou aux piétons, ou de les gêner.

■ **Abaissement temporaire de la sensibilité du capteur**

Il est possible d'abaisser temporairement la sensibilité du capteur.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, lorsque les conditions suivantes sont remplies.

- Le sélecteur d'éclairage est sur ou AUTO.
- Le sélecteur d'éclairage est en position feux de route.
- Le bouton des feux de route automatiques est sur marche.

2 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

3 Dans un délai de 30 secondes après 2, répétez rapidement 10 fois la manœuvre consistant à tirer à vous le sélecteur d'éclairage à sa position initiale puis à le pousser en position feux de route, puis laissez le sélecteur en position feux de route.

4 Si vous modifiez la sensibilité, le témoin des feux de route automatiques s'allume et s'éteint 3 fois.

Il peut arriver que les feux de route automatiques (projecteurs) s'allument même si le véhicule est à l'arrêt.

■ **Si le message "Système de phares défectueux Consultez votre concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

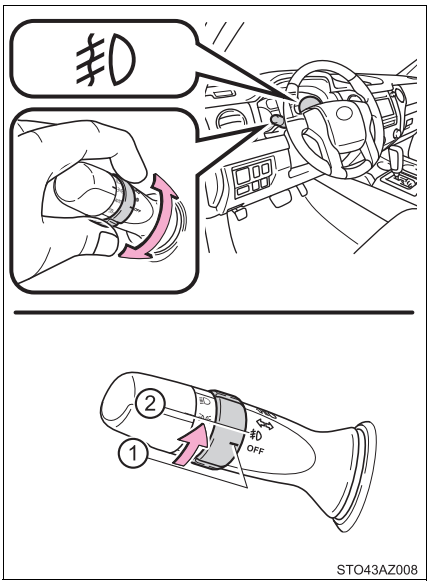
Le système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Sélecteur d'antibrouillards*

Les antibrouillard assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, comme par temps de pluie ou de brouillard.

① OFF (États-Unis) ou ○ (Canada)
Extinction des projecteurs antibrouillard

② Allumage des projecteurs antibrouillard



■ **Conditions d'utilisation des antibrouillard**

Les feux de stationnement sont allumés ou les projecteurs sont allumés en feux de croisement.

*: Sur modèles équipés

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Utilisation du commodo d'essuie-glaces

Agissez comme suit sur le commodo pour utiliser les essuie-glaces ou le lave-glace.

▶ Véhicules dépourvus de balayage intermittent

① OFF (États-Unis) ou ○ (Canada)
Arrêt

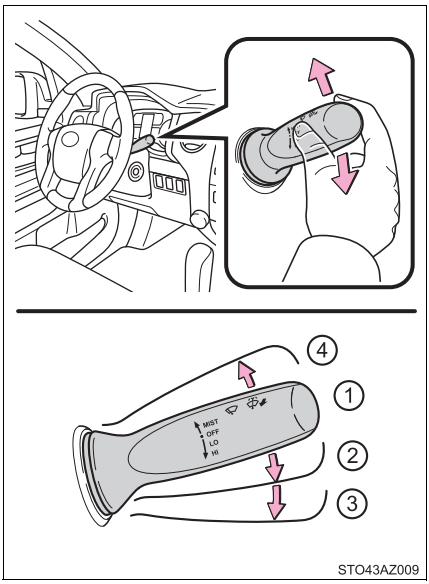
② LO (États-Unis) ou ▼ (Canada)
Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

③ HI (États-Unis) ou ▼▼ (Canada)
Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

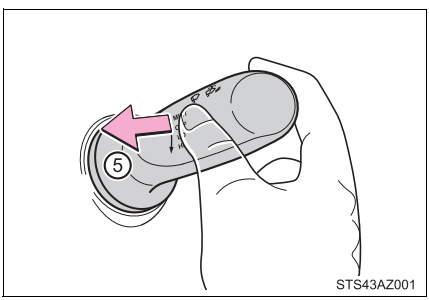
④ MIST (États-Unis) ou △ (Canada)
Balayage impulsionnel

⑤ Pulvérisation de lave-glace

Tirez sur le commodo pour utiliser le lave-glace.

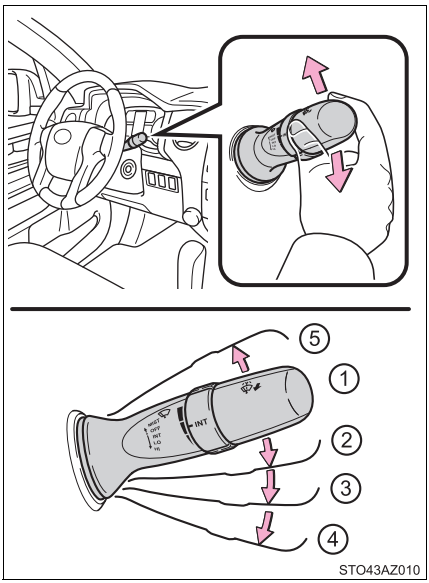


STO43AZ009



STS43AZ001

▶ Véhicules équipés du balayage intermittent



① OFF (États-Unis) ou ○ (Canada)
Arrêt

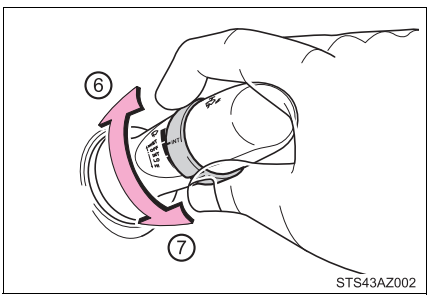
② INT (États-Unis) ou (Canada)
Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

③ LO (États-Unis) ou ▼ (Canada)
Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

④ HI (États-Unis) ou ▼▼ (Canada)
Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

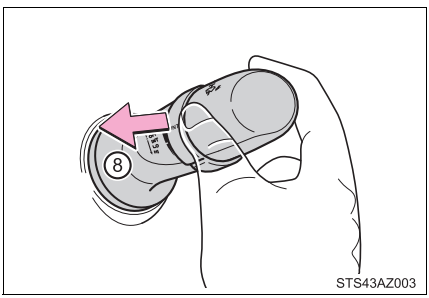
⑤ MIST (États-Unis) ou ⏢ (Canada) Balayage impulsionnel

La fréquence de balayage des essuie-glaces est réglable quand le mode intermittent est sélectionné.



⑥ Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

⑦ Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



⑧ Lave-glace avec balayage automatique

Tirez sur le commodo pour utiliser les essuie-glaces et le lave-glace.

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient automatiquement le pare-brise à 2 ou 3 reprises.

■ **Les essuie-glaces et lave-glace de pare-brise sont fonctionnels quand**

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ **Si le liquide de lave-glace ne gicle pas**

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions concernant l'utilisation du liquide de lave-glace**

Par temps froid, ne pas utiliser le liquide de lave-glace tant que le pare-brise ne s'est pas réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et nuire à la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Lorsque le pare-brise est sec**

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

Ne pas manoeuvrer le commodo continuellement, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

Avant de faire le plein

- Mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Confirmez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P. 537

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume

Il peut arriver que le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume à tort si vous ravitaillez en carburant de manière répétée alors que le réservoir est presque plein.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non-peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir de carburant. Attendez que ce son s'arrête avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.
- Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.
- Ne pas fumer lors du ravitaillement en carburant du véhicule.
  Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.
  Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

Lors du remplissage

Respectez les précautions suivantes pour éviter que du carburant ne déborde du réservoir:

- Enfoncez bien le pistolet dans la goulotte de remplissage en carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir dès le premier déclenchement automatique du pistolet.
- Ne pas remplir le réservoir de carburant jusqu'à ras-bord.

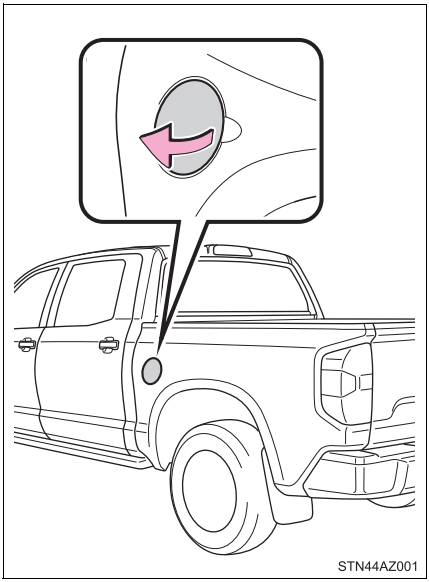
NOTE

Ravitaillement en carburant

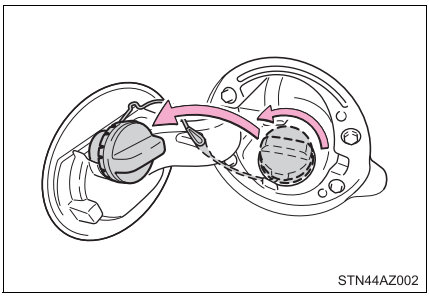
Ne pas faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement. Ceci peut entraîner une détérioration du véhicule; par exemple, un fonctionnement anormal du dispositif antipollution ou des endommagements du circuit de carburant ou de la peinture de la carrosserie.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

1 Ouvrez la trappe à carburant.

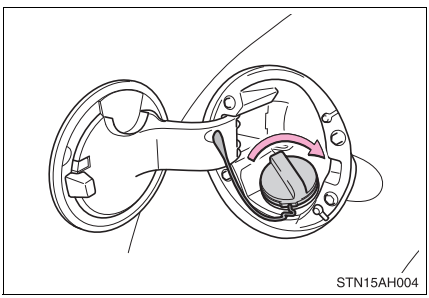

STN44AZ001

2 Tournez lentement le bouchon du réservoir de carburant pour l'ouvrir, et accrochez-le au dos de la trappe à carburant.


STN44AZ002

Fermeture du bouchon du réservoir de carburant

Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès lors que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.


STN15AH004

Fermeture du bouchon de réservoir de carburant

Ne pas serrer de plus d'un cran le bouchon de réservoir de carburant. Sinon, le risque existe que le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous refermez le bouchon du réservoir de carburant

N'utilisez aucun autre bouchon de réservoir de carburant que celui d'origine Toyota conçu pour votre véhicule. À défaut, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

Système Toyota Safety Sense P*

Le système Toyota Safety Sense P comprend les aides à la conduite suivantes et contribue à la sécurité et au confort de votre expérience de conduite:

◆ **PCS (Système de sécurité de pré-collision)***

→P. 253

◆ **LDA (Alerte de sortie de voie)***

→P. 266

◆ **Feux de route automatiques***

→P. 233

◆ **Régulateur de vitesse actif***

→P. 274

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Système Toyota Safety Sense P**

Le système Toyota Safety Sense P est conçu pour intervenir dans l'hypothèse où le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à atténuer les effets sur les occupants et le véhicule d'une éventuelle collision ou pour offrir au conducteur une assistance dans les conditions normales d'utilisation du véhicule.

La précision de reconnaissance et les performances en contrôle que ce système est à même de fournir n'étant pas illimitées, il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

*: Sur modèles équipés

Enregistrement des données du véhicule

Le système de sécurité de pré-collision intègre un calculateur sophistiqué qui enregistre certaines données, dont notamment:

- L'état de l'accélérateur
- L'état du frein
- La vitesse du véhicule
- L'intervention ou non des fonctions du système de sécurité de pré-collision
- Les informations telles que la distance et la vitesse relative entre votre véhicule et celui qui le précède ou les autres obstacles
- Les images reçues du capteur à caméra (disponibles uniquement lorsque le freinage de pré-collision ou l'aide au freinage d'urgence de pré-collision était actif)

Le système de sécurité de pré-collision n'enregistre pas les conversations, les sons ou les images à l'intérieur du véhicule.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulgue en aucun cas les données enregistrées à des tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire de véhicule spécifique

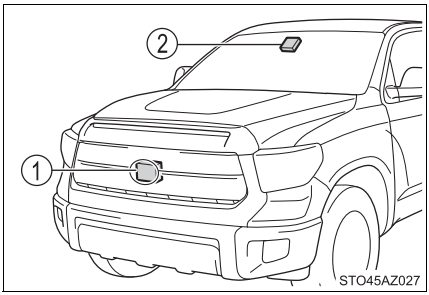
● Il est possible d'effacer les images enregistrées à l'aide d'un appareil spécialisé.

La fonction d'enregistrement d'images est désactivable. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données recueillies au moment où le système de sécurité de pré-collision est actif ne seront pas disponibles.

Capteurs

Les informations nécessaires à l'action des systèmes d'aide à la conduite sont recueillies par deux types de capteurs, logés derrière la grille de calandre et le pare-brise.

① Capteur radar
② Capteur à caméra



⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter toute défaillance du capteur radar

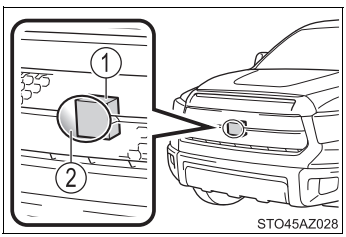
Respectez les précautions suivantes.
Sinon, le capteur radar risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

- Veillez à ce que le capteur radar et l'emblème de calandre soient toujours propres.

① Capteur radar
② Emblème de calandre

Si la partie avant du capteur radar, ou la partie avant ou arrière de l'emblème de calandre, est sale ou couverte de gouttes d'eau, de neige, etc., nettoyez-la.

Nettoyez le capteur radar et l'emblème de calandre avec un chiffon doux, afin d'éviter de les marquer ou de les abîmer.



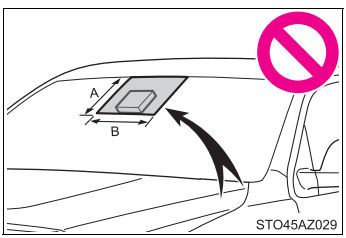
AVERTISSEMENT

- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'adhésifs (y compris transparents), ni aucun autre objet sur le capteur radar, l'emblème de calandre ou les parties qui les entourent.
- Ne pas soumettre le capteur radar ou la zone qui l'entoure à un choc violent.
  Si le capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant a subi un choc violent, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas démonter le capteur radar.
- Ne pas modifier ni peindre le capteur radar, l'emblème de calandre ou les parties qui les entourent.
- Si le capteur radar, la calandre avant ou le pare-chocs avant a besoin d'être démonté puis remonté, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Pour éviter toute défaillance du capteur à caméra

Respectez les précautions suivantes.
Sinon, le capteur à caméra risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

- Maintenez le pare-brise propre en toutes circonstances.
  - Si le pare-brise est sale ou couvert d'un film gras, de gouttes de pluie, de neige, etc., nettoyez-le.
  - Si un produit de traitement pour les vitres a été appliqué sur le pare-brise, il reste nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. présentes dans sa partie en avant du capteur à caméra.
  - Si la face intérieure du pare-brise où est monté le capteur à caméra avant est sale, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien coller, notamment des adhésifs même transparents, etc., sur la face extérieure du pare-brise devant le capteur à caméra (partie en grisé dans la figure).



A: Depuis le haut du pare-brise jusqu'à 0,4 in. (1 cm) environ sous la partie basse du capteur à caméra

B: Environ 7,9 in. (20 cm) (environ 4,0 in. [10 cm] à droite et à gauche depuis le milieu du capteur à caméra)

⚠ AVERTISSEMENT

- Si le pare-brise est embué ou couvert de condensation ou de givre dans sa partie devant le capteur à caméra, utilisez le désembueur pour faire disparaître la buée, la condensation ou le givre du pare-brise. (→P. 336, 343)
- Si les essuie-glaces de pare-brise ne sont pas assez efficaces pour éliminer les gouttelettes d'eau présentes dans sa partie en avant du capteur à caméra, remplacez les balais ou raclettes d'essuie-glaces. Si les raclettes ou les balais d'essuie-glaces ont besoin d'être remplacés, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas surteinter le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est fissuré ou en mauvais état. Si le pare-brise a besoin d'être remplacé, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas mouiller le capteur à caméra.
- Ne pas laisser le capteur à caméra exposé aux lumières très vives.
- Ne pas salir ou abîmer le capteur à caméra. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif. Si l'objectif est sale ou en mauvais état, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas faire subir de chocs violents à la caméra de détection.
- Ne pas changer de place ou d'orientation le capteur à caméra, et ne pas le démonter.
- Ne démontez pas le capteur caméra.
- Ne pas modifier les équipements du véhicule autour du capteur à caméra (rétroviseur intérieur, etc.) ni le pavillon.
- Ne pas fixer au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant des accessoires susceptibles de masquer le capteur à caméra. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.
- Si vous avez besoin de charger sur le toit une planche de surf ou tout autre objet de grande longueur, assurez-vous que le capteur à caméra ne s'en trouve pas masqué.
- Ne pas modifier les projecteurs ni les autres feux.

Certification

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

Model: ARS4-B

IC: 4135A-ARS4B

FCC ID: OAYARS4B

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause harmful interference, and

(2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et

(2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC and IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 30 cm between the radiator and your body.

This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 30 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

FCC Notice

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Model: ARS4-B
IC: 4135A-ARS4B
FCC ID: OAYARS4B

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
(2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Radiofrequency radiation exposure Information:
This equipment complies with FCC and IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.
This equipment should be installed and operated with minimum distance of 30 cm between the radiator and your body.
This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 30 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

FCC Notice
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

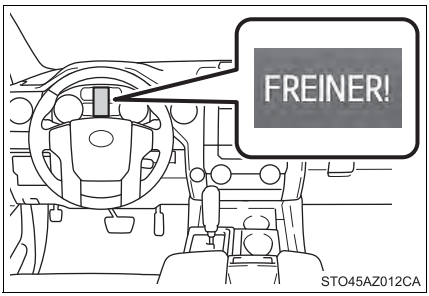
PCS (Système de sécurité de pré-collision)*

Le système de sécurité de pré-collision utilise un capteur radar et un capteur à caméra pour détecter les véhicules en avant du vôtre, ainsi que les piétons. Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule ou un piéton est élevé, il déclenche une alerte pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement et il décuple la puissance de freinage possible pour l'aider à éviter la collision. Si le système évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule ou un piéton est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou à en réduire la gravité.

Vous avez la possibilité d'activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision et de modifier le préavis d'alerte. (→P. 257)

◆ Alerte de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement.



◆ Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, le système accroît automatiquement la puissance de freinage en proportion de la force que vous appliquez sur la pédale de frein.

◆ Freinage pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, le système en avertit le conducteur. Si le système évalue que le risque de collision frontale est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou réduire la vitesse de collision.

AVERTISSEMENT

Limitations du système de sécurité de pré-collision

- Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.
  Ne pas utiliser le système de sécurité de pré-collision en substitut à l'utilisation normale des freins, quelles que soient les circonstances. Ce système n'est pas capable d'éviter les collisions ou de réduire la gravité des dommages ou des blessures qui s'ensuivent dans toutes les situations. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.
- Bien que ce système soit conçu pour contribuer à éviter la collision et à en réduire les effets, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Par conséquent, il peut arriver qu'il ne soit pas toujours capable d'offrir le même niveau de performances.
  Lisez les conditions qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.
  - Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible: →P. 260
  - Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P. 262
- Ne pas essayer de tester vous-même l'action du système de sécurité de pré-collision.
  Selon les obstacles utilisés pour l'essai (mannequins, formes en carton imitant les obstacles détectables, etc.), il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement et entraîne éventuellement un accident.

Freinage pré-collision

- Lorsque le freinage de pré-collision est en action, la force de freinage appliquée est très importante.
- Si le véhicule est arrêté sous l'action du freinage de pré-collision, la fonction correspondante est annulée après 2 secondes environ. Appuyez sur la pédale de frein selon les besoins.
- Il peut arriver que le freinage de pré-collision soit inopérant du fait de certaines actions effectuées par le conducteur. Si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc empêcher la mise en action du freinage de pré-collision.
- Dans certaines situations, alors que le freinage de pré-collision est en action, celui-ci peut être annulé si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction; le système juge ainsi qu'il effectue une manœuvre d'évitement.
- Si le conducteur appuie sur la pédale de frein, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc éventuellement retarder la mise en action du freinage de pré-collision.

AVERTISSEMENT

Quand désactiver le système de sécurité de pré-collision

Dans les situations suivantes, désactivez le système car il risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel:

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque vous utilisez votre véhicule pour en remorquer un autre
- Lorsque vous transportez le véhicule par camion, bateau, train ou par tout autre moyen de transport similaire
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont avec le moteur en marche et les roues pouvant tourner librement
- Lorsque le véhicule est contrôlé sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique ou d'étalonnage de compteur de vitesse, ou lorsqu'est utilisée une équilibreuse de roue sur véhicule
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre a subi un choc violent, suite à un accident ou tout autre motif
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la bonne pression
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Lorsque vous montez des chaînes à neige
- Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte ou le kit de réparation anticrevaison de secours
- Si le véhicule est temporairement équipé d'un matériel (chasse-neige, etc.) susceptible de masquer le capteur radar ou le capteur à caméra

Modification des réglages du système de sécurité de pré-collision

■ Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision

Vous pouvez activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision à l'écran multifonctionnel, comme suit:

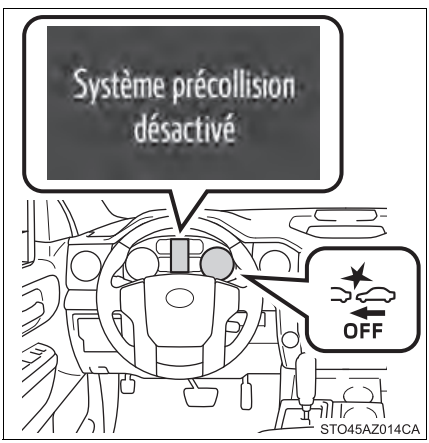
Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "PCS", puis appuyez sur .

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "PCS", puis appuyez sur pour sélectionner le réglage de votre choix (marche/arrêt).

Si le système est inactif, le témoin d'alerte PCS s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.



■ Modification du préavis d'alerte de pré-collision

Vous pouvez modifier le préavis d'alerte de pré-collision à l'écran multifonctionnel, comme suit:

Le réglage du préavis est conservé lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "PCS", puis appuyez sur [•].

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Sensibil.", puis appuyez sur [•] pour sélectionner le réglage de votre choix.

① Lointaine

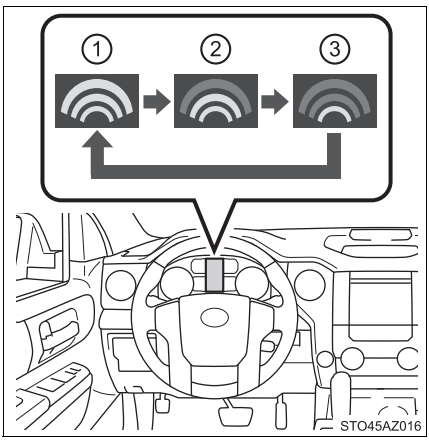
La mise en action de l'alerte commence plus tôt qu'avec le préavis par défaut.

② Moyenne

C'est le réglage par défaut.

③ Proche

La mise en action de l'alerte commence plus tard qu'avec le préavis par défaut.



■ **Conditions fonctionnelles**

Le système de sécurité de pré-collision est actif et évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule ou un piéton est élevé.

Chaque fonction est opérationnelle aux vitesses suivantes:

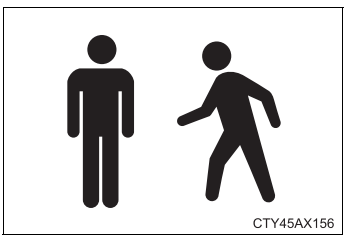
- Alerte de pré-collision:
  - La vitesse du véhicule est comprise entre 7 et 110 mph (10 et 180 km/h) environ. (Pour la détection des piétons, la vitesse du véhicule est comprise entre 7 et 50 mph [10 et 80 km/h] environ.)
  - La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui précède ou le piéton est supérieure à 7 mph (10 km/h) environ.
- Aide au freinage d'urgence de pré-collision:
  - La vitesse du véhicule est comprise entre 20 et 110 mph (30 et 180 km/h) environ. (Pour la détection des piétons, la vitesse du véhicule est comprise entre 20 et 50 mph [30 et 80 km/h] environ.)
  - La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui précède ou le piéton est supérieure à 20 mph (30 km/h) environ.
- Freinage pré-collision:
  - La vitesse du véhicule est comprise entre 7 et 110 mph (10 et 180 km/h) environ. (Pour la détection des piétons, la vitesse du véhicule est comprise entre 7 et 50 mph [10 et 80 km/h] environ.)
  - La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui précède ou le piéton est supérieure à 7 mph (10 km/h) environ.

Il peut arriver que le système soit inopérant dans les situations suivantes:

- Si vous avez débranché puis rebranché une borne de la batterie, puis n'avez pas roulé avec le véhicule pendant un certain temps
- Si le sélecteur de vitesses est sur R
- Si le système VSC est désactivé (seule la fonction d'alerte de pré-collision sera fonctionnelle)
- Si le témoin indicateur de transmission intégrale en gamme lente est allumé (seule la fonction d'alerte de pré-collision sera opérationnelle)

■ **Fonction de détection des piétons**

Le système de sécurité de pré-collision détecte les piétons en fonction de la taille, du profil et du mouvement de l'objet détecté. Toutefois, il peut arriver qu'un piéton ne soit pas détecté si la luminosité ambiante, mais aussi le mouvement, la posture et l'angle de présentation de l'objet détecté sont tels qu'ils ne permettent pas au système d'intervenir normalement. (→P. 264)



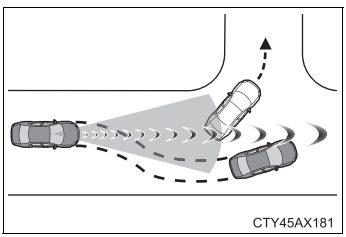
■ **Annulation du freinage de pré-collision**

Si l'une ou l'autre des situations suivantes se produit alors que le freinage de pré-collision est en action, il est annulé:

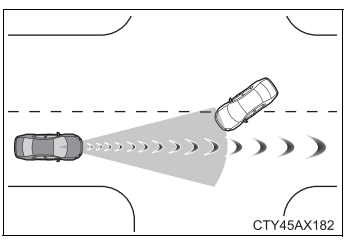
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur.
- Vous tournez le volant de direction rapidement ou brutalement.

■ **Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible**

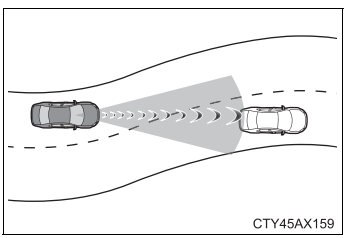
- Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que le système évalue qu'une collision frontale est possible et se mette en action.
  - Lorsque vous croisez un véhicule ou un piéton
  - Lorsque vous changez de voie alors que vous doublez un véhicule qui vous précède
  - Lorsque vous doublez un véhicule qui vous précède pendant qu'il change de voie
  - Lorsque vous doublez un véhicule qui vous précède pendant qu'il tourne à gauche/droite



  - Lorsque vous croisez un véhicule arrêté sur une voie opposée pour tourner à droite/gauche

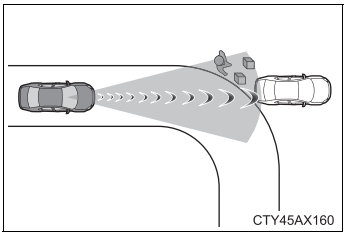


  - Lorsque vous circulez sur une route où peut changer la position relative avec le véhicule qui précède sur une voie adjacente, notamment une route sinueuse

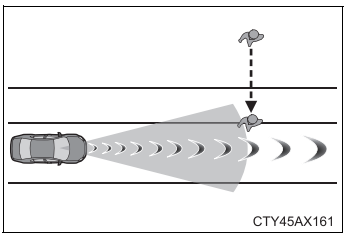


  - Lorsque vous approchez rapidement d'un véhicule devant le vôtre
  - Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge, notamment lorsque la chaussée est irrégulière ou ondule
  - Lorsque vous approchez d'un obstacle en bord de route, comme par exemple une barrière de sécurité, un poteau de signalisation, un arbre ou un mur

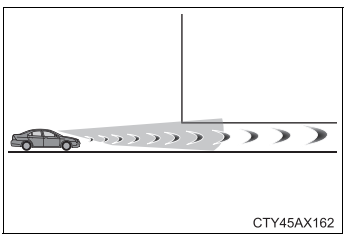
- Lorsqu'un véhicule, un piéton ou un obstacle se trouve au bord de la route à l'entrée d'un virage



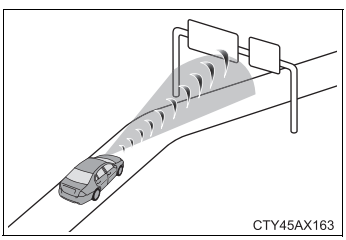
- Lorsque vous franchissez un passage étroit environné d'une structure, comme un tunnel ou un pont métallique
- Lorsqu'il y a sur la chaussée ou sur le bord de la route un objet métallique (une plaque d'égout ou autre, etc.), une marche ou une saillie
- Lorsqu'un piéton en sens inverse approche très près du véhicule



- Lorsque vous passez à un endroit où se trouve une structure basse surplombant la route (plafond bas, panneau de signalisation, etc.)

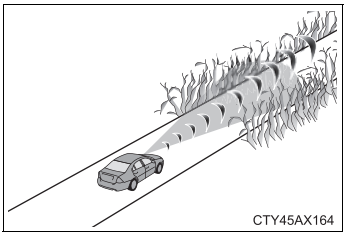


- Lorsque vous passez sous un obstacle (panneau publicitaire, etc.) au sommet d'une route en côte



- Lorsque vous approchez rapidement d'une barrière électrique de péage ou de parc de stationnement, ou de toute barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique

- Lorsque vous franchissez ou roulez sous un obstacle avec lequel le véhicule risque d'entrer en contact, comme des herbes hautes, des branches d'arbres ou une banderole par exemple

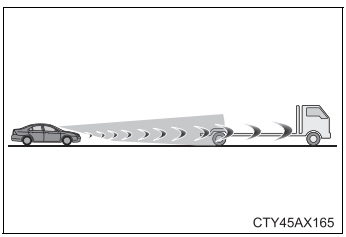

CTY45AX164

- Lorsque le véhicule est frappé par de l'eau, de la neige ou de la poussière, etc. soulevée par un autre qui le précède
- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque la route ou un mur crée des motifs ou porte des peintures pouvant être confondues avec un véhicule ou un piéton
- Lorsque vous circulez à proximité d'un obstacle sur lequel se réfléchissent les ondes radio, comme un poids lourd de fort tonnage ou une barrière de sécurité par exemple
- Lorsque vous circulez à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses ou de parasites électriques

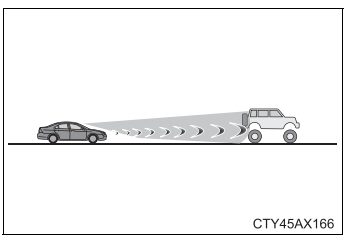
■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

●Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver qu'un véhicule ne soit pas détecté par le capteur radar et le capteur à caméra, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:

- Si un véhicule circulant en sens inverse approche du vôtre
- Si le véhicule devant le vôtre est une moto ou un vélo
- Lorsque vous approchez un autre véhicule par son flanc ou sa partie avant
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de dimensions réduites, comme un poids lourd à vide par exemple
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de hauteur réduite, comme un camion-plateau par exemple

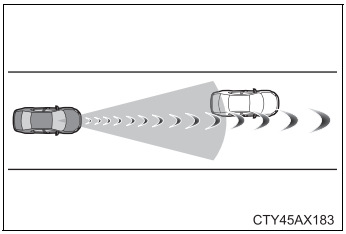

CTY45AX165

- Si le véhicule qui précède transporte une charge qui dépasse par rapport à son pare-chocs arrière
- Si le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute

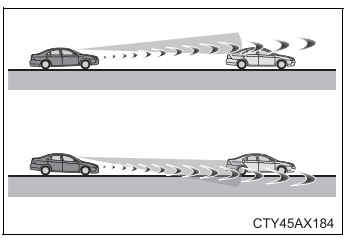

CTY45AX166

- Si le véhicule qui précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car par exemple
- Si la lumière du soleil ou autre se reflète directement sur le véhicule qui précède
- Si un véhicule coupe la route au vôtre ou émerge de derrière un autre

- Si le véhicule qui précède fait une manœuvre brutale (notamment une embardée, accélération ou décélération violente)
- Lorsque vous coupez brutalement derrière le véhicule qui précède
- Lorsque le véhicule qui précède n'est pas directement devant le vôtre


CTY45AX183

- Lorsque vous roulez par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque le véhicule est frappé par de l'eau, de la neige ou de la poussière, etc. soulevée par un autre qui le précède
- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque vous roulez dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme une entrée ou une sortie de tunnel par exemple
- Lorsqu'une lumière très vive, comme celle du soleil ou des projecteurs des véhicules circulant en sens inverse, éclaire directement le capteur à caméra
- Lorsque la luminosité ambiante est faible, comme à l'aube ou au crépuscule, pendant la nuit ou dans un tunnel par exemple
- Après que le moteur ait été démarré, le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps
- Lorsque vous tournez à gauche/droite ou quelques secondes après l'avoir fait
- Lorsque vous roulez dans un virage ou pendant quelques secondes après l'avoir fait
- Si votre véhicule dérape
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge


CTY45AX184

- Si la géométrie des roues est déréglée
- Si un balai d'essuie-glace masque le capteur à caméra
- Le véhicule fait des zigzags.
- Vous utilisez le véhicule à des vitesses extrêmement élevées.
- Lorsque vous roulez en côte
- Si le capteur radar ou le capteur à caméra est désaligné

- Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que la puissance de freinage obtenue ne soit pas suffisante, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:
  - Si les organes de freinage ne peuvent pas agir au maximum de leurs possibilités, notamment lorsqu'ils sont trop froids ou trop chauds, ou humides
  - Si le véhicule n'est pas convenablement entretenu (freins ou pneus excessivement usés, mauvaise pression de gonflage des pneus, etc.)
  - Lorsque vous roulez avec le véhicule sur des graviers ou toute autre chaussée glissante
- Il peut arriver que certains piétons comme ceux énumérés ci-après ne soient pas détectés par le capteur radar et le capteur à caméra, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:
  - Piétons de taille inférieure à 3,2 ft. (1 m) environ ou supérieure à 6,5 ft. (2 m) environ
  - Piétons portant des vêtements très amples (imperméable, jupe longue, etc.) rendant leur silhouette difficilement identifiable
  - Piétons transportant des bagages de grande taille ou tenant un parapluie, etc., masquant partiellement leur corps
  - Piétons penchés en avant ou agenouillés
  - Piétons poussant une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou tout autre véhicule
  - Piétons en groupes proches les uns des autres
  - Piétons vêtus de blanc et paraissant extrêmement éblouissants
  - Piétons dans l'obscurité, dans la nuit ou sous un tunnel par exemple
  - Piétons dont les vêtements paraissent de même couleur ou de même luminosité que leur milieu ambiant
  - Piétons se tenant à proximité de murs, clôtures, barrières de sécurité, ou obstacles de grande taille
  - Piétons se tenant sur un obstacle métallique (plaque d'égout ou autre, etc.) sur la route
  - Piétons marchant rapidement
  - Piétons dont la vitesse de déplacement change rapidement
  - Piétons surgissant en courant de derrière un véhicule ou un obstacle de grande taille
  - Piétons extrêmement proches du flanc du véhicule (rétroviseur extérieur, etc.)

■ **Si le témoin d'alerte PCS clignote ou s'allume et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel**

Il est possible que le système de sécurité de pré-collision soit temporairement indisponible ou soit défaillant.

- Dans les situations suivantes, le témoin d'alerte s'éteint, le message disparaît et le système est à nouveau fonctionnel lorsque sont rétablies les conditions normales de fonctionnement:
  - Lorsque la température du capteur radar ou du capteur à caméra ou de la partie qui entoure l'un ou l'autre est élevée, sous fort ensoleillement par exemple
  - Lorsque la température du capteur radar ou du capteur à caméra ou de la partie qui entoure l'un ou l'autre est basse, par temps extrêmement froid par exemple
  - Lorsque le capteur radar ou l'emblème de calandre est sale ou couvert de neige, etc.
  - Lorsqu'un capteur avant est embué ou couvert de condensation ou de givre
    (Désembuage du pare-brise: →P. 336, 343)
  - Si le capteur à caméra se trouve masqué, par exemple lorsque le capot est ouvert ou un adhésif est collé au pare-brise près du capteur à caméra
- Si le témoin d'alerte PCS continue à clignoter ou reste allumé ou le message d'alerte ne disparaît pas, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le système VSC est désactivé**

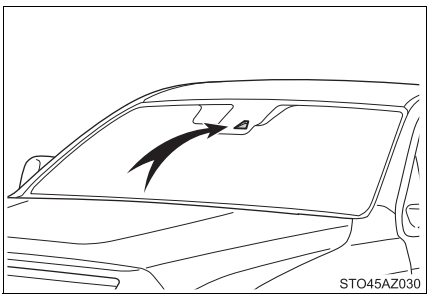
- La désactivation du système VSC (→P. 317) entraîne également celle de l'aide au freinage d'urgence de pré-collision et du freinage de pré-collision.
- Le témoin d'alerte PCS s'allume et le message "VSC désactivé Système de freinage précollision non disponible" s'affiche à l'écran multifonctionnel.

LDA (Alerte de sortie de voie)*

Synthèse des fonctions

Lorsque vous circulez sur une route marquée par des bandes blanches (jaunes), cette fonction alerte le conducteur lorsqu'il existe un risque que le véhicule quitte sa voie de circulation.

Le système LDA utilise le capteur à caméra logé dans la partie haute du pare-brise pour reconnaître les bandes blanches (jaunes) visibles.

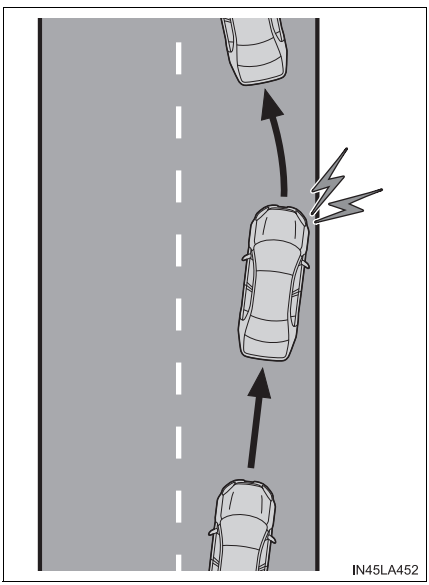


Fonctions comprises avec le système LDA

◆ Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie, il en alerte le conducteur par un message affiché à l'écran multifonctionnel, accompagné d'un signal sonore d'alerte.

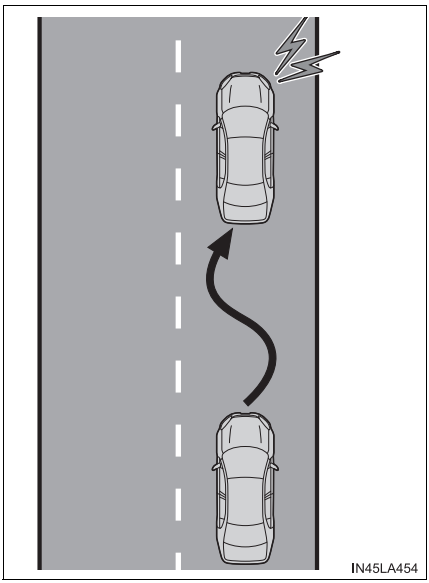
Lorsque le signal sonore d'alerte se déclenche, contrôlez la situation autour du véhicule et avec précaution, agissez sur le volant de direction pour le rétablir au centre de la voie de circulation.



*: Sur modèles équipés

◆ Alerte de louvoiement du véhicule

Lorsque le véhicule louvoie ou paraît plusieurs fois sur le point de quitter sa voie de circulation, le système en alerte le conducteur par un message affiché à l'écran multifonctionnel, accompagné d'un signal sonore d'alerte.



AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser le système LDA

Ne pas accorder une trop grande confiance au système LDA. La LDA n'est pas un système de conduite autonome du véhicule, et elle ne dispense pas non plus de l'attention devant être portée à ce qu'il se passe devant le véhicule. Il appartient toujours au conducteur d'assumer pleinement la responsabilité de la sécurité de sa conduite, en portant toujours une attention soutenue aux conditions environnantes et en agissant sur le volant de direction pour corriger la trajectoire su véhicule. Par ailleurs, le conducteur doit prendre des pauses suffisamment longues s'il est fatigué, lorsqu'il conduit sur une période prolongée par exemple.
À défaut d'effectuer les manœuvres de conduite qui s'imposent et de rester toujours attentif, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

Pour éviter toute manipulation accidentelle du système LDA

Lorsque vous ne vous en servez pas, désactivez le système LDA par son bouton.

Situations incompatibles avec le système LDA

Ne pas utiliser le système LDA dans les situations suivantes.
Le risque existe que le système ne fonctionne pas normalement et provoque un accident grave, voire mortel.

- Le véhicule est équipé d'une roue de secours, de chaînes à neige, etc.
- Présence en bord de route d'objets ou motifs pouvant être confondus avec des bandes blanches (jaunes) (barrières de sécurité, bordures, piquets réfléchissants, etc.).
- Le véhicule circule sur une route enneigée.
- Les bandes blanches (jaunes) sont difficiles à distinguer pour cause de pluie, brouillard, poussière, etc.
- Présence de traces de réparation de l'asphalte, de marquages blancs (jaunes), etc., suite à des travaux de réparation de la voirie.
- Le véhicule circule dans une voie temporaire ou restreinte pour cause de travaux de construction.
- Le véhicule circule dans une zone de chantier.

AVERTISSEMENT

Pour éviter toute défaillance et manipulation accidentelle du système LDA

- Ne pas modifier les projecteurs ni apposer des adhésifs, etc. à la surface des feux.
- Ne pas modifier la suspension, etc. Si la suspension, etc., a besoin d'être remplacée, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien monter ni disposer sur le capot ou la calandre. Également, ne pas monter un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

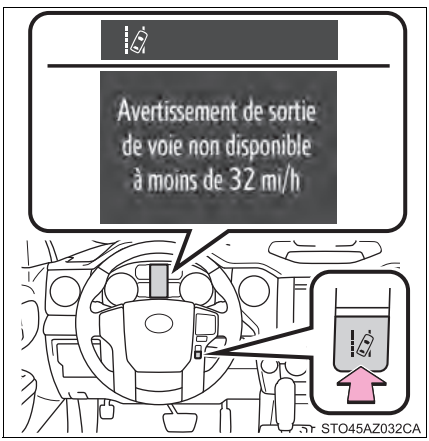
Activation du système LDA

Appuyez sur le bouton LDA pour activer le système LDA.

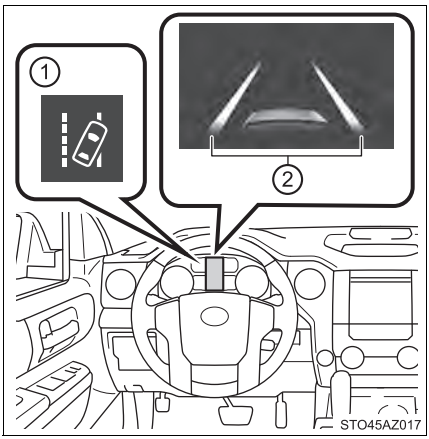
Le témoin LDA s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur le bouton LDA pour désactiver le système LDA.

Lorsque vous activez ou désactivez le système LDA, le même état fonctionnel est reconduit au démarrage suivant du moteur.



Indications à l'écran multifonctionnel



① Témoin indicateur LDA

La couleur dans laquelle le témoin est allumé informe le conducteur de l'état fonctionnel du système.

Allumé en vert:
Le système LDA est en action.

Clignotant en jaune:
La fonction d'alerte de sortie de voie est en action.

② Affichage de la fonction d'alerte de sortie de voie

Affiché lorsque vous passez de l'écran multifonctionnel à l'écran d'information du système d'aide à la conduite.

▶ Partie interne des bandes blanches affichée en blanc



Indique que les bandes blanches (jaunes) sont reconnues par le système. Lorsque le véhicule sort de sa voie, la banche blanche affichée du côté où le véhicule dévie clignote en orange.

▶ Partie interne des bandes blanches affichée en noir



Indique que les bandes blanches (jaunes) ne sont pas reconnues par le système ou que celui-ci est temporairement désactivé.

■ **Conditions d'intervention de chaque fonction**

● Fonction d'alerte de sortie de voie

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- La LDA est active.
- Le véhicule roule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.
- Les bandes blanches (jaunes) sont reconnues par le système.
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants.
- Le véhicule circule en ligne droite ou dans une longue courbe dont le rayon de virage est supérieur à 492 ft. (150 m) environ.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P. 273)

● Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- L'option "Avertissement" est configurée sur marche à l'écran de l'écran multifonctionnel. (→P. 104)
- Le véhicule roule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P. 273)

■ **Désactivation temporaire des fonctions**

Lorsque les conditions d'intervention ne sont plus remplies, il peut arriver qu'une fonction soit temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions d'intervention sont à nouveau remplies, la fonction est automatiquement réactivée. (→P. 271)

■ **Fonction d'alerte de sortie de voie**

Il peut arriver que l'alerte sonore soit difficile à entendre du fait des bruits extérieurs, de la lecture audio, etc.

■ **Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule**

Lorsque le système détermine que le véhicule est en train de louvoyer alors que la fonction d'alerte est active, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel exhortant le conducteur à stabiliser sa conduite, accompagné simultanément du pictogramme représenté dans l'illustration.


STO45AZ042

Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, il peut arriver que cette alerte soit inopérante.

■ **Bandes blanches (jaunes) présentes que d'un seul côté de la route**

Le système d'alerte de sortie de voie est inopérant du côté où les bandes blanches (jaunes) n'ont pas pu être reconnues.

■ **Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas intervenir correctement**

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le capteur à caméra ne détecte pas les bandes blanches (jaunes) et que les diverses fonctions n'interviennent pas normalement.

- Des ombres courent sur la route parallèlement aux bandes blanches (jaunes), ou les masquent.
- Le véhicule circule dans une zone dépourvue de banches blanches (jaunes), comme avant une barrière de péage ou un point de contrôle, ou à une intersection, etc.
- Les bandes blanches (jaunes) sont craquelées, présence de balises au sol ou de pavés.
- Les bandes blanches (jaunes) sont invisibles ou difficiles à distinguer pour cause de sable, etc.
- Le véhicule circule sur une chaussée rendue humide par la pluie, les flaques d'eau, etc.
- Les bandes de signalisation sont jaunes (ce qui peut être plus difficile à reconnaître que des bandes blanches).
- Les bandes blanches (jaunes) croisent une bordure, etc.
- Le véhicule circule sur un revêtement luisant, comme le béton par exemple.
- Le véhicule circule sur un revêtement rendu luisant par des reflets de lumière, etc.
- Le véhicule circule dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme par exemple une entrée ou une sortie de tunnel, etc.
- La caméra est directement frappée par la lumière issue des projecteurs d'un véhicule en sens inverse, du soleil, etc.
- Le véhicule circule sur une bifurcation ou une jonction de routes, etc.
- Le véhicule circule sur une déclivité.
- Le véhicule circule sur une route qui tourne à gauche ou à droite, ou sur une route sinueuse.
- Le véhicule circule sur une route non pavée ou en mauvais état.
- Le véhicule prend un virage serré.
- La voie de circulation est excessivement large ou étroite.
- Le véhicule est très incliné car il transporte des bagages lourds ou ses pneus sont mal gonflés.
- La distance avec le véhicule qui précède est extrêmement courte.
- Importants mouvements du véhicule de haut en bas et inversement en raison de l'état de la route pendant la marche (route en mauvais état, cassures dans la route).
- Les optiques des projecteurs sont sales et leur puissance lumineuse est faible en nocturne, ou leur faisceau est désaxé.
- Le véhicule vient de changer de voie ou de franchir une intersection.

■ **Message d'alerte**

Le système utilise des messages d'alerte pour signaler une défaillance ou pour avertir le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant. (→P. 485)

■ **Personnalisation**

Les fonctions suivantes sont personnalisables.

Fonction	Configuration possible
Fonction d'alerte de sortie de voie	Réglage de la sensibilité d'alerte
Alerte de louvoiement du véhicule	Activation/désactivation de la fonction
	Réglage de la sensibilité d'alerte

Pour le mode opératoire de configuration, voir P. 560.

Régulateur de vitesse actif*

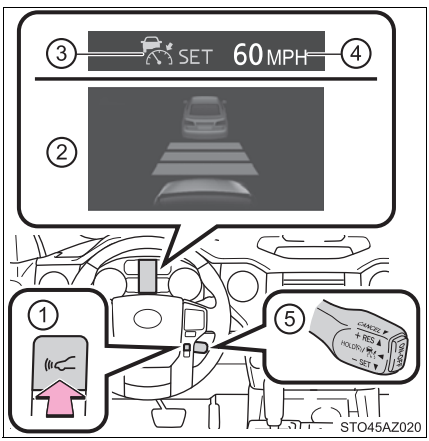
Synthèse des fonctions

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère et décélère automatiquement à imitation des variations de vitesse du véhicule qui précède, sans que le conducteur ait à agir sur la pédale d'accélérateur. En mode de régulation à vitesse constante, le véhicule roule à vitesse stabilisée.

Utilisez le régulateur de vitesse actif sur autoroutes et voies rapides.

- Mode de contrôle de la distance entre véhicules (→P. 277)
- Mode de régulation à vitesse constante (→P. 283)

① Bouton de distance entre véhicules
② Affichage
③ Témoins indicateurs
④ Vitesse programmée
⑤ Commodo de régulateur de vitesse



*: Sur modèles équipés

AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. N'accordez pas une trop grande confiance au système, et conduisez prudemment en portant toujours une grande attention à tout ce qui vous entoure.
- Le régulateur de vitesse actif apporte au conducteur une assistance qui l'allège d'une partie de ses tâches. Toutefois, il existe des limitations à l'assistance fournie.
- Le régulateur de vitesse actif apporte au conducteur une assistance qui l'allège d'une partie de ses tâches. Toutefois, il existe des limitations à l'assistance fournie.
  Lisez les conditions qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.
  - Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède:
    →P. 285
  - Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules peut ne pas fonctionner correctement: →P. 287
- Programmez la vitesse qui convient en tenant compte de la limitation de vitesse, de la densité de la circulation, de l'état de la route, des conditions climatiques, etc. Il appartient au conducteur de contrôler la vitesse programmée.
- Même lorsque le système fonctionne normalement, il peut arriver que les conditions d'évolution du véhicule qui précède telles qu'elles sont détectées par le système soient différentes de celles observées par le conducteur. Par conséquent, il appartient au conducteur de toujours rester vigilant, d'évaluer le danger de chaque situation et de conduire prudemment. Se reposer sur le système ou considérer qu'il est capable de garantir la sécurité pendant la marche du véhicule est une erreur pouvant conduire à un accident grave, voire mortel.
- Arrêtez le régulateur de vitesse actif avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

■ Précautions relatives aux systèmes d'assistance à la conduite

Respectez les précautions suivantes, car il existe des limitations à l'assistance fournie par le système.
Négliger de le faire pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assistance du conducteur à évaluer la distance entre véhicules
  Le régulateur de vitesse actif n'a pas autre vocation que celle d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule de celui qui le précède. Il ne s'agit pas d'un mécanisme autorisant une conduite imprudente ou inattentive, et le système n'apporte aucune assistance au conducteur en cas de faible visibilité. Il demeure impératif que le conducteur prête une attention étroite aux abords du véhicule.

AVERTISSEMENT

- Assistance du conducteur à juger de la distance correcte entre véhicules
  Le régulateur de vitesse actif détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur de celui qui le précède respecte une plage définie. Il est incapable de tout autre type d'évaluation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur demeure vigilant pour déterminer un possible danger dans des circonstances données.
- Assistance du conducteur à agir sur le véhicule
  Le régulateur de vitesse actif est limité dans sa capacité à prévenir ou éviter une collision avec le véhicule qui précède. Par conséquent, en cas de danger, le conducteur doit prendre immédiatement le contrôle direct du véhicule et agir de sorte à assurer la sécurité de tous.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse actif

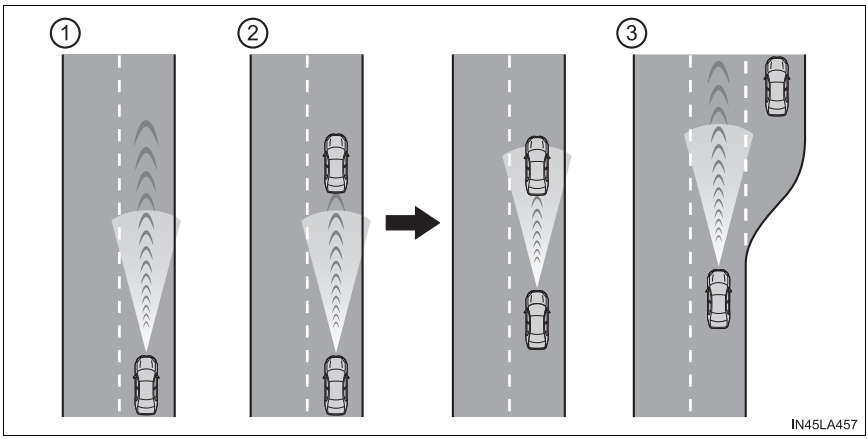
Ne pas utiliser le régulateur de vitesse actif dans l'une des situations suivantes.
Vous risqueriez de ne pas pouvoir maîtriser la vitesse du véhicule et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessé.

- Routes empruntées par des piétons, des cyclistes, etc.
- Dans la circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les descentes abruptes ou sur une route alternant montées et descentes rapprochées
  La vitesse du véhicule risque de dépasser la vitesse programmée dans les portions descendantes abruptes.
- Sur les bretelles d'accès aux autoroutes et voies rapides
- Lorsque les conditions climatiques sont mauvaises au point de gêner la bonne détection par les capteurs (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Lorsque la surface en avant du capteur radar ou du capteur à caméra est couverte de pluie, de neige, etc.
- Lorsque les conditions de circulation imposent des accélérations et décélérations répétées
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage de secours
- Lorsque le signal sonore d'alerte d'approche se déclenche souvent

Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un capteur radar pour détecter la présence de véhicules dans un rayon de 328 ft. (100 m) environ en avant du vôtre, pour évaluer la distance entre votre véhicule et celui qui le précède et pour maintenir cette distance à une valeur suffisante.

Sachez que la distance entre véhicules a tendance à se réduire dans les longues descentes.



① Exemple de régulation de vitesse constante

En l'absence de véhicules qui vous précèdent

Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée par le conducteur. Vous pouvez également programmer la distance souhaitée entre véhicules en utilisant le bouton correspondant.

② Exemple de vitesse de croisière avec décélération et de vitesse de croisière variable

Lorsque surgit un véhicule qui précède roulant moins vite que la vitesse programmée

Lorsque le système détecte un véhicule roulant devant vous, il fait automatiquement décélérer votre véhicule. S'il est nécessaire de ralentir davantage le véhicule, le système déclenche le freinage (les feux stop s'allument à cet instant). Le système réagit aux variations de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur. Une alerte d'approche vous avertit lorsque le système ne peut réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop de celui qui précède.

③ Exemple d'accélération

Lorsque plus aucun véhicule qui précède ne roule moins vite que la vitesse programmée

Le système accélère le véhicule jusqu'à atteindre la vitesse programmée. Le système revient alors en mode de régulation à vitesse constante.

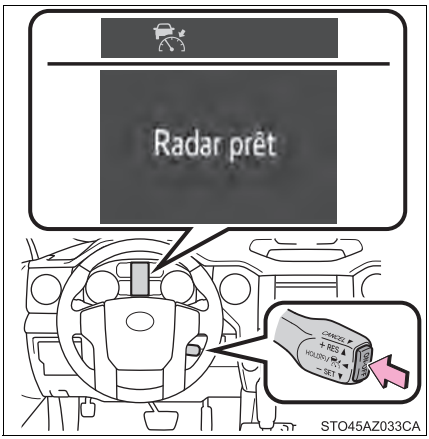
Programmation de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

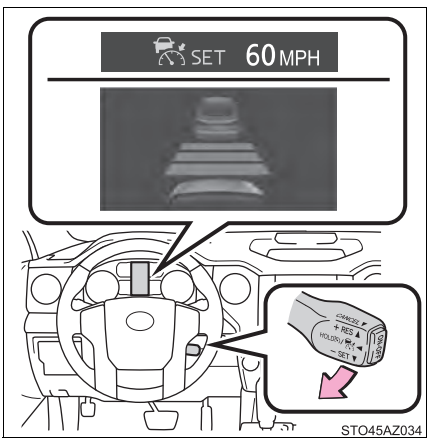
Si vous appuyez sur le bouton "ON-OFF" pendant plus de 1,5 seconde, le système s'active en mode de régulation à vitesse constante. (→P. 283)



2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (à plus de 30 mph [50 km/h] environ) en agisant sur la pédale d'accélérateur, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

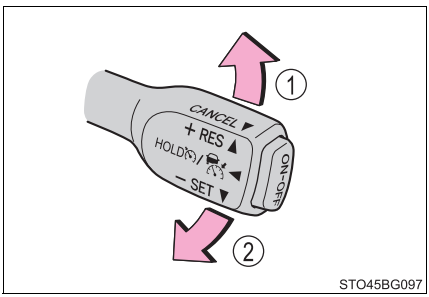


Correction de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, agissez sur le commodo jusqu'à afficher la vitesse souhaitée.

① Augmenter la vitesse

② Diminuer la vitesse



Correction fine: Donnez une impulsion sur le commodo dans le sens souhaité.

Correction importante: Poussez longuement le commodo vers le haut ou le bas pour faire varier la vitesse, puis relâchez lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

▶ Pour le territoire continental des États-Unis, Hawaii

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: Augmentation ou réduction par pas de 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 tant que vous tenez le commodo

▶ Pour le Canada, Guam, Saipan, Samoa et Porto Rico

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: Augmentation ou réduction par pas de 5 mph (8 km/h)*1 ou 5 km/h (3,1 mph)*2 tant que vous tenez le commodo

En mode de régulation à vitesse constante (→P. 283), l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: La vitesse continue de varier tant que vous tenez le commodo.

*1: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "MPH"

*2: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "km/h"

Changement de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Appuyez sur le bouton pour sélectionner la distance entre véhicules comme suit:

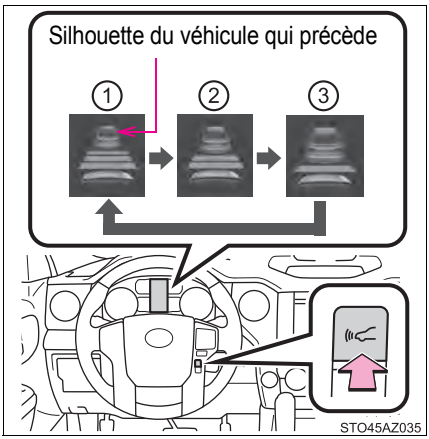
① Longue

② Moyenne

③ Courte

La distance entre véhicules est automatiquement réglée sur la plus longue lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

Si un véhicule vous précède sur la route, une silhouette s'affiche également pour l'indiquer.

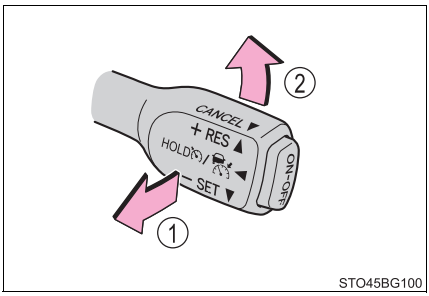


Valeurs de distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Notez que les distances données correspondent à une vitesse du véhicule de 50 mph (80 km/h). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule.

Options de distance	Distance entre véhicules
Longue	Environ 160 ft. (50 m)
Moyenne	Environ 130 ft. (40 m)
Courte	Environ 100 ft. (30 m)

Annulation et reprise de la régulation de vitesse



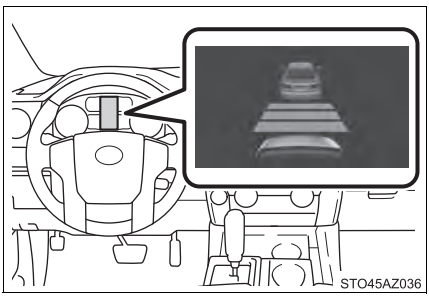
① Tirez à vous le commodo pour annuler la régulation de vitesse.

La régulation de vitesse est également annulée lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.

② Poussez vers le haut sur le commodo pour réactiver le régulateur de vitesse et reprendre la vitesse programmée.

Toutefois, la régulation de vitesse n'est pas reprise lorsque le véhicule roule à moins de 25 mph (40 km/h) environ.

Alerte d'approche (mode de contrôle de la distance entre véhicules)



Lorsque votre véhicule suit de trop près celui qui le précède et que le régulateur de vitesse ne peut assurer une décélération automatique suffisante, l'afficheur clignote et vous êtes averti par un signal sonore. Ce peut être le cas lorsqu'un autre véhicule se rabat entre vous et le véhicule qui vous précède. Appuyez sur la pédale de frein pour maintenir une distance suffisante entre véhicules.

■ Conditions dans lesquelles les alertes peuvent ne pas se déclencher

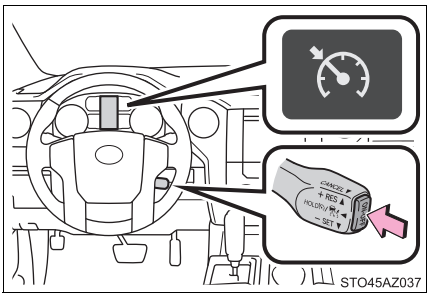
Dans les cas suivants, il peut arriver que les alertes ne se déclenchent pas même si la distance entre véhicules est faible.

- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse supérieure ou égale à la vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède roule à très basse vitesse
- Tout de suite après la programmation de la vitesse à ne pas dépasser
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Sélection du mode de régulation à vitesse constante

Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule va maintenir la vitesse programmée sans tenir compte de la distance entre véhicules. Ne sélectionnez ce mode que lorsque le mode de contrôle de la distance entre véhicules ne fonctionne pas correctement parce que le capteur radar est sale, etc.

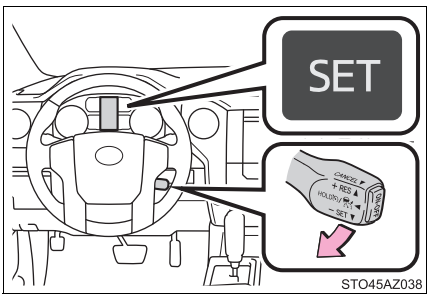
1 Avec le régulateur de vitesse inactif, appuyez sur le bouton "ON-OFF" pendant plus de 1,5 seconde.



Immédiatement après que vous ayez appuyé sur le bouton "ON-OFF", le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume. Ensuite, il laisse place au témoin indicateur de régulateur de vitesse.

Pour sélectionner le mode de régulation à vitesse constante, il faut obligatoirement que le régulateur de vitesse soit inactif lorsque vous agissez sur le commodo.

2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (à plus de 30 mph [50 km/h] environ) en agissant sur la pédale d'accélérateur, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.



Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

Réglage de la vitesse programmée: →P. 280

Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P. 282

■ **Conditions de programmation du régulateur de vitesse actif**

- Le sélecteur de vitesses est sur D, ou vous avez sélectionné au moins la plage 4 du mode S.
- Le véhicule roule à plus de 30 mph (50 km/h) environ.

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

Le véhicule peut accélérer normalement, par un appui sur la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, la vitesse programmée est rétablie. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule peut ralentir à une vitesse inférieure à celle programmée afin de maintenir la distance avec celui qui le précède.

■ **Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules**

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Le véhicule ralentit à moins de 25 mph (40 km/h) environ.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRAC s'active pour un temps.
- Lorsque le système TRAC ou VSC est désactivé.
- Le capteur est incapable de détecter correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- Le freinage pré-collision est activé.

Si le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé pour toute autre raison, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Annulation automatique du mode de régulation à vitesse constante**

Le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- La vitesse du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
- Le véhicule ralentit à moins de 25 mph (40 km/h) environ.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRAC s'active pour un temps.
- Lorsque le système TRAC ou VSC est désactivé.
- Le freinage pré-collision est activé.

Si le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement désactivé pour toute autre raison, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Bruit de manœuvre du système de freinage**

Si le véhicule freine automatiquement alors qu'il est en mode de contrôle de la distance entre véhicules, il peut arriver que le système de freinage soit bruyant. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Messages et signaux sonores d'alerte du régulateur de vitesse actif**

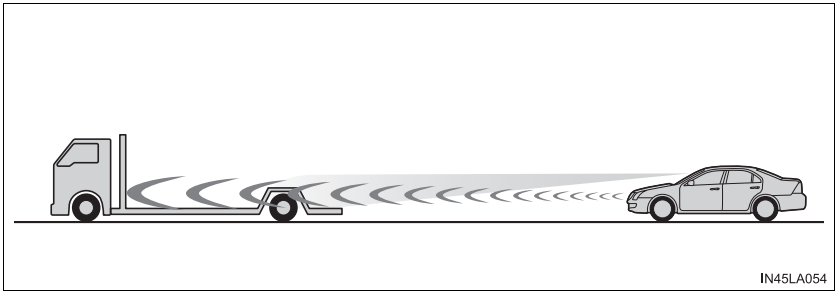
Le système utilise des messages et signaux sonores d'alerte pour signaler une défaillance ou pour avertir le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ **Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède**

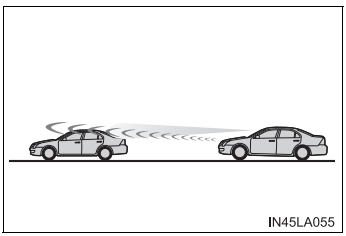
Dans les cas suivants et selon les conditions, appuyez sur la pédale de frein lorsque la décélération par le système est insuffisante, ou appuyez sur la pédale d'accélérateur lorsque vous avez besoin d'accélérer.
Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement ces types de véhicules, il peut arriver que l'alerte d'approche (→P. 282) ne se déclenche pas.

- Les véhicules qui changent de voie soudainement
- Véhicules circulant à vitesse réduite
- Véhicules ne circulant pas dans la même voie

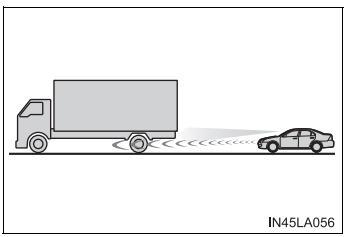
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques à vide, etc.)



- Motocyclettes circulant dans la même voie
- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent la détection par le capteur
- Lorsque l'avant de votre véhicule pointe vers le haut (causé par une charge lourde dans le coffre, etc.)



- Le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute

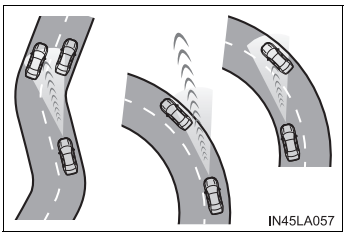


■ **Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules peut ne pas fonctionner correctement**

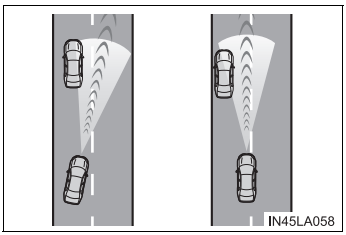
Dans les conditions suivantes, agissez sur la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) en fonction des besoins.

Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement les véhicules devant le vôtre, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement.

- Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites



- Lorsque vous louvoyez sur votre trajectoire ou changez souvent de voie de circulation



- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement
- Lorsque vous circulez sur une route environnée d'une structure, comme un tunnel ou un pont
- Pendant la durée où le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée après que vous ayez appuyé sur la pédale d'accélérateur pour accroître la vitesse

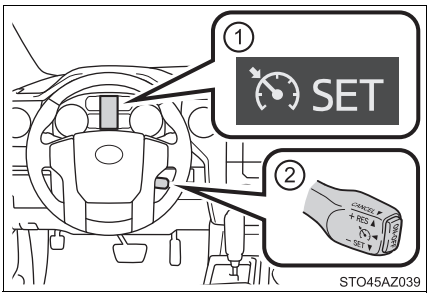
Régulateur de vitesse*

Synthèse des fonctions

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.

① Témoins indicateurs

② Commodo de régulateur de vitesse

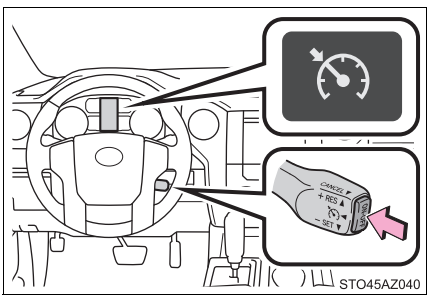


Programmation de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse s'allume.

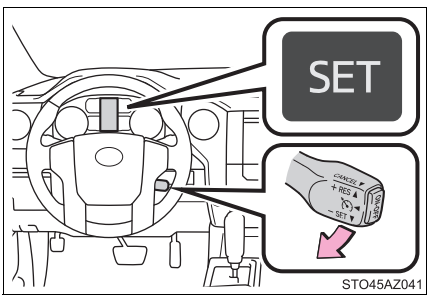
Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin "SET" s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.



*: Sur modèles équipés

Réglage de la vitesse programmée

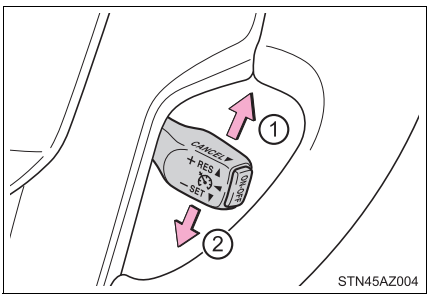
Pour modifier la vitesse programmée, poussez le commodo vers le bas/haut jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.

① Augmenter la vitesse

② Diminuer la vitesse

Correction fine: Donnez une impulsion sur le commodo dans le sens souhaité.

Correction importante: Poussez longuement le commodo dans le sens souhaité.



La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Correction fine: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le commodo.

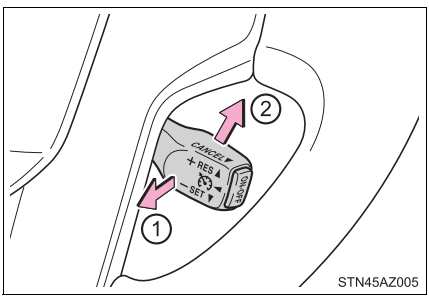
Correction importante: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le commodo.

Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante

① Tirez à vous le commodo pour annuler la régulation à vitesse constante.

La vitesse programmée est également annulée si vous freinez.

② Poussez vers le haut sur le commodo pour reprendre la régulation à vitesse constante.



La reprise de la vitesse programmée est disponible quand le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Conditions d'utilisation du régulateur de vitesse**

- Le sélecteur de vitesses est sur D, ou la gamme 4 au moins du mode S a été sélectionnée.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

- Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée, en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant le commodo vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ **Désactivation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir constante la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure d'environ 10 mph (16 km/h) à la vitesse programmée.
  Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC est actif.
- Le système TRAC s'active pour un temps.
- Lorsque le système TRAC ou VSC est désactivé.
- Modèles 4WD: Il est impossible de commuter ce fonctionnement pendant 5 secondes ou plus après avoir actionné le commutateur de commande de traction avant.

■ **Si le message "Dysfonctionnement du régulateur de vitesse Rendez visite à votre concessionnaire" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis une seconde fois pour le réactiver.
S'il n'est pas possible de programmer la vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, c'est que le régulateur de vitesse est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter d'activer le régulateur de vitesse par erreur**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse**

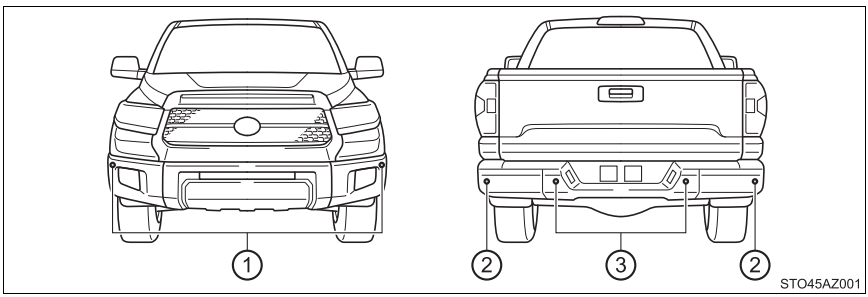
Ne pas utiliser le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.
Vous risqueriez de perdre le contrôle et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Dans la circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les descentes abruptes
  Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée, dans les descentes abruptes.
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage de secours

Système intuitif d'aide au stationnement*

La distance entre votre véhicule et les obstacles proches lorsque vous stationnez en créneau ou manœuvrez dans un garage est mesurée par les capteurs et communiquée au moyen de l'écran multifonctionnel et d'un signal sonore. Regardez toujours autour du véhicule lorsque vous utilisez ce système.

■ Types de capteurs

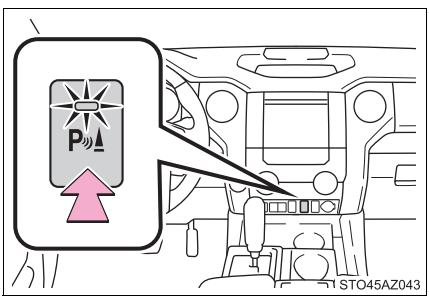


① Capteurs d'angle avant
② Capteurs d'angle arrière
③ Capteurs centraux arrière

■ Bouton du système intuitif d'aide au stationnement

Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

En position marche, le témoin indicateur s'allume pour informer le conducteur que le système est fonctionnel.



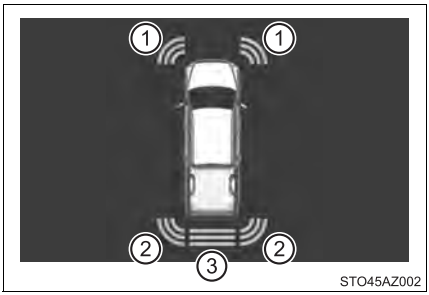
*: Sur modèles équipés

Affichage et signal sonore de distance

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

■ Affichage du système intuitif d'aide au stationnement

① Capteurs d'angle avant actifs
② Capteurs d'angle arrière actifs
③ Capteurs centraux arrière actifs



■ Fonctionnement des capteurs et distance jusqu'à l'obstacle

Le système est actif lorsque le véhicule approche d'un obstacle, selon la logique résumée dans le tableau qui suit.

Lorsque 2 obstacles ou plus sont détectés simultanément, le signal sonore réagit à celui qui est le plus proche.

▶ Capteurs d'angle avant

Distance approximative avec l'obstacle	Affichage et signal sonore
2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)	Intermittent
1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)	Intermittent rapide
Moins de 1,0 ft. (30 cm)	En continu

▶ Capteurs d'angle arrière

Distance approximative avec l'obstacle	Affichage et signal sonore
2,8 ft. (85 cm) à 2,0 ft. (60 cm)	Intermittent
2,0 ft. (60 cm) à 1,3 ft. (40 cm)	Intermittent rapide
Moins de 1,3 ft. (40 cm)	En continu

▶ Capteur central arrière

Distance approximative avec l'obstacle	Affichage et signal sonore
5,9 ft. (180 cm) à 3,3 ft. (100 cm)	Intermittent
3,3 ft. (100 cm) à 2,5 ft. (75 cm)	Intermittent rapide
2,5 ft. (75 cm) à 1,6 ft. (50 cm)	Intermittent très rapide
Moins de 1,6 ft. (50 cm)	En continu

■ **Quand plusieurs obstacles sont détectés en même temps à l'avant et à l'arrière du véhicule**

Le signal sonore varie de la manière suivante.

- Si un obstacle a été détecté dans un rayon de 1,5 ft. (45 cm) à l'avant ou de 2,8 ft. (85 cm) à l'arrière du véhicule (le signal sonore est continu), et qu'un nouvel obstacle est détecté à l'autre extrémité du véhicule, le signal sonore le signale par 7 bips brefs, puis 1 en continu.
- Si un obstacle a été détecté dans un rayon de 1,5 ft. (45 cm) à l'avant ou de 2,8 ft. (85 cm) à l'arrière du véhicule (le signal sonore est continu), et qu'un nouvel obstacle est détecté de la même manière à l'autre extrémité du véhicule, le signal sonore le signale par 3 bips brefs, puis 1 en continu.

■ **Rayon de détection des capteurs**

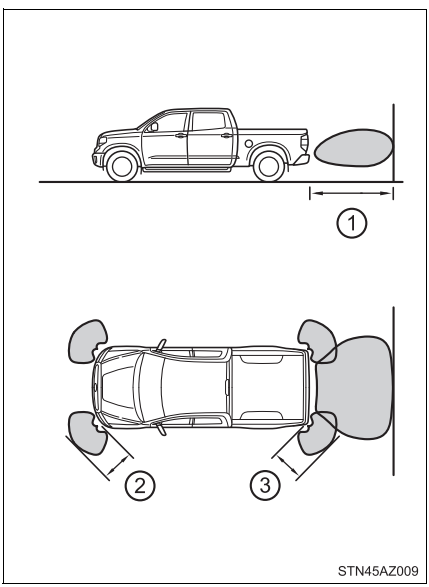
① Environ 5,9 ft. (180 cm)

② Environ 2,0 ft. (60 cm)

③ Environ 2,8 ft. (85 cm)

Le schéma illustre le rayon de détection des capteurs. Il est à noter que les capteurs sont susceptibles de ne pas pouvoir détecter les obstacles extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier selon la forme des obstacles, etc.



■ **Conditions de fonctionnement du système intuitif d'aide au stationnement**

● Capteurs d'angle avant:

- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- Le sélecteur de vitesses est sur R.
- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou R et le véhicule roule à moins de 6 mph (10 km/h) environ.

● Capteurs d'angle arrière et centraux arrière:

- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- Le sélecteur de vitesses est sur R.

■ **Si l'affichage clignote et un message est affiché**

→P. 486, 487

■ **Certification (Canada uniquement)**

Ce dispositif ISM est conforme à la norme canadienne NMB-001.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous utilisez le système intuitif d'aide au stationnement**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, il n'est pas possible de conduire le véhicule de manière sûre, au risque de provoquer un accident.

● Ne pas utiliser le système à des vitesses supérieures à 6 mph (10 km/h).

● Les zones de détection des capteurs et leur temps de réaction sont limités. Lorsque vous manœuvrez en marche avant ou arrière, assurez-vous de la sécurité aux abords du véhicule (surtout sur les côtés) et roulez lentement, en vous servant du frein pour contrôler la vitesse du véhicule.

● Ne pas installer d'accessoires à l'intérieur du rayon de détection des capteurs.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Informations utiles sur la détection par les capteurs

Portez une attention particulière dans les situations suivantes où une survenue est possible.
À défaut, il n'est pas possible de conduire ou de stationner le véhicule en toute sécurité, au risque de provoquer un accident.

- Les zones de détection des capteurs se limitent à ce qui se trouve autour des angles avant du véhicule et de son pare-chocs arrière.
- La capacité des capteurs à correctement détecter les obstacles peut être affectée par certaines conditions dans lesquelles peuvent se trouver le véhicule et son proche environnement. Sont indiqués ci-dessous quelques exemples particuliers dans lesquels cela peut se produire.
  - Le capteur est sale, recouvert de neige ou de glace. (Il suffit de nettoyer les capteurs pour résoudre le problème.)
  - Le capteur est gelé. (Il suffit d'en dégeler la zone pour résoudre le problème.)
  - Le capteur est recouvert d'une manière ou d'une autre.
  - Le véhicule penche considérablement d'un côté.
  - Sur route défoncée, gravillonnée, en pente, ou dans l'herbe.
  - Bruit important autour du véhicule : avertisseurs sonores, moteurs de motos, freins pneumatiques de poids lourds, ou tout autre source de fort bruit produisant des ondes ultrasoniques.
  - Un autre véhicule équipé de capteurs d'aide au stationnement est à proximité.
  - Le capteur est voilé par un produit préalablement pulvérisé ou par une forte pluie.
  - Le véhicule est équipé d'une antenne d'aile ou d'une antenne radio.
  - Le pare-chocs ou le capteur subit un choc violent.
  - Le véhicule approche d'une bordure de trottoir haute ou incurvée.
  - Sous ensoleillement intense ou par temps très froid.
  - La zone située directement sous les pare-chocs est exclue du rayon de détection.
  - Si des obstacles se dressent trop près du capteur.
  - Le véhicule a été équipé d'un système de suspension qui n'est pas d'origine Toyota (suspension rabaissée, etc.).
  - Le véhicule est équipé d'une plaque d'immatriculation rétroéclairée, d'un support de plaque d'immatriculation, etc.
  - Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types et couleurs de vêtements.
  - Il peut arriver que le système ne soit pas capable de détecter les personnes, les animaux et les obstacles mobiles.

Outre les exemples ci-dessus, il existe d'autres cas où, du fait de leur forme, certains panneaux ou autres objets peuvent être considérés par le capteur comme étant plus proches qu'ils ne le sont en réalité.

⚠ AVERTISSEMENT

- La forme d'un obstacle peut empêcher le capteur de le détecter. Faites particulièrement attention aux obstacles suivants:
  - Fils électriques, clôtures, cordes, etc.
  - Coton, neige ou autres matériaux absorbant les ondes sonores
  - Objets comportant des angles saillants
  - Obstacles à faible hauteur
  - Obstacles de grande hauteur dont la partie supérieure surplombe le véhicule
- Les situations suivantes peuvent se produire pendant l'utilisation.
  - Selon la forme de obstacle et d'autres facteurs, il peut arriver que la distance de détection soit plus courte, ou que la détection soit impossible.
  - Il peut arriver que les obstacles ne soient pas détectés s'ils sont trop proches du capteur.
  - Il va y avoir un court délai entre la détection d'un obstacle et son affichage. Même à vitesse réduite, la possibilité existe que l'obstacle arrive à portée de détection du capteur avant que l'affichage et le bip d'alerte en soient donnés.
  - Il peut arriver que les poteaux de petit diamètre ou les objets plus bas que le capteur ne soient pas détectés en collision lorsque le véhicule s'en approche, même s'ils ont déjà été détectés une fois.
  - Il peut arriver qu'il soit difficile d'entendre les bips en raison du volume du système audio ou du bruit causé par la circulation d'air du système de climatisation.

NOTE

■ **Lorsque vous utilisez le système intuitif d'aide au stationnement**

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement, suite au mauvais fonctionnement d'un capteur, etc. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- La mise en marche par le bouton principal n'est pas confirmée par un bip.
- L'affichage du système intuitif d'aide au stationnement clignote, et un signal sonore se déclenche quand aucun obstacle n'est détecté.
- Si la partie autour d'un capteur entre en collision avec quelque chose, ou subit un choc violent.
- Si le pare-chocs entre en collision avec quelque chose.
- Si l'affichage est présent en permanence sans un bip.
- Si une erreur d'affichage survient, commencez d'abord par vérifier le capteur.
  Si l'erreur survient en l'absence de glace, de neige ou de boue sur le capteur, il est très probable que le capteur soit défaillant.

■ **Remarques pour le lavage du véhicule**

Ne pas nettoyer la zone des capteurs à coups de jet d'eau ou de vapeur trop forts.
En effet, les capteurs risqueraient ensuite de ne plus fonctionner normalement.

BSM (Surveillance de l'angle mort)*

Synthèse de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort BSM (Blind Spot Monitor) est un système à 2 fonctions;

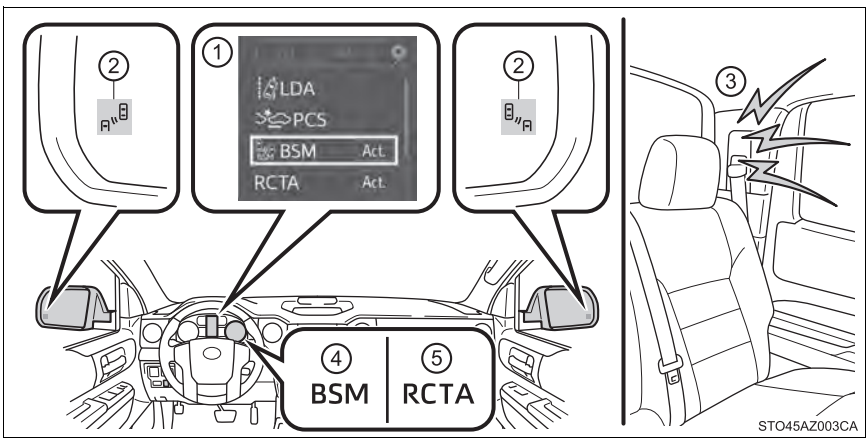
- Fonction de surveillance de l'angle mort

  Aide le conducteur à décider s'il peut changer de voie de circulation

- Fonction d'alerte de trafic transversal arrière

  Aide le conducteur lorsqu'il doit reculer

Ces fonctions utilisent les mêmes capteurs.



① Écran multifonctionnel

Activation/désactivation de la fonction BSM/fonction RCTA. (→P. 300)

② Témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs

Fonction de surveillance de l'angle mort:
Quand un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou s'approchant rapidement par l'arrière et dans un angle mort, le témoin s'allume au rétroviseur extérieur du côté correspondant. Si vous agissez sur le commodo de clignotants dans le sens du côté détecté, le témoin clignote au rétroviseur extérieur.

Fonction d'alerte de trafic transversal arrière:
Quand un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, les deux témoins clignotent aux rétroviseurs extérieurs.

*: Sur modèles équipés

③ Signal sonore d'alerte de trafic transversal arrière (fonction d'alerte de trafic transversal arrière uniquement)

Lorsqu'un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche de l'arrière du véhicule, un signal sonore se déclenche au niveau du montant arrière gauche.

④ Témoin "BSM"

Lorsque vous activez la fonction BSM, le témoin s'allume.

⑤ Témoin "RCTA"

Lorsque vous activez la fonction RCTA, le témoin s'allume.

Activation/désactivation de la fonction BSM/fonction RCTA

Vous pouvez activer/désactiver la surveillance de l'angle mort BSM (Blind Spot Monitor) et l'alerte de trafic transversal arrière RCTA (Rear Cross Traffic Alert) à l'écran multifonctionnel, en procédant comme suit:

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "BSM" ou "RCTA", puis appuyez sur [•] pour sélectionner le réglage de votre choix (marche/arrêt).

Réglage de luminosité des témoins BSM

Vous pouvez modifier la luminosité des témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs à l'écran multifonctionnel, en procédant comme suit:

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Param. Véhic.", puis appuyez sur [•].

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Luminosité BSM", puis appuyez sur [•] pour sélectionner le réglage de votre choix (vif/faible).

Réglage du volume du signal sonore d'alerte de trafic transversal arrière

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Param. Véhic.", puis appuyez sur [•].

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Volume RCTA", puis appuyez sur [•] pour sélectionner le réglage de votre choix.
Le volume du signal sonore varie à chaque appui sur [•].

■ Visibilité des témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Audibilité du signal sonore d'alerte de trafic transversal arrière

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière peut être difficilement audible si l'ambiance est bruyante, notamment parce que le volume du système audio est fort.

■ Quand le système de surveillance de l'angle mort est défaillant

Si une défaillance du système est détectée pour l'une des raisons suivantes, des messages d'alerte s'affichent: (→P. 486, 487)

- Les capteurs sont défaillants
- Les capteurs sont sales
- La température extérieure est extrêmement haute ou basse
- La tension électrique est devenue anormale dans les capteurs

■ Certification du système de surveillance de l'angle mort

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

Applicable law: Canada 310

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Frequency bands: 24.05 – 24.25 GHz
Output power: less than 20 milliwatts

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Loi applicable: Canada 310

Cet appareil est conforme au cahier des charges sur les normes radioélectriques CNR d'Industrie Canada, applicable aux appareils exempts de licence. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

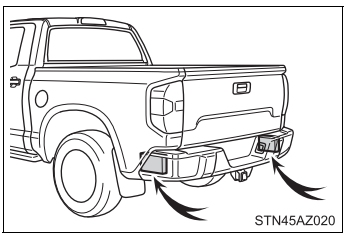
Bandes de fréquences: 24,05 – 24,25 GHz
Puissance de sortie: moins de 20 milliwatts

⚠ AVERTISSEMENT

■ Manipulation du capteur radar

Un capteur de surveillance de l'angle mort est installé à l'intérieur du pare-chocs arrière du véhicule, de chaque côté à gauche et à droite. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct du système de surveillance de l'angle mort.

- Le capteur et la zone du pare-chocs qui l'entoure doivent rester propres en toutes circonstances.



- Ne pas faire subir de choc violent au capteur ou à la zone du pare-chocs qui l'entoure. Le moindre décalage en position du capteur risque d'engendrer un mauvais fonctionnement du système, et l'absence de détection des véhicules entrant dans la zone de détection. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subit un choc violent, faites inspecter la partie touchée par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez aucun accessoire ou autocollant au capteur ou à la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne pas modifier le capteur ou la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne pas peindre le pare-chocs arrière d'une autre couleur que la teinte officielle Toyota.

Fonction de surveillance de l'angle mort

La fonction de surveillance de l'angle mort utilise des capteurs radar pour détecter les véhicules roulant sur une voie de circulation voisine, dans la zone qui n'est pas réfléchie par le rétroviseur extérieur (l'angle mort), et alerte le conducteur de la présence de ces véhicules au moyen d'un témoin intégré au rétroviseur extérieur.

Zones de détection de la fonction de surveillance de l'angle mort

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

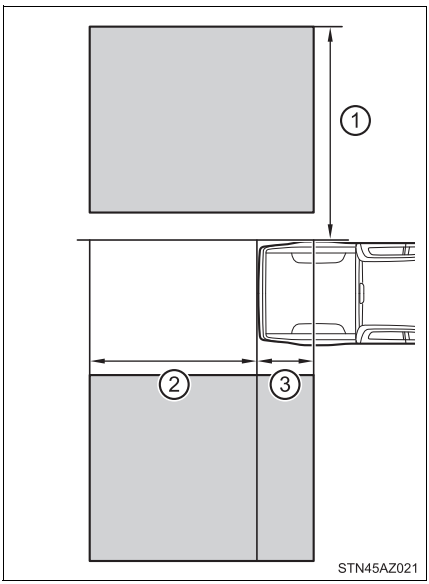
La zone de détection s'étend jusqu'à:

① Environ 11,5 ft. (3,5 m) depuis le flanc du véhicule

Les premiers 1,6 ft. (0,5 m) depuis le flanc du véhicule sont exclus de la zone de détection

② Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière

③ Environ 3,3 ft. (1 m) avant le pare-chocs arrière



AVERTISSEMENT

Mises en garde concernant l'utilisation du système

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La surveillance de l'angle mort est une fonction auxiliaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort. Ne pas accorder une confiance excessive à la fonction de surveillance de l'angle mort. La fonction n'étant pas capable d'évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui faire aveuglément confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

Conditions de fonctionnement de la fonction de surveillance de l'angle mort

- La fonction BSM est active.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

Conditions de détection d'un véhicule par la fonction de surveillance de l'angle mort

- Votre véhicule est dépassé par un autre circulant sur une voie voisine.
- Quand un autre véhicule pénètre dans la zone de détection à l'occasion d'un changement de voie.
- Vous dépassez un véhicule circulant dans la voie d'à côté.

Conditions dans lesquelles la fonction de surveillance de l'angle mort ne détecte pas les véhicules

La fonction de surveillance de l'angle mort n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies du vôtre*
- Véhicules dépassés rapidement par le vôtre.

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté

■ **Conditions dans lesquelles la fonction de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner correctement**

● Il peut arriver que la fonction de surveillance de l'angle mort ne détecte pas correctement les véhicules dans les conditions suivantes:

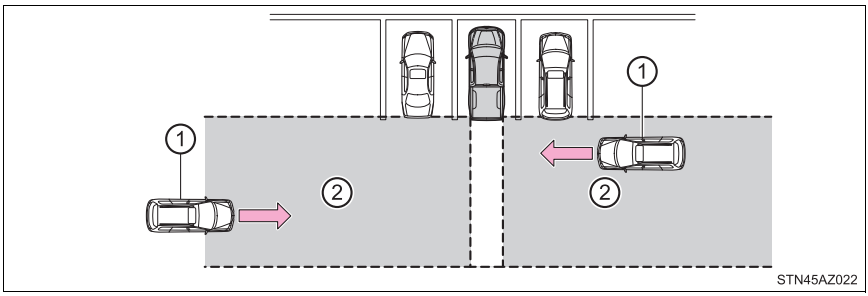
- Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige, etc.)
- Quand le pare-chocs arrière est couvert de givre, de boue, etc.
- Quand vous roulez sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
- Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Quand un véhicule est présent dans la zone de détection depuis un arrêt et y reste alors que votre véhicule accélère
- Quand vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
- Quand plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
- Quand les voies de circulation sont larges, et que le véhicule sur la voie d'à côté est trop éloigné du vôtre
- Quand le véhicule pénétrant dans la zone de détection roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
- Lorsque vous tractez une remorque, une caravane, un bateau, etc.
- Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Directement après que vous ayez activé la fonction BSM
- Lorsque vous tractez une caravane/remorque
- Quand le véhicule porte une charge à l'arrière, comme un porte-vélos par exemple

● Les cas où la fonction de surveillance de l'angle mort détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les conditions suivantes:

- Quand la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc.
- Quand la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
- Quand les voies de circulation sont étroites et qu'un véhicule circulant à 2 voies du vôtre pénètre dans la zone de détection
- Quand le véhicule porte une charge à l'arrière, comme un porte-vélos par exemple

Fonction d'alerte de trafic transversal arrière

L'alerte de trafic transversal arrière est active quand votre véhicule est en marche arrière. Le système est capable de détecter les autres véhicules approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule. Il utilise des capteurs radar pour alerter le conducteur de la présence des autres véhicules, en faisant clignoter les témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs et en déclenchant un signal sonore.



① Véhicules en approche ② Zones de détection

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

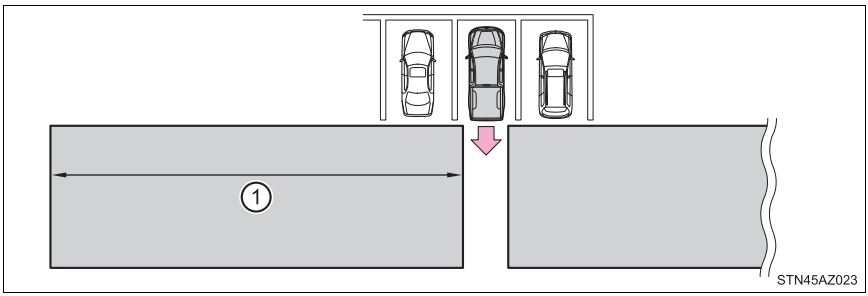
Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière n'est là que pour vous assister, elle ne remplace pas une conduite prudente. Il appartient au conducteur de faire attention lorsqu'il recule, même lorsqu'il utilise la fonction d'alerte de trafic transversal arrière. Le conducteur doit lui-même contrôler visuellement l'arrière du véhicule et s'assurer de l'absence de piétons, d'autres véhicules, etc. avant de reculer. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

Zones de détection de la fonction d'alerte de trafic transversal arrière

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Pour donner au conducteur plus de temps pour réagir, le signal sonore peut alerter de plus loin les véhicules roulant plus vite.

Exemple:

Véhicule en approche	Vitesse	①Distance approximative d'alerte
Rapide	18 mph (28 km/h)	65 ft. (20 m) environ
Lent	5 mph (8 km/h)	18 ft. (5,5 m) environ

■Conditions de fonctionnement de la fonction d'alerte de trafic transversal arrière

- La fonction RCTA est active.
- Le sélecteur de vitesses est sur R.
- Le véhicule roule à moins de 5 mph (8 km/h) environ.
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre 5 mph (8 km/h) et 18 mph (28 km/h) environ.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction d'alerte de trafic transversal arrière ne détecte pas un véhicule**

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants.

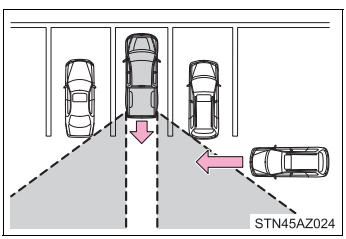
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicule approchant directement depuis l'arrière
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules en éloignement par rapport au vôtre
- Véhicules approchant depuis les places de stationnement à côté du vôtre*
- Véhicules reculant dans les places de stationnement à côté du vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction d'alerte de trafic transversal arrière peut ne pas fonctionner correctement**

Il peut arriver que la fonction d'alerte de trafic transversal arrière ne détecte pas correctement les véhicules dans les conditions suivantes.

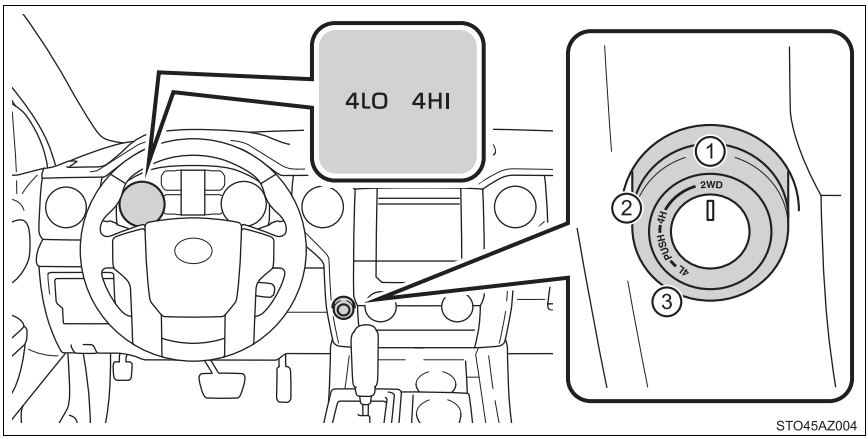
- Quand le pare-chocs arrière est couvert de givre, de boue, etc.
- Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige, etc.)
- Quand plusieurs véhicules approchent les uns à la suite des autres
- Angle fermé de stationnement
- Quand un véhicule approche à vive allure
- Quand vous stationnez dans un dénivelé abrupt, en pente ou en côte, etc.
- Directement après que vous ayez activé la fonction RCTA
- Directement après que vous ayez démarré le moteur avec la fonction RCTA active
- Lorsque vous tractez une caravane/remorque
- Véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter car masqués par les obstacles



Système de transmission intégrale (4 roues motrices)*

Synthèse des fonctions

Utilisez le sélecteur de transmission aux roues avant pour sélectionner les modes suivants de la boîte de transfert:



① "2WD" (position de gamme rapide, 2 roues motrices)

Utilisez ce mode pour la conduite normale sur route sèche et en dur. Cette position permet de meilleures économies en consommation, un meilleur confort et une usure moindre.

② "4H" (position de gamme rapide, 4 roues motrices)

Réservez ce mode exclusivement à la conduite dans des conditions où l'adhérence n'est pas parfaite, notamment en tout-terrain et sur routes verglacées ou enneigées. Cette position offre plus de motricité qu'en 2 roues motrices.

Le témoin "4HI" s'allume.

③ "4L" (position de gamme lente, 4 roues motrices)

À utiliser pour bénéficier du maximum de puissance et de motricité. Utilisez le mode "4L" pour franchir les dénivelés importants, pour la conduite en tout-terrain et les démarrages difficiles dans le sable, la boue ou la neige profonde.

Le témoin "4LO" s'allume.

*: Sur modèles équipés

Passage entre "2WD" et "4H"

■ Passage de "2WD" à "4H"

1 Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 62 mph (100 km/h).

2 Tournez le sélecteur de transmission aux roues avant sur "4H".

Le témoin "4HI" s'allume.

■ Passage de "4H" à "2WD"

1 Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 62 mph (100 km/h).

2 Tournez le sélecteur de transmission aux roues avant sur "2WD".

Le témoin "4HI" s'éteint.

Passage entre "4H" et "4L"

■ Passage de "4H" à "4L"

1 Amenez le véhicule à l'arrêt complet et continuez à appuyer sur la pédale de frein.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

3 Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et tournez-le sur "4L".

Le témoin "4LO" s'allume.

■ Passage de "4L" à "4H"

1 Amenez le véhicule à l'arrêt complet et continuez à appuyer sur la pédale de frein.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

3 Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et tournez-le sur "4H".

Le témoin "4LO" s'éteint.

■ **Lorsque vous mettez le sélecteur de transmission aux roues avant sur "4L"**

Le système VSC est automatiquement désactivé.

■ **Si le témoin "4HI" clignote**

Le changement de mode de la boîte de transfert n'a peut-être pas réussi. Roulez en ligne droite tout en accélérant ou en décélérant, ou roulez en marche arrière.

■ **Si le témoin "4LO" continue à clignoter**

Le changement de mode de la boîte de transfert n'a peut-être pas réussi. Agissez de nouveau sur le sélecteur de transmission aux roues avant.

■ **Si le témoin "4LO" continue à clignoter et un signal sonore se déclenche**

Le sélecteur de vitesses n'est pas sur N et/ou le véhicule est en mouvement. Arrêtez complètement le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur N et assurez-vous que le témoin cesse de clignoter.

■ **Si le témoin "4HI" ou "4LO" clignote rapidement**

Il y a peut-être un mauvais fonctionnement dans le système de transmission intégrale. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Fréquence d'utilisation de la transmission intégrale**

Vous devez rouler en mode 4 roues motrices tous les mois, sur au moins 10 miles (16 km).
Le graissage des organes de la transmission aux roues avant est ainsi garanti.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Passage du sélecteur de transmission aux roues avant de "2WD" à "4H" pendant la marche du véhicule**

N'agissez jamais sur le sélecteur de transmission aux roues avant si les roues sont en train de patiner.
Mettez un terme au dérapage ou au patinage avant de changer de vitesse.

■ **Lorsque le véhicule est garé**

Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses avant que le témoin "4LO" se soit allumé/éteint, le risque existe que la boîte de transfert n'ait pas complètement terminé de changer de mode. La boîte de transfert débraye les arbres de roue avant et arrière du groupe motopropulseur et permet le mouvement du véhicule quelle que soit la position de sélection. (À cet instant, le témoin clignote et le signal sonore est actif.)
Par conséquent, le véhicule peut rouler librement même si la transmission automatique est sur P. Vous ou autrui pouvez risquer des blessures graves. Vous devez attendre que la boîte de transfert ait complètement terminé de changer de mode avant de mettre la transmission sur P.

Système AUTO LSD

Le système AUTO LSD améliore la motricité en exploitant le système antipatinage pour réguler la puissance moteur et le freinage lorsqu'une des roues motrices commence à patiner.
L'utilisation du système est à réserver dans les seuls cas où l'une des roues motrices patine dans une ornière ou sur sol meuble.

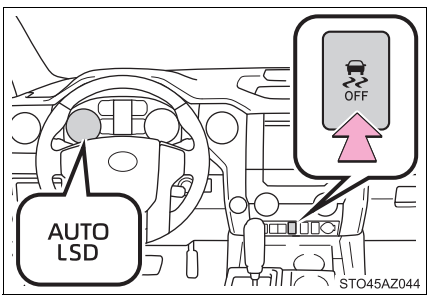
Utilisation du système

Le système est utilisable sur les modèles 2RM et en mode 2 roues motrices sur les modèles 4RM. Le système est actif lorsque le véhicule roule à moins de 62 mph (100 km/h). Pour activer le système AUTO LSD, vous pouvez appliquer l'une des deux procédures suivantes.

Appuyez brièvement sur 

pour activer le système.
Le témoin "AUTO LSD" s'allume.
Pour désactiver le système, appuyez à nouveau sur 

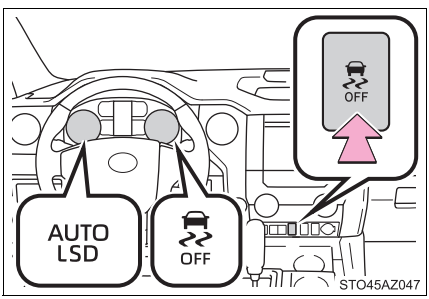
.



Amenez le véhicule à l'arrêt complet, puis appuyez sur 

pendant plus de 3 secondes.
Les témoins "AUTO LSD" et de désactivation du VSC s'allument.
Pour désactiver le système, appuyez à nouveau sur 

.



En cas de surchauffe du système de freinage

Le système cesse d'intervenir et un signal sonore se déclenche pour alerter le conducteur. À cet instant, le témoin indicateur "TRAC OFF" s'allume. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. (Il n'y a aucun problème à continuer de rouler normalement.) Le système est automatiquement rétabli après un bref délai.

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout accident

À défaut, vous devez fournir un effort bien supérieur sur le volant de direction et être plus attentif dans les virages.

- Ne pas utiliser le système AUTO LSD dans d'autres conditions que celles où l'une des roues motrices patine dans une ornière ou sur sol meuble.
- Ne pas rouler avec le système AUTO LSD activé en permanence.

NOTE

Activation pendant la marche du véhicule

Ne pas activer le système AUTO LSD lorsque la roue patine. Arrêtez le patinage des roues avant toute activation.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin de maintenir la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

◆ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment, ou sur chaussée glissante

◆ Aide au freinage d'urgence

Augmente la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

◆ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante

◆ Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque

Aide le conducteur à contrôler un éventuel louvoiement de la caravane/remorque, en mettant en action sélectivement et individuellement le freinage des roues et en réduisant le couple moteur lorsque le mouvement de louvoiement est détecté

◆ TRAC (Système antipatinage) pour modèles 2WD et mode 2WD sur modèles 4WD

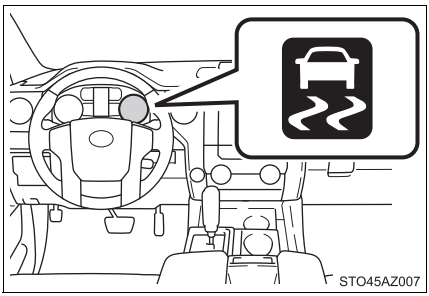
Aide à maintenir la force motrice et évite le patinage des roues motrices lorsque le véhicule démarre ou accélère sur une chaussée glissante

◆ Aide au démarrage en côte

Contribue à limiter le mouvement de recul du véhicule lorsque vous démarrez en côte

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont en action

Le témoin de perte d'adhérence clignote pendant que les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont en action.



Désactivation du système TRAC

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige, le système TRAC risque de réduire la puissance moteur disponible aux roues.

Appuyez sur pour désactiver le système et ainsi avoir plus de facilité pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

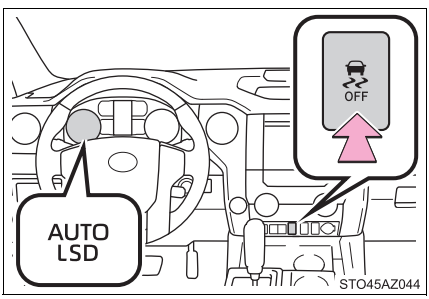
■ Mise sur arrêt du système TRAC

▶ Modèles 2RM et mode 2 roues motrices sur modèles 4RM

Pour désactiver le système TRAC, appuyez sur .

Le témoin indicateur "AUTO LSD" s'allume.

Appuyez à nouveau sur pour réactiver le système.

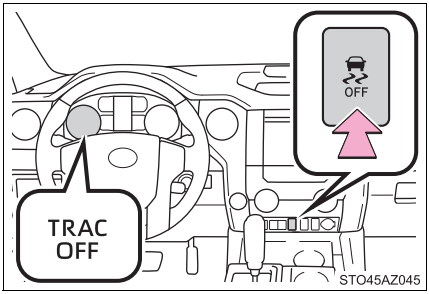


▶ Mode 4H sur modèles 4RM

Pour désactiver le système TRAC, appuyez sur .

Le témoin indicateur "TRAC OFF" s'allume.

Appuyez à nouveau sur pour réactiver le système.

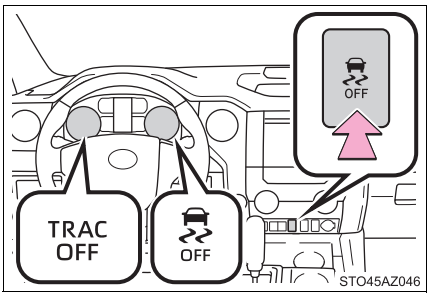


▶ Mode 4L sur modèles 4RM

Pour désactiver le système TRAC, appuyez sur pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Les témoins indicateurs "TRAC OFF" et de désactivation du VSC s'allument.

Appuyez à nouveau sur pour réactiver le système.



■ **Désactivation des systèmes TRAC, VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque**

▶ Modèles 2RM et mode 2 roues motrices sur modèles 4RM

Pour désactiver les systèmes TRAC, VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque, arrêtez complètement le véhicule, puis appuyez sur  pendant plus de 3 secondes alors que le système AUTO LSD est actif. (→P. 312)

▶ Mode 4H sur modèles 4RM

Pour désactiver les systèmes TRAC, VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque, appuyez sur  pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Les témoins indicateurs "TRAC OFF" et de désactivation du VSC s'allument.

Appuyez à nouveau sur  pour réactiver le système.

■ **Lorsque vous désactivez le système VSC ou TRAC en appuyant sur le bouton de désactivation du VSC**

Sur les véhicules équipés du système de sécurité de pré-collision, l'aide au freinage d'urgence de pré-collision et le freinage de pré-collision seront également désactivés. Le témoin d'alerte PCS s'allume et le message s'affiche à l'écran multifonctionnel. (→P. 492)

■ **Lorsque le témoin indicateur "TRAC OFF" s'allume alors même que vous n'avez pas appuyé sur le bouton de désactivation du VSC.**

Le système TRAC est inopérant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Conditions de mise en action de l'aide au démarrage en côte**

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte se met en action:

- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou N (lorsque vous avancez/reculez en côte pour mettre le véhicule en mouvement)
- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n'est pas serré

■ **Désactivation automatique par le système de l'aide au démarrage en côte**

L'aide au démarrage en côte de désactive dans les situations suivantes:

Vous mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N

- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur
- Vous serrez le frein de stationnement
- 2 secondes au maximum après que vous ayez relâché la pédale de frein

■ **Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, TRAC, de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque et d'aide au démarrage en côte**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein plusieurs fois de suite, lorsque vous démarrez le moteur ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas une défaillance de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
  - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule également.
  - Légères pulsations à la pédale de frein après mise en action de l'ABS.
  - Léger enfoncement de la pédale de frein après mise en action de l'ABS.

■ **Réactivation automatique des systèmes TRAC, de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque et VSC**

Lorsque les systèmes TRAC, de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque et VSC ont été désactivés, ils se réactivent automatiquement dans les conditions suivantes:

- Lorsque le contacteur de démarrage est mis sur arrêt
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente

Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactivent pas même si la vitesse du véhicule augmente.

■ **En cas de surchauffe du système de freinage**

Le système TRAC cesse son action et le témoin de perte d'adhérence arrête de clignoter pour rester allumé en permanence, afin d'en avertir le conducteur. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. (Il n'y a aucun problème à continuer de rouler normalement.)

■ **Sélection du mode "4L"**

Les systèmes VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont automatiquement désactivés.

AVERTISSEMENT

■ **Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas efficacement**

- Les limites d'adhérence des pneus sont dépassées (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule aquaplane alors que vous roulez à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ **La distance d'arrêt est supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est en action**

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, particulièrement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous roulez sur terre, route gravillonnée ou enneigée
- Lorsque vous roulez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous roulez sur des obstacles sur la route
- Lorsque vous roulez sur une route comportant des nids-de-poule ou dont la chaussée est déformée

■ **Conditions dans lesquelles les systèmes TRAC/VSC ne fonctionnent pas efficacement**

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC/VSC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.
Conduisez prudemment lorsque les conditions risquent de faire perdre au véhicule sa motricité et sa stabilité.

■ **Conditions dans lesquelles l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas efficacement**

- Ne vous fiez pas trop au dispositif d'assistance au démarrage en pente. Il peut arriver que l'aide au démarrage en côte ne soit pas efficace dans les pentes très abruptes ou sur les routes verglacées.
- Contrairement au frein de stationnement, le dispositif d'assistance pour démarrage en pente n'est pas conçu pour garder le véhicule à l'arrêt pendant une longue période. Ne pas essayer d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, sous peine de provoquer un accident.

■ **Lorsque les systèmes TRAC/VSC/de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont activés**

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

AVERTISSEMENT

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque étant conçus pour contribuer à garantir au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

Le contrôle antilouvoiement de caravane/remorque fait partie intégrante du système VSC et est inopérant si ce dernier est désactivé ou connaît un mauvais fonctionnement.

Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS, TRAC, VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.
Lorsque vous souhaitez remplacer les pneus ou les jantes, consultez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

Comportement des pneumatiques et de la suspension

L'utilisation de pneus affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent causer le mauvais fonctionnement de l'un d'entre eux.

Précautions avec le contrôle antilouvoiement de caravane/remorque

Le système de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque n'est pas capable d'empêcher la caravane/remorque de louvoyer dans toutes les situations. Plusieurs facteurs, tels que l'état du véhicule, de la caravane/remorque ou de la chaussée, ou les conditions de circulation, peuvent entraîner une inefficacité du système de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque. Consultez le manuel du propriétaire de votre caravane/remorque pour tout complément d'information sur les bonnes pratiques à appliquer pour la tracter.

Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

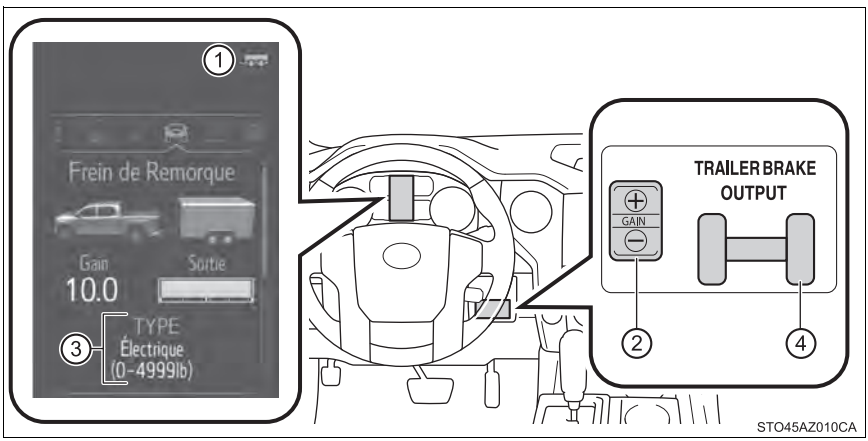
- Tenez fermement en mains le volant de direction. Dirigez le véhicule en ligne droite.
  Ne pas essayer de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant de direction.
- Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse.
  Ne pas augmenter la vitesse. Ne pas agir sur les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser.
(→P. 207)

Régulateur de freinage de caravane/remorque*

Synthèse des fonctions

Les freins de la caravane/remorque peuvent être pilotés par le régulateur de freinage de caravane/remorque via le connecteur à 7 broches. En sélectionnant le type de freins équipant la caravane/remorque (électriques ou électrohydrauliques) et en réglant le gain du régulateur, on peut utiliser le curseur manuel TRAILER BRAKE OUTPUT pour ralentir la caravane/remorque seule. L'action sur la pédale de frein du véhicule va aussi ralentir et même arrêter la caravane/remorque, également via le même connecteur. Valeurs de gain, niveaux de sortie du freinage manuel, types de freins équipant la caravane/remorque, et état d'attelage de cette dernière, toutes ces informations sont affichées à l'écran multifonctionnel.



① Témoin d'attelage de la caravane/remorque

Lorsque la caravane/remorque est attelée, le témoin s'allume en vert.

② Bouton de sélection du GAIN (+/-)

Appuyez sur les boutons GAIN (+/-) pour régler le niveau de puissance pouvant être transmis en sortie aux freins de la caravane/remorque. Vous pouvez régler le gain par pas de 0,5 entre 0 (aucun freinage de la caravane/remorque) et 10 (niveau de sortie maximum). Chaque appui sur le bouton permet d'augmenter ou de diminuer le gain d'un niveau. La valeur de gain est affichée à l'écran multifonctionnel.

*: Sur modèles équipés

③ Type des freins de la caravane/remorque

Vous pouvez sélectionner le type des freins de la caravane/remorque à l'aide de l'écran multifonctionnel. Le type des freins de la caravane/remorque sélectionné à l'écran multifonctionnel est affiché au combiné d'instruments.

④ Curseur manuel TRAILER BRAKE OUTPUT

Régler ce curseur en position permet de serrer les freins de la caravane/remorque uniquement. Si vous utilisez le curseur manuel TRAILER BRAKE OUTPUT alors que vous freinez déjà avec le frein de service du véhicule, le niveau de sortie transmis aux freins de la caravane/remorque est le plus élevé des deux.

Modification de configuration du type des freins de la caravane/remorque

Vous pouvez procéder comme suit pour sélectionner le type des freins de la caravane/remorque à l'écran multifonctionnel:

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Param. Véhic.", puis appuyez sur .

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "TBC Type de remorque", puis appuyez sur pour sélectionner le type correct des freins dont est équipée la caravane/remorque.

Sélectionner un autre type de freins pour la caravane/remorque entraîne la remise à zéro de la valeur réglée pour le gain. Veillez à régler le gain comme indiqué dans la section qui suit.

Réglage du gain

Le gain doit être réglé au régulateur de freinage de caravane/remorque en fonction des conditions particulières dans lesquelles vous tractez. Le réglage de gain doit être modifié chaque fois que changent les facteurs tels que la charge du véhicule, la charge de la caravane/remorque, les conditions de route ou la météo. Un réglage à 0 de la valeur de gain permet de désactiver la sortie du régulateur de freinage de caravane/remorque.

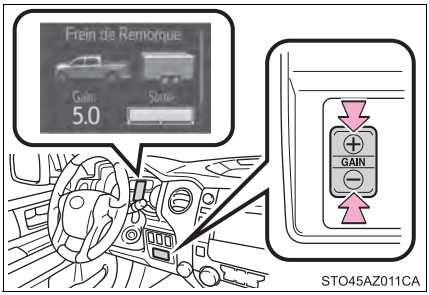
1 Assurez-vous que les freins de la caravane/remorque sont en bon état mécanique et que leur fonctionnement est normal. Consultez si nécessaire votre concessionnaire en caravane/remorque.

2 Attelez la caravane/remorque et branchez les connecteurs électriques.

3 Sélectionnez à l'écran multifonctionnel le type correct des freins dont est équipée la caravane/remorque.

4 Roulez avec le véhicule et la caravane/remorque attelée sur une route sans dénivelé, dans des conditions comparables à celles où vous allez tracter et sans aucune circulation automobile. Roulez à une vitesse d'environ 20 - 25 mph [35 - 40 km/h].

5 Avec les boutons de sélection GAIN (+/-), réglez le gain à 5,0 pour commencer.



6 Tout en roulant à 20 - 25 mph [35 - 40 km/h], poussez le curseur manuel TRAILER BRAKE OUTPUT dans le sens du freinage maximum.

7 Corrigez le réglage de gain avec les boutons de sélection GAIN (+/-), au choix pour l'augmenter ou le diminuer, à la valeur juste en-dessous du point où les roues de la caravane/remorque se bloquent.

8 Pour confirmer le réglage, répétez les étapes 6 et 7 jusqu'à obtenir le réglage de gain souhaité (juste en-dessous du point où les roues de la caravane/remorque se bloquent).

■ Lorsque vous utilisez le système de régulation du freinage de caravane/remorque

Veuillez désactiver le système intuitif d'aide au stationnement lorsque vous tractez une caravane/remorque. Si vous le laissez actif, les capteurs sonar vont détecter la caravane/remorque attelée.

■ Lorsque vous réglez le gain

Les roues sont bloquées lorsque les pneus de la caravane/remorque crissent ou fument. Il peut arriver que les roues de la caravane/remorque ne se bloquent pas lorsque cette dernière est lourdement chargée. Dans ce cas, réglez le gain du freinage de la caravane/remorque sur la valeur maximum admissible pour les conditions dans lesquelles vous tractez.

■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie

Les données de réglage du gain sont remises à zéro.

AVERTISSEMENT

Sélection du type des freins de la caravane/remorque

Il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les freins de la caravane/remorque fonctionnent normalement et soient convenablement réglés. Toute négligence à vérifier et à entretenir les freins de la caravane/remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, un accident, ou des blessures graves.

Le système de régulation du freinage de caravane/remorque fonctionne avec la plupart des systèmes de freinage électrique et électrohydraulique pour caravane/remorque, jusqu'à 3 essieux (sortie 24A aux freins de la caravane/remorque). Veuillez prendre la précaution d'en tester la compatibilité avec le système à vitesse réduite et en lieu sûr. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel (→P. 493), faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Certains systèmes de freinage électrohydraulique de caravane/remorque ont besoin d'une sortie minimum pour s'activer. Le système de régulation du freinage de caravane/remorque ne fonctionne pas avec les freins hydrauliques à inertie de caravane/remorque.

Lorsque vous roulez sur chaussée glissante

Lorsque vous arrêtez le véhicule avec l'ABS actif, il peut arriver que le niveau de sortie à la caravane/remorque soit réduit afin de limiter le risque que les roues de la caravane/remorque se bloquent. La caravane/remorque n'est pas équipée de l'ABS. Conduisez prudemment lorsque vous roulez sur chaussée glissante.

Conseils de conduite en hiver

Préparez le véhicule et procédez aux inspections nécessaires avant de conduire en hiver. Conduisez toujours le véhicule en fonction des conditions atmosphériques qui prévalent.

Préparatifs pour l'hiver

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement moteur
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien l'état de la batterie.
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues arrière.

  Veillez à ce que tous les pneus soient de dimensions et de marque identiques et que les chaînes soient adaptées aux dimensions des pneus.

Avant de conduire le véhicule

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manoeuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez de toute accumulation de glace ou de neige les éclairages extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roue et les freins.
- Nettoyez vos semelles de chaussures de la neige ou de la boue accumulée avant de monter dans le véhicule.

Pendant la conduite du véhicule

Accélérez progressivement, maintenez la distance de sécurité avec le véhicule qui précède et roulez à une vitesse réduite adaptée aux conditions de circulation.

Lorsque vous garez le véhicule

- Garez le véhicule et mettez le levier sélecteur sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à caler les roues.
  Ne pas le faire peut être dangereux, car le véhicule peut se mettre en mouvement à tout instant et provoquer un accident.
- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, confirmez qu'il n'est pas possible de mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P*.

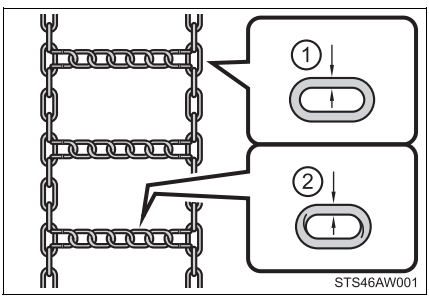
*: Le sélecteur de vitesses se bloque si vous essayez de le mettre sur une autre position que P sans appuyer sur la pédale de frein. Si vous arrivez à mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, c'est qu'il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Choix des chaînes à neige

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez des chaînes de la taille qui convient.
La taille des chaînes est réglementée en fonction des dimensions des pneus.

① Chaîne latérale
(0,2 in. [5 mm] de diamètre)

② Chaîne transversale
(0,25 in. [6,3 mm] de diamètre)



Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Montez les chaînes à neige sur les roues arrière. Ne pas monter de chaînes à neige sur les roues avant.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues arrière. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.

AVERTISSEMENT

Conduite avec des pneus neige

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneus de dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne conduisez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.
- Modèles 4WD: Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle, profil ou niveau d'usure.

Conduite avec chaînes à neige

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas dépasser les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), selon la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans des nids-de-poule.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus neige**

Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un marchand de pneus officiel.
La raison est que le démontage et le montage des pneus neige affectent le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de basse pression des pneus.

■ **Installation de chaînes antidérapantes**

Les valves et les émetteurs d'avertissement de basse pression risquent de ne pas fonctionner correctement quand des chaînes à neige sont montées.

Précautions en tout-terrain

Ce véhicule appartient à la catégorie des utilitaires de loisirs, qui se caractérise par une garde au sol plus haute et des voies plus étroites par rapport à la hauteur du centre de gravité, afin de permettre des utilisations très diverses en tout-terrain.

Particularités du véhicule tout-terrain

- Des particularités de conception lui confèrent un centre de gravité plus haut que les voitures de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. La stabilité au retournement des véhicules utilitaires est moindre, comparée aux autres types de véhicules.
- La garde au sol plus importante a pour avantage d'offrir une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les difficultés.
- Sa conception ne lui permet pas de prendre les virages aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas conçue pour offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive peut être la cause d'un retournement du véhicule.

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les véhicules tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de mort, de blessure grave ou de dommages au véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. Par conséquent, conducteur et passagers doivent toujours attacher leurs ceintures de sécurité.
- Évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes, dans toute la mesure du possible.
  Si vous utilisez ce véhicule au-delà de ses possibilités, vous risquez d'en perdre le contrôle ou de faire des tonneaux dans un accident où vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué.
- Évitez de charger le toit de telle sorte que le centre de gravité du véhicule se trouve encore rehaussé.
- Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- En conduite tout-terrain ou sur terrain meuble, ne pas rouler trop vite, faire des sauts, virer serré, entrer en contact avec des obstacles, etc. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule ou provoquer son retournement, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.
- Ne pas rouler perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de monter/descendre dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut verser sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

En tout-terrain, observez les recommandations suivantes pour vous assurer une conduite agréable et contribuer à ce que les véhicules tout-terrain ne se voient pas interdits de circulation.

- N'empruntez pas les chemins interdits d'accès aux véhicules tout-terrain.
- Respectez la propriété privée. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez-en la permission au propriétaire.
- Ne pas entrer sur un terrain fermé. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Restez sur les routes balisées. Par temps humide, il faut conduire autrement ou renoncer à emprunter certains chemins pour éviter de les rendre impraticables.

■ **Informations complémentaires utiles à la conduite tout-terrain**

▶ Pour les utilisateurs résidant aux États-Unis, à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- Bureau of Land Management et service américain des forêts

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions de conduite tout-terrain**

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de mort, de blessure grave ou de dommages au véhicule:

- Conduisez prudemment lorsque vous êtes en tout-terrain. Ne pas prendre de risques inutiles en roulant dans des régions dangereuses.
- Ne pas tenir le volant de direction par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Un mauvais cahot peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur de la jante du volant.
- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaille, le sable ou l'eau, vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, plastiques, pierres, sable, etc., coincés ou collés sous le soubassement. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé sans avoir été nettoyé des corps étrangers coincés ou collés sous le soubassement, il y a risque de panne ou d'incendie.
- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. C'est pourquoi le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture de sécurité dès que le véhicule est en mouvement.
- En conduite tout-terrain ou sur terrain meuble, ne pas rouler trop vite, faire des sauts, virer serré, entrer en contact avec des obstacles, etc. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule ou provoquer son retournement, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage par pénétration d'eau**

Prenez toutes les précautions nécessaires pour éviter toute détérioration par l'eau du moteur ou d'autres organes.

- L'eau entrant dans le moteur par l'admission d'air lui cause des dommages sérieux.
- La pénétration d'eau dans la transmission automatique causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre transmission (accompagné de vibrations) et pour terminer, des dommages importants.
- L'eau est capable de faire disparaître par dilution la graisse des roulements de roues, entraînant une corrosion et une rupture prématurée, et peut aussi éventuellement entrer dans les carters de différentiels, de transmission et de boîte de transfert, avec pour effet la dégradation des propriétés lubrifiantes de l'huile.

■ **Lorsque vous traversez un cours d'eau**

Si vous devez rouler dans l'eau, par exemple pour franchir un gué, sondez d'abord la profondeur du cours d'eau et la stabilité de son lit. Roulez à vitesse réduite et évitez les cours d'eau trop profonds.

■ **Inspection après conduite tout-terrain**

- Le sable et la boue accumulés dans les tambours de freins et autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du système de freinage et lui causer des dommages.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après une journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Caractéristiques de l'habitacle 5

5-1. Utilisation du système de climatisation

Système de climatisation manuel 334

Système de climatisation automatique 341

Chauffages/ventilateurs de sièges..... 348

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 351

- Sélecteur principal d'éclairages intérieurs/ individuels 351
- Éclairages intérieurs/ individuels 352
- Sélecteur principal d'éclairage de chargement..... 353

5-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements 354

- Boîte à gants..... 356
- Rangement de console (sièges avant de type individualisés) 357
- Porte-carte 358
- Porte-carte routière (siège avant de type banquette)..... 360
- Porte-stylo..... 361
- Pochette à mouchoirs... 362
- Console de pavillon 363
- Porte-gobelets 364
- Porte-bouteilles..... 366
- Rangements auxiliaires (siège avant de type banquette)..... 367
- Compartiment de rangement..... 369

Équipements de coffre 371

5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 372

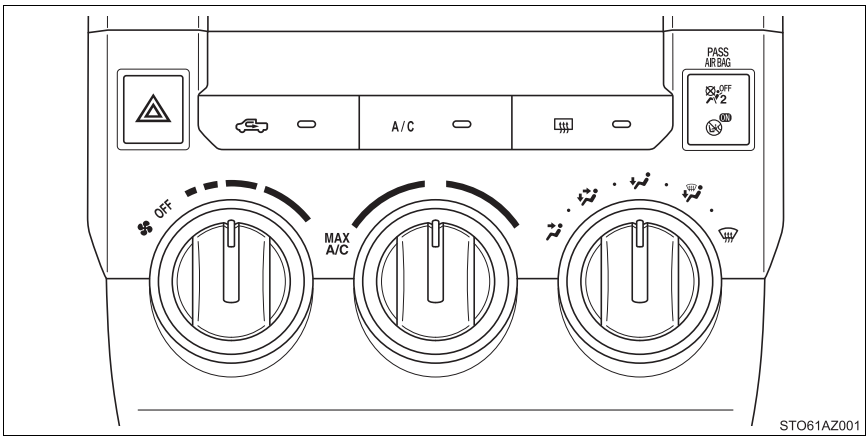
- Pare-soleil de pare-brise..... 372
- Miroirs de courtoisie..... 372
- Prises d'alimentation..... 373
- Prises de recharge USB 376
- Accoudoir..... 377
- Poignées de maintien 378

Commande d'ouverture de porte de garage 379

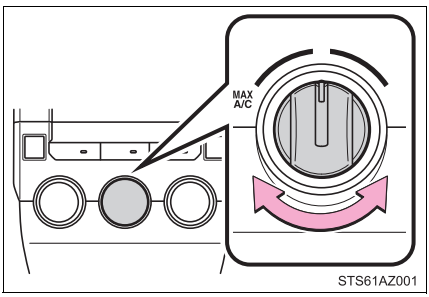
Boussole 388

Système de climatisation manuel*

Commandes de climatisation



■ Modification du réglage de température



Pour régler la température, tournez le sélecteur de température vers la droite (chaud) ou vers la gauche (froid).

Si vous n'appuyez pas sur [A/C], le circuit diffuse de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

Pour obtenir rapidement du froid, tournez le sélecteur de température sur la position "MAX A/C".

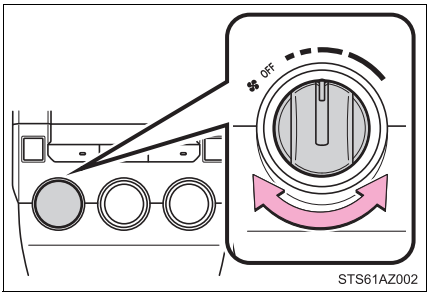
La climatisation se met en marche automatiquement et le mode recyclage est sélectionné.

*: Sur modèles équipés

■ Réglage de l’allure de soufflerie

Pour régler l’allure de la soufflerie, tournez le sélecteur d’allure de soufflerie vers la droite (pour augmenter) ou vers la gauche (pour diminuer).

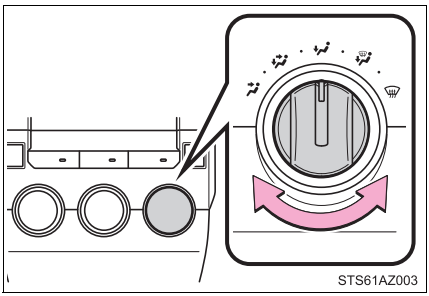
Tournez le sélecteur sur “OFF” pour arrêter la soufflerie.



■ Sélection du mode de répartition de l’air

Pour sélectionner la circulation d’air, réglez le sélecteur de répartition d’air sur la position de votre choix.

Il est également possible de sélectionner les différentes options de répartition d’air pour un réglage plus fin.



■ Autres fonctions

- Sélection des modes air extérieur et recyclage (→P. 336)
- Désembuage du pare-brise (→P. 336)
- Désembuage de la lunette arrière (modèles CrewMax) (→P. 336)
- Désembuage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés) (→P. 336)
- Dégivreur d’essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés) (→P. 337)

Autres fonctions

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le réglage change du mode air extérieur (entrée d'air extérieur dans le véhicule) (témoin éteint) au mode recyclage (recyclage de l'air intérieur du véhicule) (témoin allumé) et vice-vers chaque fois qu'on appuie sur le touche.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

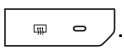
Mettez le sélecteur de répartition d'air sur .

Réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage sur le mode air extérieur si le système est en mode recyclage à cet instant. (La commutation peut-être automatique.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

■ Désembuage de la lunette arrière (modèles CrewMax)

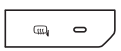
Le désembueur sert à désembuer la lunette arrière.

Appuyez sur .

Le désembueur s'arrête automatiquement après un délai de 15 minutes environ.

■ Désembuage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)

Le véhicule est équipé de désembueurs pour désembuer et nettoyer les rétroviseurs extérieurs de la pluie, de la rosée et du givre.

Appuyez sur  ou sur .

Le désembueur s'arrête automatiquement après un délai de 15 minutes environ.

Modèles CrewMax: La mise en marche du désembueur de lunette arrière déclenche également celle des désembueurs de rétroviseurs extérieurs.

■ Dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)

On utilise cette fonction pour empêcher la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glace.

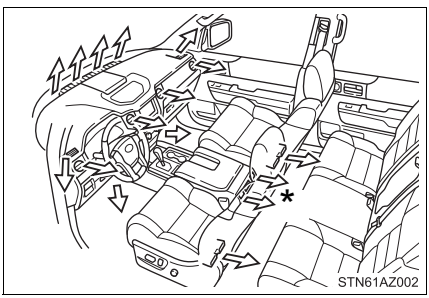
Appuyez sur ou sur .

Le désembueur s'arrête automatiquement après un délai de 15 minutes environ.
Modèles à Double Cabine: La mise en marche des désembueurs de rétroviseurs extérieurs déclenche également celle du dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise.
Modèles CrewMax: La mise en marche du désembueur de lunette arrière déclenche également celle du dégivreur des essuie-glaces de pare-brise.

Aérateurs

■ Emplacement des aérateurs

Les aérateurs utilisés et le débit d'air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d'air.

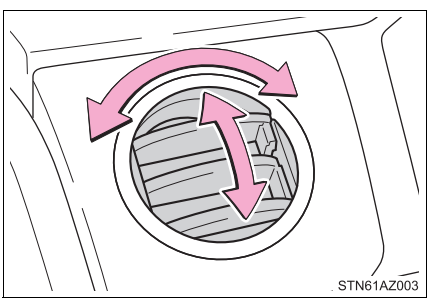


*: Modèles CrewMax

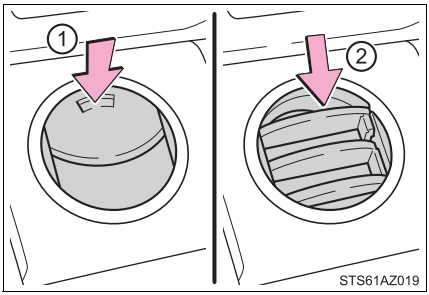
■ Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

▶ Avant

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

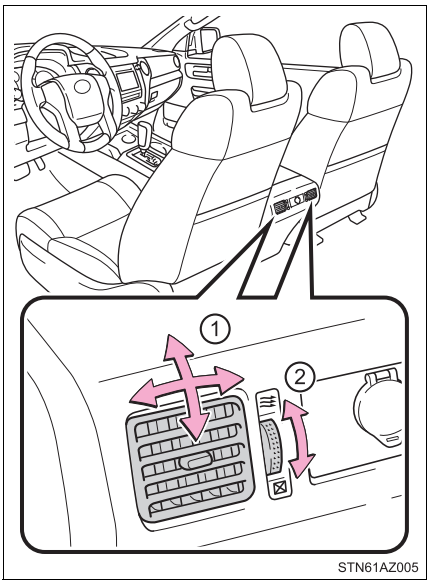


① Ouvrir l'aérateur
② Fermer l'aérateur



▶ Arrière (modèles CrewMax)

① Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
② Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.



■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez [A/C] sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous mettez [A/C] sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement.
- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ **Lorsque vous roulez sur route poussiéreuse**

Fermez toutes les vitres. Si la poussière soulevée par le véhicule continue à entrer dans l'habitable après la fermeture des vitres, il est recommandé de régler la circulation d'air sur le mode air extérieur et l'allure de soufflerie sur n'importe quelle position hormis l'arrêt.

■ **Mode air extérieur/recyclage**

Il est recommandé de régler la circulation d'air sur le mode recyclage pour empêcher l'air chargé d'entrer dans l'habitable et pour aider à rafraîchir le véhicule lorsque l'air extérieur est chaud.

■ **Lorsque la température extérieure dépasse 75°F (24°C) alors que le système de climatisation est en marche**

- Afin de réduire la puissance consommée par la climatisation, il peut arriver que le système de climatisation sélectionne automatiquement le mode recyclage. Une réduction de la consommation de carburant peut également en résulter.
- Le mode recyclage est celui sélectionné par défaut lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- Il est possible de sélectionner à tout moment le mode air extérieur, par un simple appui sur [⟲].

■ **Lorsque la température extérieure est proche de 32°F (0°C)**

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous ayez appuyé sur [A/C].

Odeurs issues du système de ventilation et de climatisation

- Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode air extérieur.
- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.

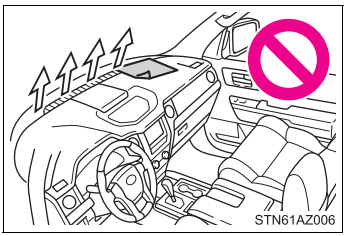
Filtre de climatisation

→P. 440

AVERTISSEMENT

Pour éviter que le pare-brise ne s'embue

- Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.
- Ne pas disposer sur le tableau de bord quoi que ce soit qui pourrait recouvrir les aérateurs. Sinon, les aérateurs risquent d'être masqués, ce qui empêche les désembueurs de pare-brise de remplir leur fonction.



Pour éviter les brûlures (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs extérieurs et de dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise)

- Ne pas toucher le miroir des rétroviseurs extérieurs lorsque les désembueurs en sont en marche.
- Ne pas toucher le verre du pare-brise dans sa partie inférieure ou sur les côtés des montants avant lorsque le dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise est en marche.

NOTE

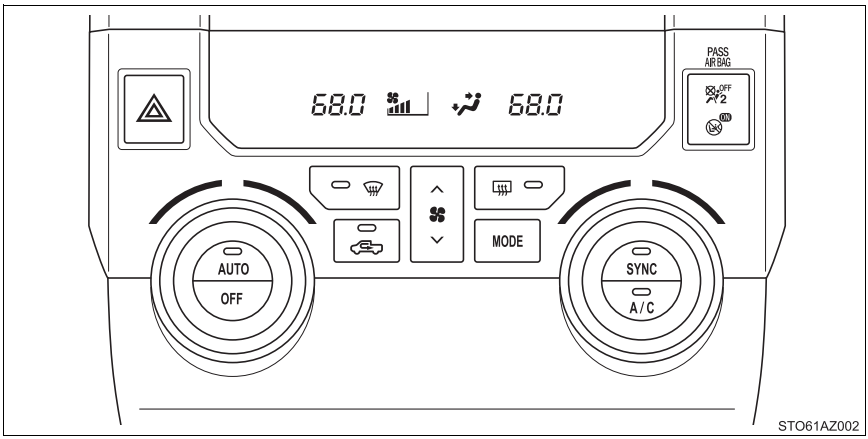
Pour éviter que la batterie ne se décharge

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Système de climatisation automatique*

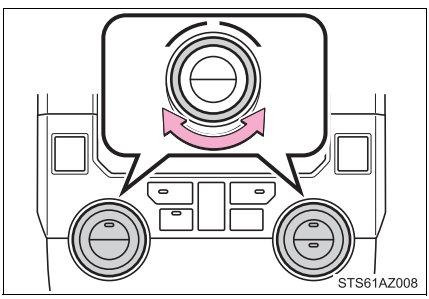
Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

Commandes de climatisation



■ Modification du réglage de température

Pour régler la température, tournez le sélecteur de température vers la droite (chaud) ou vers la gauche (froid).



Si vous n'appuyez pas sur A/C, le système diffuse de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

Le système de climatisation passe du mode individuel au mode monozone et inversement à chaque appui sur SYNC. (→P. 342)

■ Réglage de l'allure de soufflerie

Pour régler l'allure de soufflerie, appuyez sur "∧" de pour l'augmenter, et sur "∨" pour la diminuer.

Appuyez sur OFF pour arrêter la soufflerie.

*: Sur modèles équipés

■ **Sélection du mode de répartition de l'air**

Pour sélectionner la répartition d'air, appuyez sur MODE.

Les aérateurs sélectionnés changent à chaque appui sur la touche.

■ **Autres fonctions**

- Sélection des modes air extérieur et recyclage (→P. 343)
- Désembuage du pare-brise (→P. 343)
- Désembuage de la lunette arrière (modèles CrewMax) (→P. 343)
- Désembuage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés) (→P. 343)
- Dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés) (→P. 344)

Utilisation en mode automatique

1 Appuyez sur AUTO.

2 Modifiez le réglage de température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur OFF.

■ **Témoin de mode automatique**

Si vous agissez sur le réglage de l'allure de soufflerie ou les modes de répartition d'air, le témoin de mode automatique s'éteint. Toutefois, les autres fonctions que celles sur lesquelles vous avez agi continuent à être gérées en mode automatique.

■ **Réglage séparé de la température aux sièges conducteur et passager (mode "SYNC")**

Le système de climatisation passe du mode individuel au mode monozone et inversement à chaque appui sur SYNC.

Mode monozone (le témoin est allumé sur SYNC):
Vous pouvez utiliser le sélecteur de température côté conducteur pour régler la température à la fois pour le conducteur et le passager avant. Dans cette configuration, agissez sur le sélecteur de température côté passager avant pour passer en mode individuel.

Mode individuel (le témoin est éteint sur SYNC):
La température est réglable individuellement du côté conducteur et passager avant.

Autres fonctions

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le réglage change du mode air extérieur (entrée d'air extérieur dans le véhicule) (témoin éteint) au mode recyclage (recyclage de l'air intérieur du véhicule) (témoin allumé) et vice-vers chaque fois qu'on appuie sur le touche.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur .

Réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage sur le mode air extérieur si le système est en mode recyclage à cet instant. (La commutation peut-être automatique.) Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur le bouton une fois le pare-brise désembué.

■ Désembuage de la lunette arrière (modèles CrewMax)

Le désembueur sert à désembuer la lunette arrière.

Appuyez sur .

Le désembueur s'arrête automatiquement après un délai de 15 minutes environ.

■ Désembuage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)

Le véhicule est équipé de désembueurs pour désembuer et nettoyer les rétroviseurs extérieurs de la pluie, de la rosée et du givre.

Appuyez sur  ou sur .

Le désembueur s'arrête automatiquement après un délai de 15 minutes environ.

Modèles CrewMax: La mise en marche du désembueur de lunette arrière déclenche également celle des désembueurs de rétroviseurs extérieurs.

■ Dégivreur d’essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)

On utilise cette fonction pour empêcher la formation de glace sur le pare-brise et les balais d’essuie-glace.

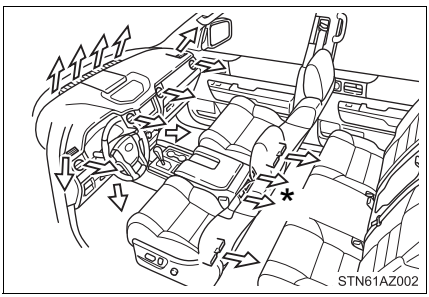
Appuyez sur ou sur .

Le désembueur s’arrête automatiquement après un délai de 15 minutes environ.
Modèles à Double Cabine: La mise en marche des désembueurs de rétroviseurs extérieurs déclenche également celle du dégivreur d’essuie-glaces de pare-brise.
Modèles CrewMax: La mise en marche du désembueur de lunette arrière déclenche également celle du dégivreur des essuie-glaces de pare-brise.

Aérateurs

■ Emplacement des aérateurs

Les aérateurs utilisés et le débit d’air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d’air.

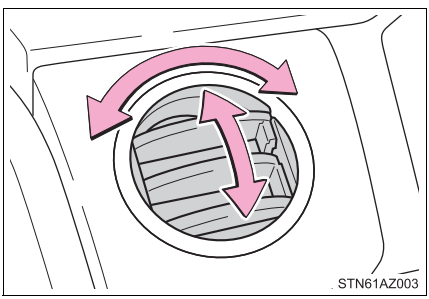


*: Modèles CrewMax

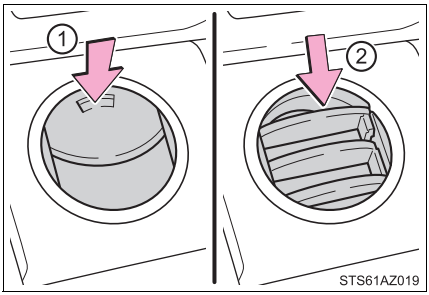
■ Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

▶ Avant

Orientez le flux d’air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

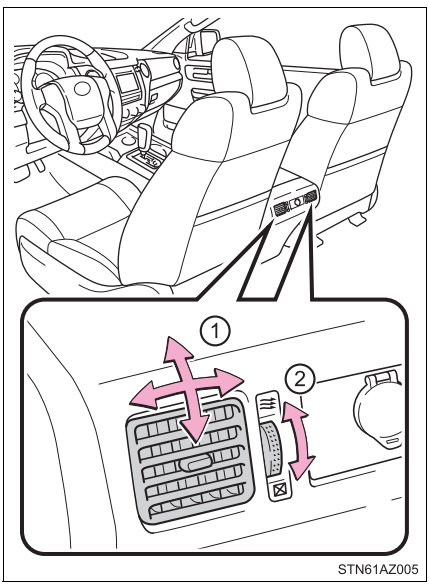


① Ouvrir l'aérateur
② Fermer l'aérateur



▶ Arrière (modèles CrewMax)

① Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
② Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.



■ **Utilisation du mode automatique**

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, immédiatement après l'appui sur AUTO, il peut arriver que la soufflerie s'arrête quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez A/C sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous mettez A/C sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement.
- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ **Lorsque vous roulez sur route poussiéreuse**

Fermez toutes les vitres. Si la poussière soulevée par le véhicule continue à entrer dans l'habitable après la fermeture des vitres, il est recommandé de régler la circulation d'air sur le mode air extérieur et l'allure de soufflerie sur n'importe quelle position hormis l'arrêt.

■ **Mode air extérieur/recyclage**

- Il est recommandé de régler la circulation d'air sur le mode recyclage pour empêcher l'air chargé d'entrer dans l'habitable et pour aider à rafraîchir le véhicule lorsque l'air extérieur est chaud.
- La sélection entre mode air extérieur et mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ **Lorsque la température extérieure dépasse 75°F (24°C) alors que le système de climatisation est en marche**

- Afin de réduire la puissance consommée par la climatisation, il peut arriver que le système de climatisation sélectionne automatiquement le mode recyclage. Une réduction de la consommation de carburant peut également en résulter.
- Le mode recyclage est celui sélectionné par défaut lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- Il est possible de sélectionner à tout moment le mode air extérieur, par un simple appui sur .

■ **Lorsque la température extérieure est proche de 32°F (0°C)**

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous ayez appuyé sur A/C.

■ **Odeurs issues du système de ventilation et de climatisation**

- Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode air extérieur.
- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
  - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation ne se mette en route en mode automatique.

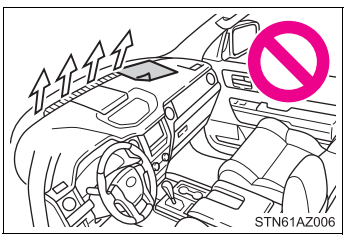
■ **Filtre de climatisation**

→P. 440

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter que le pare-brise ne s'embue**

- Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur [ ]. La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.
- Ne pas disposer sur le tableau de bord quoi que ce soit qui pourrait recouvrir les aérateurs. Sinon, les aérateurs risquent d'être masqués, ce qui empêche les désembueurs de pare-brise de remplir leur fonction.



■ **Pour éviter les brûlures (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs extérieurs et de dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise)**

- Ne pas toucher le miroir des rétroviseurs extérieurs lorsque les désembueurs en sont en marche.
- Ne pas toucher le verre du pare-brise dans sa partie inférieure ou sur les côtés des montants avant lorsque le dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise est en marche.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Chauffages*/ventilateurs de sièges*

Grâce à ce système, les sièges sont chauffés et ventilés de l'intérieur, ce qui garantit une bonne circulation de l'air.

Chauffages de sièges

Mise en marche du chauffage de siège

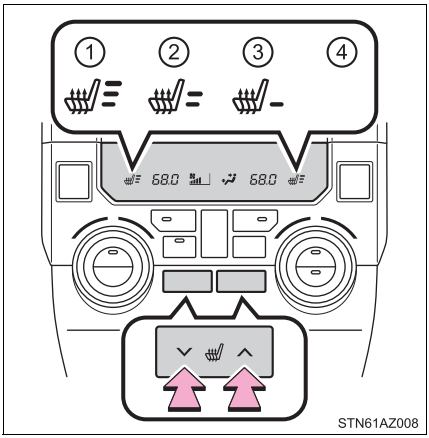
① Haut

② Moyen

③ Bas

④ Éteint

Les témoins indicateurs de niveau s'allument. Appuyez sur "∧" du bouton pour monter et sur "∨" pour baisser, et arrêter.



Ventilateurs de sièges

■ Chauffage de siège

Mise en marche du chauffage de siège

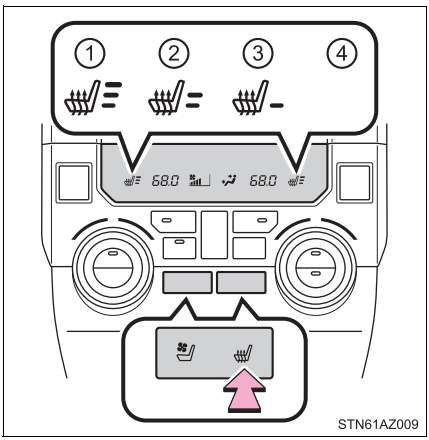
① Haut

② Moyen

③ Bas

④ Éteint

Les témoins indicateurs de niveau s'allument. À chaque appui sur le bouton, le système sélectionne successivement les différents modes dans l'ordre suivant:
Haut→Moyen→Bas→Arrêt



*: Sur modèles équipés

■ Ventilateurs de sièges

Ventilation du siège par l'intérieur

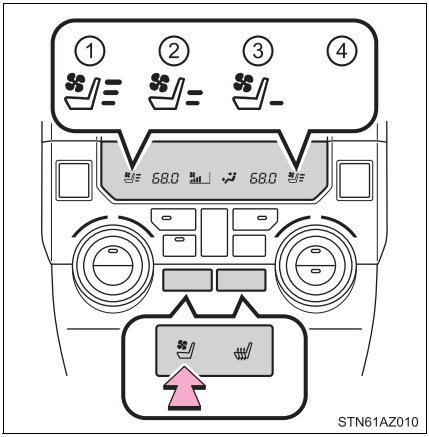
① Haut

② Moyen

③ Bas

④ Éteint

Les témoins indicateurs de niveau s'allument. À chaque appui sur le bouton, le système sélectionne successivement les différents modes dans l'ordre suivant:
Haut→Moyen→Bas→Arrêt



■ Conditions d'utilisation des chauffages/ventilateurs de sièges

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Temporisation du ventilateur de siège passager (véhicules équipés de ventilateurs de sièges)

- Le ventilateur reste actif pendant 5 minutes à partir du moment où vous appuyez sur le bouton.
- Lorsque le passager n'est pas détecté dans le siège, la temporisation arrête automatiquement le ventilateur après 5 minutes.

■ Lorsque vous ne les utilisez pas

Appuyez sur le bouton pour arrêter les chauffages ou les ventilateurs de sièges. La lampe témoin s'éteint.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Risques de brûlures

- Afin d'éviter tout risque de brûlures, prenez des précautions supplémentaires lorsqu'un siège chauffant en fonction est occupé par les personnes suivantes:
  - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes très fatiguées
  - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Ne pas couvrir le siège avec quoi que ce soit lorsque le chauffage de siège est en fonction.
  L'utilisation du chauffage de siège avec une couverture ou des coussins a pour effet d'augmenter la température du siège, avec un risque de surchauffe anormale.
- Ne pas utiliser le chauffage de siège plus longtemps que nécessaire. Il existe un risque de brûlure bénigne ou de surchauffe.

NOTE

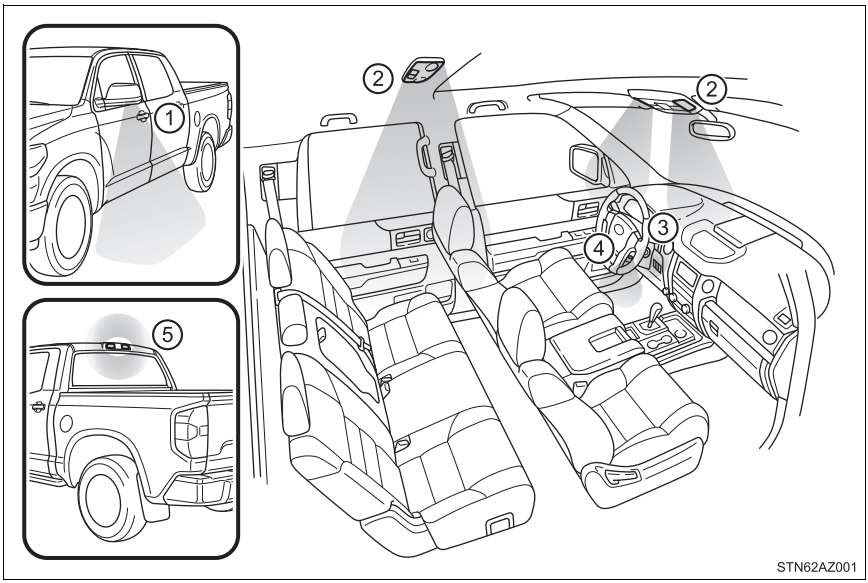
■ **Pour éviter tout dommage aux chauffages/ventilateurs de sièges**

Ne posez pas d'objets lourds de forme trop irrégulière sur le siège et ne pas déposez des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

Mettez les chauffages/ventilateurs de sièges sur arrêt lorsque le moteur est arrêté.

Détail des éclairages intérieurs



① Éclairages extérieurs de seuil (sur modèles équipés)

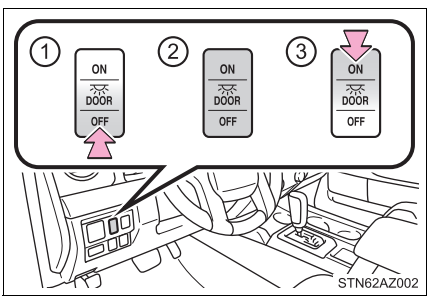
② Éclairages intérieurs/individuels (→P. 352)

③ Éclairage du contacteur de démarrage (sur modèles équipés)

④ Éclairage de plancher (sur modèles équipés)

⑤ Éclairage de chargement (→P. 353)

Sélecteur principal d'éclairages intérieurs/individuels



① "OFF"

Vous pouvez allumer et éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels.

② "DOOR"

Les éclairages intérieurs/individuels s'allument lorsque vous ouvrez une porte. Ils s'éteignent lorsque vous fermez les portes.

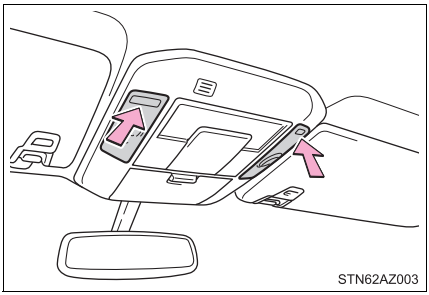
③ "ON"

Vous ne pouvez pas éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels.

Éclairages intérieurs/individuels

■ Avant

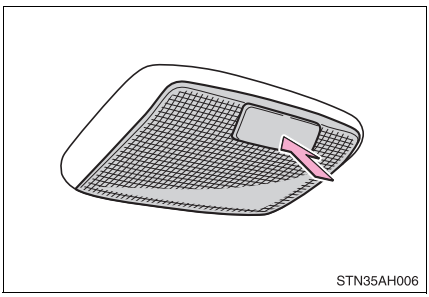
Marche/arrêt



■ Arrière

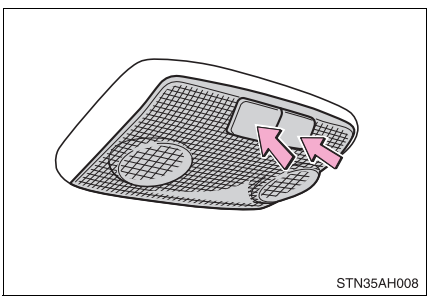
▶ Type A

Marche/arrêt

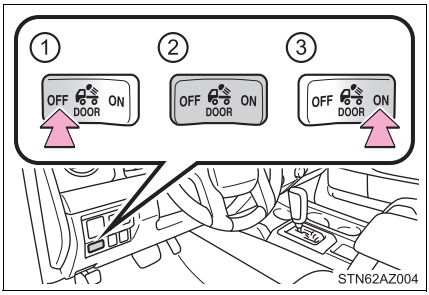


▶ Type B

Marche/arrêt



Sélecteur principal d'éclairage de chargement



① "OFF"

Vous pouvez allumer et éteindre individuellement l'éclairage de chargement.

② "DOOR"

L'éclairage de chargement s'allume lorsque vous ouvrez une porte. Ils s'éteignent lorsque vous fermez les portes.

③ "ON"

Vous ne pouvez pas éteindre individuellement l'éclairage de chargement.

■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction de la position du contacteur de démarrage, que les portes soient verrouillées/déverrouillées, ou ouvertes/fermées.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contacteur de démarrage, de la présence de la clé électronique, ainsi que du verrouillage/déverrouillage ou de l'ouverture/la fermeture des portes.

■ Pour éviter que la batterie ne se décharge

Si les éclairages suivants restent allumés alors que la porte est mal fermée et que le sélecteur principal est sur la position "DOOR", ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes

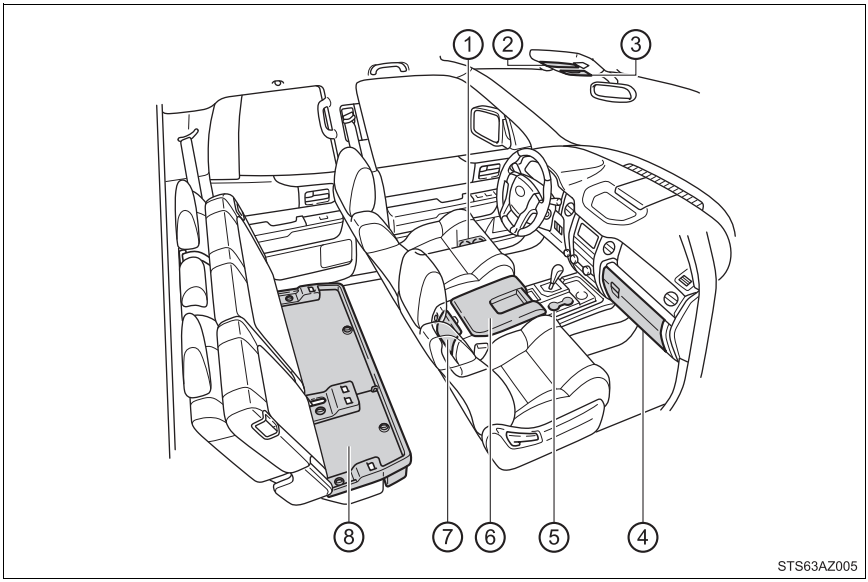
- Éclairages individuels
- Éclairages intérieurs
- Éclairage de chargement

■ Personnalisation configurable par un concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages).
(Fonctions personnalisables: →P. 560)

Détail des rangements

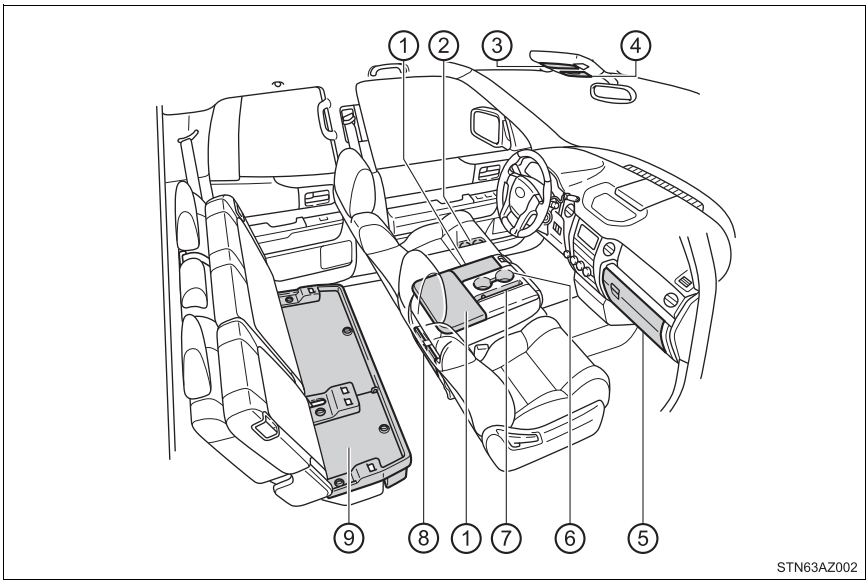
▶ Sièges avant de type individualisés



① Porte-bouteilles (→P. 366)
② Porte-carte (→P. 358)
③ Console de pavillon (→P. 363)
④ Boîte à gants (→P. 356)
⑤ Porte-gobelets avant (→P. 364)
⑥ Rangement de console (→P. 357)
- Porte-carte (→P. 358)
- Porte-stylo (→P. 361)
- Pochette à mouchoirs (→P. 362)

⑦ Porte-gobelets arrière (sur modèles équipés) (→P. 365)
⑧ Compartiment de rangement (sur modèles équipés) (→P. 369)

▶ Siège avant de type banquette



① Rangements auxiliaires (→P. 367)
- Porte-carte (→P. 358)
- Porte-carte routière (→P. 360)
- Pochette à mouchoirs (→P. 362)

② Porte-bouteilles (→P. 366)

③ Porte-carte (→P. 358)

④ Console de pavillon (→P. 363)

⑤ Boîte à gants (→P. 356)

⑥ Porte-gobelets avant (→P. 364)

⑦ Porte-stylo (→P. 361)

⑧ Porte-gobelets arrière (sur modèles équipés) (→P. 365)

⑨ Compartiment de rangement (sur modèles équipés) (→P. 369)

AVERTISSEMENT

■ **Objets qui ne doivent pas être laissés dans les espaces de rangement**

Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:

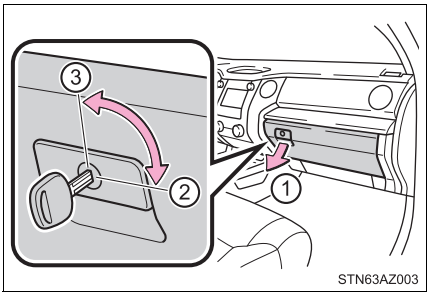
- Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

■ **Lorsque vous conduisez ou ne vous servez pas des rangements**

Laissez les couvercles en position fermée.
En cas de freinage brusque ou d'embardée, le couvercle laissé ouvert ou les objets rangés à l'intérieur risquent d'être projetés et de gêner un occupant, et de provoquer un accident.

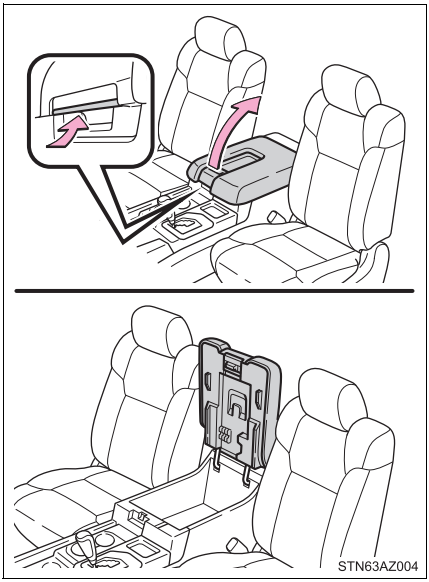
Boîte à gants

① Ouverture (tirez le levier vers le haut)
② Verrouillage
③ Déverrouillage

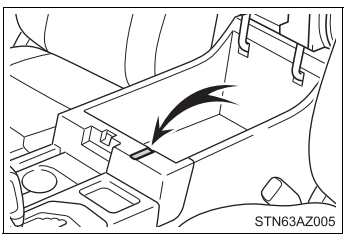


Rangement de console (sièges avant de type individualisés)

Tirez sur le bouton et ouvrez le couvercle

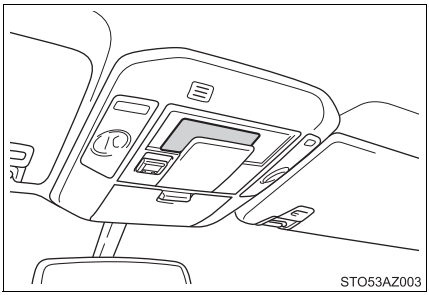


Passage de câble dans le rangement de console



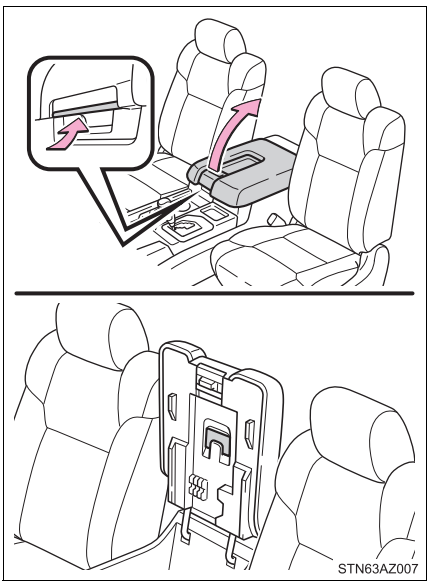
Porte-carte

■ Console de pavillon



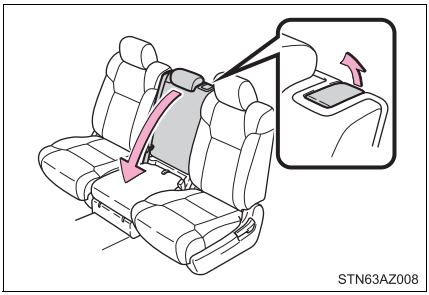
■ Rangement de console (sièges avant de type individualisés)

Tirez sur le bouton et ouvrez le couvercle

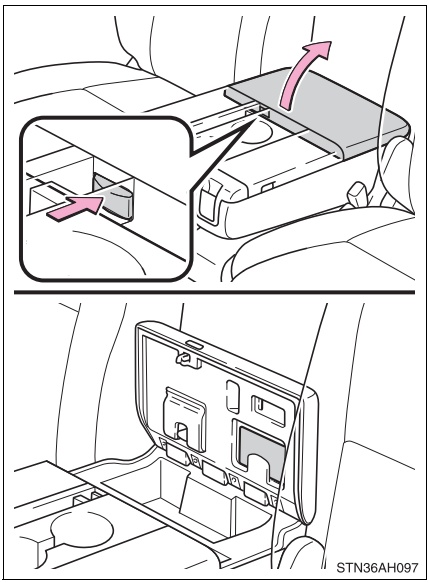


■ **Arrière du dossier de siège central avant (siège de type banquette)**

1 Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège

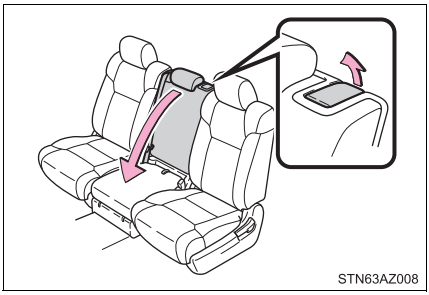


2 Appuyez sur le bouton et ouvrez le couvercle

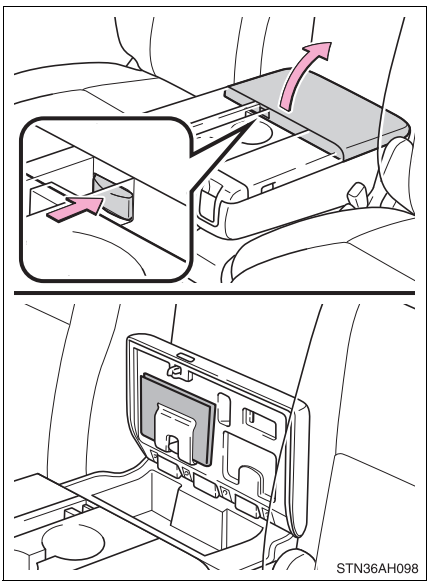


Porte-carte routière (siège avant de type banquette)

1 Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège



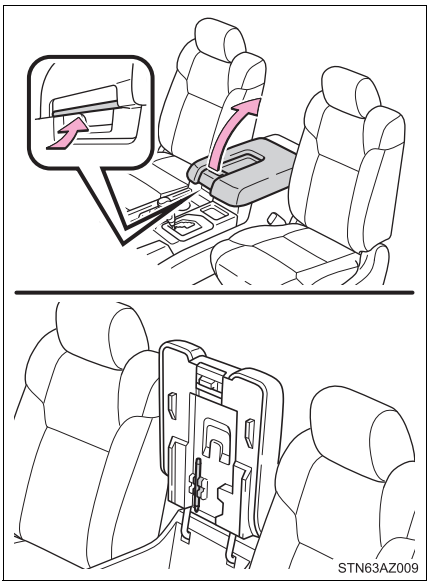
2 Appuyez sur le bouton et ouvrez le couvercle



Porte-stylo

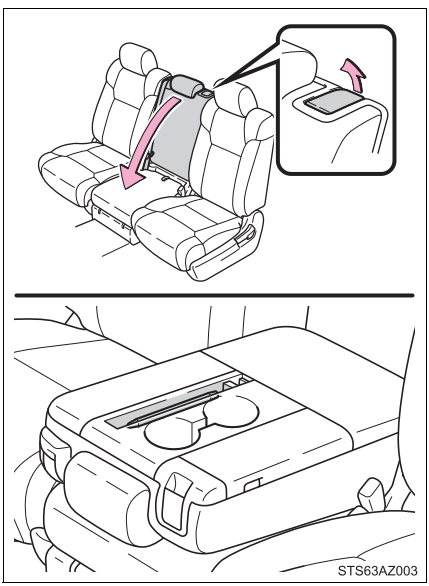
▶ Sièges avant de type individualisés

Tirez sur le bouton et ouvrez le couvercle



▶ Siège avant de type banquette

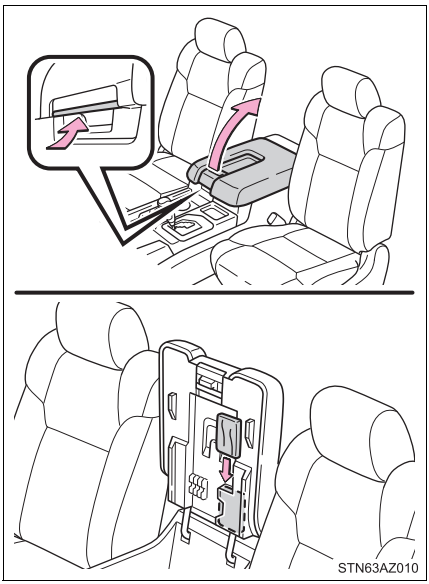
Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège



Pochette à mouchoirs

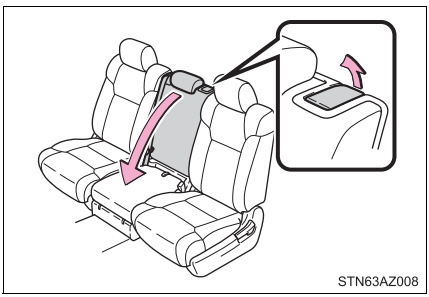
▶ Sièges avant de type individualisés

Tirez sur le bouton et ouvrez le couvercle

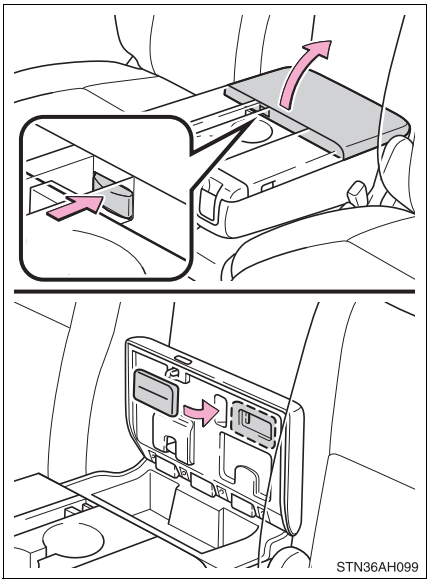


▶ Siège avant de type banquette

1 Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège



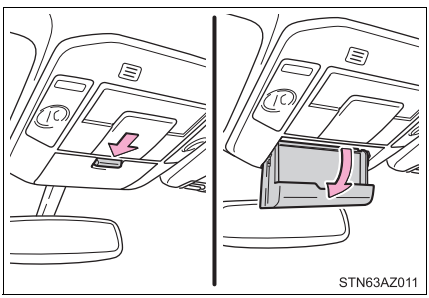
2 Appuyez sur le bouton et ouvrez le couvercle



Console de pavillon

La console de pavillon est très utile pour ranger provisoirement des lunettes de soleil ou tout objet de taille similaire.

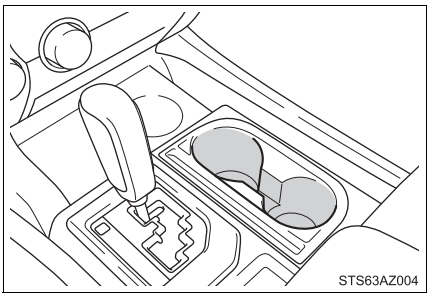
Poussez le bouton vers l'avant pour ouvrir la console



Porte-gobelets

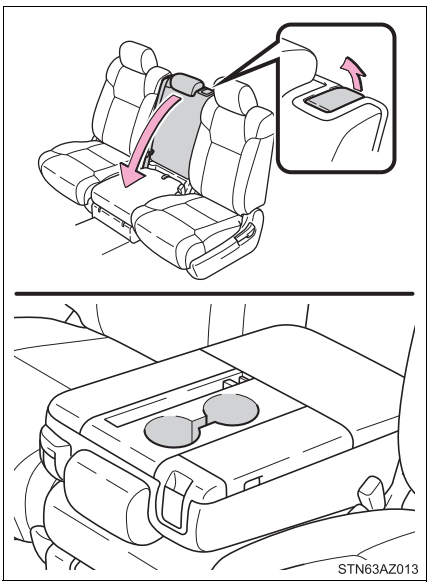
■ Avant

▶ Sièges de type individualisés



▶ Siège de type banquette

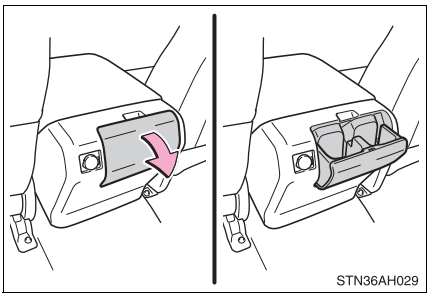
Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège



■ **Arrière**

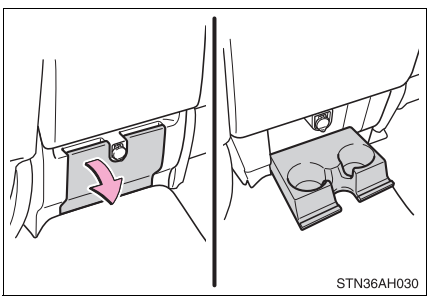
▶ Modèles à Double Cabine équipés de sièges avant de type individualisés

Tirez le couvercle vers le bas



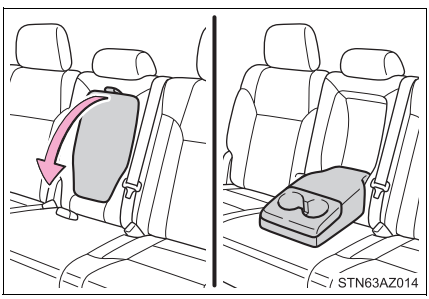
▶ Modèles à Double Cabine équipés de siège avant de type banquette

Tirez le couvercle vers le bas



▶ Modèles CrewMax

Abaissez l'accoudoir



⚠ AVERTISSEMENT

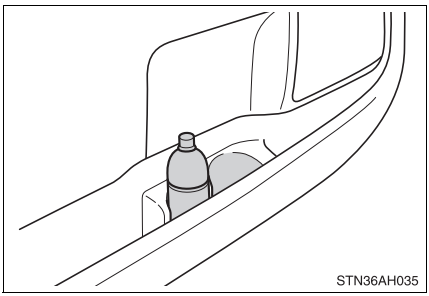
■ **Objets à ne pas déposer dans le porte-gobelets**

Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes.

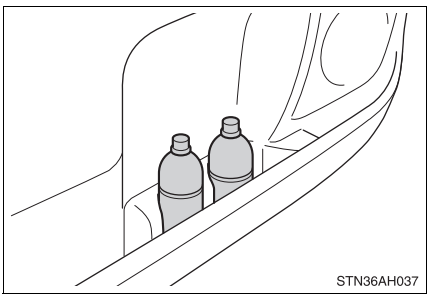
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Porte-bouteilles

▶ Porte avant



▶ Porte arrière (modèles CrewMax)



⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés aux porte-bouteilles

Ne pas disposer dans les porte-bouteilles autre chose que des bouteilles. En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager.

⚠ NOTE

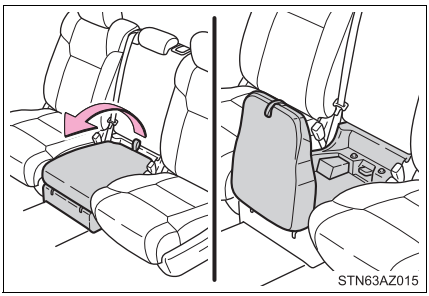
■ Objets qui ne doivent pas être laissés dans les porte-bouteilles

Fermez la bouteille avec son bouchon avant de la ranger dans le porte-bouteilles. Ne pas utiliser les porte-bouteilles pour y ranger une bouteille ouverte, un verre ou un gobelet en carton contenant du liquide. Leur contenu risque d'asperger l'habitacle et les verres de se briser.

Rangements auxiliaires (siège avant de type banquette)

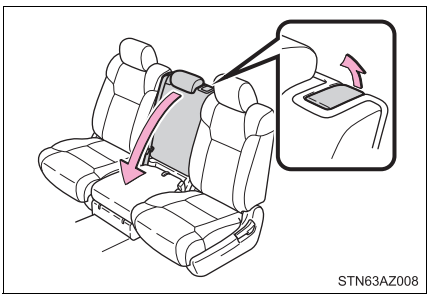
▶ Type A

Tirez sur la sangle

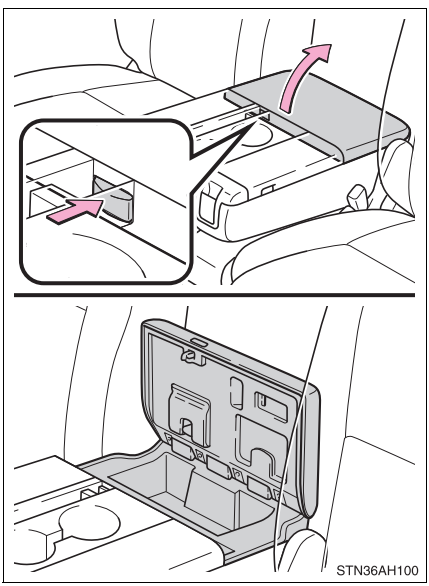


▶ Type B

1 Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège

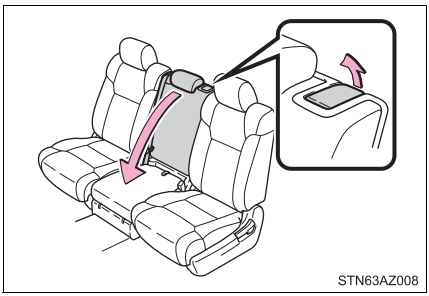


2 Appuyez sur le bouton et ouvrez le couvercle

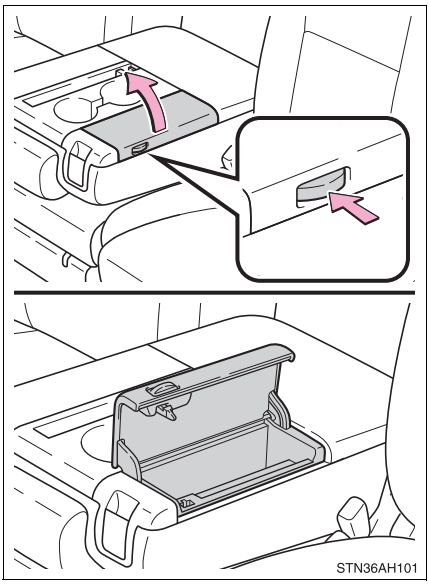


▶ Type C

1 Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège



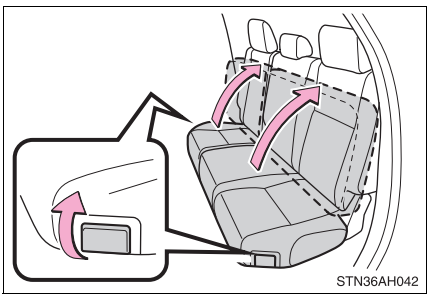
2 Appuyez sur le bouton et ouvrez le couvercle



Compartiment de rangement (sur modèles équipés)

■ Utilisation du compartiment de rangement

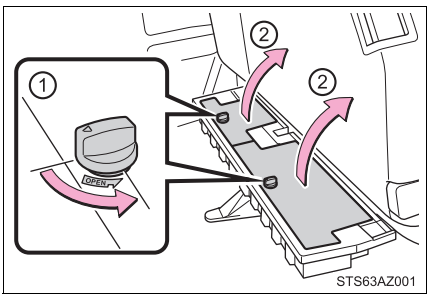
1 Tirez sur le levier et relevez l'assise de siège arrière



2 Ouvrez le couvercle

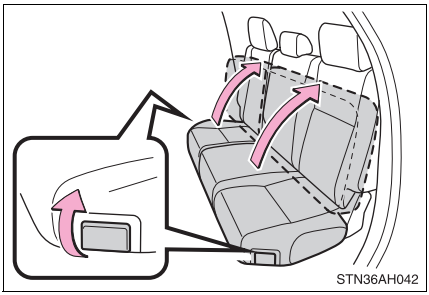
① Tournez le bouton dans le sens "OPEN"

② Soulevez le couvercle



■ Retirez le compartiment de rangement

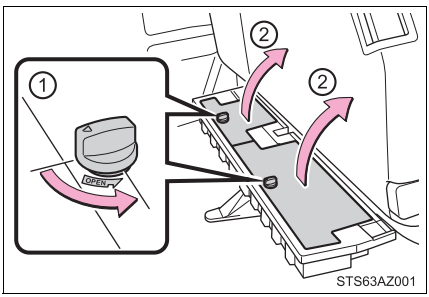
1 Tirez sur le levier et relevez l'assise de siège arrière



2 Ouvrez le couvercle

① Tournez le bouton dans le sens "OPEN"

② Soulevez le couvercle

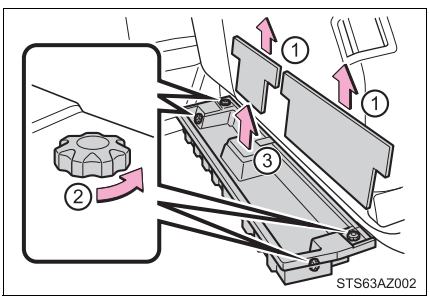


3 Retirez le compartiment de rangement

① Retirez les couvercles

② Tournez les boutons vers la gauche

③ Retirez le compartiment de rangement



⚠ AVERTISSEMENT

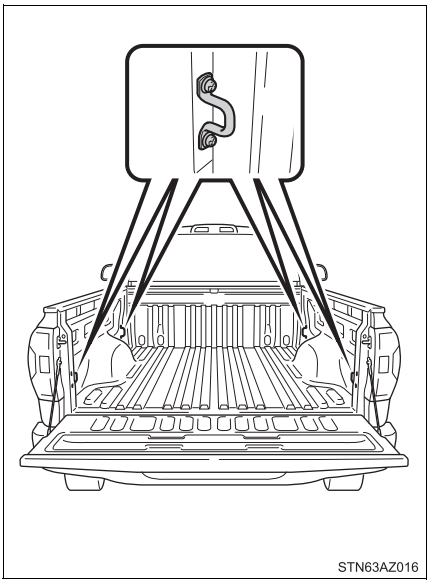
■ Pour éviter tout dommage au compartiment de rangement

Ne pas disposer de charge lourde sur les couvercles.

Équipements de coffre

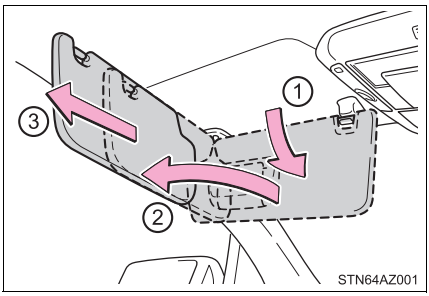
Crochets d’arrimage

Des crochets sont prévus pour permettre l’arrimage des charges difficiles à caler.



Autres équipements intérieurs

Pare-soleil de pare-brise



① Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

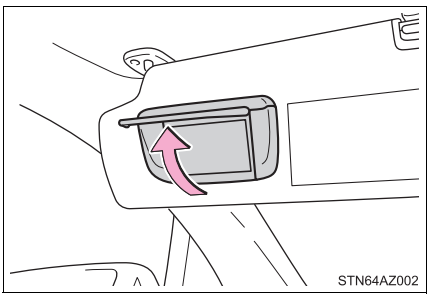
② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

③ Pour utiliser la rallonge latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser en arrière.

Miroirs de courtoisie (sur modèles équipés)

Ouvrez le cache

Lorsque vous ouvrez le cache, l'éclairage s'allume automatiquement.



NOTE

Ne pas laisser les éclairages de courtoisie allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

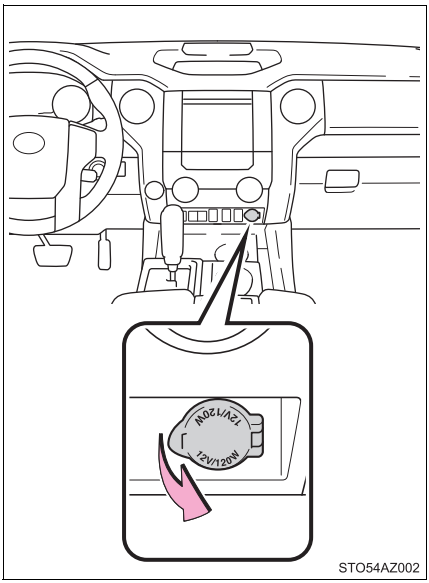
Prises d’alimentation

Merci de les utiliser pour alimenter des appareils électroniques consommant moins de 10 A sous 12 Vcc (consommation électrique de 120 W).

Lorsque vous utilisez des appareils électroniques, assurez-vous que la consommation électrique de toutes les prises d’alimentation utilisées est inférieure à 120 W.

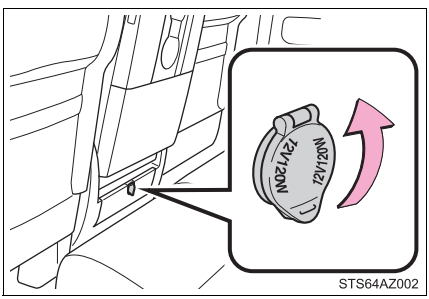
- Type A (tableau de bord)

  Ouvrez le couvercle.



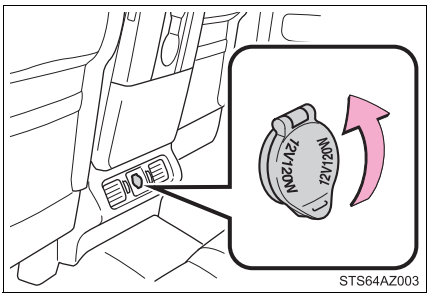
- Type B (arrière du dossier de siège central avant)

  Ouvrez le couvercle.



▶ Type C (arrière du dossier de siège central avant)

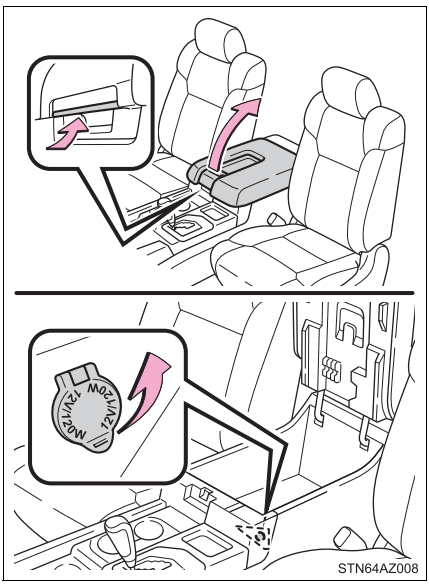
Ouvrez le couvercle.



STS64AZ003

▶ Type D (à l'intérieur du rangement de console)

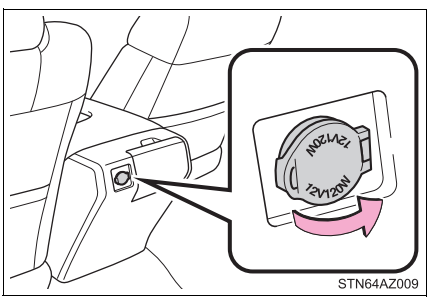
Tirez le bouton vers le haut et soulevez le couvercle pour l'ouvrir.



STN64AZ008

▶ Type E (arrière du rangement de console)

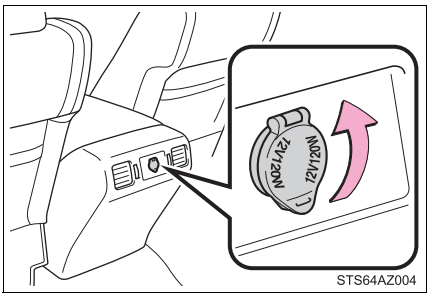
Ouvrez le couvercle.



STN64AZ009

▶ Type F (arrière du rangement de console)

Ouvrez le couvercle.



■ **Conditions d'utilisation des prises d'alimentation**

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE.

■ **Passage de câble dans le rangement de console (type D)**

→P. 357

■ **Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt**

Débranchez les appareils électriques dotés d'une fonction de recharge, tels que les batteries externes portables par exemple.
Si vous laissez branchés ces appareils, il peut arriver que le contacteur de démarrage ne se mette pas normalement sur arrêt.

NOTE

- Refermez les caches lorsque vous ne vous servez pas des prises d'alimentation.
  Tout contact des prises d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.
- Évitez d'utiliser les prises d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Prises de recharge USB

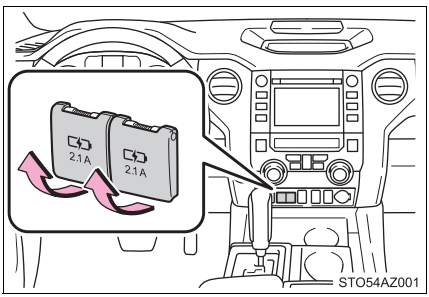
Les prises de recharge USB peuvent alimenter en électricité vos appareils externes, à la puissance de 2,1 A sous 5 V.

Les prises de recharge USB sont dédiées à la recharge exclusivement. Elles ne sont pas conçues pour le transfert de données ni pour aucun autre usage.

Selon l'appareil externe utilisé, il peut arriver qu'il ne se recharge pas convenablement. Consultez le manuel fourni avec l'appareil avant d'utiliser une prise de recharge USB.

■ Utilisation des prises de recharge USB

Ouvrez le couvercle.



■ Conditions d'utilisation des prises de recharge USB

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE.

■ Situations dans lesquelles les prises de recharge USB peuvent ne pas fonctionner correctement

- Si l'appareil branché consomme plus de 2,1 A sous 5 V
- Si l'appareil branché est conçu pour communiquer avec un ordinateur personnel, comme une clé USB par exemple
- Si l'appareil externe branché est sur arrêt (variable selon l'appareil)
- Si la température régnant à l'intérieur du véhicule est élevée, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au soleil

■ À propos des appareils externes branchés

Selon l'appareil externe branché, il peut arriver que sa recharge soit suspendue momentanément avant d'être reprise. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux prises de recharge USB**

- Ne pas introduire un corps étranger dans les prises.
- Ne pas renverser d'eau ni aucun autre liquide dans les prises.
- Lorsque vous ne vous servez pas des prises de recharge USB, refermez-en les caches. Toute entrée d'un corps étranger ou d'un liquide dans une prise peut provoquer un court-circuit.
- Ne pas forcer sur les prises de recharge USB ni leur faire subir de choc.
- Ne pas démonter ni modifier les prises de recharge USB.

■ **Pour éviter tout dommage aux dispositifs externes**

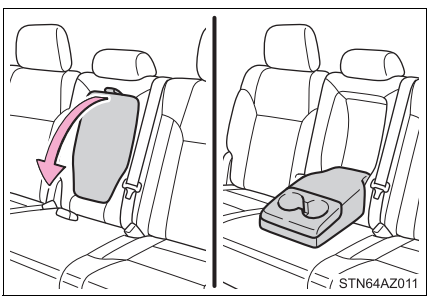
- Ne pas laisser les appareils externes à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, l'appareil externe risque d'en souffrir.
- Ne pas appuyer ni exercer une pression inutile sur l'appareil externe ou sur son câble alors qu'il est branché.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne pas utiliser les prises de recharge USB pendant trop longtemps lorsque le moteur est arrêté.

Accoudoir (modèles CrewMax)

Rabattez l'accoudoir pour l'utiliser.



NOTE

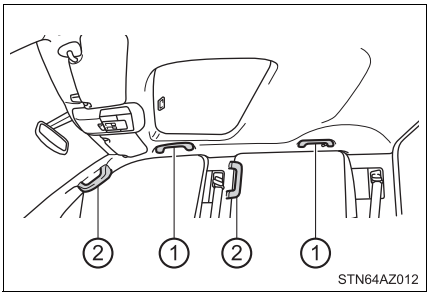
Évitez d'exercer un poids trop important sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien (type A) fixée au plafond peut vous servir à vous tenir lorsque vous êtes assis dans votre siège.

Une poignée de maintien (type B) fixée au montant peut vous servir pour monter dans le véhicule ou en descendre, entre autres.

① Poignée de maintien (type A)
② Poignée de maintien (type B)



AVERTISSEMENT

■ Poignée de maintien (type A)

Ne pas utiliser la poignée de maintien pour monter dans le véhicule ou en descendre, ou pour vous lever de votre siège.
Vous pourriez en effet casser la poignée de maintien ou vous blesser en retombant.

NOTE

Ne rien accrocher de lourd à la poignée de maintien et ne pas non plus lui faire subir une traction excessive.

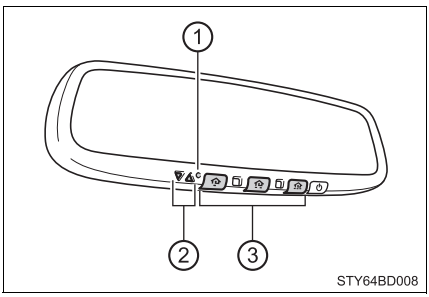
Commande d'ouverture de porte de garage*

Les possibilités de programmation de la commande d'ouverture de porte de garage sont telles qu'elle vous permet de commander une porte de garage, une barrière d'accès, un portail d'entrée, une serrure de porte, un système d'éclairage domotique, un système de sécurité, et bien d'autres dispositifs automatiques encore.

HomeLink®

Le système de commande sans fil HomeLink® dont est équipé votre véhicule offre 3 touches, que vous pouvez programmer pour piloter 3 systèmes différents. Consultez les méthodes de programmation décrites dans les pages qui suivent pour déterminer la méthode adaptée au système à piloter.

① Témoin indicateur HomeLink®
② Indicateurs de manœuvre de la porte de garage
③ Touches



■ Avant de programmer l'émetteur HomeLink®

- Au cours de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails et autres systèmes s'ouvrent/se ferment. Pour cette raison, veillez à ce que rien ni personne ne se trouve à proximité de la porte de garage ou autre système, pour prévenir tout accident ou blessure.
- Pour une programmation plus précise, nous vous recommandons de remplacer la pile de la télécommande.
- Les moteurs de commande d'ouverture de porte de garage fabriqués après 1995 peuvent être dotés d'une protection à code aléatoire. Si tel est le cas, vous pourrez avoir besoin d'un escabeau ou de tout autre support suffisamment robuste et sûr pour atteindre le bouton d'apprentissage ("learn" ou "smart") du moteur de commande d'ouverture de porte de garage.

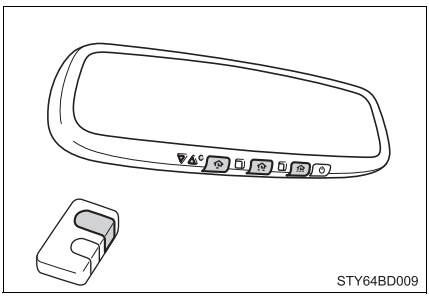
*: Sur modèles équipés

■ Programmation de l'émetteur HomeLink®

Il ne doit pas s'écouler plus de 60 secondes entre les étapes 1 et 3, faute de quoi le témoin indicateur va arrêter de clignoter et vous ne pourrez pas achever la programmation.

1 Appuyez brièvement sur la touche HomeLink® que vous souhaitez programmer et vérifiez que le témoin indicateur HomeLink® clignote en orange.

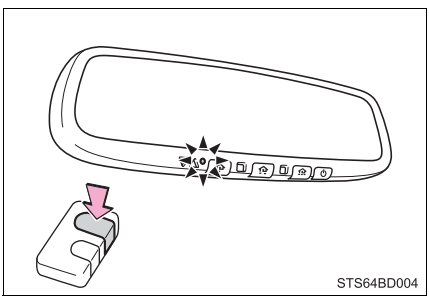
2 Pointez la télécommande à émetteur du système à piloter en direction du rétroviseur, à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 à 75 mm) des touches HomeLink®.



Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant toute la programmation.

3 Programmez un système.

▶ Programmation d'un autre système qu'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)



Appuyez longuement sur le bouton de la télécommande à émetteur, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'orange clignotant lent au vert clignotant rapide (code aléatoire) ou au vert allumé en permanence (code fixe), puis relâchez le bouton.

▶ Programmation d'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation d'un système commercialisé au Canada

Appuyez brièvement sur le bouton de la télécommande à émetteur à intervalles de 2 secondes, plusieurs fois de suite, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'orange clignotant lent au vert clignotant rapide (code aléatoire) ou au vert allumé en permanence (code fixe).

4 Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée et observez le témoin indicateur:

- Le témoin indicateur s'allume: La programmation d'un système à code fixe est terminée. La porte de garage ou autre système doit s'ouvrir/se fermer lorsque vous appuyez sur une touche de l'émetteur HomeLink® et la relâchez.
- Le témoin indicateur clignote rapidement: Le moteur de commande d'ouverture de la porte de garage ou autre système utilise un code aléatoire. Pour terminer la programmation, appuyez franchement sur la touche HomeLink® pendant 2 secondes, puis relâchez-la.
- Si la porte de garage ou autre système ne manœuvre pas, suivez les instructions décrites à "Programmation d'un système à code aléatoire".

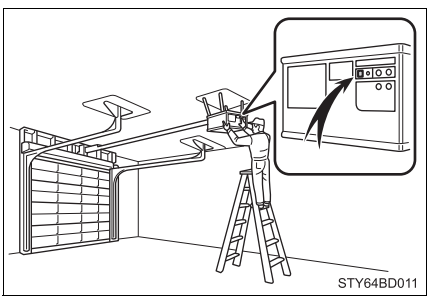
5 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ Programmation d'un système à code aléatoire

Il peut être nécessaire d'être à 2 personnes, voire plus, pour mener à bien la programmation d'un système à code aléatoire.

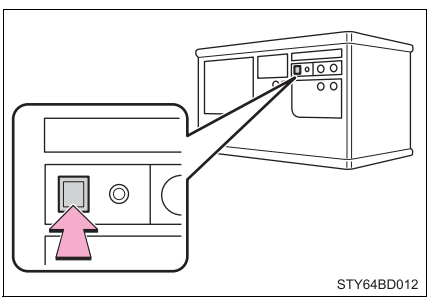
1 Localisez le bouton d'apprentissage ("Learn" ou "Smart") sur la commande d'ouverture de la porte de garage installée dans le garage.

Ce bouton se trouve généralement à côté de l'endroit où est fixée l'antenne. Le nom et la couleur de ce bouton varient en fonction de chaque fabricant. Consultez le Manuel du propriétaire fourni avec le moteur de commande d'ouverture de porte de garage, pour tout complément d'information.

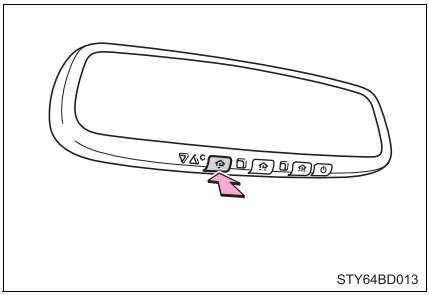

STY64BD011

2 Appuyez sur le bouton d'apprentissage ("Learn" ou "Smart") et relâchez-le.

Effectuez l'étape 3 dans les 30 secondes qui suivent la fin de l'étape 2.


STY64BD012

3 Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, sur la touche HomeLink® de votre choix (à l'intérieur du véhicule), et relâchez-la. Répétez cette séquence (appuyer longuement puis relâcher) jusqu'à 3 fois pour achever la programmation.



Si le moteur de commande d'ouverture de porte de garage manœuvre lorsque vous appuyez sur la touche HomeLink®, c'est qu'il reconnaît le signal HomeLink®.

■ **Activation de la communication bidirectionnelle avec une porte de garage (disponible uniquement avec les systèmes compatibles)**

Lorsqu'elle est active, la communication bidirectionnelle vous permet de savoir si la porte de garage est en train de s'ouvrir ou de se fermer, par le biais des témoins dans votre véhicule.

La communication bidirectionnelle est disponible uniquement si le moteur de commande d'ouverture de porte de garage utilisé est compatible. (Pour vérifier la compatibilité des systèmes, connectez-vous sur www.HomeLink.com.)

1 Dans les 5 secondes qui suivent l'achèvement de la programmation de la commande d'ouverture de porte de garage, si le moteur et l'émetteur HomeLink®sont appariés, les deux témoins de manœuvre de la porte de garage vont clignoter rapidement en vert et le témoin au moteur de commande d'ouverture de porte de garage va clignoter deux fois, ce qui confirme l'activation de la communication bidirectionnelle.

Si les témoins ne clignotent pas, effectuez les étapes 2 et 3 dans les 10 premiers appuis sur la touche HomeLink® qui suivent l'achèvement de la programmation.

2 Appuyez sur une touche HomeLink® programmée pour manœuvrer la porte de garage.

3 Dans la minute qui suit l'appui sur la touche HomeLink®, après que la porte de garage ait terminé sa manœuvre, appuyez sur le bouton d'apprentissage ("Learn" ou "Smart") du moteur de commande d'ouverture de porte de garage. Dans les 5 secondes qui suivent l'établissement de la communication bidirectionnelle avec la commande d'ouverture de porte de garage, les deux témoins de manœuvre de la porte de garage dans le véhicule vont clignoter rapidement en vert et le témoin au moteur de commande d'ouverture de porte de garage va clignoter deux fois, ce qui confirme l'activation de la communication bidirectionnelle.

■ **Reprogrammation d'une seule touche HomeLink®**

En appliquant la procédure suivante, vous pouvez écraser la programmation des touches auxquelles sont déjà attribuées des systèmes:

1 D'un doigt, appuyez longuement sur la touche HomeLink® de votre choix.

2 Lorsque le témoin HomeLink® commence à clignoter en orange, relâchez la touche HomeLink® et suivez les instructions décrites à "Programmation de l'émetteur HomeLink®" 1 (20 secondes sont nécessaires avant que le témoin HomeLink® commence à clignoter).

Utilisation de l'émetteur HomeLink®

Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à piloter. Le témoin indicateur HomeLink® doit s'allumer.

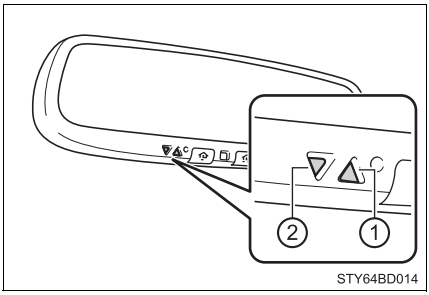
Indicateurs de manœuvre de la porte de garage

Les indicateurs signalent l'état (ouvert/fermé) d'une porte de garage.

① Ouverture

② Fermeture

Cette fonction est disponible uniquement si la commande d'ouverture de porte de garage utilisée est compatible. (Pour vérifier la compatibilité des systèmes, connectez-vous sur www.HomeLink.com.)



Couleur	État
Orange (clignotant)	Ouverture/fermeture en cours
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Aucun signal de retour n'est reçu

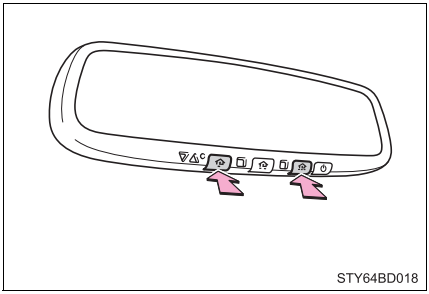
Les indicateurs ont une portée de 820 ft. (250 m) environ par rapport à la porte de garage. Toutefois, si des obstacles se trouvent entre la porte de garage et le véhicule (maisons, arbres, etc.), il peut arriver que les signaux de retour de la porte de garage ne soient pas reçus.

Pour rappeler le précédent état de manœuvre de la porte, appuyez brièvement sur les touches HomeLink® [ ] et [ ] ou [ ] et [ ], en même temps. Le dernier état enregistré s'affiche alors pendant 3 secondes.

Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois codes)

Appuyez longuement, pendant 10 secondes, sur les 2 touches extérieures jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'orange allumé en permanence au vert clignotant rapidement.

Si vous revendez votre véhicule, songez à effacer les programmations mémorisées par l'émetteur HomeLink®.



■ Codes enregistrés dans la mémoire de l'émetteur HomeLink®

- Les codes enregistrés sont conservés même si le câble de la batterie est débranché.
- Si l'apprentissage d'un code différent sur une touche HomeLink® déjà programmée a échoué, le code déjà enregistré reste mémorisé.

■ Avant de programmer

- Remplacez la pile de l'émetteur par une neuve.
- Orientez le côté de l'émetteur contenant la pile à l'opposé de la touche HomeLink®.

■ **Certification de la commande d'ouverture de porte de garage**

▶ For vehicles sold in Canada

NOTE:

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:

Le present appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisee aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioelectrique subi, meme si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

■ **Si vous avez besoin d'aide**

Connectez-vous sur www.homelink.com/toyota ou appelez le 1-800-355-3515.

■ **À propos de HomeLink®**

HomeLink et la signalétique HomeLink figurant une maison sont des marquées déposées de Gentex Corporation.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous programmez une porte de garage ou tout autre système télécommandé**

Sachant que la porte de garage ou le système télécommandé est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

■ **Conformité aux normes de sécurité fédérales**

Ne pas utiliser l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec une commande d'ouverture de porte de garage ou un système dépourvu des fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.
Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter un obstacle. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

■ **Lorsque vous utilisez ou programmez l'émetteur HomeLink®**

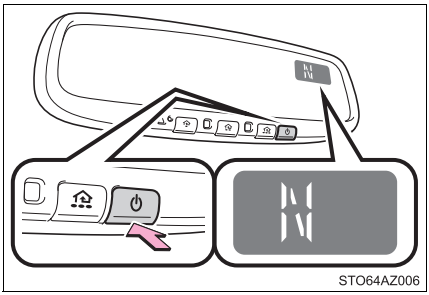
Ne jamais laisser un enfant utiliser ni jouer avec les touches HomeLink®.

Boussole*

La boussole du rétroviseur intérieur indique la direction dans laquelle est orienté le véhicule.

Opération

Pour mettre la boussole en fonction ou l'arrêter, appuyez sur le bouton pendant 3 secondes.

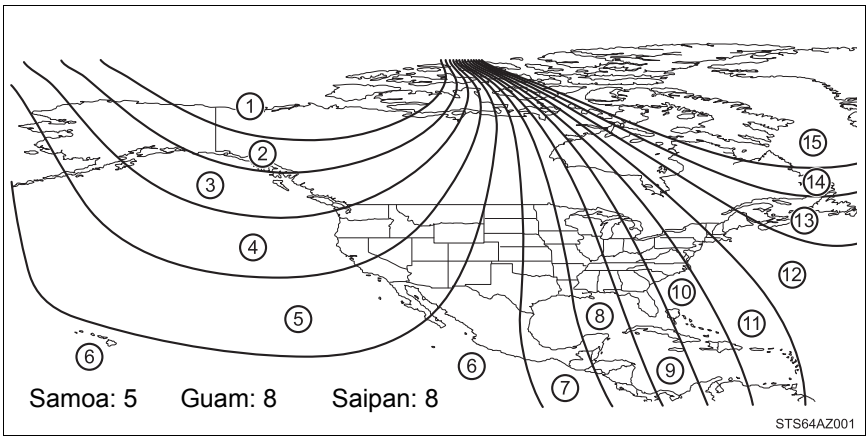


Affichages et directions

Affichage	Cap
N	Nord
NE	Nord-est
E	Est
SE	Sud-est
S	Sud
SW	Sud-ouest
W	Ouest
NW	Nord-ouest

*: Sur modèles équipés

Calibrage de la boussole



Le cap affiché diffère du cap vrai car celui-ci est déterminé par le champ magnétique terrestre. L'importance de cette dérive varie selon la position géographique du véhicule.

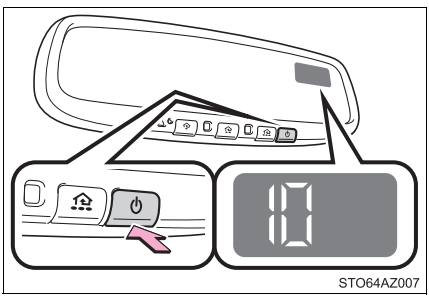
Dès lors que vous franchissez une des limites illustrées sur la carte ci-dessus, la boussole dérive.
Pour obtenir une meilleure précision ou affiner l'étalonnage, reportez-vous à ce qui suit.

■ Calibrage de la déviation

1 Arrêtez le véhicule.

2 Appuyez sur le bouton pendant 6 secondes.

Un numéro (de 1 à 15) apparaît sur l'afficheur de la boussole.



3 Appuyez sur la touche, et en vous reportant à la carte ci-dessus, sélectionnez le nombre correspondant à la zone où vous vous trouvez.

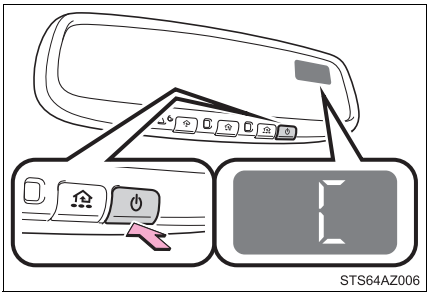
Si la direction s'affiche quelques secondes après le réglage, le calibrage est terminé.

■ Réglage azimutal

1 Arrêtez le véhicule dans une zone où vous pourrez lui faire décrire un cercle complet en toute sécurité.

2 Appuyez sur le bouton pendant 9 secondes.

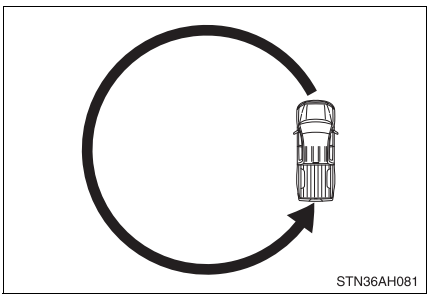
"C" s'affiche à l'afficheur de la boussole.



STS64AZ006

3 Roulez en cercle à moins de 5 mph (8 km/h) jusqu'à ce que le cap s'affiche.

Si vous n'avez pas assez d'espace pour rouler en cercle, faites le tour du quartier (au sens propre) jusqu'à ce que le cap s'affiche.


STN36AH081

■ Conditions empêchant un bon fonctionnement de la boussole

Il peut arriver que la boussole n'indique pas le bon cap, dans les conditions suivantes:

- Vous avez arrêté le véhicule immédiatement après avoir tourné.
- Le véhicule se trouve sur un plan incliné.
- Le véhicule se trouve dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels (parking souterrain/aérien, proximité d'une tour en acier, entre deux immeubles, proximité d'une intersection ou d'un véhicule de grand gabarit, etc.).
- Le véhicule s'est magnétisé.
  (Présence d'un aimant ou d'un objet métallique à proximité du rétroviseur intérieur.)
- La batterie a été débranchée.
- Une porte est ouverte.

AVERTISSEMENT

Pendant la conduite du véhicule

Ne pas régler l'affichage. Veillez à régler l'affichage uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Lorsque vous effectuez le réglage azimutal

Veillez à utiliser un espace suffisamment vaste, et à prendre garde aux piétons et autres véhicules du voisinage. Ne commettez aucune infraction au code de la route pour pouvoir procéder à l'étalonnage par cercle complet.

NOTE

Pour éviter tout mauvais fonctionnement de la boussole

Ne pas approcher un aimant ou un objet métallique du rétroviseur intérifeur. Sinon, le capteur de la boussole risque de ne pas fonctionner normalement.

Pour assurer un fonctionnement normal de la boussole

- Ne pas procéder à l'étalonnage par cercle complet de la boussole en un lieu où le champ magnétique terrestre est susceptible d'être perturbé par des champs magnétiques artificiels.
- Pendant toute l'opération d'étalonnage, ne pas utiliser les systèmes électriques (toit ouvrant, lève-vitres électriques, etc.), car ils peuvent perturber l'étalonnage.

Entretien et soin 6

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 394

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 397

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 400

Entretien général 402

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) 405

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même 406

Capot 408

Compartiment moteur 409

Pneus 420

Pression de gonflage des pneus 434

Jantes 437

Filtre de climatisation 440

Pile de la clé électronique/ télécommande du verrouillage centralisé 443

Vérification et remplacement des fusibles 446

Ampoules 449

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le maintenir dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampooing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

  Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Lavage automatique de véhicule

- Escamotez les rétroviseurs et démontez l'antenne avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à remettre l'antenne et à déplier les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.

■ Lavage à haute pression

L'eau étant susceptible d'entrer dans l'habitacle, ne pas approcher l'embout de la lance près des interstices autour des portes ou du périmètre des vitres, et ne pas noyer ces parties sous l'eau.

■ **Jantes en aluminium (sur modèles équipés)**

- Décrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre.
- Rincez à l'eau le produit détergent utilisé immédiatement après le nettoyage.
- Pour protéger la peinture contre tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.
  - Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs, acides ou alcalins
  - Ne pas utiliser de brosses dures
  - Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé ou stationné par temps chaud

■ **Pare-chocs**

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lors du lavage du véhicule**

Ne pas projeter d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. En effet, les équipements électriques, etc., pourraient prendre feu.

■ **Précautions à prendre avec le tuyau d'échappement**

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lorsque vous lavez votre véhicule, prenez garde à ne pas toucher le tuyau d'échappement avant qu'il n'ait suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (jantes en aluminium, etc.)**

- Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
  - Après avoir roulé en bord de mer
  - Après avoir roulé sur route salée
  - En présence de goudron ou de résine sur la peinture
  - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
  - Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
  - Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
  - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et stockez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous avez besoin de les remiser.

NOTE

■ **Nettoyage des feux extérieurs**

- Lavez soigneusement. Ne pas utiliser de produits organiques et ne pas les frotter avec une brosse à poils durs.
  Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.
- Ne pas appliquer de produit lustrant sur la surface des feux.
  Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ **Précautions pour démonter et remonter l'antenne**

- Avant de prendre le volant, vérifiez que vous avez bien remis l'antenne.
- Lorsque vous retirez l'antenne, par exemple pour laver votre véhicule dans une station de lavage automatique, veillez à la ranger dans un endroit sûr où vous ne risquez pas de la perdre. Avant de prendre le volant, veillez également à remettre l'antenne dans sa position d'origine.

■ **Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression**

- Ne pas approcher l'embout de la lance trop près des soufflets (caoutchouc ou caches fabriqués en résine), des connecteurs ou des organes suivants. Ces organes peuvent subir des dommages s'ils entrent en contact avec l'eau sous haute pression.
  - Organes liés à la propulsion
  - Organes de direction
  - Organes de suspension
  - Organes de freinage
- Ne pas approcher l'embout de la lance à moins de 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Sinon, vous risquez de déformer ou d'abîmer les parties en résine, notamment les garnitures et les pare-chocs. Par ailleurs, ne pas braquer la lance continuellement sur le même endroit.
- Ne pas noyer sous l'eau la partie basse du pare-brise.
  Si l'eau pénètre dans l'entrée d'air du système de climatisation située dans la partie basse du pare-brise, le risque existe que le système de climatisation ne fonctionne plus correctement.

■ **Nettoyage du troisième feu stop et des éclairages de chargement**

- Lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression, éloignez l'embout de la lance d'au moins 20 in. (50 cm) par rapport à la carrosserie du véhicule. Il peut arriver que l'eau s'infiltre dans le bloc optique ou l'habitacle si vous approchez davantage la lance de la carrosserie du véhicule.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les procédures suivantes vous aideront à protéger l'intérieur de votre véhicule et à le garder en excellente condition:

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.
- Si vous n'arrivez pas à éliminer les traces sales, passez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ. Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

Nettoyage des surfaces en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

  Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Passez dessus un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
- Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

■ **Entretien des surfaces en cuir**

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ **Shampooing pour moquettes**

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. Ne pas utiliser d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ **Ceintures de sécurité**

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Par ailleurs, vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

■ **Lorsque vous nettoyez les parties moquettées du rangement de console, etc.**

Si on utilise du ruban adhésif fort, le risque existe que la surface de la moquette soit endommagée.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Présence d'eau dans le véhicule**

- Ne pas asperger d'eau l'habitacle du véhicule et ne pas y renverser de liquide.
  En effet, les équipements électriques, etc., pourraient ne plus fonctionner correctement ou prendre feu.
- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 42)
  Une anomalie électrique pourrait être la cause du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

■ **Nettoyage de l'habitacle (particulièrement du bloc d'instrumentation)**

Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Détergent**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
  - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
  - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ **Protection des surfaces en cuir contre les endommagements**

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ **Eau sur le plancher**

Ne pas laver le plancher du véhicule à grande eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de souffrir si l'eau entre en contact avec les équipements électriques situés sur et sous le plancher. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ **Lorsque vous nettoyez la face intérieure du pare-brise (véhicules équipés du système Toyota Safety Sense P)**

Ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif. (→P. 248)

■ **Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- Ne pas utiliser de nettoyant pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer les résistances chauffantes du désembueur de lunette arrière. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez ainsi la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes.
- Prenez soin de ne pas rayer le verre ni d'abîmer les résistances chauffantes.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention quotidienne et un entretien régulier sont essentiels. Il incombe au propriétaire d'effectuer des vérifications régulières. Toyota recommande de suivre le programme d'entretien suivant:

Entretien général

L'entretien général doit être effectué quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien. Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut avoir des conséquences sur les conditions d'application de la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur la couverture de la garantie, voir le "Livret d'information sur la garantie du propriétaire" ou le "Supplément au manuel du propriétaire".

Réparation ou remplacement

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces de rechange qui ne sont pas d'origine Toyota ou si un atelier de réparation autre qu'un concessionnaire Toyota effectue les réparations, vérifiez la couverture de la garantie.

■ **Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire**

Après avoir effectué l'entretien conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.
Pour réinitialiser le message, procédez comme suit:

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez ⚙ à l'écran multifonctionnel.

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Param. Véhic.", puis appuyez sur [•].

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez "Réinit. Entretien", puis appuyez sur [•].

4 Sélectionnez "YES" et appuyez sur [•].

■ **Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota**

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les systèmes qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans les conditions d'application de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu**

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux et être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ **Manipulation de la batterie**

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants, et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les ingrédients utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de batterie, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 416)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie	Contrôlez les branchements. (→P. 416)
Liquide de frein	Le liquide de frein est-il au niveau correct? (→P. 414)
Liquide de refroidissement moteur	Le niveau de liquide de refroidissement moteur est-il correct? (→P. 412)
Huile moteur	L'huile moteur est-elle au niveau correct? (→P. 410)
Système d'échappement	Il ne devrait pas y avoir de fumées ni de bruits étranges.
Liquide de direction assistée	Le liquide de direction assistée est-il au niveau correct? (→P. 415)
Radiateur/ condenseur	Le radiateur et le condenseur ne devraient pas comporter de corps étrangers. (→P. 414)
Liquide de lave-glace	Y a-t-il assez de liquide de lave-glace? (→P. 419)

Habitacle

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• La pédale d'accélérateur doit se déplacer en douceur (sans effort inégal ni rattrapage).
Mécanisme de verrouillage "Parking" de la transmission automatique	• En cas de stationnement dans une pente avec le sélecteur de vitesses sur P, le véhicule est-il correctement immobilisé?
Pédale de frein	• Est-ce que la pédale de frein se déplace en douceur? • La distance entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? (→P. 543) • Le jeu de la pédale de frein est-il correct? (→P. 543)
Freins	• Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté ou de l'autre quand on freine. • Les freins doivent fonctionner de façon efficace. • La pédale de frein ne doit pas donner l'impression d'être sans consistance. • Le pédale de frein ne doit pas trop s'approcher du plancher quand les freins sont serrés.
Appuis-tête	• Est-ce que les appuis-têtes se déplacent en douceur et se bloquent correctement?
Témoins indicateurs/ signaux sonores	• Est-ce que les témoins et vibreurs fonctionnent correctement?
Frein de stationnement	• Le mouvement de la pédale de frein de stationnement est-il régulier? • En cas de stationnement dans une pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il correctement immobilisé?
Ceintures de sécurité	• Les ceintures de sécurité fonctionnent-elles sans à-coups? • Les ceintures de sécurité ne devraient pas être endommagées.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant de direction	• Le volant tourne-t-il en douceur? • Le jeu du volant est-il correct? • Il ne devrait pas y avoir de bruits étranges en provenance du volant.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	• Les portes fonctionnent-elles en douceur?
Capot moteur	• Est-ce que le système de verrouillage du capot du moteur fonctionne correctement?
Fuites de liquide	• Il ne devrait pas y avoir de signes de fuite de liquide là où le véhicule a été stationné.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être endommagés ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?
Essuie-glaces de pare-brise	• Les balais d'essuie-glaces ne doivent pas être craquelés, coupés, usés, contaminés ou déformés. • Les balais d'essuie-glaces doivent nettoyer le pare-brise sans laisser de traces ni accrocher.

AVERTISSEMENT

■ Si le moteur est en marche

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique)

Dans certains états, il existe des programmes de vérification du système antipollution des véhicule, qui incluent la vérification de l'OBD (système de diagnostic de bord). Le système de l'OBD contrôle le fonctionnement du système antipollution.

Si le voyant de mauvais s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le système antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle technique dans les situations suivantes:

- Lorsque la batterie est débranchée ou déchargée

  Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
  Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle peuvent n'être mémorisés que de manière incomplète.
- Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré

  Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour indiquer un dysfonctionnement provisoire et votre véhicule risque d'échouer au test d'inspection/entretien.

Quand le voyant de dysfonctionnement reste allumé après quelques trajets

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

Si véhicule ne parvient pas à passer le contrôle du système antipollution

Prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions avec l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P. 416)	• Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau de liquide de frein (→P. 414)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de frein)
Niveau de liquide de refroidissement moteur (→P. 412)	• Liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité similaire, à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate. Pour les États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50 % de liquide de refroidissement et à 50 % d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55 % de liquide de refroidissement et à 45 % d'eau déminéralisée. • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P. 410)	• "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P. 446)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 449)	• Ampoule de même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme (empreinte Phillips) • Tournevis plat • Clé
Niveau de liquide de direction assistée (→P. 415)	• Liquide DEXRON® II ou III pour transmissions automatiques • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de direction assistée)

Éléments	Pièces et outils
Radiateur et condenseur (→P. 414)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 434)	• Manomètre pour pneumatiques • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 419)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace)

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, devenir brûlants ou être sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, prenez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous travaillez dans le compartiment moteur

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur et des courroies moteur en rotation.
- Prenez garde à ne pas toucher le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne rien laisser de facilement inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne pas fumer et tenir le carburant et la batterie à l'abri des étincelles ou de toute flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur électrique de refroidissement ou du radiateur

Vérifiez que le contacteur de démarrage antivol est sur arrêt.

Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE, le ventilateur électrique de refroidissement est susceptible de se mettre automatiquement en route dès lors que la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 414)

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

NOTE

■ Si vous démontez le filtre à air

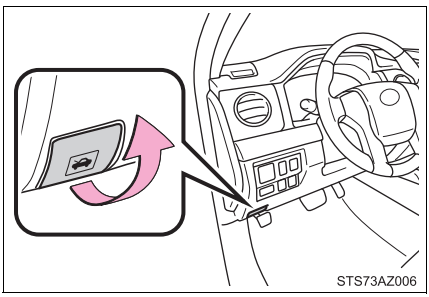
Rouler avec le filtre à air démonté peut être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

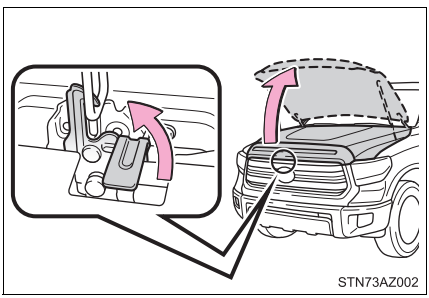
Ouvrez le capot en tirant sur la manette de déverrouillage à l'intérieur du véhicule.

1 Tirez sur le levier d'ouverture du capot.

Le capot se soulève légèrement.



2 Tirez sur le loquet de sécurité d'ouverture du capot et soulevez le capot.

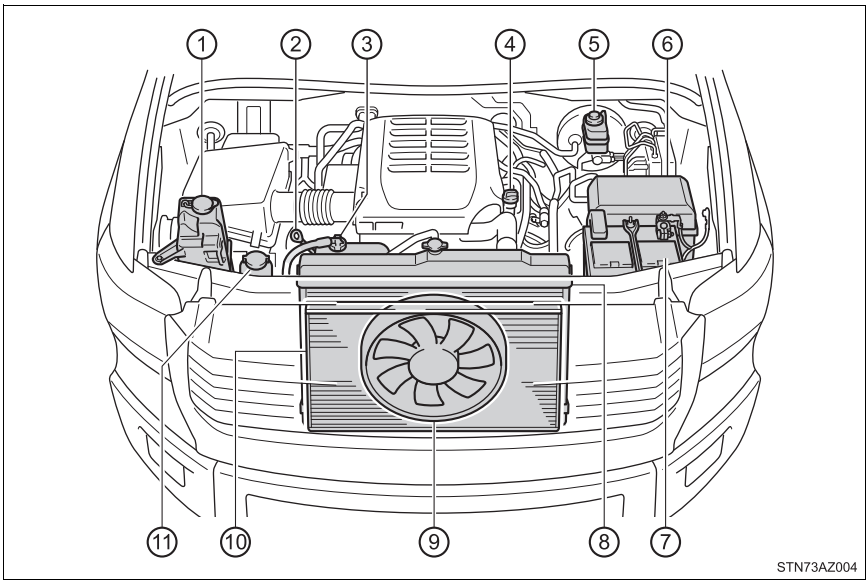


⚠ AVERTISSEMENT

■ **Vérification avant de conduire**

Assurez-vous que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

Compartiment moteur



① Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 419)

② Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 410)

③ Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P. 412)

④ Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 411)

⑤ Réservoir de liquide de frein (→P. 414)

⑥ Boîte à fusibles (→P. 446)

⑦ Batterie (→P. 416)

⑧ Radiateur (→P. 414)

⑨ Ventilateur de refroidissement

⑩ Condenseur (→P. 414)

⑪ Réservoir de liquide de direction assistée (→P. 415)

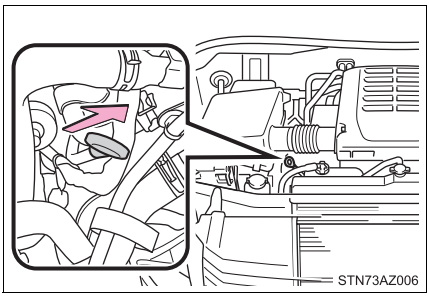
Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

1 Stationnez le véhicule sur sol plat. Après avoir monté en température le moteur et l'avoir arrêté, attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.

2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.



3 Essuyez la jauge.

4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

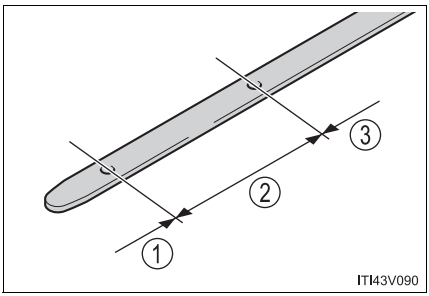
5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

① Niveau mini.

② Normal

③ Excessif

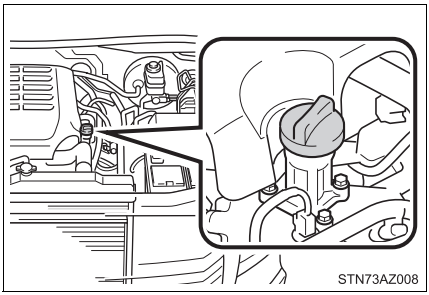
La jauge peut être de forme différente selon le type de véhicule ou de moteur.



6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

■ Appoint en huile moteur

Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile moteur de même type que celle déjà dans le moteur.



Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→P. 538
Quantité d'huile (Mini → Maxi)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp.qt.)
Éléments	Entonnoir propre

1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.

2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur va être consommée pendant la marche du véhicule. Dans les situations suivantes, il peut arriver que la consommation d'huile augmente, et qu'il faille faire l'appoint en huile moteur entre deux vidanges.

- Lorsque le moteur est neuf, par exemple directement après l'achat du véhicule ou le remplacement du moteur
- Si l'huile utilisée est de mauvaise qualité ou que sa viscosité est inadaptée
- Lorsque vous utilisez le véhicule à des régimes moteur élevés ou sous forte charge, pour tracter une caravane/remorque, ou en accélérant et en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur tourner au ralenti trop longtemps, ou lorsque vous utilisez souvent le véhicule dans des conditions de circulation chargée

AVERTISSEMENT

Huile moteur usagée

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement dangereux susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne les jetez pas aux ordures, dans les égouts ou sur le sol.
  Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne pas laisser les huiles de vidange à la portée des enfants.

NOTE

Pour éviter d'endommager gravement le moteur

Vérifiez le niveau d'huile très régulièrement.

Lorsque vous procédez au changement d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous faites l'appoint.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement moteur

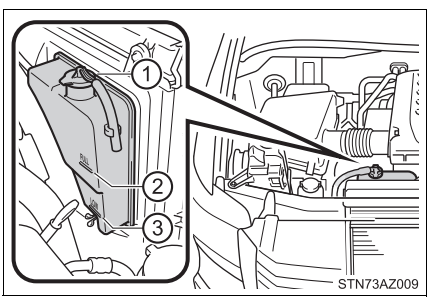
Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les niveaux "FULL" et "LOW" du réservoir, moteur froid.

① Bouchon du vase d'expansion

② Repère "FULL"

③ Repère "LOW"

Si le niveau est sous le repère "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL". (→P. 524)



■ **Choix du liquide de refroidissement**

Utilisez uniquement du liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d’acide organique hybride de longue durée.

États-Unis:
Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d’eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada:
Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d’eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l’appoint**

Contrôlez visuellement le radiateur, les durits, le bouchon du vase d’expansion de liquide de refroidissement moteur, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne pouvez pas trouver de fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota de tester le bouchon et de vérifier la présence de fuites dans le système de refroidissement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le moteur est chaud**

Ne pas ouvrir le bouchon de radiateur. (→P. 526)
Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous ouvrez le bouchon, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

⚠ NOTE

■ **Lors de l’appoint de liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n’est ni de l’eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l’étiquette du bidon d’antigel ou de liquide de refroidissement.

■ **Si vous renversez du liquide de refroidissement**

Rincez abondamment à l’eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre de ces organes est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

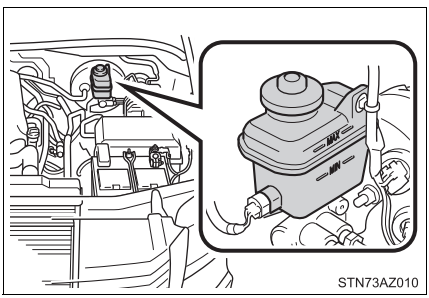
Lorsque le moteur est chaud

Ne pas toucher au radiateur ou au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

Liquide de frein

Vérification du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit être compris entre les lignes "MAX" et "MIN" sur le réservoir.



Ajout de liquide

Vérifiez impérativement le type de liquide et préparez la quantité nécessaire.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Éléments	Entonnoir propre

Le liquide de frein peut absorber l'humidité de l'air

Une humidité excessive dans le liquide de frein peut causer une perte d'efficacité du freinage dangereuse. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel de liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

Si le niveau de liquide est bas ou haut

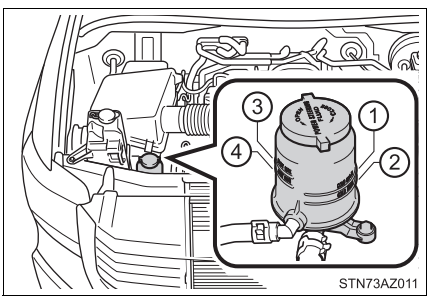
Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

Liquide de direction assistée

Niveau de liquide

Le niveau de liquide doit se trouver entre les repères indiqués.

① Plein (à froid)
② Faire l'appoint (à froid)
③ Plein (à chaud)
④ Faire l'appoint (à chaud)



À chaud: Le véhicule a roulé à 50 mph (80 km/h) environ pendant 20 minutes, ou à peine plus longtemps par temps très froid. (Température du liquide, 140°F - 175°F [60°C - 80°C])

À froid: Le moteur n'a pas fonctionné depuis plus de 5 heures. (Température ambiante, 50°F - 85°F [10°C - 30°C])

■ **Contrôle du niveau de liquide**

Veillez à vous assurer du type de liquide à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide DEXRON® II ou III pour transmissions automatiques
Éléments	Chiffon ou essuie-tout en papier, entonnoir propre (réservé aux appoints en liquide)

1 Nettoyez les impuretés déposées sur le réservoir autour du bouchon.
2 Retirez le bouchon en le tournant vers la gauche.
3 Essuyez la jauge.
4 Remettez le bouchon puis retirez-le de nouveau.
5 Vérifiez le niveau de liquide.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Contrôle du niveau de liquide**
Attention car le réservoir peut être brûlant.

NOTE

■ **Lorsque vous faites l'appoint en liquide**
Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages à la direction assistée.

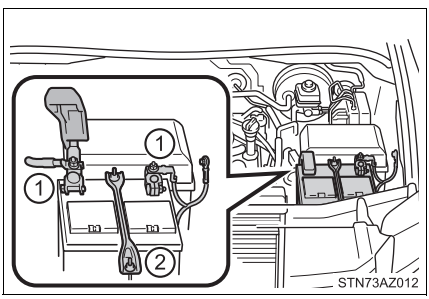
■ **Après avoir refermé le bouchon de réservoir**
Vérifiez l'état du boîtier de direction, de la pompe à palettes et des raccords hydrauliques, et recherchez toute trace de fuite.

Batterie

Contrôlez la batterie comme suit:

■ **Extérieur de la batterie**
Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

① Bornes
② Bride de maintien



■ **Avant de recharger la batterie**

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge :

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

■ **Après recharge/rebranchement de la batterie (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Il peut arriver que le moteur ne démarre pas. Procédez comme suit pou initialiser le système.

1 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

2 Ouvrez et refermez toutes les portes.

3 Redémarrez le moteur.

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" immédiatement après le rebranchement de la batterie. Si cela vous arrive, utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le moteur avec le contacteur de démarrage sur ACC. Il peut arriver qu'il ne soit pas possible de démarrer le moteur depuis la position d'arrêt du contacteur de démarrage. Cependant, le moteur se comporte normalement à la deuxième tentative.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Si la batterie est rebranchée, le véhicule rétablit le contacteur de démarrage dans le mode qui était sélectionné avant son débranchement. Assurez-vous d'arrêter le moteur avant de débrancher la batterie. Soyez extrêmement prudent lorsque vous rebranchez la batterie si vous ignorez le mode que lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant la décharge.

Si le système ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

Chimie de la batterie

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, prenez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie ou à sa proximité directe:

- Ne pas produire d'étincelles par la mise en contact des bornes de la batterie avec un outil.
- Ne pas fumer ni allumer d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais ingérer ou inhaler l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie.

Où charger la batterie en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne pas recharger la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

Comment mettre en charge la batterie

Effectuez toujours une recharge lente (sous 5 A maximum). La batterie risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

Mesures d'urgence relatives à l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie touchée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- Si vous ingérez accidentellement de l'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

NOTE

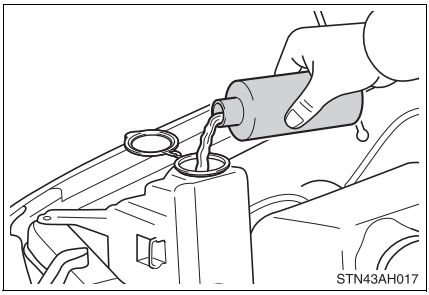
Lorsque vous rechargez la batterie

Ne rechargez jamais la batterie alors que le moteur est en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient sur arrêt.

Liquide de lave-glace

Faites l'appoint en liquide de lave-glace dans les situations suivantes:

- Un lave-glace ne fonctionne pas.
- Le message d'alerte s'affiche à l'écran.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

Ne pas ajouter du liquide de lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

NOTE

N'utilisez pas de liquide autre que du liquide de lave-glace

Ne pas remplacer le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.
Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule, mais aussi de causer des dommages à la pompe ayant pour résultat des problèmes de pulvérisation du liquide de lave-glace.

Dilution du liquide lave-glace

Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.
Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

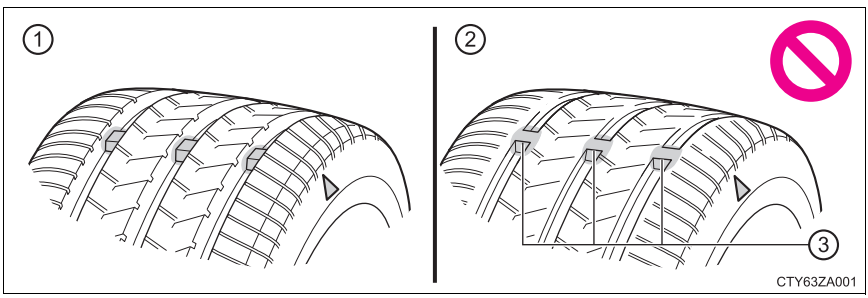
Pneus

Remplacez ou effectuez la permutation des pneus en suivant le calendrier d'entretien et les indicateurs d'usure moulés.

Vérification des pneus

Vérifiez si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Par ailleurs, vérifiez que les pneus ne sont pas usés irrégulièrement, notamment que l'usure n'est pas excessive sur un côté de la bande de roulement.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.



① Profil neuf

② Profil usé

③ Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "Δ", etc.) moulé sur le flanc du pneu.

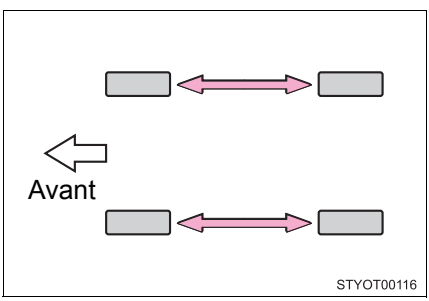
Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur l'un d'eux.

Permutation des pneus

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de permuter les roues aux mêmes périodicités que leur contrôle.

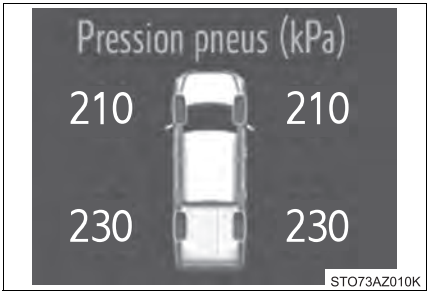
Après la permutation, n'oubliez pas d'initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.



Système d'alerte de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus qui utilise des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus pour détecter un sous-gonflage des pneus avant que des problèmes sérieux surviennent.

- La pression des pneus détectée par le système d'alerte de pression des pneus est affichable à l'écran multifonctionnel.



- Si la pression des pneus devient inférieure à un niveau prédéterminé, le conducteur est en averti par une indication à l'écran et un témoin d'alerte.

◆ Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

Que vous remplaciez un pneu seulement ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Quand des valves et émetteurs neufs d'avertissement de basse pression des pneus sont installés, des nouveaux codes d'identification doivent être enregistrés dans l'ordinateur d'avertissement de pression des pneus et le système d'avertissement de basse pression des pneus doit être initialisé.

◆ Initialisation du système témoin de basse pression des pneus

■ Il faut initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus dans les cas suivants:

- Lorsque vous permutez les roues.
- Lorsque vous corrigez la pression de gonflage des pneus, par exemple après un changement de dimensions de pneus. (Lorsque plusieurs pressions sont préconisées)
- Après déclaration des codes d'identification. (→P. 423)

Quand le système d'avertissement de basse pression des pneus est initialisé, la pression de gonflage courante est enregistrée comme pression de référence.

■ **Comment initialiser le système d'alerte de pression des pneus**

1 Garez le véhicule en lieu sûr et mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

L'initialisation ne peut pas être faite pendant que le véhicule roule.

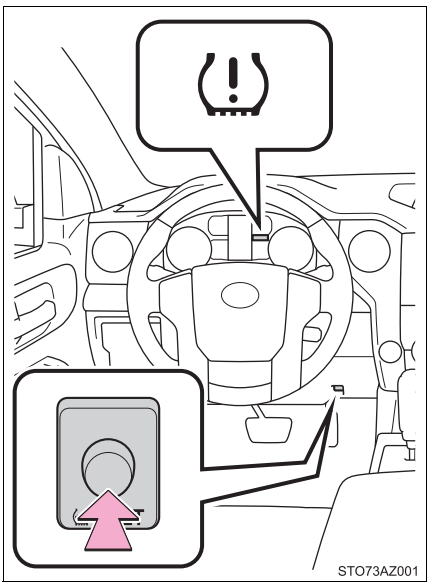
2 Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. (→P. 543)

Gonflez bien les pneus à la pression de gonflage à froid préconisée. Le système d'avertissement de basse pression des pneus fonctionnera sur la base de ce niveau de pression.

3 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

4 Appuyez longuement sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus, jusqu'à ce que le témoin d'alerte de pression des pneus clignote 3 fois.

Un message est affiché à l'écran multifonctionnel. Par ailleurs, l'écran multifonctionnel affiche "--" en lieu et place de la pression de gonflage de chaque pneu pendant que le système d'alerte de pression des pneus en détermine la position.



5 Roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

L'initialisation est terminée lorsque le système a déterminé la position de chaque pneu et en affiche la pression de gonflage à l'écran multifonctionnel.

Il peut arriver que l'initialisation prenne plus de 30 minutes environ dans certaines situations, notamment lorsque le véhicule doit marquer un long arrêt à un feu de circulation, etc. (→P. 428)

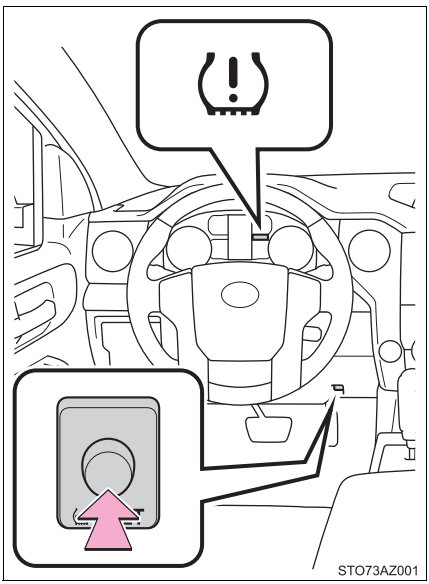
◆ Déclaration des codes d'identification

Chaque valve à émetteur d'alerte de pression des pneus possède un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est nécessaire d'en déclarer le code d'identification.

Pour déclarer les codes d'identification, appliquez la procédure suivante:

1 Appuyez 3 fois sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus, jusqu'à ce que le témoin d'alerte de pression des pneus clignote lentement à 3 reprises.

Un message s'affiche ensuite à l'écran multifonctionnel. Pendant que la déclaration est en cours, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé, et l'écran multifonctionnel affiche "--" en lieu et place de la pression de gonflage de chaque pneu.



2 Roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

La déclaration est terminée lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint et l'écran multifonctionnel affiche la pression de gonflage de chaque pneu.

Il peut arriver que la déclaration prenne plus de 30 minutes environ dans certaines situations, notamment lorsque le véhicule doit marquer un long arrêt à un feu de circulation, etc. (→P. 428)

Après avoir déclaré les codes d'identification, veillez à initialiser le système d'alerte de pression des pneus. (→P. 421)

■ **Quand changer les pneus de votre véhicule**

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus et les jantes**

Si le code d'identification de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

■ **Longévité des pneus**

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

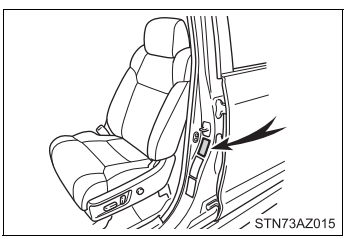
■ **Vérification de routine de la pression de gonflage des pneus**

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à contrôler la pression de gonflage des pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

■ **Charge maximum des pneus**

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneumatique de remplacement, une fois divisée par 1,10, est supérieure à la moitié du poids nominal brut sur essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).

Pour le GAWR, voir l'étiquette de certification. Pour la charge maximale du pneu, voir la limite de charge à la pression maximale de gonflage à froid mentionnée sur le flanc du pneu.
(→P. 550)



■ **Types de pneu**

● Pneus été

Les pneus d'été sont conçus pour la conduite à grande vitesse et sont dès lors les mieux adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Sachant que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les 4 roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Nous vous conseillons d'utiliser des pneus neige si vous roulez sur des routes enneigées ou verglacées. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 325)

■ **Initialisation du système témoin de basse pression des pneus**

Procédez à l'initialisation du système avec les pneus gonflés à la pression préconisée.

■ **Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement**

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ **Situations dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionnement normalement**

● Dans les cas suivants, il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement.

- Si vous utilisez d'autres jantes que celles d'origine Toyota.
- Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas conforme à la monte d'origine.
- Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas de la taille prescrite.
- Le véhicule est équipé de chaînes à neige, etc.
- Le véhicule est équipé d'un pneu zéro pression à soutien auxiliaire.
- Si un film teinté perturbant les signaux des ondes radio est installé sur les vitres.
- Si vous utilisez une roue dépourvue de valve à émetteur d'alerte de pression des pneus.
- Si le code d'identification des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré dans le calculateur d'alerte de pression des pneus.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, particulièrement autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage est de beaucoup supérieure à la préconisation.

● Les performances peuvent se dégrader dans les situations suivantes.

- Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil

Si l'information de position des pneus n'est pas correctement indiquée du fait des conditions de réception des ondes radio, vous pouvez corriger le problème en roulant avec le véhicule afin de faire varier ces conditions.

● Lorsque le véhicule est en stationnement, le temps nécessaire à l'alerte pour se déclencher ou disparaître peut être plus long.

● Lorsque le pneu perd rapidement de la pression, par exemple lorsqu'il éclate, il peut arriver que l'alerte ne fonctionne pas.

■ **L'opération d'initialisation**

- Veillez à effectuer une initialisation après avoir corrigé la pression de gonflage des pneus.
  Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont froids avant d'effectuer une initialisation ou de corriger la pression de gonflage.
- Si vous avez accidentellement mis le contacteur de démarrage sur arrêt pendant l'initialisation, il n'est pas nécessaire d'appuyer à nouveau sur le bouton pour réinitialiser, car l'initialisation sera automatiquement relancée la prochaine fois que vous mettrez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- Si vous appuyez accidentellement sur le bouton de réinitialisation alors qu'il n'était pas nécessaire d'effectuer une initialisation, corrigez la pression de gonflage à la valeur préconisée alors que le pneus sont froids, puis effectuez à nouveau un initialisation.
- Pendant que le système détermine la position de chaque pneu, et donc que les pressions de gonflage n'en sont pas affichées à l'écran multifonctionnel, si un pneu perd de la pression, le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume.

■ **Comportement du système d'alerte de pression des pneus**

Le système d'alerte de pression des pneus ne donne pas l'alerte de la même manière selon les conditions dans lesquelles il a été initialisé. Pour cette raison, il peut arriver que le système donne l'alerte même si la pression n'atteint pas un niveau suffisamment bas, ou si la pression augmente par rapport à celle à laquelle les pneus étaient gonflés au moment de son initialisation.

■ **En cas d'échec de l'initialisation du système d'alerte de pression des pneus**

Il peut arriver que l'initialisation soit plus longue si vous roulez avec le véhicule sur une route non revêtue. Pour effectuer l'initialisation, roulez si possible sur une route revêtue. Selon les conditions dans lesquelles vous utilisez le véhicule et l'état des pneus, il faut environ 10 à 30 minutes pour que l'initialisation s'achève. Si l'initialisation n'est pas terminée après 10 à 30 minutes environ de roulage, continuez à rouler pendant quelques minutes.

Si le système n'affiche pas la pression de gonflage de chaque pneu après environ 1 heure de roulage, appliquez la procédure suivante.

- Stationnez le véhicule en lieu sûr pendant 20 minutes environ. Ensuite, roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

Toutefois, dans les situations suivantes, la pression de gonflage des pneus n'est pas mémorisée et le système ne fonctionne pas normalement. Recommencez l'initialisation depuis le début.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- À l'issue de l'initialisation, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé 20 minutes environ pendant la marche du véhicule.

Si la pression de gonflage de chaque pneu n'est toujours pas affichée, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Certification du système témoin de basse pression des pneus

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: PAXPMVC015

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

TRW Automotive
Tire Pressure Monitoring Sensor
FCC ID: GQ4-72T

This device complies with Part 15 of the FCC Rules.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation of this device.

WARNING: Changes or modifications not expressly approved by TRW Automotive U.S. LLC could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Model:PMV-C015

NOTE

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioé lectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

TRW Automotive
Tire Pressure Monitoring Sensor
Model: 335098
IC: 1470A-53T
MADE IN U.S.A

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with RSS Standards of Industry Canada.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.
Le present appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicable aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisee aux deux conditions suivantes:
1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage.
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioelectrique subi, meme si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

WARNING: Changes or modifications not expressly approved by TRW Automotive U.S. LLC could void the user's authority to operate the equipment.

The term "IC:" before the radio certification number only signifies that Industry Canada technical specifications were met.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous vérifiez ou remplacez des pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
À défaut, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil.
  De même, ne pas utiliser sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne pas monter des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Ne pas utiliser sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne pas monter sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne pas monter des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule.
  Ne pas utiliser des pneus dont vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.

Lors de l'initialisation du système témoin de basse pression des pneus

N'appuyez pas sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus sans avoir corrigé au préalable la pression des pneus à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait effectivement normale.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu**

- Lors de la dépose ou de la pose des jantes, pneus ou valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus peuvent être endommagés s'ils ne sont pas manipulés correctement.
- Assurez-vous de remonter les capuchons sur les valves. Si vous ne remontez pas les capuchons sur les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, l'eau peut pénétrer à l'intérieur et les coller.
- Lorsque vous remplacez les capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Lorsque vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire agréé Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. Veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage lorsque vous remplacez le pneu. (→P. 421)

■ **Conduite sur des routes accidentées**

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est déformé ou parsemé de nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée très déformée.

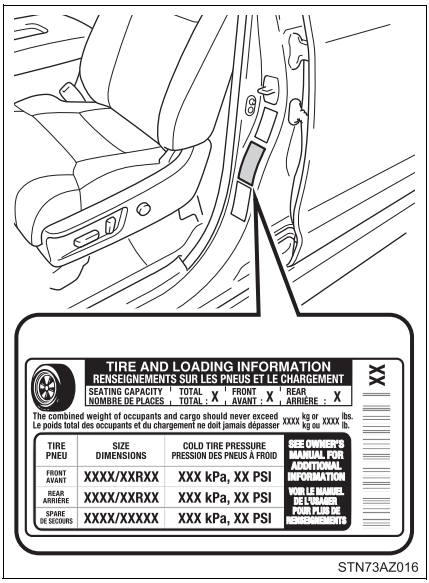
■ **Si le pression de gonflage de chaque pneu devient insuffisante en roulant**

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Pression de gonflage des pneus

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage à froid recommandée et les dimensions des pneus sont indiquées sur l'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement.
(→P. 543)

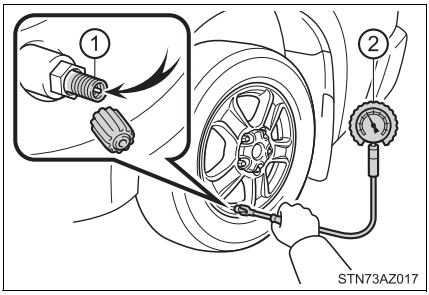


STN73AZ016

Procédure de vérification et de réglage

① Valve du pneu

② Manomètre pour pneumatiques



1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

2 Appuyez l'embout du manomètre pour pneus sur la valve.

3 Lisez la pression sur les graduations du manomètre.

4 Si la pression de gonflage n'est pas conforme au niveau recommandé, ajustez la pression.
Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur centre de la valve pour dégonfler.

5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

6 Remettez en place le capuchon de valve.

■ Intervalle de vérification de la pression de gonflage des pneus

Vous devriez vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.
Ne pas oublier de vérifier la roue de secours.

■ Effets d'une pression incorrecte de gonflage des pneus

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Dégradation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise tenue de route
- Dégradation de la longévité des pneus par suite de l'usure
- Augmentation des risques d'accident
- Sollicitation accrue du groupe motopropulseur, pouvant entraîner une panne

Si un pneu doit être gonflé souvent, faites le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Directives de vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez systématiquement un manomètre pour pneumatiques.
  Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement à son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la marche du véhicule, car le pneu s'échauffe. Ne pas dégonfler les pneus après avoir roulé.
- Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

AVERTISSEMENT

Une pression adéquate est essentielle à la performance des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et entraîner un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d'air entre le pneu et la jante
- Déformation de la jante et/ou endommagement du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu pendant la marche du véhicule (suite à un choc sur la route, joints de dilatation, décrochements dans la chaussée, etc.)

NOTE

Lorsque vous vérifiez et réglez la pression des pneus

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.
Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air et par conséquent une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Jantes

Si une roue est voilée, fissurée ou très corrodée, vous devriez la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Choix des roues

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.
Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est "déport".

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

Précautions avec les jantes en aluminium (sur modèles équipés)

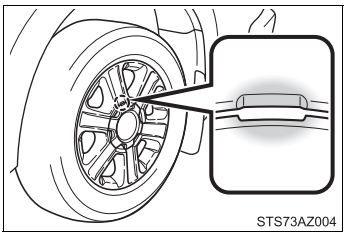
- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation, de réparation ou de remplacement des pneumatiques, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

Lorsque vous remplacez les roues

Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes.
(→P. 421)

Lorsque vous montez l'enjoliveur de roue (sur certains modèles)

Alignez les encoches de la roue et de l'enjoliveur.



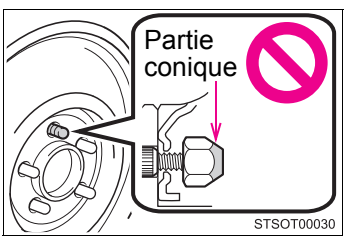
AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplacez les roues

- Ne pas monter des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

Lorsque vous remontez les écrous de roue

- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leur partie conique vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leur partie conique tournée vers l'extérieur, la roue risque de casser et éventuellement de se détacher du véhicule, ce qui peut conduire à un accident grave, voire mortel.



- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.

NOTE

■ **Remplacement des capteurs de pression et des émetteurs**

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien agréé. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Toyota avec votre véhicule. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus sont susceptibles de ne pas fonctionner normalement avec les jantes d'autres marques.

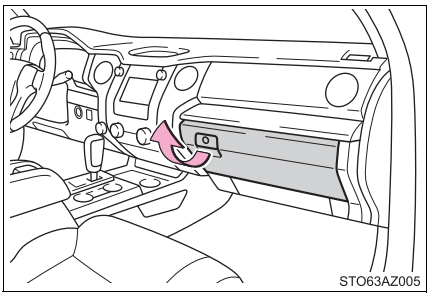
Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

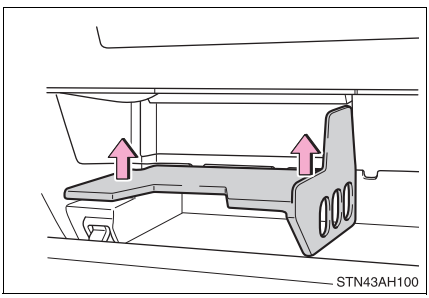
Méthode de retrait

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

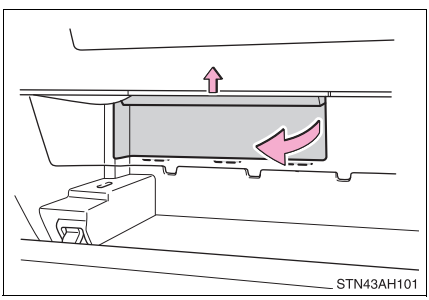
2 Ouvrez la boîte à gants.



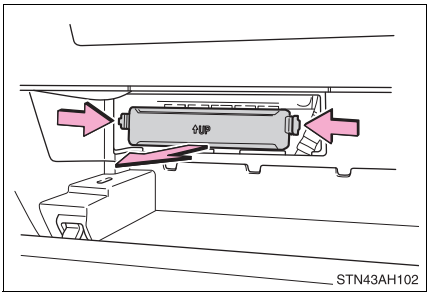
3 Retirez le rangement.



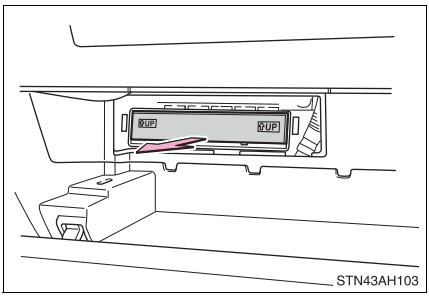
4 Retirez le couvercle en le poussant vers le haut tout en le tirant à vous.



5 Retirez le couvercle du filtre.



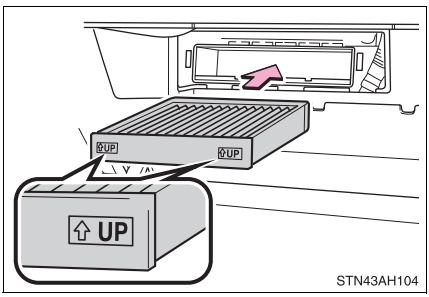
6 Sortez le filtre de son logement.



Méthode de remplacement

Retirez le filtre de climatisation et remplacez-le par un neuf.

La flèche du repère "↑UP" sur le filtre doit pointer vers le haut.



Intervalle de vérification

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut devoir être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, veuillez vous reporter au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".)

Si le débit d'air des évents diminue de façon considérable

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

NOTE

Lorsque vous utilisez le système de climatisation

Veillez à ce que le filtre soit toujours en place.
Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

Pile de la clé électronique/télécommande du verrouillage centralisé*

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Vous aurez besoin des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium modèle CR2016 (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou CR2032 (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

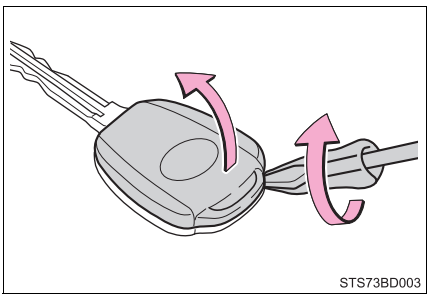
Remplacement de la pile

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

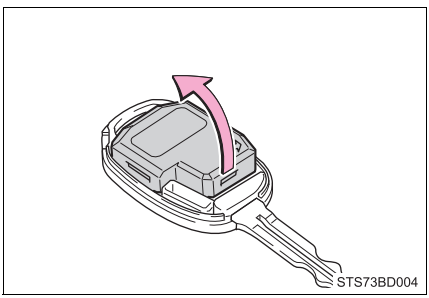
1 Retirez le cache.

Pour éviter d'endommager la clé, couvrez la lame du tournevis avec un chiffon.

Pour éviter le démontage des boutons, orientez vers le bas la surface comportant les boutons.



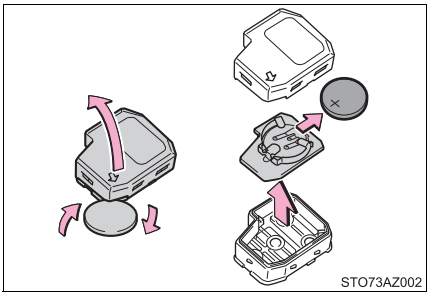
2 Retirez le module.



*: Sur modèles équipés

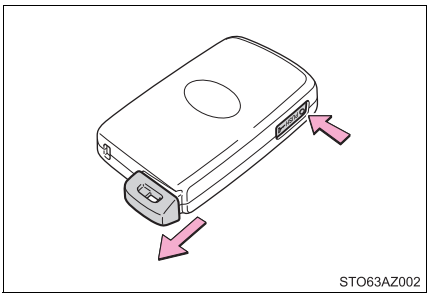
3 Ouvrez le boîtier avec une pièce de monnaie protégée avec du ruban adhésif, etc., et retirez la pile usagée.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.



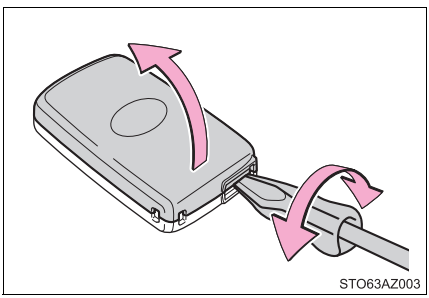
▶ Véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”

1 Tirez la clé conventionnelle.



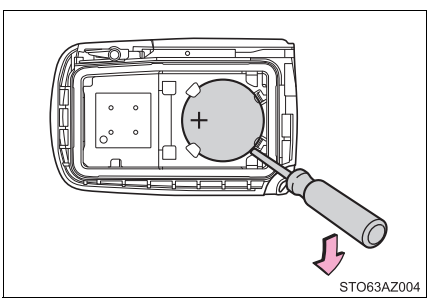
2 Retirez le cache.

Pour éviter d’endommager la clé, couvrez la lame du tournevis avec un chiffon.



3 Retirez la pile vide.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.



■ **Utilisez une pile au lithium modèle CR2016 (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou CR2032 (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

- Vous pouvez acheter les piles chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'appareils électriques ou chez les photographes.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" (sur modèles équipés) et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas normalement.
- La portée utile est réduite.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pile et autres petites pièces démontées**

Tenir hors de portée des enfants. Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Certification de la pile au lithium**

ATTENTION: RISQUE D'EXPLOSION EN CAS DE REMPLACEMENT DE LA PILE PAR UN MODÈLE DE TYPE INCORRECT. RESPECTER LES INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION DES PILES USAGÉES

⚠ NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
  La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne pas toucher ou déplacer un autre composant interne à la télécommande.
- Ne pas tordre les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

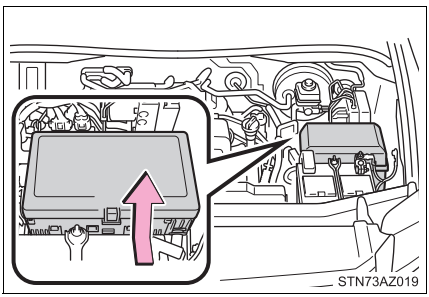
Si certains composants électriques ne fonctionnent pas, il se pourrait qu'un fusible ait grillé. Si cela se produit, vérifiez et remplacez les fusibles en question.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

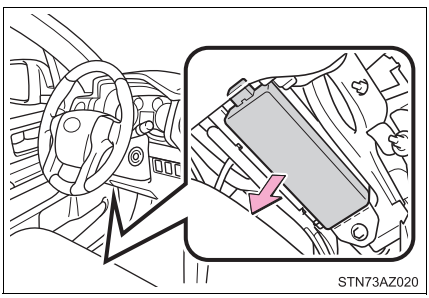
▶ Compartiment moteur

Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.



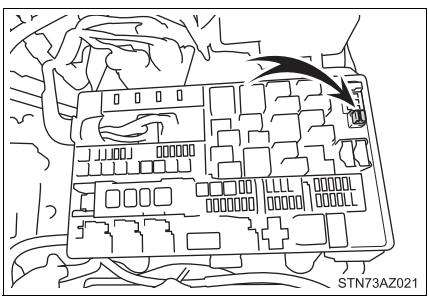
▶ Sous le tableau de bord

Retirez le cache.



3 Retirez le fusible avec la pince d'extraction.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de la pince d'extraction.



4 Vérifiez si le fusible est grillé.

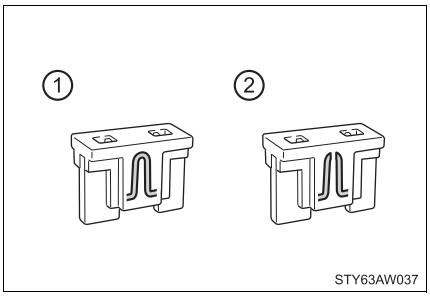
① Fusible normal

② Fusible grillé

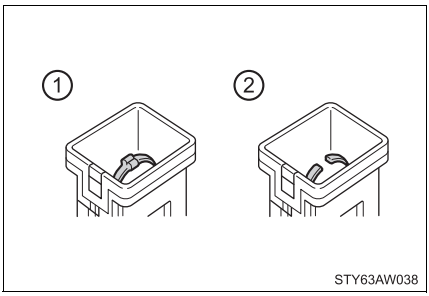
Types A et B:
Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type C:
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

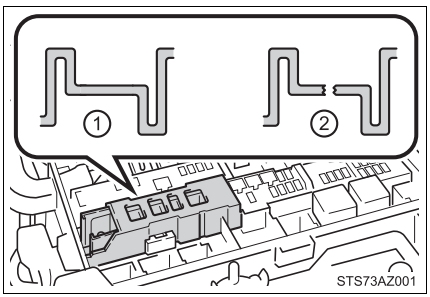
▶ Type A



▶ Type B



▶ Type C



■ **Après avoir remplacé un fusible**

- Si les éclairages ne s'allument pas après que le fusible ait été remplacé, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 449)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque de panne et d'incendie

Respectez les précautions suivantes.
Sinon, vous risquez de causer des dommages au véhicule, voire un incendie ou un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à celui indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne pas modifier les fusibles ou les boîtes à fusibles.

NOTE

Avant de remplacer un fusible

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer l'anomalie par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Ampoules

Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. Le niveau de difficulté du remplacement varie selon l'ampoule. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, faites appel à votre concessionnaire Toyota.

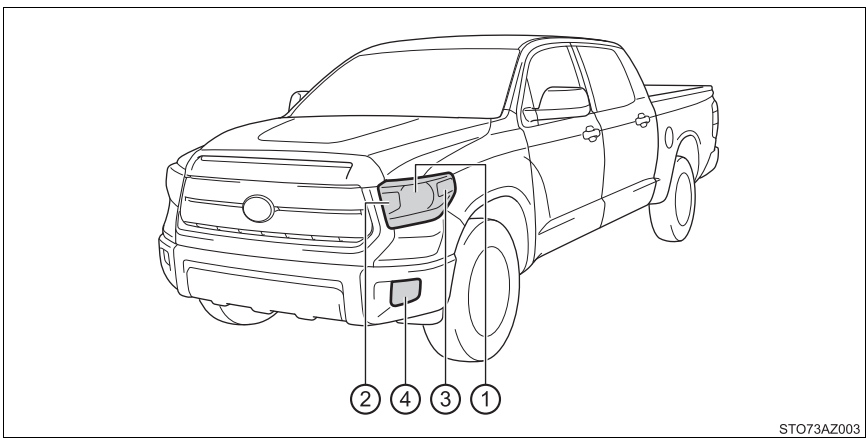
Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer. (→P. 546)

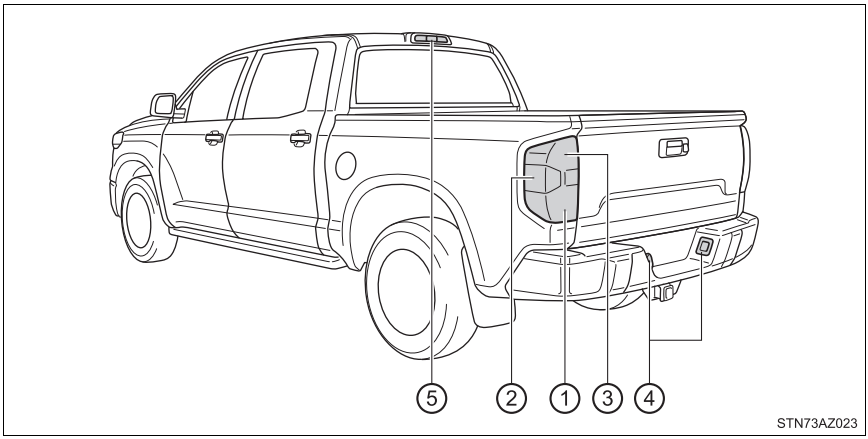
Emplacement des ampoules

■ **Avant**



① Projecteurs (type à ampoule)
② Feux de stationnement/clignotants avant (type à ampoule)
③ Feux de position latéraux avant
④ Antibrouillards (type à ampoule) (sur modèles équipés)

■ **Arrière**



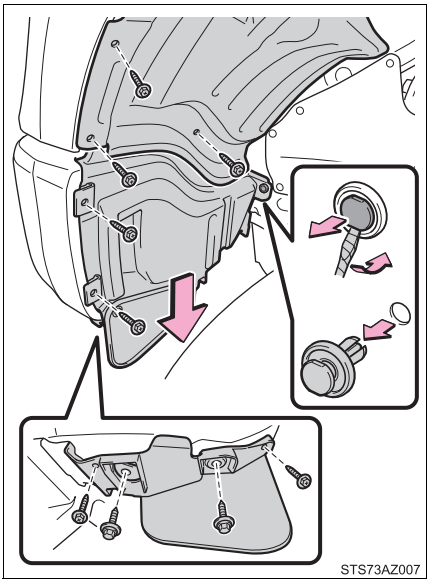
① Feux stop/arrière et de position arrière
② Feux de recul
③ Clignotants arrière
④ Éclairages de plaque d'immatriculation
⑤ Troisième feu stop et éclairages de chargement

Remplacement des ampoules

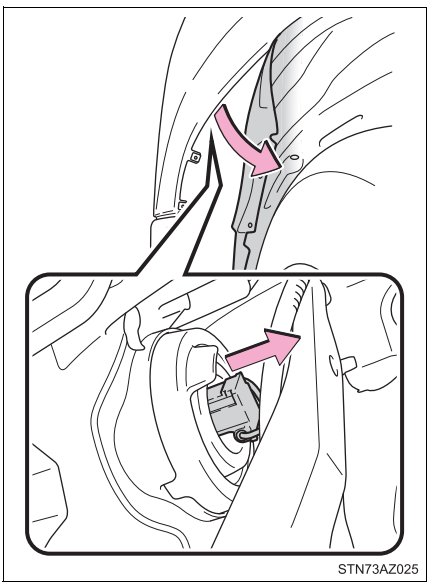
■ Projecteurs (type à ampoule)

1 Pour dégager assez d'espace pour travailler, tournez le volant de direction du côté opposé à celui de l'ampoule à remplacer. Retirez les vis et le clip de doublure d'aile, et retirez la doublure d'aile.

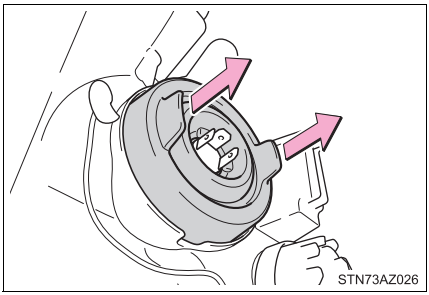
Tournez le volant à gauche pour remplacer l'ampoule droite, et tournez le volant à droite pour remplacer l'ampoule gauche.



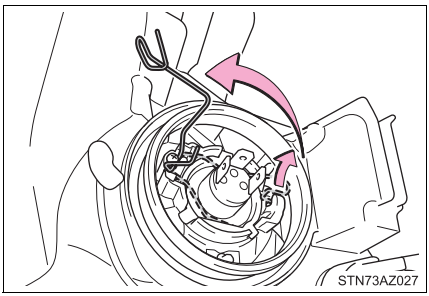
2 Ouvrez la doublure d'aile et débranchez le connecteur.



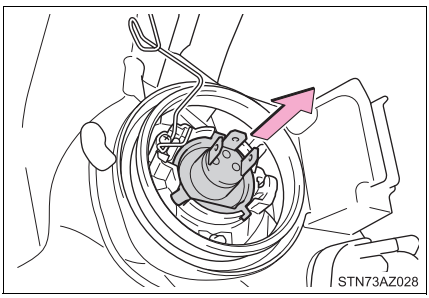
3 Retirez le cache en caoutchouc.



4 Défaites le ressort de fixation d'ampoule.

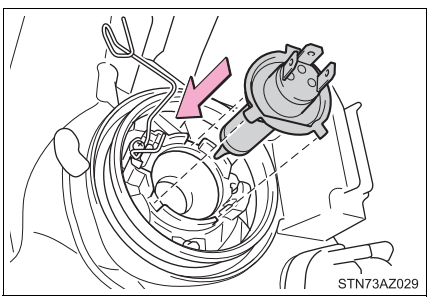


5 Retirez l'ampoule.

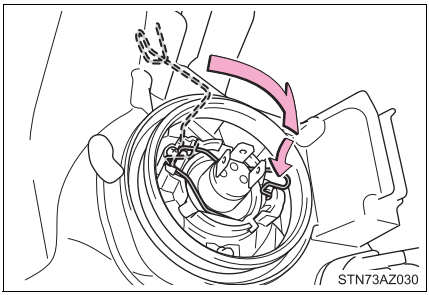


6 Mettez en place l'ampoule neuve.

Pour monter l'ampoule neuve, alignez les ergots de l'ampoule avec les découpes du logement.

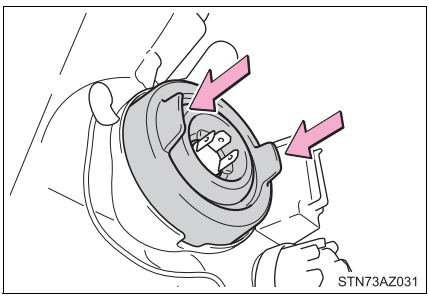


7 Remontez le ressort de fixation d'ampoule.

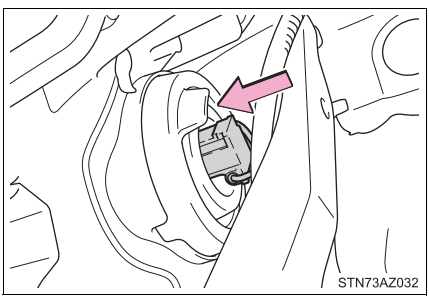


8 Remontez le cache en caoutchouc.

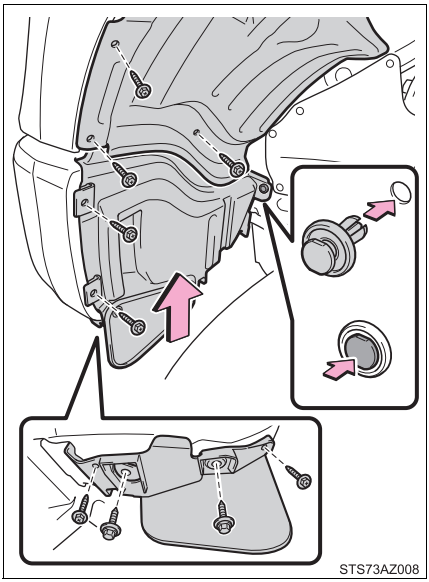
Lorsque vous remontez le cache en caoutchouc: →P. 463



9 Remontez le connecteur.

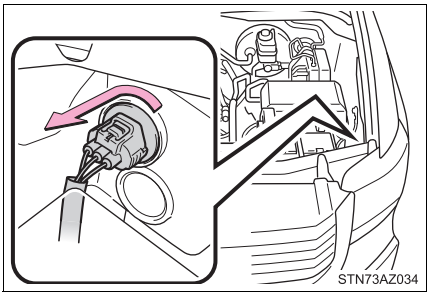


10 Remontez la doublure d'aile et remettez les vis et le clip.

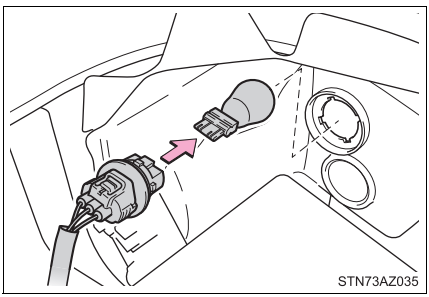


■ Feux de stationnement/clignotants avant (projecteurs de type à ampoule)

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

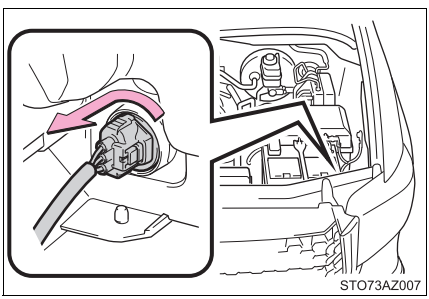


2 Retirez l'ampoule.

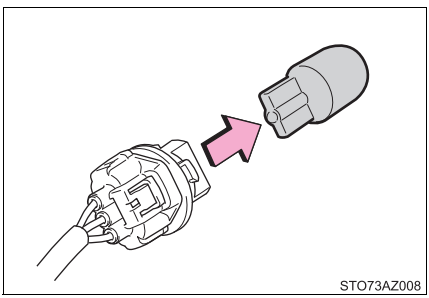


■ Clignotants avant (projecteurs de type à DEL)

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



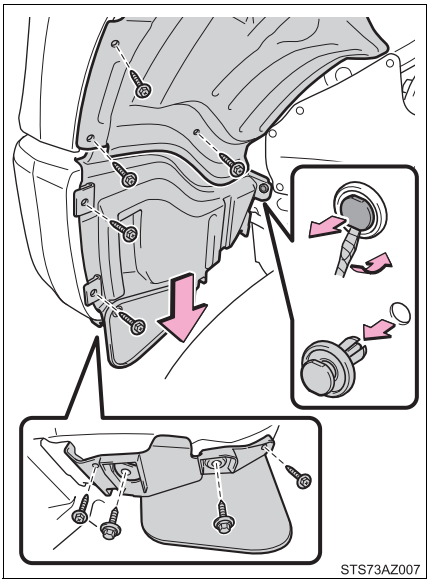
2 Retirez l'ampoule.



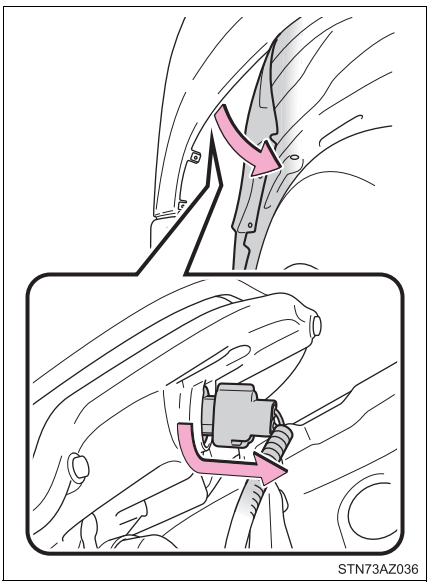
■ Feux de position avant

1 Pour dégager assez d'espace pour travailler, tournez le volant de direction du côté opposé à celui de l'ampoule à remplacer. Retirez les vis et le clip de doublure d'aile, et retirez la doublure d'aile.

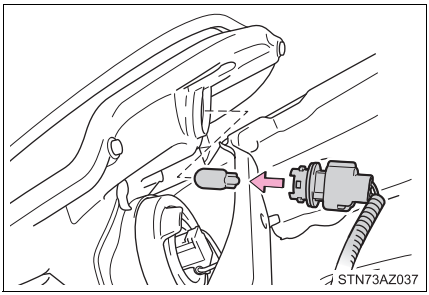
Tournez le volant à gauche pour remplacer l'ampoule droite, et tournez le volant à droite pour remplacer l'ampoule gauche.



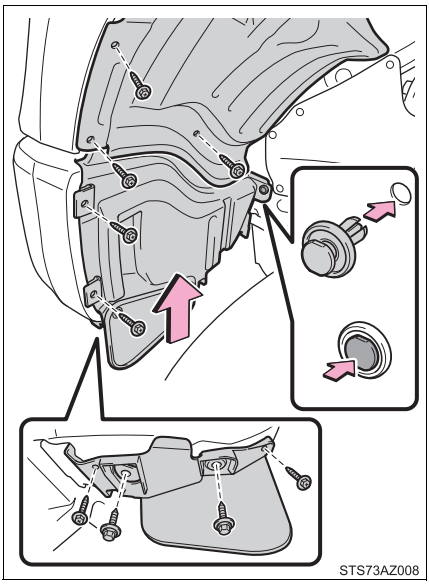
2 Ouvrez la doublure d'aile et tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



3 Retirez l'ampoule.



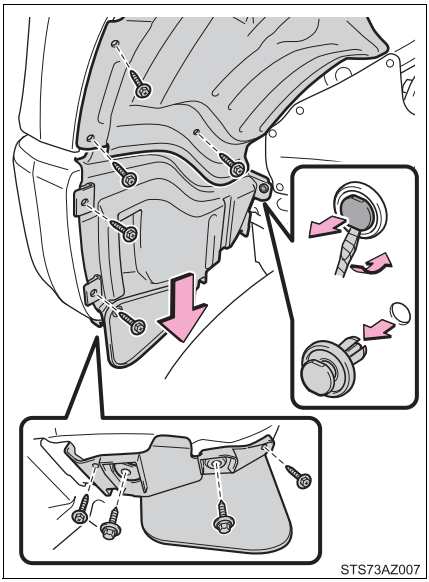
4 Remontez la doublure d'aile et remettez les vis et le clip.



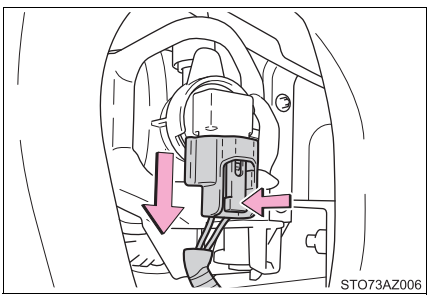
■ Projecteurs antibrouillard-type à ampoule (sur modèles équipés)

1 Pour dégager assez d'espace pour travailler, tournez le volant de direction du côté opposé à celui de l'ampoule à remplacer. Retirez les vis et le clip de doublure d'aile, et retirez la doublure d'aile.

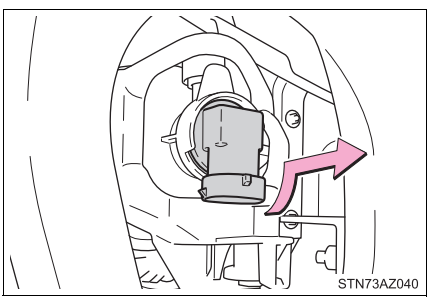
Tournez le volant à gauche pour remplacer l'ampoule droite, et tournez le volant à droite pour remplacer l'ampoule gauche.



2 Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

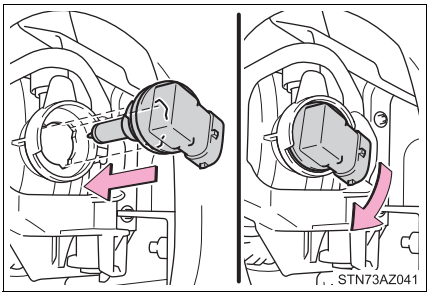


3 Tournez l'ampoule vers la gauche.



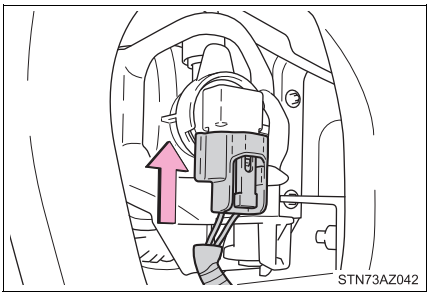
4 Mettez en place l'ampoule neuve.

Alignez les 3 pattes de l'ampoule avec le support, et enfoncez.
Tournez-la vers la droite pour la mettre en place.

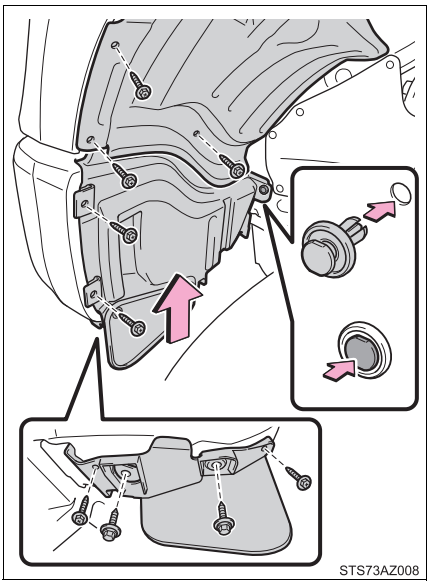


5 Remontez le connecteur.

Agitez avec précaution le culot de l'ampoule pour vérifier qu'il est bien monté, allumez une fois les projecteurs antibrouillard et confirmez visuellement que la lumière ne filtre pas au travers du support.

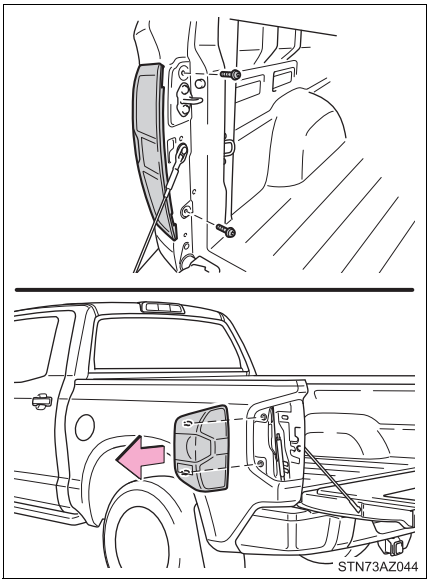


6 Remontez la doublure d'aile et remettez les vis et le clip.



■ Feux stop/arrière et de position latéraux arrière, feux de recul et clignotants arrière

1 Retirez les boulons et le bloc optique arrière.

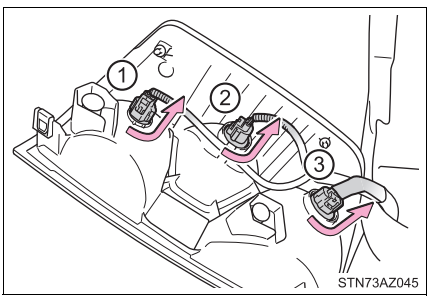


2 Tournez les culots d'ampoule vers la gauche.

① Clignotant arrière

② Feu de recul

③ Feu stop/arrière et feu de position latéral arrière

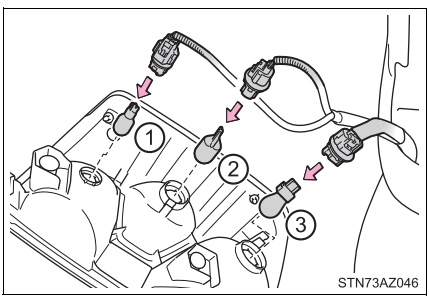


3 Retirez l'ampoule.

① Clignotant arrière

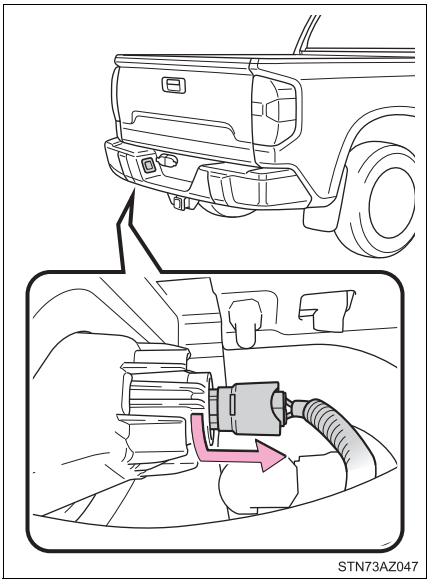
② Feu de recul

③ Feu stop/arrière et feu de position latéral arrière

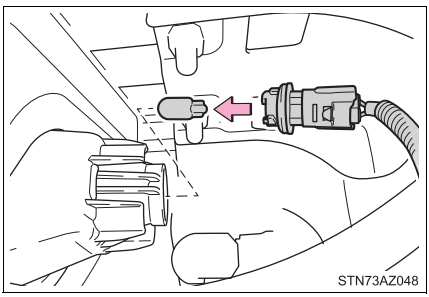


■ Éclairages de plaque d'immatriculation

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

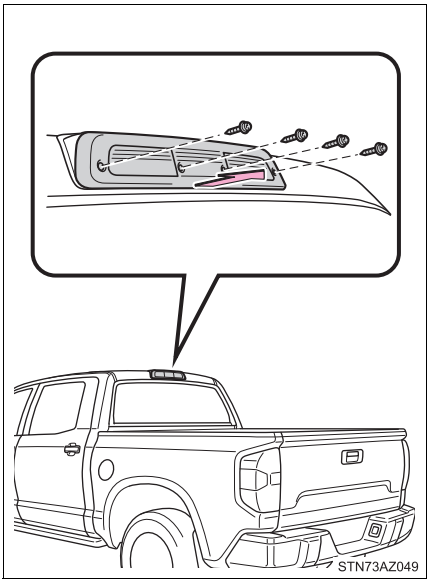


2 Retirez l'ampoule.



■ Troisième feu stop et éclairages de chargement

1 Retirez les vis et le cabochon.

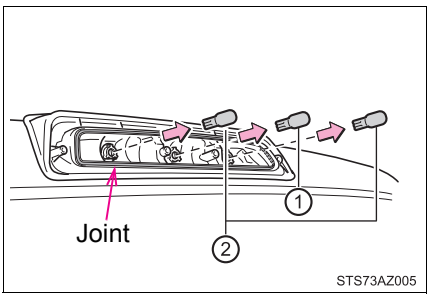


2 Retirez l'ampoule.

① Troisième feu stop

② Éclairages de chargement

Au moment de remonter l'optique extérieure, confirmez que le joint est bien en place au fond de la gorge du réflecteur.



■ Remplacement des ampoules suivantes

Si l'une des ampoules énumérées ci-après est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

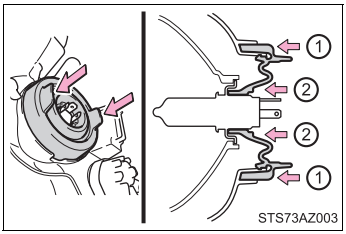
- Éclairages de jour/feux de stationnement (type à DEL)
- Clignotants latéraux (sur modèles équipés)
- Éclairages extérieurs de seuil (sur modèles équipés)

■ **Lorsque vous remontez le cache en caoutchouc du projecteur**

Assurez-vous que le cache en caoutchouc est bien en place.

① Emboîtez fermement le cache en caoutchouc à sa circonférence extérieure.

② Poussez le cache en caoutchouc sur l'ampoule pour l'emboîter jusqu'à ce qu'il soit possible d'en voir la fiche.



■ **Lorsque vous remplacez les ampoules**

Confirmez que le culot de l'ampoule est bien monté dans son support et que la lumière ne filtre pas au travers de ce dernier.

■ **Feux à DEL**

Les projecteurs (type à DEL), les projecteurs antibrouillard (type à DEL), les feux de stationnement (type à DEL), les éclairages de jour et les clignotants latéraux sont constitués d'un ensemble de DEL (diodes électroluminescentes). Si l'une des DEL est défaillante, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer le feu.

■ **Accumulation de condensation sur la lentille**

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du projecteur.

AVERTISSEMENT

Remplacement des ampoules

- Éteignez les feux. Ne pas essayer de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux.
  Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsque vous ne pouvez pas faire autrement que de tenir l'ampoule par le verre, utilisez un chiffon propre et sec pour éviter d'y laisser des traces humides ou grasses.
  Par ailleurs, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber au sol, elle risque de se casser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique. Cela est susceptible d'endommager les feux ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.
- Ne pas tenter de réparer ou démonter l'ampoule, son culot, le faisceau électrique ou tout autre sous-organe.
  Vous risqueriez en effet de vous blesser gravement par choc électrique.

Pour éviter tout dommage ou incendie

- Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.
- Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule avant de la monter pour éviter toute surchauffe.

En cas de problème 7

7-1. Informations à connaître
Feux de détresse 466
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 467
Si le véhicule est piégé par une montée des eaux 469

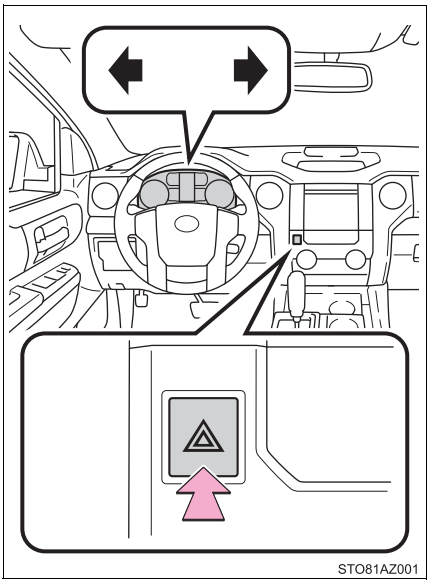
7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué..... 470
Si vous suspectez un problème..... 475
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation..... 476
Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche..... 477
Si un message d'alerte s'affiche..... 485
En cas de crevaison..... 501
Si le moteur ne démarre pas..... 516
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")..... 518
Si la batterie du véhicule est déchargée..... 520
Si votre véhicule surchauffe..... 524
Si le véhicule est bloqué..... 527

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à avertir les autres usagers de la route que le véhicule est contraint à l'arrêt pour cause de panne, etc.

Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants sont en fonctionnement.
Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.



Feux de détresse

Si vous laissez les feux de détresse en fonctionnement trop longtemps alors que le moteur est arrêté, la batterie risque de se décharger.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

▶ Si le sélecteur de vitesses est mis sur N

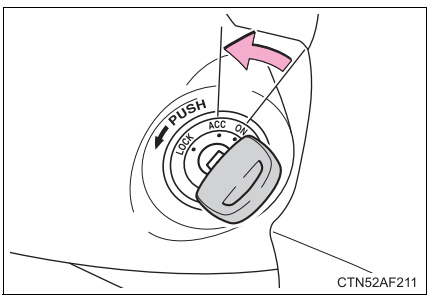
3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

4 Arrêtez le moteur.

▶ Si le sélecteur de vitesses est bloqué et ne peut pas être mis sur N

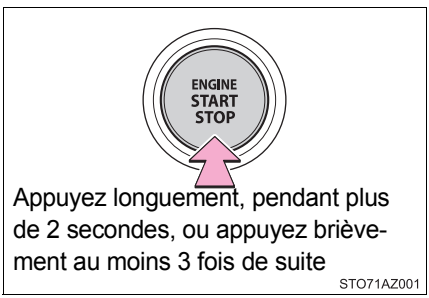
3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

4 Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Arrêtez le moteur en mettant le contacteur de démarrage sur ACC.



CTN52AF211

4 Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Pour arrêter le moteur, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes de suite, ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite.



Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite
STO71AZ001

5 Arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule

- Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant de direction. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.
- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne jamais essayer d'enlever la clé, sous peine de bloquer le volant de direction.

Si le véhicule est piégé par une montée des eaux

Dans le cas où le véhicule se trouverait submergé par l'eau, restez calme et appliquez la procédure suivante.

- Commencez par détacher la ceinture de sécurité.
- Si vous pouvez ouvrir la porte, faites-le et évacuez le véhicule.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir la porte, utilisez le lève-vitre électrique pour ouvrir la vitre, et évacuez le véhicule par la fenêtre.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir la vitre avec le lève-vitre électrique, restez calme, patientez que le niveau d'eau monte à l'intérieur du véhicule jusqu'au point où la pression d'eau s'équilibre entre l'intérieur et l'extérieur, puis ouvrez la porte et évacuez le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'un marteau brise-vitre* pour évacuer en urgence

Vous pouvez briser les vitres latérales avant et arrière avec un marteau d'urgence* utilisé pour une évacuation d'urgence. En revanche, un marteau brise-vitre ne peut pas briser en éclats le pare-brise, car il est en verre feuilleté.

*: Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du commerce pour tout complément d'information sur les marteaux brise-vitres.

■ Évacuation du véhicule par la fenêtre

Dans certains cas, il n'est pas possible de sortir du véhicule par la fenêtre à cause de la position assise, la morphologie du passager, etc.
Lorsque vous utilisez un marteau brise-vitre, prenez en compte l'emplacement de votre siège et la taille d'ouverture de la fenêtre afin de faire en sorte qu'elle soit accessible et suffisamment grande pour permettre l'évacuation.

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à panier ou à plateau.
Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

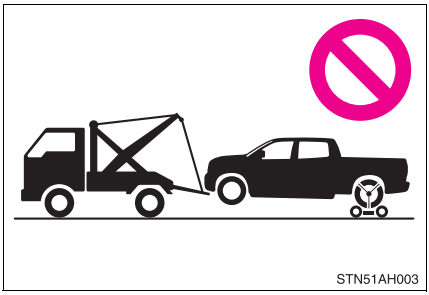
Situations dans lesquelles il est nécessaire de prendre contact avec un concessionnaire avant de remorquer

Les phénomènes suivants peuvent être le signe d'un problème de transmission. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant de remorquer.

- Le moteur tourne, mais le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à palan

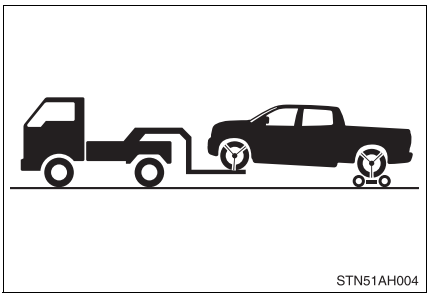
Ne pas remorquer avec un dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.


STN51AH003

Remorquage avec une dépanneuse à panier

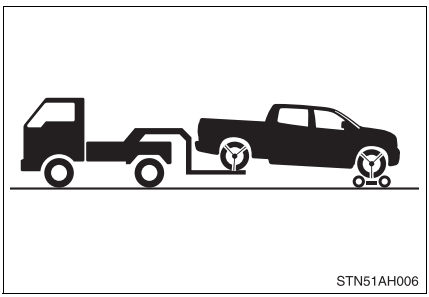
▶ Par l'avant

Placez des chariots de remorquage sous les roues arrière.


STN51AH004

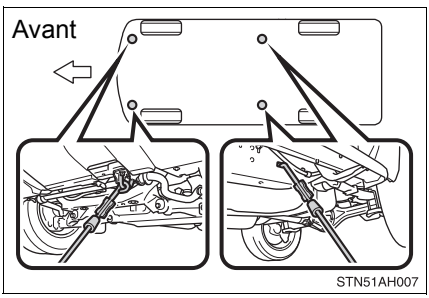
▶ Par l'arrière

Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.


STN51AH006

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

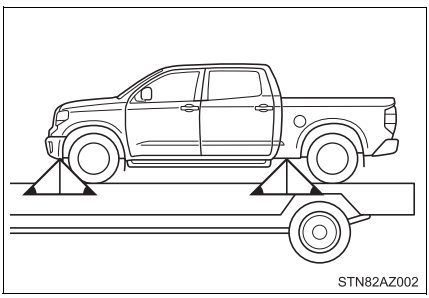
Si votre véhicule est transporté sur une dépanneuse à plateau, il doit être arrimé par les points indiqués sur la figure.



STN51AH007

Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne pas tendre excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.


STN82AZ002

Remorquage de secours

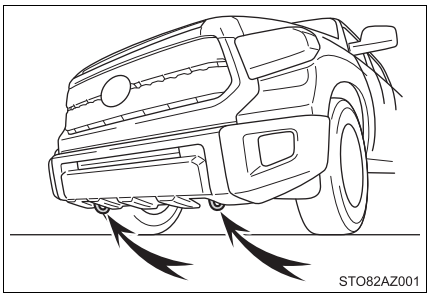
En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse pour porter secours, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide de chaînes ou de câbles attachés à ses crochets de remorquage. Ne le faites que si la route est de bonne qualité, sur tout au plus 50 miles (80 km) et en roulant à moins de 18 mph (30 km/h).

Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

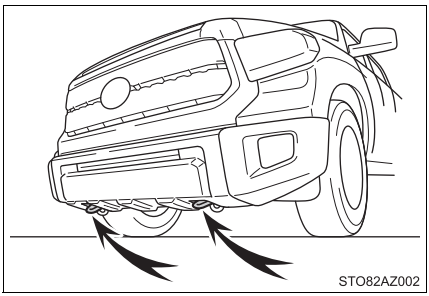
Procédure de remorquage de secours

1 Arrimez solidement les cables ou les chaines aux crochets de remorquage. Prenez soin de ne pas causer de dommages à la carrosserie du véhicule.

▶ Type A



▶ Type B



2 Montez dans le véhicule à remorquer et démarrez le moteur.
Si le moteur ne démarre pas, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

3 Modèles 4WD: Mettez le sélecteur de transmission aux roues avant sur "2WD".

4 Mettez le sélecteur de vitesses sur N et desserrez le frein de stationnement.
Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué. (→P. 223)

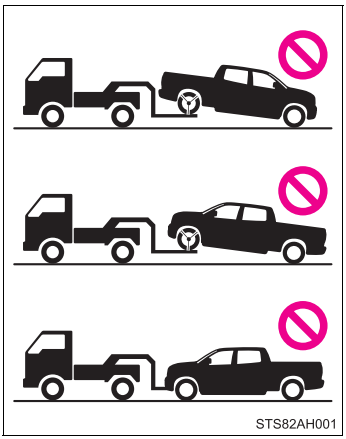
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Lorsque vous remorquez le véhicule

Modèles 2WD: Veillez à transporter le véhicule avec ses quatre roues décollées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les pneus en contact avec le sol, la transmission et les organes associés risquent de subir des dommages, ou un accident risque de se produire suite à un changement de direction du véhicule.

Modèles 4WD: Veillez à transporter le véhicule avec ses quatre roues décollées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les pneus en contact avec le sol, la transmission ou les organes associés risquent de subir des dommages, le véhicule risque de se détacher de la dépanneuse.


STS82AH001

Pendant le remorquage

- Lorsque vous utilisez des câbles ou des chaînes pour remorquer, évitez les démarrages brusques, etc. qui occasionnent un effort excessif sur les crochets de remorquage, les câbles ou les chaînes. Les crochets de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent casser, et les débris peuvent blesser des personnes et causer des dommages importants.
- Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur ARRÊT.
  La possibilité existe que le volant de direction soit bloqué et ne puisse pas être tourné.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à panier**

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":
  Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière avec le contacteur de démarrage sur ARRÊT ou la clé retirée.
  Le mécanisme de l'antivol de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
  Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière avec le contacteur de démarrage sur arrêt.
  Le mécanisme de l'antivol de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Une fois les roues levées, vérifiez à l'opposé du véhicule que la garde au sol est suffisante pour le remorquage. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule s'il est remorqué par une dépanneuse à palan**

Ne pas remorquer le véhicule avec une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule pendant un remorquage de secours**

Ne pas arrimer les câbles ou les chaînes aux organes de suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous remarquez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
  (Il est normal que de l'eau s'écoule de la climatisation après utilisation.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Thermomètre de liquide de refroidissement indiquant en permanence une température supérieure à la normale.
- Voltmètre pointant en permanence sur une valeur supérieure ou inférieure à la normale
- Manomètre de pression d'huile moteur pointant en permanence sur une valeur inférieure à la normale
- Le message d'alerte de température d'huile de transmission automatique est affiché

Symptômes sonores

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du moteur

Symptômes en cours de fonctionnement

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation

Pour réduire au maximum le risque de fuite de carburant lorsque le moteur cale ou en cas d'accident avec déclenchement d'un coussin gonflable, le véhicule est équipé d'un dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation qui arrête d'alimenter le moteur en carburant.

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après le déclenchement de ce dispositif.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT.

2 Redémarrez le moteur.

NOTE

■ **Avant de démarrer le moteur**

Inspectez le sol, sous le véhicule.
Si vous constatez une fuite de carburant sur le sol, le circuit d'alimentation a été endommagé et nécessite d'être réparé. Ne pas redémarrer le moteur.

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Cependant, si cela continue de se produire, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Détail des témoins d'alerte et signaux sonores d'alerte

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
BRAKE (États-Unis) (Canada)	**Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore d'alerte)** • Insuffisance de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage → **Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**
	Témoin d'alerte du circuit de charge Signale une anomalie dans le circuit de charge du véhicule → **Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**
CHECK (États-Unis) (Canada)	**Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de gestion électronique du moteur; • Le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • Le système de gestion électronique de la boîte de vitesses automatique. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
	Témoin d'alerte SRS Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de coussins gonflables SRS ; • Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
ABS (États-Unis)  (Canada)	**Témoin d'alerte ABS** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système ABS; ou • Le système d'aide au freinage d'urgence → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
	**Témoin d'alerte de réserve de carburant** ▶ **Réservoir de carburant standard** Signale qu'il reste moins de 4,0 gal. (15.0 L, 3,3 Imp.gal.) environ dans le réservoir de carburant ▶ **Réservoir de carburant de grande contenance** Signale qu'il reste environ 3,8 gal. (14.4 L, 3,2 Imp.gal.) ou moins dans le réservoir de carburant → **Refaites le plein du véhicule.**
	**Témoin de rappel de ceinture de sécurité (signal sonore d'alerte)*1** Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité → **Attachez la ceinture de sécurité.** **Si le siège passager avant est occupé, il faut aussi que la ceinture de sécurité soit attachée de ce côté pour que le témoin d'alerte (signal sonore d'alerte) s'éteigne.**
	**Témoin d'alerte principal** Le témoin d'alerte s'allume, accompagné d'un signal sonore, et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie. → **P. 485**
PARK (États-Unis)  (Canada)	**Témoin d'alerte de frein de stationnement (signal sonore d'alerte)*2** Signale que le frein de stationnement est serré. → **Desserrez le frein de stationnement.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	**Témoin d'alerte de pression des pneus**
	Quand le témoin s'allume: Pneus sous-gonflés, par suite notamment de • Causes naturelles (→P. 482) • Pneu crevé (→P. 501) → **Corrigez la pression de gonflage des pneus à la valeur prescrite.** **Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous ayez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites contrôler le système par votre concessionnaire Toyota.**
	Quand le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. → **Faites contrôler le système par votre concessionnaire Toyota.**
	**Témoin de perte d'adhérence** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système VSC; • Le système de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque; • Le système TRAC; • Le système d'aide au démarrage en côte; ou • Le système AUTO LSD. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Le témoin clignote lorsque l'un des systèmes énumérés précédemment, hormis l'aide au démarrage en côte, est en action.

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	**Témoin d'alerte PCS** Signale une anomalie dans le système PCS (Système de sécurité de pré-collision) ou l'indisponibilité temporaire du système en raison d'une température extrêmement élevée/basse du véhicule ou de l'encrassement d'un capteur avant, etc. (→P. 265, 485) → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P. 265, 485)** Si le système PCS (Système de sécurité de pré-collision) ou VSC (Contrôle de stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'alerte PCS s'allume. → **P. 265**
 (Jaune)	**Témoin indicateur LDA (Alerte de sortie de voie)** Le témoin s'allume et un message d'alerte s'affiche pour signaler que le système LDA (Alerte de sortie de voie) est temporairement indisponible ou a détecté une défaillance. → **P. 485**

*1: Signal sonore de ceinture de sécurité conducteur:

Le signal sonore de ceinture de sécurité conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois le contacteur de démarrage sur MARCHE ou DÉMARRAGE, le signal sonore se déclenche et reste actif pendant 6 secondes. Si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h), le signal sonore se déclenche une fois. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 30 secondes, le signal sonore produit un son intermittent pendant 10 secondes. Ensuite, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore change de tonalité et reste actif pendant 20 secondes supplémentaires.

Signal sonore de ceinture de sécurité passager avant:

Le signal sonore de ceinture de sécurité passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Le signal sonore se déclenche une fois si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h). Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 30 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Ensuite, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore change de tonalité et reste actif pendant 20 secondes supplémentaires.

*2: Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré:

Un signal sonore se déclenche si le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h) environ.

■ **Témoin d'alerte SRS**

Ce témoin d'alerte est relié à un système qui surveille en permanence le boîtier électronique de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), le capteur de position du siège conducteur, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification d'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs), les témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité, les coussins gonflables, le câblage correspondant et les alimentations électriques.
(→P. 42)

■ **Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et signal sonore d'alerte**

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore d'alerte même si personne n'est assis dans le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

■ **Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule**

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
  S'il l'est, remplissez immédiatement le réservoir de carburant.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il mal fermé?
  Dans ce cas, serrez-le correctement.

Le témoin s'éteindra après quelques trajets.
Si le témoin ne s'éteint pas après quelques trajets, consultez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ **Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume**

Vérifiez la pression des pneus et gonflez les pneus à la pression préconisée. Il ne suffit pas d'appuyer sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus pour éteindre le témoin d'alerte de pression des pneus.

■ **Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume par suite d'une cause naturelle**

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après plusieurs minutes).

■ **Lorsque vous remplacez une roue par une roue de secours**

La roue de secours provisoire n'est pas équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours provisoire, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours provisoire par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteindra après plusieurs minutes.

■ **Conditions dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionnement normalement**

→P. 426

■ **Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute**

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute alors que le contacteur de démarrage est sur MARCHE, faites-le contrôler par votre concessionnaire Toyota.

■ **Signal sonore d'alerte**

Dans certains cas, il peut arriver que vous n'entendiez pas le signal sonore parce qu'il est couvert par le bruit ambiant ou le son du système audio.

AVERTISSEMENT

Si les témoins d'alerte de système de freinage et d'ABS restent tous les deux allumés

Arrêtez immédiatement votre véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Le véhicule va devenir très instable au freinage et le système ABS risque d'être défaillant, ce qui pourrait causer un accident grave, voire mortel.

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Prenez les précautions suivantes. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous ayez corrigé la pression des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, changez-le pour la roue de secours et faites-le réparer par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. Si les pneus de votre véhicule viennent à se dégrader, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

En cas d'éclatement du pneu ou de fuite d'air brutale

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne s'active pas tout de suite.

Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (sur modèles équipés), doit être vérifié une fois par mois à froid et gonflé à la pression préconisée par le fabricant, indiquée sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont de dimensions différentes de celles indiquées sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus (TPMS-tire pressure warning system) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont notoirement sous-gonflés. Lorsque le témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneus dès que possible et gonflez-les à la pression préconisée. Rouler avec un pneumatique nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la longévité du pneu et peut nuire au comportement du véhicule et à sa capacité à s'arrêter.

⚠ AVERTISSEMENT

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour activer le témoin de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage TPMS afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (tire pressure warning system) est associé au témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque de n'être pas capable de détecter ou signaler comme il le devrait une pression de gonflage insuffisante.

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) peut connaître une anomalie de fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec un fonctionnement normal du système de surveillance de la pression de gonflage. Si vous remplacez une ou plusieurs jantes ou pneumatiques de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) pour vous assurer qu'une jante ou un pneu de remplacement n'empêche pas le système TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement.

⚠ NOTE

■ **Pour garantir le fonctionnement normal du système d'alerte de pression des pneus**

Ne pas monter des pneus différents en caractéristiques techniques ou en marque, car le système d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner normalement.

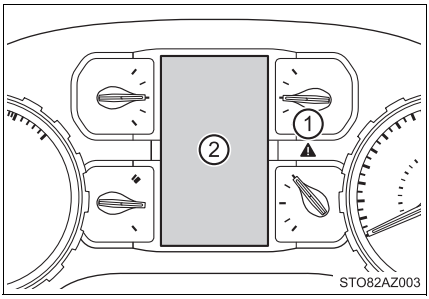
Si un message d'alerte s'affiche

Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel, gardez votre calme et agissez comme suit:

① Témoin d'alerte principal

Le témoin d'alerte principal s'allume aussi ou clignote pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

② Écran multifonctionnel



Si un témoin d'alerte quel qu'il soit s'allume après que vous ayez effectué les actions décrites, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Détail des messages d'alerte et signaux sonores d'alerte

Message d'alerte	Explications/Actions
FREINAGE! (Sur modèles équipés)	Signale que: • Une collision frontale est hautement probable; ou • Le freinage de pré-collision est en action Un signal sonore se déclenche également. → **Ralentissez le véhicule en utilisant les freins.**
 (Sur modèles équipés)	Signale que votre véhicule s'approche de celui qui le précède (en mode de contrôle de la distance entre véhicules) Un signal sonore se déclenche également. → **Ralentissez le véhicule en utilisant les freins.**
Moteur arrêté Passez en position P (Clignotant)	Signale que le moteur a été arrêté alors que le sélecteur de vitesses n'était pas sur P. Un signal sonore se déclenche également. → **Mettez le sélecteur de vitesses sur P.**

Message d'alerte	Explications/Actions
Moteur arrêté S'arrêter dans un lieu sûr (Clignotant)	Signale que le moteur a été arrêté pendant la marche du véhicule. Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez le véhicule en lieu sûr, en bord de route par exemple.**
Température élevée du liquide de refroidissement moteur S'arrêter dans un lieu sûr Consulter le manuel d'utilisation	Signale que la température du liquide de refroidissement moteur est trop élevée Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**
Vérifiez le système de transmission	Signale la présence d'une anomalie dans le système de transmission automatique Un signal sonore se déclenche également. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Défaillance de l'aide au stationnement (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système intuitif d'aide au stationnement Le capteur d'aide au stationnement défaillant clignote. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Moniteur d'angle mort non disponible (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans la surveillance de l'angle mort Un signal sonore se déclenche également. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
	Signale qu'une ou plusieurs portes ou le capot est mal fermé Le système indique précisément quelle porte est mal fermée. Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que le(s) porte(s) sont mal fermées. → **Vérifiez que toutes les portes et le capot sont fermés.**

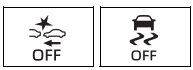
Message d'alerte	Explications/Actions
Température élevée du liquide de transmission Consulter le manuel du propriétaire 	Signale une surchauffe de l'huile de la transmission automatique Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, mettez le sélecteur de vitesses sur P et attendez que le témon s'éteigne.** **Si le témoin s'éteint, vous pouvez redémarrer le véhicule. Si le témoin ne s'éteint pas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**
Relâchez le frein de stationnement  (États-Unis) (Canada)	Signale que le frein de stationnement est toujours serré Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h),  clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que le frein de stationnement est toujours serré. → **Desserrez le frein de stationnement.**
Niveau du liquide lave-glace du pare-brise bas 	Signale que le niveau de liquide de lave-glace est bas → **Ajoutez du liquide de lave-glace.**
Nettoyez le capteur d'aide au stationnement  (Sur modèles équipés)	Signale qu'un capteur du système intuitif d'aide au stationnement est sale ou couvert de givre → **Nettoyez le capteur.**
Moniteur d'angle mort non disponible  (Sur modèles équipés)	Indique que les capteurs de surveillance de l'angle mort ou les parties qui les entourent sur le pare-chocs sont sales ou recouverts de givre Un signal sonore se déclenche également. → **Nettoyez le capteur et la zone du pare-chocs qui l'entoure.**
Carburant bas 	▶ **Réservoir de carburant standard** Signale qu'il reste environ 4,0 gal. (15,0 L, 3,3 Imp.gal.) ou moins dans le réservoir de carburant ▶ **Grand réservoir de carburant** Signale qu'il reste environ 3,8 gal. (14,4 L, 3,2 Imp.gal.) ou moins dans le réservoir de carburant Un signal sonore se déclenche également. → **Refaites le plein du véhicule.**

Message d'alerte	Explications/Actions
Entretien bientôt requis	Indique la nécessité de procéder bientôt à tous les entretiens imposés par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue. S'allume 4500 miles (7200 km) environ après la réinitialisation du message. → **Si nécessaire, effectuez l'entretien.**
Entretien requis Rendez visite à votre concessionnaire	Indique la nécessité de procéder à tous les entretiens imposés par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue. S'allume 5000 miles (8000 km) environ après la réinitialisation du message. (Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.) → **Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P. 401)**
Défaillance système d'alerte TPWS Rendez visite au concessionnaire  (Clignote puis reste allumé)	Signale la présence d'une anomalie dans le système d'alerte de pression des pneus Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Dysfonctionnement du régulateur de vitesse Rendez visite à votre concessionnaire 	Signale la présence d'une anomalie dans le régulateur de vitesse. • Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis une seconde fois pour le réactiver. • Un signal sonore se déclenche également. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Dysfonctionnement de la priorité des freins Rendez visite à votre concessionnaire  	Signale la présence d'une anomalie dans le système à freinage prioritaire. Un signal sonore se déclenche également. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

Message d'alerte	Explications/Actions
Pédales de frein et d'accélérateur enfoncées simultanément 	Signale que vous appuyez en même temps sur les pédales de frein et d'accélérateur, et que le système à freinage prioritaire est en action. (→P. 179) → **Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.**
Dysfonctionnement du système précollision Rendez visite à votre concessionnaire  (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le PCS (Système de sécurité de pré-collision). Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Dysfonctionnement de l'avertissement de sortie de voie Rendez visite à votre concessionnaire  (Jaune) (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans la LDA (Alerte de sortie de voie). Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Avertissement de sortie de voie non disponible à moins de 32 mi/h (Sur modèles équipés)	Signale que le système LDA (Alerte de sortie de voie) est inutilisable car le véhicule roule à moins de 32 mph (50 km/h) environ. → **Roulez avec le véhicule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.**
Avertissement de sortie de voie non disponible à la vitesse actuelle (Sur modèles équipés)	Signale que le système LDA (Alerte de sortie de voie) est inutilisable car le véhicule roule trop vite. → **Ralentissez.**
Dysfonctionnement du système de coussin gonflable SRS Rendez visite à votre concessionnaire 	Signale la présence d'une anomalie dans le système de coussins gonflables SRS. Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

Message d'alerte	Explications/Actions
Vérifiez le système de freinage 	Signale ce qui suit: • Le niveau de liquide de frein est bas; ou • Le système de freinage est défaillant. Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**
Régulateur de vitesse à radar non disponible Nettoyez le capteur  (Sur modèles équipés)	Signale qu'un capteur du régulateur de vitesse actif est sale ou recouvert de givre. Un signal sonore se déclenche également. → **Nettoyez le capteur.**
Régulateur de vitesse par radar indisponible  (Sur modèles équipés)	Signale que le régulateur de vitesse actif est temporairement inutilisable en raison des mauvaises conditions climatiques Un signal sonore se déclenche également. → **Utilisez le régulateur de vitesse actif dès qu'il sera à nouveau disponible.**
Système d'alerte de circulation transversale arrière non disponible  (Sur modèles équipés)	Indique que les capteurs RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) ou les parties qui les entourent sur le pare-chocs sont sales ou recouverts de givre (sur modèles équipés) Un signal sonore se déclenche également. → **Nettoyez le capteur et la zone du pare-chocs qui l'entoure.**
Caméra avant non disponible  (Jaune) (Sur modèles équipés)	Les conditions fonctionnelles du capteur à caméra (température, etc.) ne sont pas remplies. → **Lorsque les conditions fonctionnelles du capteur à caméra (température, etc.) sont remplies, les systèmes suivants redeviennent disponibles. (→P. 265, 477)** • PCS (Système de sécurité de pré-collision) • Système LDA (Alerte de sortie de voie) • Régulateur de vitesse actif • Feux de route automatiques

Message d'alerte	Explications/Actions
Caméra avant non disponible Consultez le manuel du propriétaire  (Jaune) (Sur modèles équipés)	Signale la présence de dépôts sales, de pluie, de condensation, de givre, de neige, etc., sur la partie du pare-brise devant le capteur à caméra. Les systèmes suivants sont temporairement inutilisables. • PCS (Système de sécurité de pré-collision) • Système LDA (Alerte de sortie de voie) • Régulateur de vitesse actif • Feux de route automatiques → **Désactivez le système, nettoyez le pare-brise ou éliminez l'eau, la condensation, le givre, la neige, etc., puis réactivez le système. (→P. 265, 477)**
Dysfonctionnement du système de gestion du démarrage Rendez visite à votre concessionnaire 	Signale la présence d'une anomalie dans la sécurité de mise en mouvement. Un signal sonore se déclenche également. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Relâchez l'accélérateur 	Signale que vous avez changé de position le sélecteur de vitesses et que la sécurité de mise en mouvement est intervenue alors que vous appuyiez sur la pédale d'accélérateur. → **Relâchez momentanément la pédale d'accélérateur.**
Éteignez les phares  (Clignotant)	Signale que vous avez laissé le sélecteur d'éclairage sur une position de marche (alors que la clé est retirée et que la porte conducteur est ouverte) Un signal sonore se déclenche également. → **Éteignez les feux.**
Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire 	Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de correction automatique d'assiette des projecteurs; ou • Le système de projecteurs à DEL (sur modèles équipés). Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

Message d'alerte	Explications/Actions
Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire  (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système de feux de route automatiques. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Pression pneu faible Vérifiez les pneus 	Signale que la pression de gonflage des pneus est basse. → **Contrôlez la pression de gonflage des pneus et corrigez-la à la valeur préconisée.**
Pour activer les feux de route automatiques, basculez les phares en mode feux de route (Sur modèles équipés)	Signale que vous appuyez sur le bouton des feux de route automatiques alors que les projecteurs sont en feux de croisement. → **Allumez les feux de route et appuyez à nouveau sur le bouton des feux de route automatiques.**
VSC désactivé Système de freinage précollision non disponible  (Sur modèles équipés)	Signale que le système de freinage de pré-collision est inopérant car le système VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule) est arrêté. → **Activez le système VSC. (→P. 317)**
Système précollision non disponible  (Sur modèles équipés)	Signale que le système de sécurité de pré-collision est temporairement indisponible. → **Veuillez patienter jusqu'au rétablissement du système. Si le message ne disparaît pas, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Système précollision non disponible Nettoyez le capteur  (Sur modèles équipés)	Signale que le capteur du système de sécurité de pré-collision est sale, recouvert de givre, etc. → **Nettoyez, éliminez le givre, etc.**

Message d'alerte	Explications/Actions
Dysfonctionnement du système d'alerte de circulation transversale arrière Rendez visite à votre concessionnaire 	Signale la présence d'une anomalie dans la RCTA (Alerte de trafic transversal arrière). Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Erreur du contrôleur de freinage de la remorque. Si attelé, se garer avec la commande manuelle. Contactez votre concessionnaire. 	Signale que l'ECU du VSC ne communique pas avec le système de régulation du freinage de caravane/remorque. Signale la présence d'une anomalie dans le système VSC. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Erreur du contrôleur de freinage de la remorque. Si attelé, se garer. Contactez votre concessionnaire. 	Signale une défaillance interne du système de régulation du freinage de caravane/remorque, une surcharge électrique détectée par le système de régulation du freinage de caravane/remorque. → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Signale une erreur interne de microprocesseur, un courant électrique indésirable entre le circuit de sortie et les freins de la caravane/remorque, ou un curseur manuel de sortie grippé ou cassé → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
Faisceau de remorque, type ou anomalie de connexion. Consulter le manuel d'utilisation. 	Signale que le circuit de sortie est en tension inverse, ou que la température interne du système de régulation du freinage de caravane/remorque est trop haute. → **Cherchez un problème avec le faisceau électrique de la caravane/remorque, vérifiez le branchement à la caravane/remorque. Si le problème persiste, faites inspecter le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.**

*: Consultez le "Guide du programme d'entretien" ou le "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ **Message d'alerte du mode de vitesse à radar (sur modèles équipés)**

Dans les cas suivants, il peut arriver que le message d'alerte ne s'affiche pas même si la distance entre véhicules diminue:

- Quand votre véhicule et le véhicule qui vous précède roulent à la même vitesse ou lorsque le véhicule devant roule plus vite que le vôtre
- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à très basse vitesse
- Tout de suite après la programmation de la vitesse à ne pas dépasser
- Au moment où vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

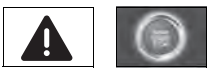
■ **Conditions dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionnement normalement**

→P. 426

Faites réparer au plus vite la panne. (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le message d'alerte et le témoin s'éteignent.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications/Actions
Continu	—	Passer en position P  (Clignotant)	Vous avez ouvert la porte conducteur alors que le sélecteur de vitesses n'était pas sur P et le contacteur de démarrage n'était pas sur arrêt. → **Mettez le sélecteur de vitesses sur P.**
Continu	Continu	Passer en position P Clé non détectée   (Clignotant)	Vous avez ouvert et fermé la porte conducteur alors que la clé électronique n'était pas dans le véhicule, le sélecteur de vitesses n'était pas sur P et le contacteur de démarrage n'était pas sur arrêt. → **Mettez le sélecteur de vitesses sur P.** → **Ramenez la clé électronique dans le véhicule.**

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications/Actions
Une fois	3 fois	Clé non détectée  (Clignotant)	Vous avez ouvert et fermé la porte conducteur alors que la clé électronique n'était pas dans le véhicule, le sélecteur de vitesses était sur P et le contacteur de démarrage n'était pas sur arrêt. → **Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.** → **Ramenez la clé électronique dans le véhicule.**
			Vous avez sorti la clé électronique du véhicule et ouvert puis fermé une autre porte que celle du conducteur alors que le contacteur de démarrage n'était pas sur arrêt. → **Ramenez la clé électronique dans le véhicule.**
Une fois	Continu	Couper l'alimentation  Clé non détectée  (Clignotant)	Vous avez essayé de sortir du véhicule avec la clé électronique et de verrouiller les portes sans avoir au préalable mis le contacteur de démarrage sur arrêt, alors que le sélecteur de vitesses était sur P. → **Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et verrouillez à nouveau les portes.**
Une fois	—	Clé non détectée  (Clignotant)	La clé électronique n'est pas détectée lorsque vous essayez de démarrer le moteur. → **Démarrez le moteur en ayant sur vous la clé électronique.**

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications/Actions
9 fois	—	Clé non détectée  (Clignotant)	Vous avez essayé de partir avec le véhicule alors que la clé électronique n'était pas à l'intérieur. → **Confirmez que la clé électronique est à l'intérieur du véhicule.**
—	Continu	Clé détectée dans le véhicule  (Clignotant)	Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" alors que la clé électronique était encore à l'intérieur du véhicule. → **Récupérez la clé électronique à l'intérieur du véhicule et verrouillez à nouveau les portes.**
Une fois	Continu	Clé détectée dans le véhicule  (Clignotant)	Vous avez essayé de verrouiller l'une ou l'autre porte avant en l'ouvrant et en mettant le bouton intérieur de verrouillage en position verrouillée, puis en la refermant avec la clé électronique encore à l'intérieur du véhicule. → **Récupérez la clé électronique à l'intérieur du véhicule et verrouillez à nouveau les portes.**
Une fois	—	Batterie clé faible 	La pile de la clé électronique est en fin de vie. → **Remplacez la pile de la clé électronique. (→P. 443)**

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications/Actions
Une fois	—	Verrouillage de direction activé  (Clignotant)	L'antivol de direction ne s'est pas débloqué dans le délai de 3 secondes après que vous ayez appuyé sur le contacteur de démarrage. → **Appuyez sur le contacteur de démarrage tout en appuyant sur la pédale de frein et en tournant le volant de direction à gauche et à droite.**
Une fois	—	Démarrage du moteur: Enfoncer la pédale de frein, Pousser l'interrupteur du moteur avec la clé 	• Après que vous ayez déverrouillé les portes avec la clé conventionnelle puis appuyé sur le contacteur de démarrage, le système n'a pas détecté la clé électronique à l'intérieur du véhicule. • Le système n'a pas détecté la clé électronique à l'intérieur du véhicule même après que vous ayez appuyé deux fois de suite sur le contacteur de démarrage. → **Mettez en contact la clé électronique avec le contacteur de démarrage tout en appuyant sur la pédale de frein.**

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications/Actions
Une fois	—	Démarrage du moteur: Enfoncer la pédale de frein et Pousser l'interrupteur du moteur 	Signale que: • Avec le contacteur de démarrage sur arrêt, vous avez déverrouillé les portes, puis vous avez ouvert et fermé la porte conducteur • Vous avez mis le contacteur de démarrage sur ACC sans démarrer le moteur → **Appuyez sur le contacteur de démarrage tout en appuyant sur la pédale de frein.**
Une fois	—	Passer en position P  (Clignotant)	Vous avez mis le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le sélecteur de vitesses n'était pas sur P. → **Mettez le sélecteur de vitesses sur P.**
Une fois	—	Couper l'alimentation  (Clignotant)	Après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le sélecteur de vitesses n'était pas sur P, vous avez mis le sélecteur de vitesses sur P. → **Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.**
Une fois	—	Démarrage du moteur: Enfoncer la pédale de frein, Pousser l'interrupteur du moteur avec la clé 	Pendant une procédure de démarrage de secours du moteur suite au fonctionnement défaillant de la clé électronique (→P. 518), vous avez fait contact entre la clé électronique et le contacteur de démarrage. → **Appuyez sur le contacteur de démarrage dans les 10 secondes qui suivent le déclenchement du signal sonore.**

■ **Signal sonore d'alerte**

→P. 481

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Vous pouvez remplacer une roue dont le pneu est crevé par la roue de secours.

Pour plus de détails sur les pneus: →P. 420

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas de crevaison

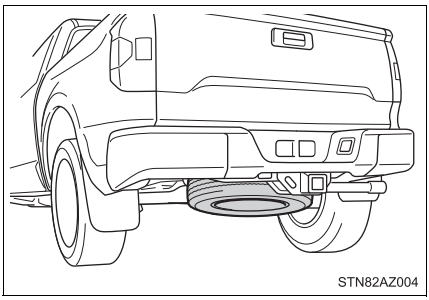
Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible, ce qui pourrait entraîner un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, où le sol est bien plan et stable.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le levier sélecteur sur P.
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 466)

Emplacement de la roue de secours, du cric et des outils

■ Roue de secours

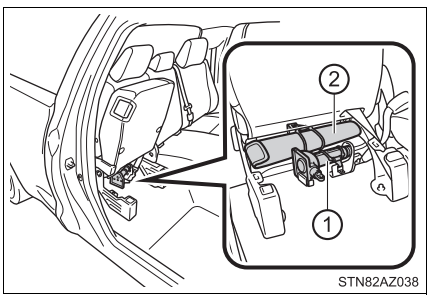


■ Cric et outils

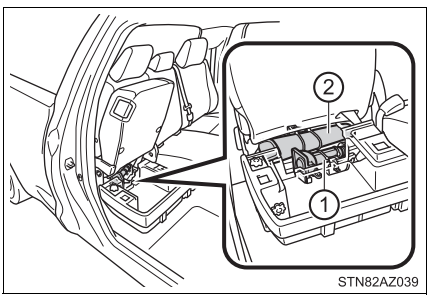
① Cric

② Trousse à outils

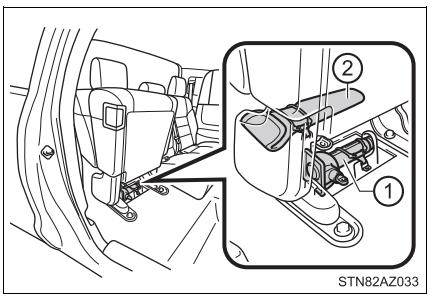
▶ Modèles à Double Cabine sans compartiment de rangement



▶ Modèles à Double Cabine avec compartiment de rangement



▶ Modèles CrewMax



AVERTISSEMENT

Utilisation du cric de bord

Respectez les précautions suivantes.
Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire la mort.

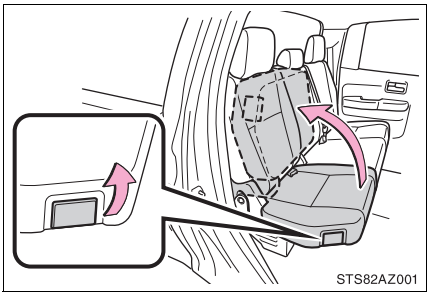
- Ne pas utiliser le cric de bord à d'autres fins que de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
  Ne pas l'utiliser sur un autre véhicule, et ne pas utiliser d'autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Disposez convenablement le cric à son point de levage.
- Ne pas engager une partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne pas démarrer le moteur ou conduire le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne pas mettre le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.
- Lorsque vous reposez le véhicule au sol, assurez-vous de l'absence de toute personne à proximité. Si des personnes sont présentes à proximité, avertissez-les à la voix avant de descendre.

Utilisation de la manivelle du cric

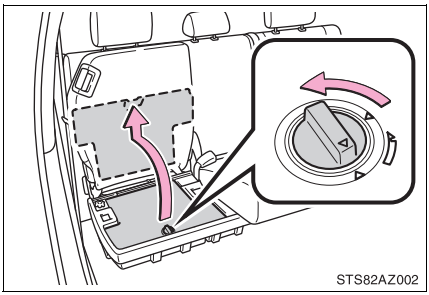
Enfoncez la tête carrée bien à fond jusqu'à ce que vous perceviez un déclic, pour éviter que la rallonge ne se sépare intempestivement de la manivelle.

Accès au cric et à la trousse à outils (modèles à Double Cabine)

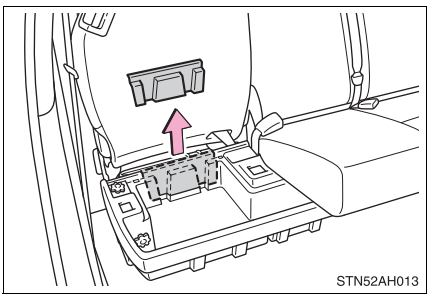
1 Tirez sur le levier et relevez l'assise de siège.



2 Sur les véhicules équipés d'un compartiment de rangement, tournez le bouton dans le sens "OPEN" et ouvrez le couvercle.



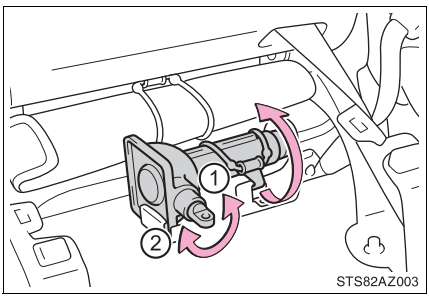
3 Sur les véhicules équipés d'un compartiment de rangement, retirez le panneau qui recouvre le cric.



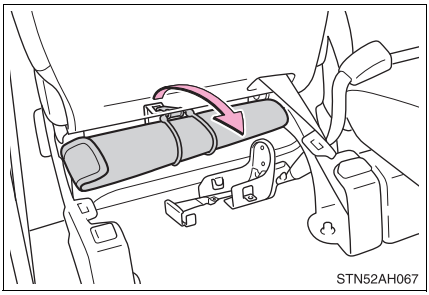
4 Décrochez le bracelet caoutchouc et sortez le cric.

① Pour desserrer

② Pour serrer

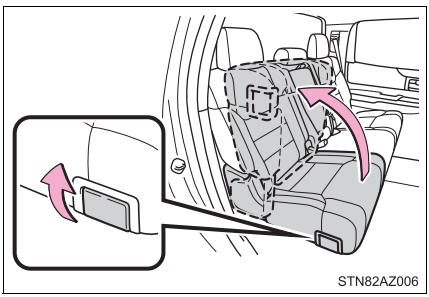


5 Décrochez le bracelet caoutchouc et retirez la trousse à outils.



Accès au cric et à la trousse à outils (modèles CrewMax)

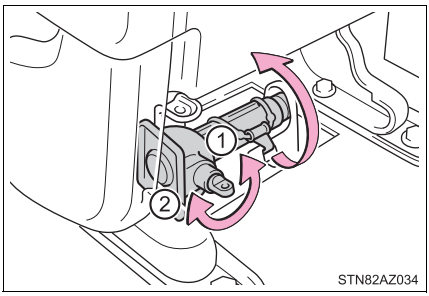
1 Tirez sur le levier et relevez l'assise de siège.



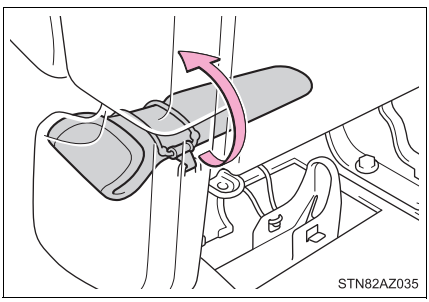
2 Décrochez le bracelet caoutchouc et sortez le cric.

① Pour desserrer

② Pour serrer

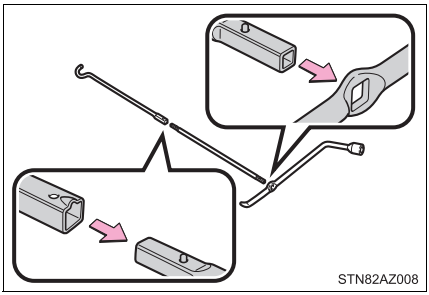


3 Décrochez le bracelet caoutchouc et retirez la trousse à outils.

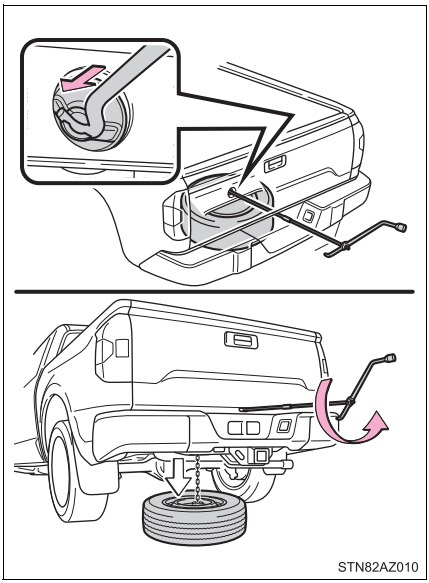


Accès à la roue de secours

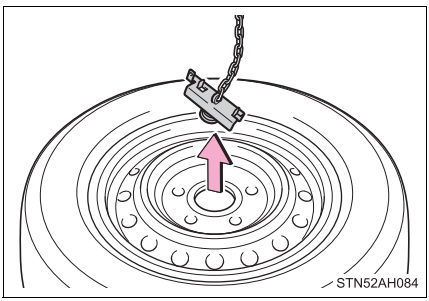
1 Assemblez la rallonge de la manivelle du cric comme indiqué sur la figure.



2 Insérez l'extrémité de la rallonge de manivelle du cric dans la vis de descente et tournez-la vers la gauche.

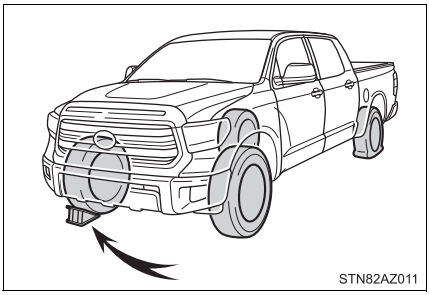


3 Une fois la roue descendue complètement jusqu'au sol, retirez le support.



Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé

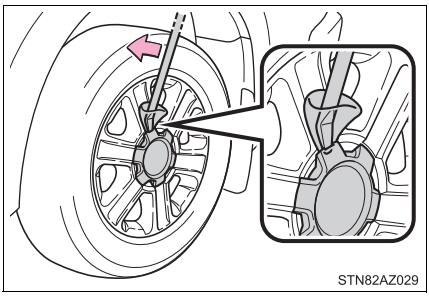
1 Calez les roues.



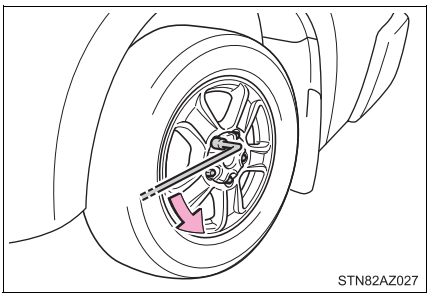
Pneu crevé		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

2 Sur certains modèles, démontez l'enjoliveur de roue avec la clé à écrou de roue, comme indiqué sur la figure.

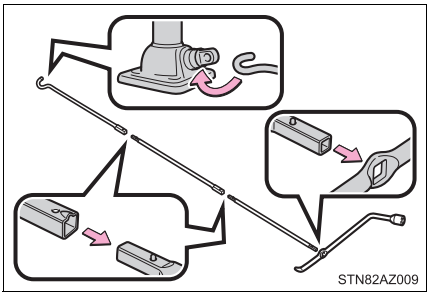
Pour protéger la roue et l'enjoliveur de roue, intercaler un chiffon entre la clé et l'enjoliveur de roue, comme indiqué sur la figure.



3 Desserrez d'un tour les écrous de roue.



4 Assemblez la rallonge de la manivelle du cric comme indiqué sur la figure.

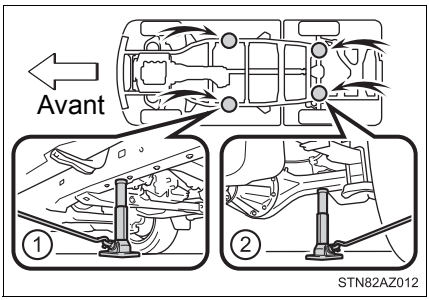


5 Placez le cric sur le point de levage indiqué.

① Avant

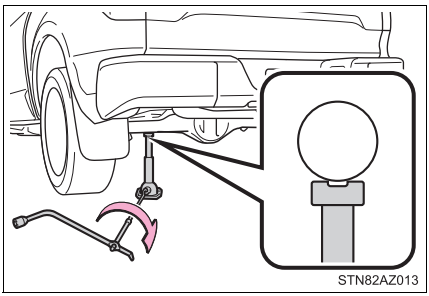
② Arrière

Assurez-vous que le sol sur lequel repose le cric est dur et bien à plat.



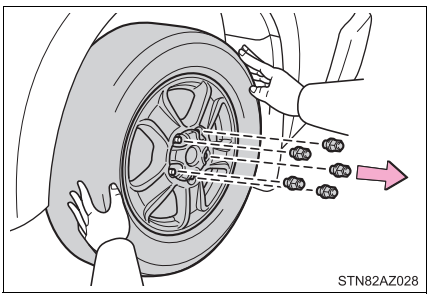
6 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

Lorsque vous disposez le cric sous le carter d'essieu arrière, assurez-vous de bien orienter la rainure sur le dessus du cric dans le même sans que le carter d'essieu arrière.



7 Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



AVERTISSEMENT

■ Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé

● Respectez les précautions suivantes.
Négliger cette précaution pourrait occasionner des blessures graves:

- Descendez la roue de secours complètement jusqu'au sol avant de la sortir de sous le véhicule.
- Ne pas essayer de démonter l'enjoliveur de roue à la main. Prenez les précautions nécessaires lorsque vous manipulez l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure.
- Ne pas toucher aux disques ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule.
  Après avoir roulé avec le véhicule, les disques et les parties situées autour des freins sont très chaudes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou toute autre partie du corps pendant que vous changez une roue, etc., vous risquez de vous brûler.

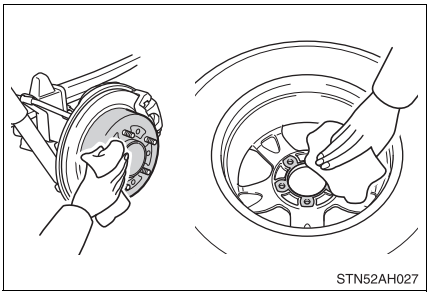
● Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.

- Après avoir changé les roues, faites serrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais.
  Jante en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m)
  Jante en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)
- Lorsque vous montez une roue, utilisez uniquement les écrous de roue spécialement conçus pour elle.
- Resserrez les écrous de roue avant d'avoir parcouru 100 miles (160 km).
- Si les vis, le filetage des écrous ou les trous de vis dans la jante portent des traces de fissuration ou de déformation, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas remonter l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 438)

Montage de la roue de secours

1 Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

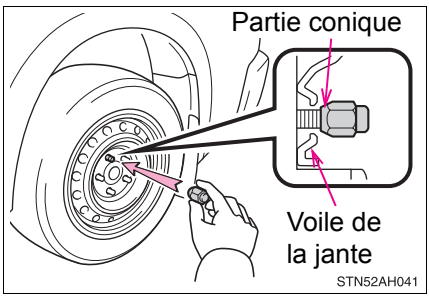
Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.


STN52AH027

2 Montez la roue de secours et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

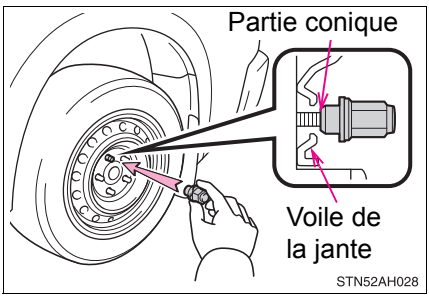
Serrez les écrous jusqu'au contact de leur partie conique avec le chanfrein du voile de la jante.

▶ Remplacement d'une roue à jante acier par une roue à jante acier



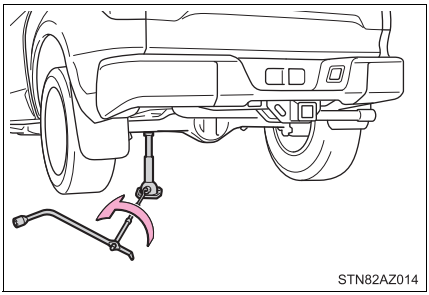
STN52AH041

▶ Remplacement d'une roue à jante aluminium par une roue à jante acier



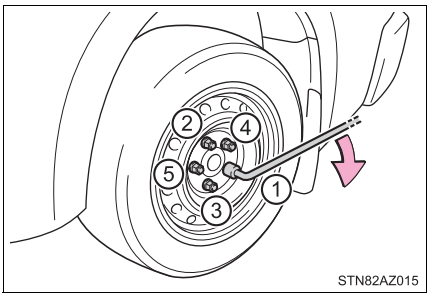
STN52AH028

3 Reposez le véhicule au sol.



4 Serrez vigoureusement les écrous, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m)



AVERTISSEMENT

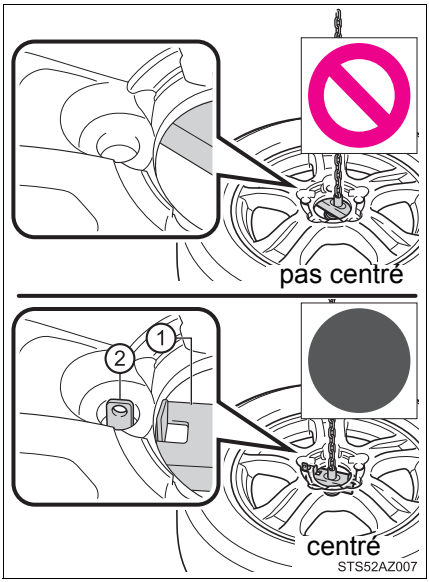
■ Rangement de la roue crevée

Le non-respect des instructions détaillées pour le rangement de la roue peut entraîner des dommages subis par le support de la roue de secours, suivis de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Rangement de la roue crevée, du cric et de tous les outils

1 Véhicules équipés de jantes en aluminium: Démontez l'enjoliveur central de roue en le poussant par le côté opposé.

2 Couchez la roue avec la valve d'air tournée vers le haut, et mettez en place le support en passant la pince dans le trou d'écrou de goujon de roue. Tournez la rallonge de manivelle de cric dans le sens horaire pour mettre la chaîne en tension.



Ensuite, vérifiez que la pince est bien passée dans le trou d'écrou de goujon de roue et que le support est bien centré dans le moyeu de roue.

① Support de fixation

② Pince

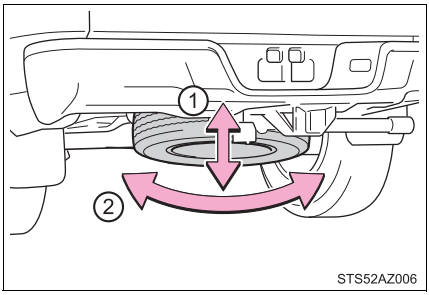
Remontez la roue en place et pendant toute l'opération, veillez à ce qu'elle monte bien verticalement sans se coincer nulle part au passage, pour éviter qu'elle ne soit violemment projetée en avant en cas d'accident ou de freinage brusque.

Couple de serrage:
34.7 ft·lbf (46.6 N·m, 4,8 kgf·m)

3 Confirmez que tout mouvement est impossible après serrage:

① Poussez et tirez sur le pneu

② Essayez de faire tourner



Vérifiez visuellement que le pneu n'est accroché nulle part autour.

En cas de mouvement possible ou de mauvaise mise en place, répétez les étapes 2 et 3.

4 Répétez l'étape 3 chaque fois que vous descendez la roue ou la changez de place.

5 Rangez et attachez solidement les outils et le cric.

■ **Roue de secours provisoire**

- La roue de secours provisoire est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" indiqué sur la jante et/ou le flanc du pneu. Utilisez la roue de secours provisoire temporairement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours provisoire. (→P. 543)

■ **Lorsque vous remontez l'enjoliveur de roue (sur certains modèles)**

→P. 438

■ **Lorsque vous utilisez la roue de secours provisoire**

La roue de secours provisoire étant dépourvue de valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours provisoire après que le témoin d'alerte de pression des pneus se soit allumé, le témoin reste allumé.

■ **Si vous crevez de l'arrière sur une route enneigée ou verglacée**

Montez la roue de secours provisoire à la place d'une des roues avant du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues arrière:

1 Montez la roue de secours provisoire à la place d'une roue avant.

2 Remplacez la roue à plat par la roue avant que vous venez de démonter du véhicule.

3 Montez les chaînes à neige sur les roues arrière.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous utilisez la roue de secours provisoire

- Gardez à l'esprit que la roue de secours provisoire fournie est spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. Ne pas utiliser votre roue de secours provisoire sur un autre véhicule.
- Ne pas utiliser plus d'une roue de secours provisoire à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours provisoire par une roue normale.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.

Lorsque la roue de secours est montée

Il peut arriver que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage d'urgence
- VSC
- TRAC
- AUTO LSD
- Système de sécurité de pré-collision*
- Feux de route automatiques*
- LDA (Alerte de sortie de voie)*
- Régulateur de vitesse actif*
- Régulateur de vitesse*
- Système de navigation*

*: Sur modèles équipés

Par ailleurs, le système suivant peut non seulement ne pas être exploité au maximum de ses possibilités, mais il peut avoir un effet négatif sur les organes du groupe motopropulseur:

- Système 4 roues motrices

Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours provisoire

Limitez la vitesse du véhicule à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours provisoire.

La roue de secours provisoire n'a pas été étudiée pour les grandes vitesses. À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Ne pas rouler avec un pneu à plat**

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours provisoire**

Ne pas monter les chaînes à neige sur la roue de secours provisoire.
Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Lorsque vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire agréé Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. Veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage lorsque vous remplacez le pneu. (→P. 421)

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P. 211), envisagez chacun des cas de figure suivants.

Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
  Refaites le plein du véhicule.
- Le moteur est peut-être noyé.
  Essayez à nouveau de redémarrer le moteur en respectant la procédure normale. (→P. 211)
- Il y a peut-être une anomalie dans le système d'antidémarrage. (→P. 85)

Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les projecteurs sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 520)
- Les bornes de la batterie sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

Le moteur de démarreur ne tourne pas (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Le système de démarrage du moteur est peut-être défaillant en raison d'un problème électrique, comme un circuit ouvert ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, une mesure de secours existe et permet de démarrer le moteur. (→P. 517)

Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Un câble de batterie est peut-être débranché (ou les deux).
- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 520)

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Lorsque le moteur refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le contacteur de démarrage fonctionne normalement:

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
3. Mettez le contacteur de démarrage sur ACC.
4. Appuyez sur le contacteur de démarrage pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

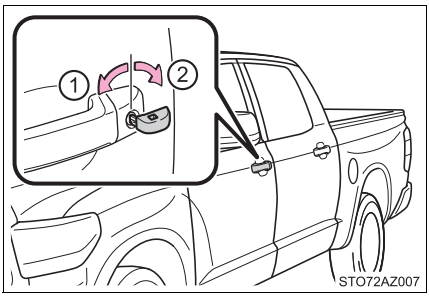
   Même s'il est possible de démarrer le moteur avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 134) ou s'il est impossible d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans un tel cas, procédez comme suit pour ouvrir les portes et pour démarrer le moteur.

Verrouillage et déverrouillage des portes

Utilisez la clé conventionnelle (→P. 114) pour effectuer les opérations suivantes:



① Verrouillage de toutes les portes

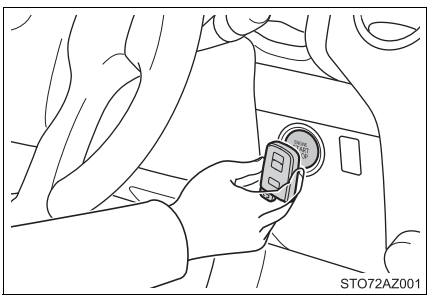
② Déverrouillage de toutes les portes

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. En tournant de nouveau la clé, on déverrouille les autres portes.

Démarrage du moteur

1 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.

2 Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le contacteur de démarrage.



Si vous ouvrez ou fermez une porte quelle qu'elle soit alors que vous faites contact entre la clé et le contacteur, une alarme se déclenche pour indiquer que la fonction de démarrage ne détecte pas la clé.

3 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

Dans le cas où le moteur refuse toujours de démarrer, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Arrêt du moteur**

Mettez le sélecteur de vitesses sur P et appuyez sur le contacteur de démarrage comme vous le faites normalement pour arrêter le moteur.

■ **Remplacement de la pile de la clé**

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 443)

■ **Sélection des différents modes du contacteur de démarrage**

Dans les 10 secondes qui suivent le déclenchement du signal sonore, relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur de démarrage.

Le moteur ne démarre pas et le mode sélectionné change à chaque appui sur le bouton. (→P. 214)

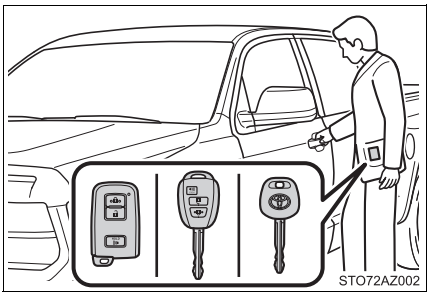
Si la batterie du véhicule est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le moteur malgré la décharge complète de la batterie.
Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

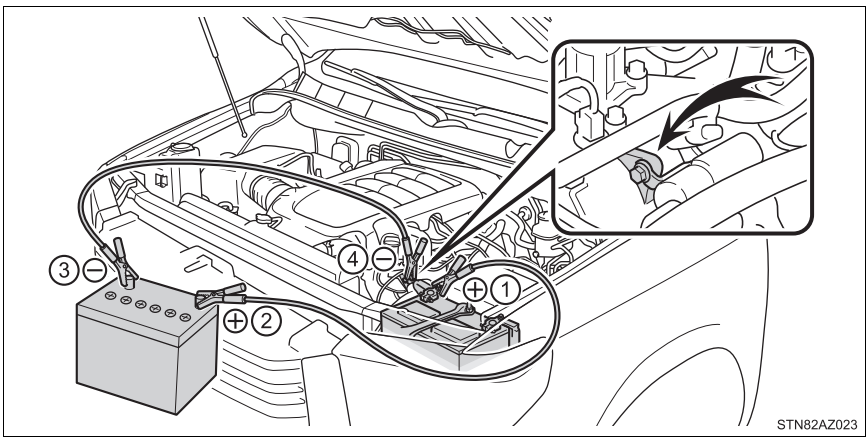
1 Confirmez que vous portez la clé sur vous.

Lors du branchement des câbles de démarrage, selon la situation, l'alarme peut s'activer et les portes peuvent se verrouiller. (→P. 89)



2 Ouvrez le capot. (→P. 408)

3 Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:



① Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.

② Branchez l'autre pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.

③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.

④ Branchez l'autre pince du câble négatif sur un point métallique fixe non peint et éloigné de la batterie et de toute pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration.

4 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.

5 Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres" uniquement: Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contacteur de démarrage sur arrêt.

6 Tout en maintenant le régime moteur de l'autre véhicule, démarrez le moteur de votre véhicule.

7 Sitôt le moteur démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois le moteur démarré, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ **Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée**

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter que la batterie ne se décharge**

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le moteur est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non-indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements de circulation par exemple).

■ **Lorsque la batterie est démontée ou déchargée**

Le toit ouvrant doit être initialisé. (→P. 173)

■ **Recharge de la batterie**

La batterie se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie peut se décharger, et le moteur peut ne plus démarrer. (La batterie se recharge automatiquement pendant la marche du véhicule.)

■ **Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie**

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Dans certains cas, il peut être impossible de déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" lorsque la batterie est déchargée. Utilisez la clé conventionnelle ou la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le moteur risque de ne pas démarrer à la première tentative après la recharge de la batterie, mais il démarre normalement à la deuxième tentative. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie est rebranchée, le système rétablit le mode dans lequel il se trouvait avant qu'elle ne se décharge. Avant de débrancher la batterie, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
  Si vous n'êtes pas certain du mode dans lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant que la batterie ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de la rebrancher.

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces + et - des câbles de démarrage.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni un allume-cigare à proximité de la batterie, et la tenir à l'abri de toute flamme nue.

Précautions avec la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne pas se pencher au-dessus de la batterie.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
  Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie.

NOTE

Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans le ventilateur de refroidissement ou dans une courroie.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule:

- L'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur (→P. 97) est dans la zone rouge, ou vous constatez que le moteur a perdu de la puissance. (Par exemple, le véhicule n'arrive pas à prendre de la vitesse.)
- Le message "LIQUIDE REFROIDIS. MOTEUR CHAUD" s'affiche à l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

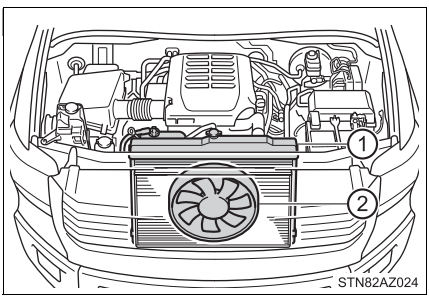
Procédures correctives

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation, puis arrêtez le moteur.

2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.

Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le moteur suffisamment refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.

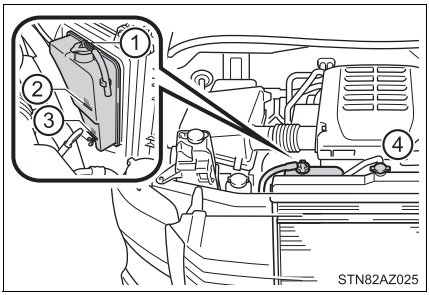


① Radiateur

② Ventilateur de refroidissement

Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec votre concessionnaire Toyota.

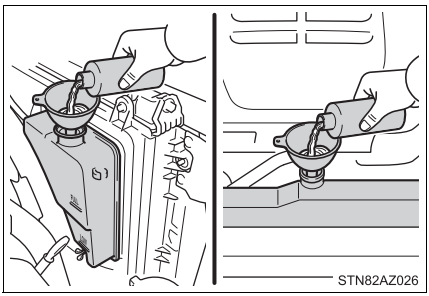
4 Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les niveaux "FULL" et "LOW" du réservoir.



① Vase d'expansion
② "FULL"
③ "LOW"
④ Bouchon de radiateur

5 Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence.



6 Démarrez le moteur pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur est en marche; recherchez les fuites éventuelles de liquide de refroidissement au radiateur ou aux durits.

7 Si le ventilateur est à l'arrêt:
Arrêtez immédiatement le moteur et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Si le ventilateur est en marche:
Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre, notamment des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant.
- N'approchez pas les mains ni vos vêtements des ventilateurs, etc., lorsque le moteur est en marche.
- Ne pas ouvrir le bouchon de radiateur ni le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement alors que le moteur et le radiateur sont chauds.
  De la vapeur ou du liquide de refroidissement sous haute température pourrait jaillir violemment.

NOTE

Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur

Ajoutez le liquide de refroidissement en petit filet après que le moteur ait suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le moteur est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages à ce dernier.

Pour éviter tout dommage au système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (sable ou poussières, etc.).
- Ne pas utiliser un additif dans le liquide de refroidissement, quel qu'il soit.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

1. Arrêtez le moteur. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P.
2. Dégagez les roues arrière de la boue, de la neige ou du sable accumulé.
3. Placez sous les roues arrière des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau pouvant améliorer la motricité.
4. Redémarrez le moteur.
5. Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et desserrez le frein de stationnement. Puis, très prudemment, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque le véhicule est difficile à dégager

Appuyez sur  pour désactiver le système TRAC.

Désactivez les systèmes TRAC et/ou VSC si leur intervention met en échec vos tentatives de dégager le véhicule. (→P. 315, 317)

AVERTISSEMENT

Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général**

- Évitez de faire patiner les roues arrière et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.
- Lorsqu'un message d'alerte de température d'huile de transmission automatique s'affiche alors que vous essayez de dégager un véhicule bloqué, retirez immédiatement votre pied de la pédale d'accélérateur et attendez que le témoin d'alerte s'éteigne. À défaut, la transmission risque de subir des dommages. (→P. 485)

Caractéristiques techniques du véhicule

8

8-1. Caractéristiques techniques
Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 530
Informations sur le carburant 547
Informations sur les pneus 550
8-2. Personnalisation
Fonctions personnalisables 560
8-3. Systèmes à initialiser
Systèmes à initialiser 570

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions

▶ Modèles 2WD

Type de cabine	Double Cabine		CrewMax
Type de plateau	Standard	Longue	Courte
Longueur hors-tout	228,9 in. (5815 mm)	247,8 in. (6295 mm)	228,9 in. (5815 mm)
Largeur hors-tout	79,9 in. (2030 mm)		
Hauteur hors-tout*1	78,3 in. (1990 mm)*2	78,1 in. (1985 mm)*2	
	78,1 in. (1985mm)*3,*4	78,0 in. (1980mm)*3,*4	
Empattement	145,6 in. (3700 mm)	164,5 in. (4180 mm)	145,6 in. (3700 mm)
Voie avant	67,9 in. (1725 mm)		
Voie arrière	67,9 in. (1725 mm)		

*1: Véhicule à vide

*2: Pneus P255/70R18

*3: Pneus P275/65R18

*4: Pneus P275/55R20

▶ Modèles 4WD

Type de cabine	Double Cabine		CrewMax
Type de plateau	Standard	Longue	Courte
Longueur hors-tout	228,9 in. (5815 mm)	247,8 in. (6295 mm)	228,9 in. (5815 mm)
Largeur hors-tout	79,9 in. (2030 mm)		
Hauteur hors-tout*1	78,7 in. (2000 mm)*2	78,6 in. (1995 mm)*2	
	78,6 in. (1995mm)*3,*4	78,3 in. (1990mm)*3,*4	
Empattement	145,6 in. (3700 mm)	164,5 in. (4180 mm)	145,6 in. (3700 mm)
Voie avant	67,9 in. (1725 mm)		
Voie arrière	67,9 in. (1725 mm)		

*1: Véhicule à vide

*2: Pneus P255/70R18

*3: Pneus P275/65R18

*4: Pneus P275/55R20

Charge utile du véhicule

▶ Modèles à Double Cabine

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)
USK51L-CRTSKA	Moteur 3UR-FE	2WD	Standard	1570 lb. (710 kg)
				1540 lb. (700 kg)*2
				1425 lb. (645 kg)*3
USK51L-CRTLKA				1570 lb. (710 kg)
				1505 lb. (680 kg)*2
				1385 lb. (630 kg)*3
USK52L-CHTSKA			Longue	1580 lb. (715 kg)
				1515 lb. (690 kg)*2
				1400 lb. (635 kg)*3
USK56L-CRTSKA		4WD	Standard	1500 lb. (680 kg)
				1435 lb. (650 kg)*2
				1320 lb. (600 kg)*3
USK56L-CRTLKA				1485 lb. (675 kg)
				1420 lb. (645 kg)*2
				1300 lb. (590 kg)*3

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)
USK57L-CHTSKA	Moteur 3UR-FE	4WD	Longue	1475 lb. (670 kg)
				1410 lb. (640 kg)*2
				1290 lb. (585 kg)*3

*1: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 536)

*2: Véhicules avec équipement de remorquage

*3: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage et d'un réservoir de carburant de grande contenance

▶ Modèles CrewMax

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)
USK51L-PSTSKA	Moteur 3UR-FE	2WD	Courte	1545 lb. (700 kg)
				1510 lb. (685 kg)*2
				1480 lb. (670 kg)*3
				1360 lb. (620 kg)*4
				1445 lb. (655 kg)*5
				1325 lb. (600 kg)*6
USK51L-PSTLKA				1510 lb. (685 kg)
				1475 lb. (670 kg)*2
				1445 lb. (655 kg)*3
				1325 lb. (600 kg)*4
				1410 lb. (640 kg)*5
				1290 lb. (585 kg)*6
USK51L-PSTZKA				1495 lb. (680 kg)
				1460 lb. (665 kg)*2
				1430 lb. (650 kg)*3
				1315 lb. (595 kg)*4
				1395 lb. (635 kg)*5
				1280 lb. (580 kg)*6

Code de modèle*1	Moteur	Système de transmission	Type de plateau	Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)
USK56L-PSTSKA	Moteur 3UR-FE	4WD	Courte	1450 lb. (660 kg)
				1415 lb. (640 kg)*2
				1385 lb. (630 kg)*3
				1270 lb. (575 kg)*4
				1350 lb. (610 kg)*5
				1235 lb. (560 kg)*6
USK56L-PSTLKA				1400 lb. (635 kg)
				1365 lb. (620 kg)*2
				1335 lb. (605 kg)*3
				1220 lb. (555 kg)*4
				1300 lb. (590 kg)*5
				1185 lb. (535 kg)*6
USK56L-PSTZKA				1405 lb. (635 kg)
				1370 lb. (620 kg)*2
				1340 lb. (605 kg)*3
				1220 lb. (555 kg)*4
				1305 lb. (590 kg)*5
				1185 lb. (540 kg)*6

*1: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 536)

*2: Véhicules avec toit ouvrant électrique

*3: Véhicules avec équipement de remorquage

*4: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage et d'un réservoir de carburant de grande contenance

*5: Véhicules avec équipement de remorquage et toit ouvrant électrique

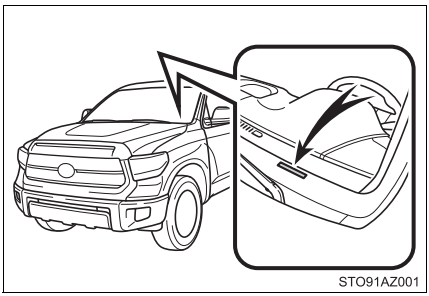
*6: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage, d'un toit ouvrant électrique et d'un réservoir de carburant de grande contenance

Identification du véhicule

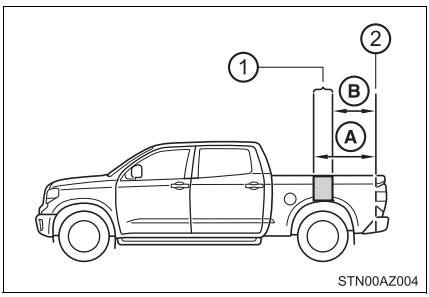
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

Ce numéro est frappé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.


STO91AZ001

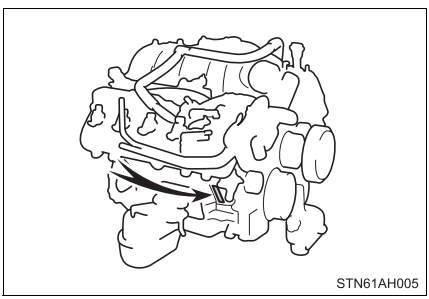
Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.



STN00AZ004

■ Numéro de moteur

Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.


STN61AH005

Moteur

Modèle	3UR-FE
Type	8 cylindres en V, 4 temps, essence
Alésage et course	3,70 × 4,02 in. (94,0 × 102,0 mm)
Cylindrée	345,6 cu.in. (5663 cm^3)
Tension de la courroie de commande	Réglage automatique
Jeu aux soupapes (moteur froid)	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane (Essence sans plomb)	87 (indice d'octane recherche 91) ou plus
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	Réservoir de carburant standard: 26,4 gal. (100,0 L, 22,0 Imp.gal.) Réservoir de carburant de grande contenance: 38,0 gal. (144,0 L, 31,7 Imp.gal.)

Circuit de lubrification

Contenance en huile (Vidange et remplissage - référence*)	
Avec filtre	8,5 qt. (8,0 L, 7,0 Imp.qt.)
Sans filtre	7,9 qt. (7,5 L, 6,6 Imp.qt.)

*: La contenance en huile moteur est une valeur de référence à utiliser lors de la vidange. Montez le moteur en température puis arrêtez-le, attendez 5 minutes, et vérifiez le niveau d'huile à la jauge.

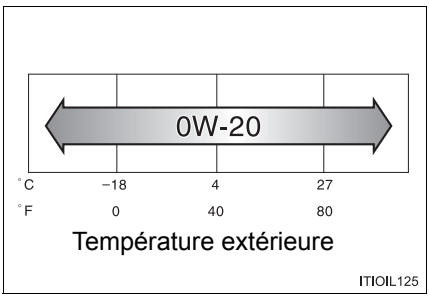
■ Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile préconisée par Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité préconisée: SAE 0W-20

L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.



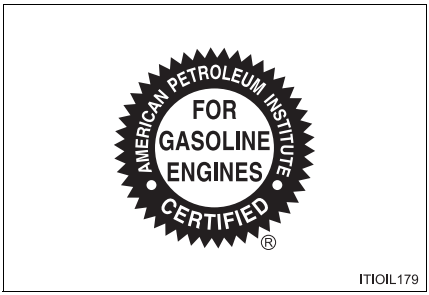
Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, celle-ci doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la vidange suivante.

Viscosité de l'huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 0W de l'indice 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l'indice 0W-20 indique la viscosité de l'huile à chaud. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (la valeur est plus grande) est mieux adaptée si le véhicule est utilisé aux vitesses soutenues ou soumis aux fortes charges (conditions d'utilisation extrêmes).

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

La marque d'homologation ILSAC (International Lubricant Specification Advisory Committee) est ajoutée sur certains bidons d'huile pour vous aider à sélectionner l'huile que vous devriez utiliser.



Circuit de refroidissement

Contenance	▶ Véhicules sans équipement de remorquage 11,4 qt. (10,8 L, 9,5 Imp.qt.) ▶ Véhicules avec équipement de remorquage 12,4 qt. (11,7 L, 10,3 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants. • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Ne pas utiliser d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie d'allumage Marque	 DENSO SK20HR11
Jeu entre électrodes	0,043 in. (1,1 mm)

⚠ NOTE

■ **Bougies à électrode en iridium**

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler le jeu aux électrodes des bougies d'allumage.

Circuit électrique

Batterie Tension ouverte à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V à pleine charge 12,2 — 12,4 V à demi-charge 11,8 — 12,0 V déchargée (Tension vérifiée 20 minutes après arrêt du moteur et extinction de tous les éclairages.)
Intensités de charge	5 A maxi.

Différentiel

Contenance en huile	Avant (modèles 4WD)		2,2 qt. (2,05 L, 1,8 Imp.qt.)
	Arrière	Modèles à Double Cabine	▶ Avec plateau standard 3,8 qt. (3,60 L, 3,2 Imp.qt.) ▶ Avec plateau long 4,0 qt. (3,75 L, 3,3 Imp.qt.)
		Modèles CrewMax	▶ Modèles 2WD 4,0 qt. (3,75 L, 3,3 Imp.qt.) ▶ Modèles 4WD 3,8 qt. (3,60 L, 3,2 Imp.qt.)
Type d'huile et viscosité*			"Toyota Genuine Differential Gear Oil LT 75W-85 GL-5" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel LT 75W-85 GL-5» ou équivalent

*: Au départ d'usine, votre véhicule est livré avec de l'huile "Toyota Genuine Differential Gear Oil" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel». Utilisez l'huile préconisée par Toyota "Toyota Genuine Differential Gear Oil" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel» ou bien une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez consulter votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

Transmission automatique

Contenance en huile*	11,7 qt. (11,1 L, 9,8 Imp.qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d’origine WS»

*: La contenance en huile indiquée est la quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

Type d’huile de transmission

L’utilisation de toute autre huile de transmission que l’huile “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d’origine WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre boîte de vitesses accompagné de vibrations et pour terminer, des dommages importants à la boîte de vitesses de votre véhicule.

Boîte de transfert (modèles 4WD)

Contenance en huile	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp.qt.)
Type d’huile	“Toyota Genuine Transfer Gear Oil LF” «Huile Toyota d’origine LF pour boîte de transfert» ou équivalent
Viscosité d’huile préconisée	SAE 75W

Freins

Hauteur de pédale*1	4,1 in. (104 mm) mini.
Garde de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale du frein de stationnement*2	6 à 9 crans
Type de liquide	FMVSS No. 116 DOT 3 ou SAE J1703

*1: Hauteur minimum sous la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 110 lbf (490 N, 50 kgf), moteur tournant.

*2: Course à la pédale du frein de stationnement sous effort d'appui de 67,1 lbf (300 N, 30,6 kgf).

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)
Type de liquide de direction assistée	Liquide DEXRON® II ou III pour transmissions automatiques

Pneus et jantes

▶ Type A

Dimensions des pneus	P255/70R18 112T
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	Pneus avant: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm^2 ou bars) Pneus arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bars) Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bars)
Dimensions des jantes	18 × 8J
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m) Jantes en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)

▶ Type B

Dimensions des pneus	P275/65R18 114T
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	Pneus avant: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm^2 ou bars) Pneus arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bars) Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bars)
Dimensions des jantes	18 × 8J
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m) Jantes en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)

▶ Type C

Dimensions des pneus	P275/65R18 114T, P255/70R18 112T (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	Pneus avant: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm^2 ou bar) Pneus arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions des jantes	18 × 8J, 18 × 8J (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m) Jantes en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)

▶ Type D

Dimensions des pneus	P275/55R20 111H, P255/70R18 112T (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	Pneus avant: 30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm^2 ou bar) Pneus arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions des jantes	20 × 8J, 18 × 8J (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft·lbf (209 N·m, 21,3 kgf·m) Jantes en aluminium: 97 ft·lbf (131 N·m, 13,4 kgf·m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoule No.	W	Type
Extérieur	Projecteurs*2	HB2	60/55	A
	Projecteurs antibrouillard (type à ampoule)*1	H16	19	B
	Feux de position avant	W5W	5	D
	Feux de stationnement/ clignotants avant*2	4157NAK	27/8	C
	Clignotants avant*3	7444NA	28	C
	Clignotants arrière	921	16	D
	Feux stop/arrière et de position arrière	3157KX	27/8	D
	Feux de recul	7440	21	D
	Éclairages de plaque d'immatriculation	W5W	5	D
	Troisième feu stop et éclairage de chargement	921	16	D
	Éclairage extérieur de seuil	—	5	D
Intérieur	Éclairages de courtoisie	7065	5	E
	Éclairages intérieurs/ individuels Avant Arrière	 W5W W5W	 5 5	 D D
	Éclairage de plancher	—	1,4	D

*1: Sur modèles équipés

*2: Véhicules équipés de projecteurs de type à ampoule

*3: Véhicules équipés de projecteurs de type à DEL

A: Ampoules à halogène HB2

B: Ampoules à halogène H16

C: Ampoules à culot poussoir (ambre)

D: Ampoules à culot poussoir (blanc)

E: Ampoules navettes

Informations sur le carburant

Vous devez utiliser de l'essence sans plomb exclusivement. Utilisez un carburant d'indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche RON 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer un phénomène de cliquetis. La persistance du phénomène de cliquetis peut finir par endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Préconisation à utiliser une essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission, en quantité minimum conforme aux valeurs de concentration les plus basses fixées par l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation de carburants conforme au standard Top Tier Detergent Gasoline. Pour tout complément d'information sur le standard Top Tier Detergent Gasoline et une liste des distributeurs commercialisant ces carburants, merci de visiter le site web officiel www.toptiergas.com.

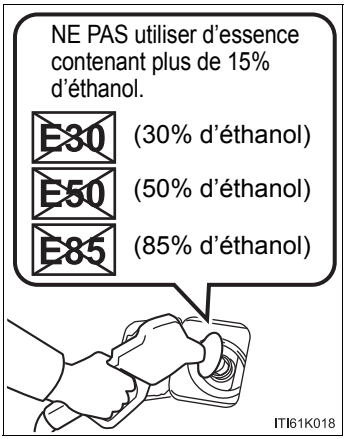
■ Recommandation d'utiliser une essence à faibles émissions

Des essences contenant des composés oxygénés tels que des éthers et de l'éthanol, ainsi que des essences reformulées, sont disponibles dans certaines villes. Ces carburants peuvent généralement être utilisés, à condition qu'ils satisfassent aux exigences des autres carburants.

Toyota recommande ces carburants, car leur formulation permet la réduction des émissions du véhicule.

■ **Non-préconisation à utiliser une essence mélangée (moteur à essence)**

● Ne pas utiliser une essence contenant plus de 15% d'éthanol.
NE PAS utiliser une essence ou un polycarburant quel qu'il soit pouvant contenir plus de 15% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).



● Si vous utilisez de l'essence-alcool dans votre véhicule, assurez-vous que son indice d'octane n'est pas inférieur à 87.

● Toyota proscrit formellement l'utilisation des essences contenant du méthanol.

■ **Non-préconisation à utiliser une essence contenant du MMT**

Certaines essences contiennent un additif destiné à augmenter l'indice d'octane appelé MMT (Méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyle).

Toyota proscrit formellement l'utilisation des essences contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le système antipollution risque d'être affecté négativement.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments peut s'allumer. Si cela se produit, contactez votre concessionnaire Toyota pour intervention.

■ **Si votre moteur fait un bruit de cliquetis**

● Consultez votre concessionnaire Toyota.

● Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

■ **Avertissement sur la qualité du carburant**

- Ne pas utiliser un carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des dommages.
- Ne pas utiliser d'essence au plomb.
  L'essence au plomb peut occasionner des dommages au pot d'échappement catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool autre que le type indiqué précédemment.
  Tout autre essence-alcool pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à celui indiqué précédemment est la cause de phénomènes persistants de cliquetis important.
  Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ **Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé**

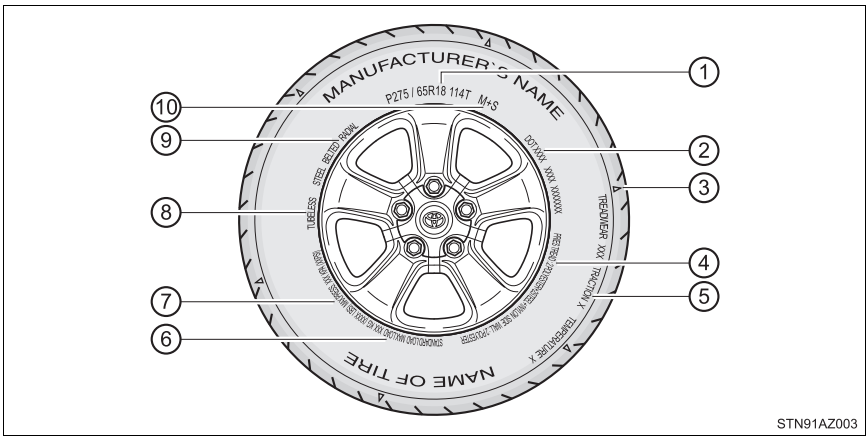
Si vous rencontrez des problèmes d'agrément de conduite après avoir utilisé un type différent de carburant (démarrage à chaud difficile, vaporisation, phénomène de cliquetis, etc.), arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

■ **Lorsque vous faites le plein avec de l'essence-alcool**

Faites attention aux déversements d'essence-alcool. Ce produit peut endommager la peinture de votre véhicule.

Informations sur les pneus

Symboles utilisés couramment sur les pneus



STN91AZ003

① Dimensions des pneus (→P. 551)

② DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 551)

③ Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 420)

④ Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle "plis" les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

⑤ Indice de qualité normalisé des pneus

Pour plus de détails, voir plus loin le paragraphe "Indice de qualité normalisé des pneus".

⑥ Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 555)

⑦ Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 555)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

⑧ TYPE TUBELESS ou À CHAMBRE

Un pneu sans chambre n'a pas de chambre à air et l'air est introduit directement dans le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

⑨ Pneus à carcasse radiale ou diagonale

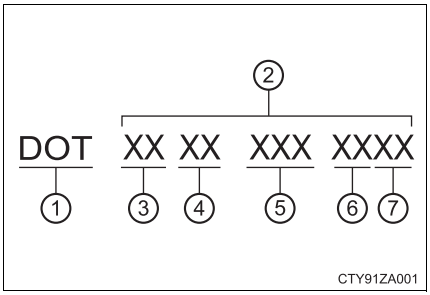
Un pneu radial est un pneu sur le flanc duquel est écrit le mot "RADIAL". Un pneu ne comportant pas le mot "RADIAL" est un pneu à structure diagonale.

⑩ Pneu été ou pneu toutes saisons (→P. 425)

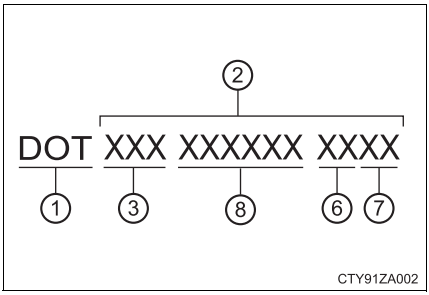
Un pneu toutes saisons comporte les lettres "M+S" sur le flanc. Un pneu qui n'est pas marqué "M+S" est un pneu d'été.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

▶ Type A



▶ Type B



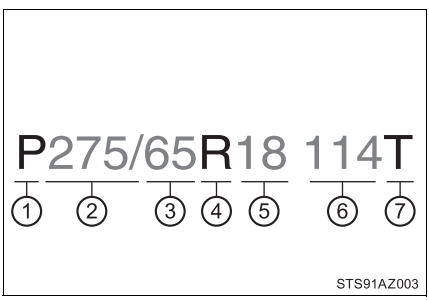
① Marquage DOT*
② Numéro d'identification du pneu (TIN)
③ Marque d'identification du fabricant du pneu
④ Code de dimensions du pneu
⑤ Code de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
⑥ Semaine de fabrication
⑦ Année de fabrication
⑧ Code du fabricant

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes de sécurité fédérales applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

■ Informations dimensionnelles typiques du pneu

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.



① Utilisation du pneu
(P = Voiture de tourisme, T = Usage temporaire)
② Largeur de section (en millimètres)
③ Rapport
(entre hauteur du pneu et largeur de section)
④ Code de structure du pneu
(R = Radial, D = Diagonal)
⑤ Diamètre de la jante (en pouces)

⑥ Indice de charge
(2 ou 3 chiffres)

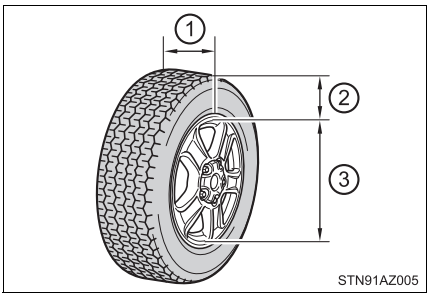
⑦ Indice de vitesse
(1 caractère alphabétique)

■ **Dimensions du pneu**

① Largeur de section

② Hauteur de pneu

③ Diamètre de la jante



Appellations des parties du pneu

① Talon

② Flanc

③ Épaulement

④ Bande de roulement

⑤ Ceinture

⑥ Calandrage intérieur

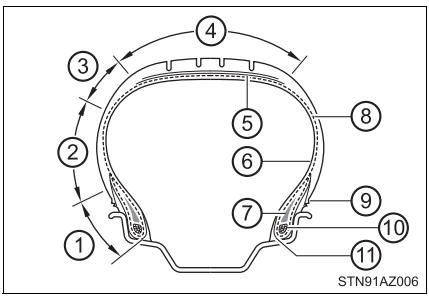
⑦ Gomme de renfort

⑧ Carcasse

⑨ Segment de jante

⑩ Tringles

⑪ Guipage de talon



Indice de qualité normalisé des pneus

Ces informations ont été préparées conformément à la réglementation publiée par la National Highway Traffic Safety Administration du ministère de transports américain (U.S. Department of Transportation).
Elle renseigne les clients et/ou les éventuels acheteurs de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Treadwear 200 Traction AA Temperature A

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 - 1/2) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.
Les performances relatives des pneus dépendent de leurs conditions réelles d'utilisation. Les performances peuvent différer grandement de la norme à cause des différences dans les habitudes de conduite, l'entretien et aussi les différences de caractéristiques des routes et de climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, alors qu'une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité applicable aux véhicules automobiles (Federal Motor Vehicle Safety Standard) n° 109.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: Les indices de température d'un pneu prennent comme hypothèse que celui-ci est correctement gonflé et n'est pas surchargé.
Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions prises individuellement ou collectivement peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer une rupture possible du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Expression liée aux pneumatiques	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximum	Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le manufacturier
Poids des accessoires	Poids combiné (en plus des composants standard qui peuvent être remplacés) de la boîte de vitesses automatique, la direction assistée, les freins à assistance, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, la radio et le chauffage, dans la mesure où ces composants sont disponibles en tant qu'équipement installé en usine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximal du véhicule en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) fois le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du Tableau 1* ci-après
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du Tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Poids combiné des options de production normales installées pesant plus de 5 lb. (2,3 kg) en plus des composants de série qu'elles remplacent, non comprises précédemment dans le poids à vide ou le poids des accessoires, comprenant freins pour charges lourdes, correcteurs d'assiette, galerie de toit, batterie de grande capacité et garniture spéciale

Expression liée aux pneumatiques	Signification
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de jante (Diamètre de roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation du constructeur pour une jante par style ou code
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale en marchandises et bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre de places du véhicule
Charge maximale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque roue, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon Tableau 1* ci-après), divisés par 2
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu

Expression liée aux pneumatiques	Signification
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du manufacturier, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximum	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximum admissible	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques

Expression liée aux pneumatiques	Signification
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises
Pneu pour voiture de tourisme	Pneu destiné à une utilisation sur voitures particulières, véhicules de tourisme à usages multiples et véhicules utilitaires de poids nominal brut du véhicule (PNBV) inférieur ou égal à 10000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection exclues
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc

Expression liée aux pneumatiques	Signification
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un véhicule normalement chargé en fonction des différentes places assises désignées

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans le véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur un siège de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée, 1 sur un siège de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de deuxième rangée, 2 sur les sièges de troisième rangée, 1 sur les sièges de quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. La programmation de ces fonctions personnalisables nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Modification par utilisation du système multimédia

1 Appuyez sur le bouton “APPS”.

2 Audio Plus ou Premium Audio:
Sélectionnez “Configuration” à l’écran “Apps”.

3 Sélectionnez “Véhicule” à l’écran “Configuration”.

4 Sélectionnez “Personnalisaton du véhicule” à l’écran “Paramètres véhicule”. L’écran “Personnalisaton du véhicule” s’affiche.

5 Choisissez une catégorie indiquée à l’écran pour en afficher les options.

6 Sélectionnez l’option à modifier. Changez chaque réglage.

Pour les options activables/désactivables, et pour les options à durée de fonctionnement modifiable, sélectionnez “Marche” ou “Arrêt”, ou sélectionnez la durée de fonctionnement de votre choix.

Pour les options liées à une sensibilité modifiable d’un capteur, sélectionnez “+” ou “-” pour choisir le niveau souhaité, puis sélectionnez “OK”.

7 Un message s’affiche indiquant la sauvegarde en cours des paramètres. N’effectuez aucune autre opération tant que ce message est affiché.

■ Modification par utilisation de l’écran multifonctionnel

→P. 102

Fonctions personnalisables

La configuration de certaines fonctions est automatiquement modifiée par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Consultez votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

① Fonctions personnalisables via l'écran multifonctionnel.

② Fonctions personnalisables via le système multimédia.

③ Fonctions personnalisables par votre concessionnaire Toyota.

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ **Compteurs, instruments et écran multifonctionnel (→P. 97, 102)**

Fonction*1	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Langue*2	Anglais	Français	O	O	O
		Espagnol			
Unités*2	miles (MPG USA)	miles (MPG Imperial)	O	O	O
		km (km/L)			
		km (L/100 km)			
Paramètres du bouton	Informations de parcours 1	Écran d'état de votre choix*3	O	—	O
Informations de parcours 1	Consommation moyenne de carburant	*4	O	—	O
	Consommation instantanée de carburant				
Informations de parcours 2	Distance après démarrage	*4	O	—	O
	Durée de parcours après démarrage				
Affichage contextuel	MARCHE	ARRÊT	O	—	O
Couleur	Bleu	Vert	O	—	O
		Orange			
		Jaune			

*1: Pour plus de détails sur chaque fonction: →P. 104

*2: La programmation d'usine varie selon le pays.

*3: Certains écrans d'état ne peuvent pas être programmés (indiqués à l'écran multifonctionnel).

*4: Éléments suivants: consommation instantanée de carburant (type à barregraphes), consommation moyenne de carburant (moyenne totale, moyenne du parcours ou du réservoir), vitesse moyenne (vitesse moyenne ou du parcours), temps écoulé (durée totale ou du parcours), distance (autonomie ou distance parcourue), autre (vierge).

■ LDA (Alerte de sortie de voie)* (→P. 266)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Sensibilité de la LDA	1 (standard)	2 (haut)	O	—	O
Alerte de louvoiement	MARCHE	ARRÊT	O	—	O
Sensibilité de l'alerte de louvoiement	2 (standard)	1 (bas)	O	—	O
		3 (haut)			

*: Sur modèles équipés

■ PCS (Système de sécurité de pré-collision)* (→P. 253)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
PCS	MARCHE	ARRÊT	O	—	O
Sensibilité du système PCS	2 (moyen)	1 (proche)	O	—	O
		3 (lointain)			

*: Sur modèles équipés

■ BSM (Surveillance de l'angle mort)* (→P. 299)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
BSM (Surveillance de l'angle mort)	MARCHE	ARRÊT	O	—	O
Luminosité BSM	Vif	Faible	O	—	O
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)	MARCHE	ARRÊT	O	—	O
Volume RCTA	2	1	O	—	O
		3			

*: Sur modèles équipés

■ **Trailer brake controller* (→P. 321)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
TBC trailer type	Electric 0-4999lb	Electric 5000+ lb	O	—	O
		E-O-H 0-4999lb			
		E-O-H 5000+ lb			
		TBC OFF			

*: Sur modèles équipés

■ **Verrouillage des portes* (→P. 119)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Déverrouillage avec une clé	Déverrouillage de la porte conducteur à la première action, puis de toutes les autres à la deuxième	Déverrouillage de toutes les portes en une action	—	—	O
Verrouillage automatique des portes avec la vitesse	Marche	Arrêt	—	O	O
Verrouillage de toutes les portes à la mise du sélecteur sur une autre position que P	Arrêt	Marche	—	O	O
Déverrouillage de toutes les portes à la mise du sélecteur sur P	Marche	Arrêt	—	O	O
Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur	Arrêt	Marche	—	O	O

*: Sur modèles équipés

■ **Système d'accès et de démarrage "mains libres" et télécommande du verrouillage centralisé* (→P. 119)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Marche	Arrêt	—	O	O
Signal de fonctionnement (Signal sonore)	Marche	Arrêt	—	—	O
Volume du signal sonore	Niveau 5	Arrêt à niveau 7	O	O	O
Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	Arrêt	—	O	O
		30 secondes			
		120 secondes			
Signal sonore d'alerte de porte ouverte	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Système d'accès et de démarrage "mains libres"* (→P. 119, 131)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	Marche	Arrêt	—	—	O
Nombre admissible de verrouillages automatiques	Deux fois	Illimité	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Télécommande du verrouillage centralisé* (→P. 120)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur à la première action, puis de toutes les autres à la deuxième	Déverrouillage de toutes les portes en une action	—	O	O
Verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	Marche	Arrêt	—	—	O
Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	0 secondes	—	O	O
		30 secondes			
		120 secondes			
Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Marche	Arrêt	—	O	O
Signal de fonctionnement (Signal sonore)	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonction panique	Marche	Arrêt	—	—	O
Signal sonore de rappel de porte ouverte (lorsque vous verrouillez le véhicule)	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Toit ouvrant * (→P. 171)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Manœuvre asservie à la clé dans la porte	Ouverture et fermeture	Ouverture seulement	—	—	O
		Fermeture seulement			
		Arrêt			
Manœuvre asservie des composants lorsqu'on utilise la clé dans la porte	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Système d'extinction automatique de l'éclairage* (→P. 228)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 3	Niveau 1 à 5	—	O	O
Temporisation avant extinction automatique des projecteurs après la fermeture des portes	30 secondes	0 secondes	—	O	O
		60 secondes			
		90 secondes			

*: Sur modèles équipés

■ **Éclairage (→P. 351)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Temporisation avant extinction des éclairages	15 secondes	7,5 secondes	—	O	O
		30 secondes			
Fonctionnement après arrêt du moteur	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement avec les portes déverrouillées	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique*	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

■ **Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité (→P. 478)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule	Marche	Arrêt	—	—	O

■ **Personnalisation du véhicule**

● Lorsque les fonctions de verrouillage automatique des portes en fonction de la vitesse et de verrouillage des portes asservi à la position du sélecteur de vitesses (verrouillage des portes lorsque le sélecteur de vitesses n'est plus sur P) sont toutes les deux actives, le verrouillage des portes se comporte de la manière suivante.

- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, toutes les portes se verrouillent.
- Si vous démarrez le véhicule avec toutes les portes verrouillées, la fonction de verrouillage automatique des portes en fonction de la vitesse ne se déclenche pas.
- Si vous démarrez le véhicule avec une porte quelconque déverrouillée, la fonction de verrouillage automatique des portes en fonction de la vitesse se déclenche.

● Lorsque les portes restent fermées après que vous les ayez déverrouillées et que la fonction de verrouillage automatique s'active (temporisation avant activation de la fonction de verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage), les signaux de fonctionnement sont émis conformément aux personnalisations effectuées pour les signaux sonores et les feux de détresse.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pendant la personnalisation**

Comme le moteur doit être en marche pendant la personnalisation, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ NOTE

■ **Pendant la personnalisation**

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Systèmes à initialiser

Les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement après tout débranchement/ rebranchement de la batterie ou entretien du véhicule:

Élément	Quand initialiser	Référence
Toit ouvrant	• Après rebranchement ou changement de la batterie • Après changement de fusible	P. 173
Message indiquant qu'un entretien est nécessaire	• Après que l'entretien ait été effectué	P. 401
Système d'alerte de pression des pneus	• Lorsque vous permutez les roues. • Lorsque vous changez de dimensions de pneus.	P. 422

Index

Que faire si...
(Dépannage) 572
Index alphabétique 576

Pour plus de détails sur les équipements liés au système audio/de navigation, consultez le “SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

Que faire si... (Dépannage)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de prendre contact avec votre concessionnaire Toyota.

Vous n'arrivez plus à verrouiller, déverrouiller, ouvrir ou fermer les portes



Vous avez perdu vos clés

- Si vous perdez vos clés ou vos clés conventionnelles, votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous en fabriquer de nouvelles. (→P. 115)
- Si vous perdez vos clés ou vos clés électroniques, le risque de vous faire voler le véhicule augmente considérablement. Prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota. (→P. 118)



Vous n'arrivez plus à verrouiller ou déverrouiller les portes

- La pile de la clé à télécommande est-elle en fin de vie ou usée? (→P. 443)
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
  Le contacteur de démarrage est-il sur MARCHE?
  Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. (→P. 214)
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
  Avez-vous laissé la clé électronique à l'intérieur du véhicule?
  Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez bien la clé électronique sur vous.
- Il peut arriver que la fonction ne joue pas normalement son rôle pour des raisons liées aux ondes radio. (→P. 115)



Vous n'arrivez pas à ouvrir la porte arrière

- La sécurité enfants est-elle mise?
  Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière depuis l'intérieur lorsque la sécurité est mise. Ouvrez la porte arrière depuis l'extérieur, puis enlevez la sécurité enfants. (→P. 123)

Si vous suspectez un problème

Le moteur ne démarre pas (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")

- Le sélecteur de vitesses est-il sur P? (→P. 211)
- La batterie est-elle déchargée? (→P. 520)

Le moteur ne démarre pas (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

- Avez-vous appuyé sur le contacteur de démarrage tout en appuyant franchement sur la pédale de frein? (→P. 213)
- Le sélecteur de vitesses est-il sur P? (→P. 216)
- L'endroit où se trouve la clé électronique lui permet-elle d'être détectée à l'intérieur du véhicule? (→P. 131)
- Le volant de direction est-il bloqué? (→P. 216)
- La pile de la clé électronique est-elle en fin de vie ou usée?
  Dans ce cas, il existe une manipulation permettant provisoirement de démarrer le moteur. (→P. 518)
- La batterie est-elle déchargée? (→P. 520)

Le sélecteur de vitesses reste bloqué sur P même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Le contacteur de démarrage est-il sur MARCHE?
  Si vous n'arrivez pas à débloquer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein avec le contacteur de démarrage sur MARCHE. (→P. 223)



Vous n'arrivez pas à tourner le volant de direction après l'arrêt du moteur

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":
  Il est bloqué pour empêcher le vol du véhicule si la clé est retirée du contacteur de démarrage. (→P. 212)
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
  Il est bloqué automatiquement en mesure de prévention contre le vol du véhicule. (→P. 216)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas lorsque vous appuyez sur les boutons des lève-vitres électriques

- Le bouton de verrouillage des lève-vitres est-il en position enfoncée?
  Les vitres électriques (sauf celle du coté conducteur) sont inopérantes si le bouton de verrouillage des lève-vitres est en position enfoncée. (→P. 164)



Le contacteur de démarrage est mis automatiquement sur arrêt
(véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

- La fonction de coupure automatique du contact intervient si le véhicule est laissé pendant un certain temps avec le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE (le moteur n'est pas en marche). (→P. 215)



Un signal sonore d'alerte se déclenche pendant la marche du véhicule

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote
  Le conducteur et le passager avant portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P. 478)
- Le témoin de frein de stationnement est allumé
  Le frein de stationnement est-il desserré? (→P. 227)

Selon la situation, d'autres signaux sonores d'alerte peuvent également se déclencher. (→P. 477, 485)



Un signal sonore d'alerte se déclenche lorsque vous quittez le véhicule
(véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

- Avez-vous laissé la clé électronique à l'intérieur du véhicule?
  Vérifiez le message affiché à l'écran multifonctionnel. (→P. 485)



Une alarme s'est déclenchée et l'avertisseur sonore est actif

- Quelqu'un à bord du véhicule a-t-il ouvert une porte pendant l'armement de l'alarme?
  Le capteur le détecte et l'alarme se déclenche. (→P. 87)

Pour arrêter l'alarme, mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, ou démarrez le moteur.



Un témoin d'alerte s'allume ou un témoin ou message d'alerte s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche, reportez-vous P. 477, 485.

Lorsqu'un problème est survenu



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr et remplacez la roue dont le pneu est crevé par la roue de secours. (→P. 501)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à appliquer lorsque le véhicule est embourbé, ensable ou enneigé. (→P. 527)

Index alphabétique

A

À la station-service (aide-mémoire) 592
A/C 334, 341
Filtre de climatisation 440
Système de climatisation automatique..... 341
Système de climatisation manuel..... 334
Accès mains libres 120
Système d'accès et de démarrage "mains libres" ... 120
Télécommande du verrouillage centralisé 120
Accoudoir..... 377
Affichage
Écran multifonctionnel 102
Informations de parcours 103
LDA (Alerte de sortie de voie) 266
Message d'alerte 485
Régulateur de vitesse actif..... 274
Affichage de la température extérieure 97
Aide au freinage d'urgence 314
Alarme
Alarme 87
Signal sonore d'alerte ... 477, 485
Ampoules
Puissance 546
Remplacement..... 451
Ancrages LATCH 65, 66
Antennes (système d'accès et de démarrage "mains libres") ... 130
Antibrouillards..... 238
Bouton 238
Puissance 546
Remplacement des ampoules..... 458
Appuis-tête..... 149
Avertisseur sonore..... 154

B

Batterie 416
Préparatifs et contrôles avant l'hiver..... 325
Si la batterie du véhicule est déchargée 520
Témoin d'alerte..... 477
Bloqué
Si le véhicule est bloqué 527
Bluetooth®*
Boîte à gants..... 356
Bougie d'allumage 540
Boussole 388
Bouton d'activation vocale*
Bouton de verrouillage des lève-vitres 164
Bouton TOW/HAUL 222
Boutons
Bouton de dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise 337, 344
Bouton de désactivation du VSC..... 312, 315
Bouton de désembueurs de rétroviseurs extérieurs 336, 343
Bouton de LDA (Alerte de sortie de voie)..... 269
Bouton de lunette arrière électrique..... 168

Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus 422
Bouton de verrouillage centralisé des portes 122
Bouton de verrouillage des lève-vitres 164
Bouton des feux de détresse..... 466
Bouton du désembueur de lunette arrière 336, 343
Bouton principal de BSM (Surveillance de l'angle mort)..... 299
Bouton TOW/HAUL 222
Boutons de chauffage des sièges..... 348
Boutons de commande d'ouverture de porte de garage 379
Boutons de mémorisation de la position de conduite... 144
Boutons de toit ouvrant..... 171
Boutons de ventilation des sièges..... 348
Boutons des lève-vitres électriques..... 164
Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs 159
Clignotants..... 226
Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 239
Commodo de régulateur de vitesse 288
Contacteur de démarrage..... 211
Feux de route automatiques..... 233
Régulateur de vitesse actif..... 274
Sélecteur d'antibrouillards 238
Sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant..... 154
Sélecteur de transmission aux roues avant..... 309
Sélecteur principal d'éclairage de chargement 353
Sélecteur principal d'éclairages intérieurs/individuels..... 351
Sélecteurs d'éclairage 228
Système intuitif d'aide au stationnement..... 292
Boutons de téléphonie*
Boutons du système audio au volant*
Bruit sous le véhicule 8
BSM (Surveillance de l'angle mort) 299
Fonction d'alerte de trafic transversal arrière 306
Fonction de surveillance de l'angle mort..... 303

*: Reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

C

Capacité de charge..... 189
Capacité de charge totale..... 189, 532
Capacité de chargement..... 189
Capot 408
Capteur
Capteur à caméra..... 248
Capteur radar..... 248
LDA (Alerte de sortie de voie).... 266
Rétroviseur intérieur 158
Système de feux de route automatiques..... 233
Système de projecteurs automatiques..... 231
Système intuitif d'aide au stationnement..... 292
Capteurs d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement) 292
Caractéristiques techniques 530
Carburant 537
À la station-service (aide-mémoire)..... 592
Contenance 537
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 476
Informations..... 547
Jauge de carburant..... 97
Message d'alerte 487
Ravitaillement en carburant..... 242
Témoin d'alerte..... 478
Type..... 242, 537
Ceintures de sécurité..... 34
Comment porter votre ceinture de sécurité..... 34
Enrouleur à blocage d'urgence 36
Enrouleur à verrouillage automatique 36
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité..... 37
Installation d'un siège de sécurité enfant..... 63
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité..... 398
Port de la ceinture de sécurité par les enfants..... 36
Prétensionneurs de ceintures de sécurité..... 35
Rallonge de ceinture de sécurité..... 36
Réglage de la ceinture de sécurité..... 35
Témoin d'alerte SRS 477
Témoin et signal sonore de rappel..... 478
Chaînes 326
Chauffages
Chauffages de sièges..... 348
Rétroviseurs extérieurs 336, 343
Système de climatisation automatique 341
Système de climatisation manuel 334
Chauffages de sièges 348
Circuit de refroidissement..... 412
Surchauffe du moteur..... 524
Clé avec télécommande du verrouillage centralisé
Remplacement de la pile..... 443
Verrouillage/déverrouillage... 120

Clés 112
Accès mains libres 120
Contacteur de démarrage 211
Languette de numéro de clé 112
Remplacement de la pile 443
Si vous perdez vos clés 115
Télécommande du verrouillage centralisé 120
Clignotants 226
Commodo de clignotants 226
Puissance 546
Remplacement des ampoules 455, 460, 462
Clignotants arrière 226
Commodo de clignotants 226
Puissance 546
Remplacement des ampoules 460
Clignotants avant
Commodo de clignotants 226
Puissance 546
Remplacement des ampoules 455
Clignotants latéraux 226
Commodo de clignotants 226
Puissance 546
Remplacement des ampoules 456, 460
Commande d'éclairage du tableau de bord 99
Commande d'ouverture de porte de garage 379
Commande de luminosité
Commande d'éclairage du tableau de bord 99
Commandes audio au volant*
Commodo
Commodo d'essuie-glaces ... 239
Commodo de clignotants 226
Levier de déverrouillage du capot 408
Loquet de sécurité d'ouverture du capot 408
Sélecteur de vitesses 219
Compartiment de rangement 369
Compte-tours 97
Compteur de vitesse 97
Compteurs
Commande d'éclairage du tableau de bord 99
Compteurs 97
Écran multifonctionnel 102
Témoins d'alerte 93
Témoins indicateurs 94
Condenseur 414
Conduite 178
Conseils de conduite en hiver 325
Conseils de rodage 180
Position de conduite correcte 32
Procédures 178
Système d'aide à la conduite 314
Conseils de conduite en hiver 325
Conseils de rodage 180
Console de pavillon 363
Consommation de carburant
Consommation instantanée de carburant 103, 109
Consommation moyenne de carburant 103, 109

*: Reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Contacteur de démarrage (antivol) 211
Contrôle antipollution 405
Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC) 314
Coussins gonflables 40
Conditions de déploiement des coussins gonflables 49
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux 49
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux et rideau 49
Conditions de déploiement des coussins gonflables rideau 49
Coussins gonflables SRS 40
Emplacement des coussins gonflables 40
Modification et élimination en fin de vie des coussins gonflables 47
Position de conduite correcte 32
Précautions avec les coussins gonflables latéraux 45
Précautions avec les coussins gonflables latéraux et rideau 45
Précautions avec les coussins gonflables pour votre enfant 44
Précautions avec les coussins gonflables rideau ... 45
Précautions générales avec les coussins gonflables 44
Système de classification d'occupant du siège passager avant 53
Témoin d'alerte de coussin gonflable 477
Coussins gonflables de genoux 41
Coussins gonflables latéraux 41
Coussins gonflables rideau 41
Cric
Cric de bord 502
Mise en place du cric 508
Crochets
Crochets d'arrimage 371
Crochets de fixation (tapis de sol) 30
Crochets d'arrimage 371
CRS 59

D

Dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise 337, 344
Désembueur
Lunette arrière 336, 343
Pare-brise 336, 343
Rétroviseurs extérieurs 336, 343
Différentiel 541
Dimensions 530
Direction
Déverrouillage de la colonne de direction 212
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 476
Disque MP3*
Disque WMA*
Données d'entretien de l'huile moteur 401

E

Éclairage de chargement
Puissance 546
Remplacement des ampoules..... 462
Sélecteur d'éclairage 353
Éclairage de plancher 351
Éclairage du contacteur de démarrage (antivol)..... 351
Éclairages
Bouton d'éclairage de chargement 353
Commodo de clignotants..... 226
Détail des éclairages intérieurs..... 351
Éclairage du contacteur de démarrage (antivol) 351
Éclairage extérieur de seuil 351
Éclairages de courtoisie..... 372
Éclairages individuels 352
Éclairages intérieurs 352
Feux de route automatiques..... 233
Puissance 546
Remplacement des ampoules..... 449
Sélecteur d'antibrouillards 238
Sélecteur d'éclairage 228
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes..... 353
Éclairages de courtoisie
Éclairages de courtoisie..... 372
Puissance 546
Éclairages de plaque d'immatriculation
Puissance 546
Remplacement des ampoules..... 461
Sélecteur d'éclairage 228
Éclairages extérieurs de seuil
Emplacement..... 351
Puissance 546
Remplacement des ampoules..... 462
Éclairages individuels..... 352
Puissance 546
Sélecteur d'éclairage 351
Éclairages individuels arrière..... 352
Éclairages individuels avant..... 352
Éclairages intérieurs 351
Boutons 351
Éclairages individuels 352
Puissance 546
Écran multifonctionnel 102
Informations de parcours..... 103
LDA (Alerte de sortie de voie).... 266
Message d'alerte 485
Paramètres 102
Personnalisation des fonctions du véhicule..... 560
Régulateur de vitesse actif..... 274
Enregistrement des données du véhicule 9
Enregistreur de bord (EDR)..... 11
Entrée audio*

*: Reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Entretien
Ceintures de sécurité 398
Données d'entretien..... 530
Entretien à faire soi-même.... 406
Entretien général 402
Extérieur 394
Intérieur..... 397
Jantes en aluminium..... 395
Prescriptions d'entretien 400
Régulateur de freinage de caravane/remorque 321
Entretien à faire soi-même..... 406
Équipements de coffre..... 371
Essuie-glaces de pare-brise... 239
Étiquette d'homologation 194, 536

F

Feux arrière..... 228
Puissance 546
Remplacement des ampoules..... 460
Sélecteur d'éclairage 228
Feux de détresse..... 466
Feux de position avant
Puissance 546
Remplacement des ampoules..... 456
Sélecteur d'éclairage 228
Feux de position latéraux 228
Puissance 546
Remplacement des ampoules..... 456, 460
Sélecteur d'éclairage 228
Feux de position latéraux arrière..... 228
Puissance 546
Remplacement des ampoules..... 460
Sélecteur d'éclairage 228
Feux de recul
Puissance 546
Remplacement des ampoules..... 460
Feux de route automatiques..... 233
Feux de stationnement 228
Puissance 546
Remplacement des ampoules..... 455, 462
Sélecteur d'éclairage 228
Feux stop
Puissance 546
Remplacement des ampoules..... 460
Filtre de climatisation 440
Fonctions personnalisables... 560
Frein de stationnement..... 227
Fonctionnement..... 227
Message d'alerte de frein de stationnement serré 487
Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré..... 477
Freins
Frein de stationnement..... 227
Liquide..... 414
Signal sonore d'alerte..... 477
Témoin d'alerte..... 477
Fusibles..... 446

H

Hayon
Démontage du hayon 126
Hayon 125
Huile
Huile de boîte de transfert 542
Huile de différentiel 541
Huile moteur 538
Huile moteur..... 410
Contenance 538
Contrôle 410
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 325

I

Identification
Moteur..... 536
Pneu 551
Véhicule 536
Informations sur les pneus..... 550
Dimensions 551
Glossaire..... 555
Indice de qualité normalisé des pneus..... 553
Numéro d'identification du pneu 551
Initialisation
Entretien 401
Système d'alerte de pression des pneus 422
Toit ouvrant..... 173
Instruments..... 97

J

Jantes
Dimensions 543
Remplacement des jantes 438

L

Langue (écran multifonctionnel)..... 102
Lavage et lustrage..... 394
Lave-glace..... 239
Bouton 239
Contrôle 419
Message d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace de pare-brise..... 487
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 325
LDA (Alerte de sortie de voie)..... 266
Alerte de louvoiement du véhicule 266
Fonction d'alerte de sortie de voie..... 267
Lecteur de CD*
Lève-vitres électriques 164
Bouton de verrouillage des lève-vitres 164
Fonctionnement..... 164
Protection anti-pincement..... 165
Liquide
Freins..... 543
Lave-glace 419
Transmission automatique ... 542
Liquide de direction assistée..... 415
Liquide de refroidissement 412
Contenance 540
Contrôle 412
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 325

*: Reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Liquide de refroidissement moteur 412
Contenance 540
Contrôle 412
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 325
Lunette arrière
Lunette arrière 167
Lunette arrière électrique 168
Lunette arrière électrique 168

M

Manivelle de cric 506
Mécanisme d'ouverture
Capot 408
Mémorisation de la position du siège 144
Mémorisation de la position du siège conducteur 144
Messages d'alerte 485
Miroirs de courtoisie 372
Montre*
Moteur
Capot 408
Comment démarrer le moteur 211
Compartiment 409
Contacteur de démarrage 211
Contacteur de démarrage (antivol) 211
Numéro d'identification 536
Position "ACC" 211
Si le moteur ne démarre pas 516
Surchauffe 524
Système antidémarrage 85

N

Nettoyage 394, 397
Ceintures de sécurité 398
Extérieur 394
Intérieur 397
Jantes en aluminium 395
Nombre de places assises 189
Numéro d'identification du véhicule 536

O

Outils 502

P

Pare-chocs arrière à marchepied intégré 129
Pare-soleil de pare-brise 372
Pattes d'ancrage 63
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 253
Aide au freinage d'urgence de pré-collision 254
Alerte PCS 254
Freinage pré-collision 254
Témoin d'alerte 480
Pneu crevé 501

Pneus 420
Chaînes 326
Contrôle 420
Dimensions 543
En cas de crevaison 501
Informations 550
Permutation des roues 420
Pneus neige 327
Pression de gonflage 543
Remplacement 501
Roue de secours 502
Système d'alerte de pression des pneus 421
Témoin d'alerte 479
Pneus neige 327
Pochette à mouchoirs 362
Poids
Capacité de chargement 189
Capacité de remorquage 189, 195
Charge utile du véhicule 189, 532
Limites de charge 189
PNR 189, 195
Poids nominal brut combiné 195
Poids nominal de remorque 189, 195
Poignées de maintien 378
Porte-bouteilles 366
Porte-carte 358
Porte-carte routière 360
Porte-gobelets 364
Porte-stylo 361
Portes 119
Message d'alerte de porte ouverte 486
Portes latérales 119
Rétroviseurs extérieurs 159
Sécurité enfants des portes arrière 123
Système de verrouillage et déverrouillage automatique des portes 124
Verrouillage des portes 122
Vitres de portes 164
Portes latérales 119
Précautions en tout-terrain 329
Pression de gonflage des pneus 434
Données d'entretien 543
Témoin d'alerte 479
Prise AUX*
Prise USB*
Prises de recharge USB 376
Prises d'alimentation 373
Projecteurs 228
Feux de route automatiques 233
Puissance 546
Remplacement des ampoules 451
Sélecteur d'éclairage 228
Protection anti-pincement
Lève-vitres électriques 165
Toit ouvrant 171

*: Reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

R

Radiateur 414
Radio*
Rangement de console 357
Rangements 354
Rangements auxiliaires 367
Ravitaillement en carburant ... 242
Contenance 537
Ouverture du bouchon du réservoir de carburant ... 244
Types de carburant 537
Régulateur de freinage de caravane/remorque 321
Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse 288
Régulateur de vitesse actif 274
Régulateur de vitesse (régulateur de vitesse actif) 274
Régulateur de vitesse actif 274
Mode de régulation à vitesse constante 279
Mode de contrôle de la distance entre véhicules 281
Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire 401
Remorquage
Conduite avec une caravane/remorque 191
Régulateur de freinage de caravane/remorque 321
Remorquage de loisirs 210
Remorquage de secours 470
Remorque à 5ème roue 200
Traction par le pare-chocs 201
Remorquage de loisirs 210
Remplacement
Ampoules 449
Fusibles 446
Pile de la télécommande du verrouillage centralisé ... 443
Pneus 501
Rétroviseur
Rétroviseur intérieur 156
Rétroviseurs extérieurs 159
Rétroviseur intérieur 156
Rétroviseurs extérieurs 159
BSM (Surveillance de l'angle mort) 299
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs 336, 343
Mémorisation de la position des rétroviseurs 144
Réglage et escamotage 159
Surveillance de l'angle mort 299
Rétroviseurs/miroirs
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs 336, 343
Miroirs de courtoisie 372
Rétroviseur intérieur 156
Rétroviseurs extérieurs 159
Roue de secours 501
Emplacement 502
Pression de gonflage 543
Remplacement 501

S

Safety connect 79
Sangle de retenue supérieure 70, 73
Sécurité de l'enfant 58
Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques 164
Installation des sièges de sécurité enfant 63
Port de la ceinture de sécurité par les enfants 36
Précautions avec la batterie 523
Précautions avec la lunette arrière électrique 170
Précautions avec la pile démontée de la télécommande du verrouillage centralisé 445
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité 39
Précautions avec le chauffage de siège 349
Précautions avec le toit ouvrant 174
Précautions avec les ceintures de sécurité 62
Précautions avec les coussins gonflables 44
Précautions avec les lève-vitres électriques 166
Sécurité enfants des portes arrière 123
Siège de sécurité enfant 59
Sécurité de mise en mouvement 179
Sécurité enfants 123
Sélecteur de correction manuelle d'assiette des projecteurs 230
Sélecteur de vitesses 219
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 223
Transmission automatique ... 219
Siège arrière
Appuis-tête 149
Installation d'un siège de sécurité enfants 63
Nettoyage 397
Précautions avec le réglage 143
Relèvement de l'assise de siège 142
Siège de sécurité enfant 59
Coussins de rehausse, définition 60
Coussins de rehausse, installation 69
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les ancrages LATCH 65
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les ceintures de sécurité 67
Installation d'un siège de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure 63
Sièges bébé, définition 60
Sièges bébé, installation 63
Sièges modulables, définition 60
Sièges modulables, installation 68
Système de classification d'occupant du siège passager avant 53

*: Reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Sièges arrière 142
Appuis-tête 149
Installation d'un siège de sécurité enfants 63
Nettoyage 397
Précautions avec le réglage 143
Relèvement de l'assise de siège 142
Sièges avant 139
Appuis-tête 149
Chauffages de sièges 348
Installation d'un siège de sécurité enfants 63
Mémorisation de la position de conduite 144
Mémorisation de la position du siège 144
Nettoyage 397
Position assise correcte 32
Position de conduite correcte 32
Précautions avec le réglage 141
Réglage 139
Système d'accès assisté 144
Ventilateurs de sièges 348
Signaux sonores d'alerte
Porte ouverte 486
Rappel d'éclairage 232
Rappel de ceinture de sécurité 478
Rappel de clé 212
Sélection du rapport inférieur 225
Système de freinage 477, 487
Système intuitif d'aide au stationnement 293
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 480
Toit ouvrant ouvert 173
Surchauffe 524
Surveillance de l'angle mort (BSM) 299
Système à freinage prioritaire 179
Système antidémarrage 85
Système antivol
Alarme 87
Système antidémarrage 85
Système audio*
Système AUTO LSD 312
Système d'accès assisté 144
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 213
Démarrage du moteur 213
Emplacement des antennes 130
Fonctions d'accès 120
Message d'alerte 495

Système d'alerte de pression des pneus 421
Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus 422
Déclaration des codes d'identification..... 423
Initialisation 422
Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus 421
Témoin d'alerte 479
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes 353
Système d'éclairage de jour ... 231
Système de classification d'occupant du siège passager avant 53
Système de climatisation 334, 341
Filtre de climatisation 440
Système de climatisation automatique..... 341
Système de climatisation manuel..... 334
Système de commande automatique de l'éclairage ... 228
Système de commande de verrouillage de sélecteur 223
Système de commande vocale*
Système de freinage antiblocage (ABS) 314
Fonction 314
Témoin d'alerte 478
Système de rétrovision sur écran*
Système de sécurité de pré-collision (PCS)..... 253
Système de transmission intégrale (4 roues motrices)..... 309
Système intuitif d'aide au stationnement 292
Fonction..... 292
Message d'alerte 486, 487
Système mains libres (pour téléphone mobile)*
Système Toyota Safety Sense P 246
Feux de route automatiques..... 233
LDA (Alerte de sortie de voie).... 266
PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 253
Régulateur de vitesse actif ... 274

*: Reportez-vous au "SYSTÈME MULTIMÉDIA ET DE NAVIGATION MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

T

Tapis de sol..... 30
Témoin d'alerte principal 478, 485
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement 477
Témoins d'alerte 93
ABS..... 478
Circuit de charge..... 477
LDA (Alerte de sortie de voie) 480
Pression des pneus 479
Réserve de carburant 478
SRS 477
Système de freinage..... 477
PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 480
Témoin d'alerte de système de freinage 477
Témoin d'alerte principal..... 478
Témoin de perte d'adhérence..... 479
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 478
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement..... 477
Témoins de rappel d'entretien 92
Témoins indicateurs..... 94
Thermomètre de liquide de refroidissement moteur 97
Toit ouvrant..... 171
Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes..... 172
Fonctionnement..... 171
Protection anti-pincement 171
Totalisateur kilométrique..... 97
Totalisateurs partiels 97
TRAC (Système antipatinage)..... 314
Transmission 219
Mode S 221
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 223
Transmission automatique ... 219
Transmission automatique
Bouton TOW/HAUL 222
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 223
Transmission automatique ... 219
Trappe à carburant..... 244
Troisième feu stop
Puissance 546
Remplacement 462

U

Urgence, en cas d'
En cas de crevaison 501
Si la batterie du véhicule est déchargée..... 520
Si le message d'alerte s'affiche 485
Si le moteur ne démarre pas..... 516
Si le signal sonore d'alerte se déclenche 477
Si le témoin d'alerte s'allume 477
Si le véhicule est piégé par une montée des eaux..... 469
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 470
Si votre véhicule est bloqué..... 527
Si votre véhicule surchauffe..... 524
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 467
Si vous perdez vos clés 115
Si vous suspectez un problème 475

V

Ventilateurs (de sièges)..... 348
Ventilateurs de sièges 348
Verrouillage des portes 119
Clé 112
Portes 119
Système d'accès et de démarrage "mains libres"..... 213
Télécommande du verrouillage centralisé 113
Vitres 164
Désembueur de lunette arrière 336, 343
Lève-vitres électriques..... 164
Lunette arrière 167
Lunette arrière électrique..... 168
Volant de direction
Mémorisation de la position du volant 144
Réglage 153, 154
VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule) 314

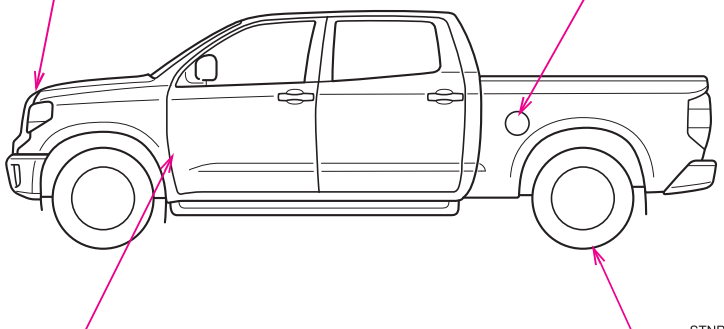
À LA STATION-SERVICE (AIDE-MÉMOIRE)

Loquet de sécurité d'ouverture du capot

P. 408

Trappe à carburant

P. 244



Levier de déverrouillage du capot

P. 408

Pression de gonflage des pneus

P. 543

Contenance du réservoir de carburant (Référence)	Réservoir de carburant standard: 26,4 gal. (100,0 L, 22,0 Imp.gal.) Réservoir de carburant de grande contenance: 38,0 gal. (144,0 L, 31,7 Imp.gal.)	
Type de carburant		P. 537
Pression de gonflage des pneus à froid		P. 543
Contenance d'huile moteur (Vidange et remplissage -référence)		qt. (L, Imp.qt.)
	Avec filtre	8,5 (8,0, 7,0)
	Sans filtre	7,9 (7,5, 6,6)
Type d'huile moteur		P. 538

Publication No.OM0C025D
Printed in Japan 01-1908-00 Z
タンドラ（D）